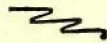


J.P.P.

L'ECOLE NORMALE D' INSTITUTEURS DU PAS-DE-CALAIS



MONOGRAPHIE

établie par

Jean - Robert THOMAS

Directeur de l'Ecole Normale

*avec la collaboration
des Anciens Elèves de l'Ecole*

AVANT - PROPOS

de

Yves DELAPORTE

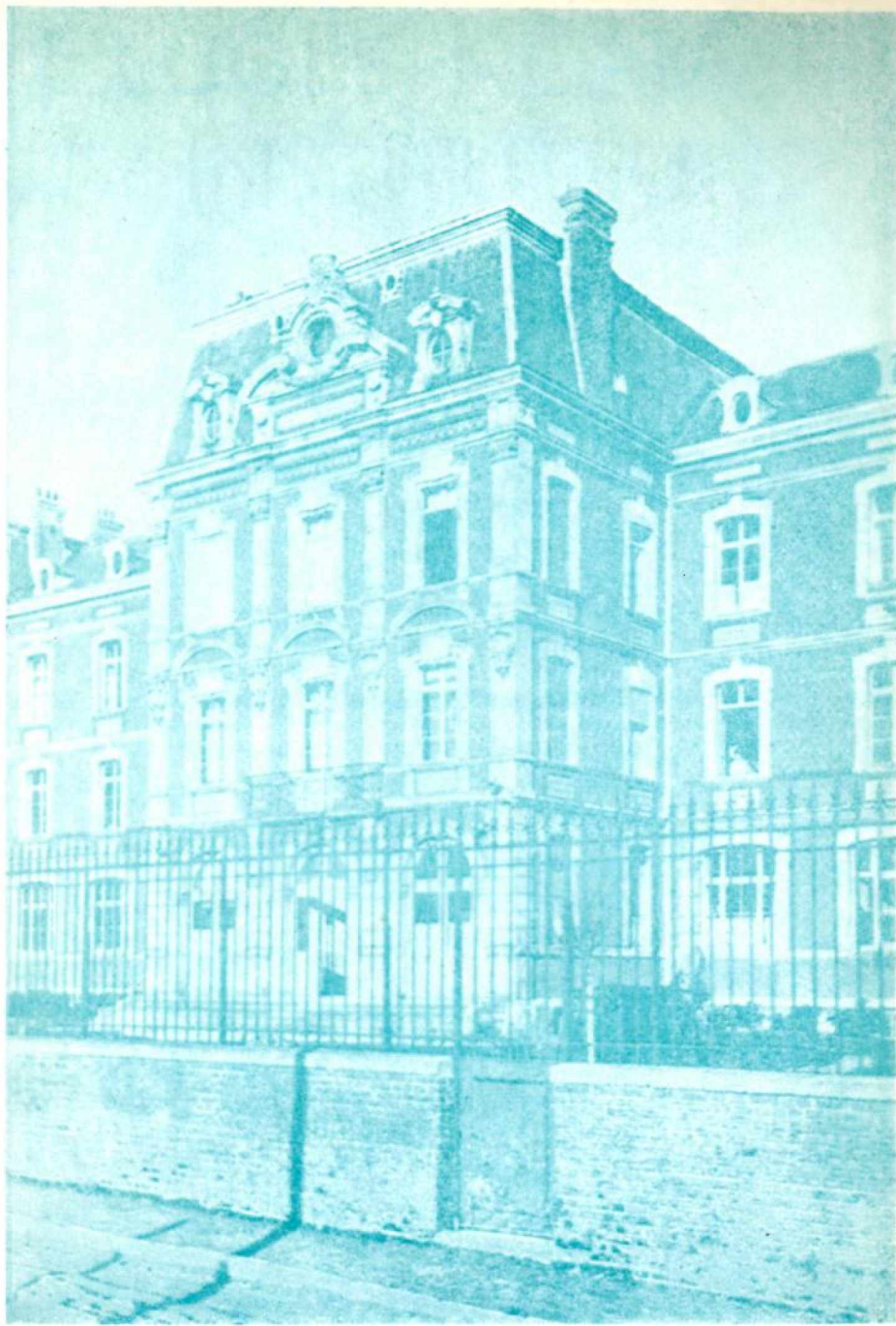
Inspecteur d'Académie

Editée par

L'AMICALE DES ANCIENS ELEVES
de l'Ecole Normale d'Instituteurs d'Arras



1965



L'ECOLE NORMALE D'INSTITUTEURS DU PAS-DE-CALAIS

MONOGRAPHIE

établie par

Jean-Robert THOMAS

Directeur de l'Ecole Normale

avec la collaboration des

Anciens Elèves de l'Ecole

AVANT - PROPOS

de

Yves DELAPORTE

Inspecteur d'Académie

Edité par

L'AMICALE DES ANCIENS ELEVES

de l'Ecole Normale d'Instituteurs d'Arras



1965

A notre Ecole,
A ceux qui, riches d'idéal,
lui donnèrent une âme.
A ceux qui, riches de science,
lui donnèrent un esprit.
A ceux qui, riches de jeunesse, lui
donnèrent la vie.
J.-R. T.

La publication de cette monographie n'a été possible que grâce à la gentillesse des anciens élèves qui en ont fourni la matière, et à l'initiative de leur Amicale qui, par l'intermédiaire de son dévoué président, M. André Monteuis, en a assuré l'édition. Que les uns et les autres en soient vivement remerciés.

Notre reconnaissance ira également à M. Bougard, Archiviste départemental, et à ses collaborateurs, qui ont bien voulu nous communiquer toute la documentation dont ils disposaient.

AVANT-PROPOS

J'ai le périlleux honneur d'écrire quelques mots en avant-propos. Périlleux honneur ! Car de science je n'ai ni peu ni prou pour juger d'une monographie qui se présente avant tout, qu'on le veuille ou non, comme une somme historique. Périlleux honneur surtout pour quelqu'un qui se sent comme l'invité que personne n'attendait à la fête de famille. Je ne peux payer mon propre écot, apporter ma quote-part de souvenirs à une riche manne débordante d'un précieux passé.

Mais que cette préface aille d'un lecteur qui jamais ne porta ringuette à un autre quelconque lecteur qui jamais ne sut ce que furent bardot, mulet ou vétérans.

Envions alors, lecteur non initié, les anciens de l'Ecole Normale qui, dans la joie et l'enthousiasme du travail en équipe, dans le recueillement du cher souvenir, ont collecté, rassemblé et classé. Envions les promotions d'hier. Elles trouveront une riche moisson de ces moments du passé, qui, en un infime instant, tissent à l'intérieur de nous-mêmes une longue trame où mille souvenirs se lèvent, bourdonnant autour d'une image fraîche, autour d'un seul nom évoqué.

Envions les promotions d'aujourd'hui et de demain qui puiseront dans les épreuves de leurs aînés les qualités de cœur et d'esprit qui feront d'eux des hommes sûrs et conscients de leurs devoirs et de leurs droits.

Mais rassure-toi lecteur fortuit, lecteur, mon frère, tu liras avec plaisir même si tu ne fus normalien, et tu t'arrêteras souvent comme je l'ai fait pour te ressouvenir aussi.

Te reviendront alors les mornes promenades du jeudi, les petites misères et les joies aussi d'une longue vie d'interne, mille merveilleuses réminiscences émanant d'un passé qui dort, mais qu'un rien éveille.

Et cette longue théorie de professeurs, avec leurs enthousiasmes ou leurs aimables travers que le temps, ce grand intercesseur, a rendu si chers à notre cœur.

Comment oublier cet excellent et brave homme de répétiteur qui, le dimanche, tout au long de l'année s'évertua, avec une ténacité digne de résultats meilleurs, à nous expliquer, que dis-je, à nous asséner quelques simples notions de géométrie dont l'éternelle et inéluctable nécessité n'échappait de toute évidence qu'à nous-mêmes. Il nous ren-

voyait rejoindre sur un banc d'infamie un condisciple ami également allergique aux mathématiques et nous décochait un vindicatif « asinus asinum fricat » qu'il prenait la sage précaution de nous traduire : « l'âne frotte l'âne ». Qu'une langue puisse être si à propos, et rendre la réalité des choses de ce monde en si peu de mots, nous la fit aimer de prime abord et de façon irrévocable. Dès lors, nos résultats en mathématiques eurent fâcheuse tendance à se montrer inversement proportionnels à ceux que nous obtenions en latin.

Qui dira le prix de souvenirs, communs à tous ceux qui fréquentèrent ici ou là nos maisons d'enseignement de France ou de Navarre ?

Le plaisir éprouvé à revivre des instants révolus n'explique pas tout l'intérêt pris à la lecture des pages qui suivent. C'est que l'Ecole Normale n'est pas une école comme les autres : un halo de prestigieuse renommée l'entoure.

Une haute lignée de directeurs et de professeurs s'y succédèrent pour éduquer et enseigner. Des générations d'instituteurs y furent formées qui ont fait notre Ecole Publique ce qu'elle est, qui ont marqué de façon indélébile la jeunesse française. Le sentiment d'une grande mission à accomplir fit très tôt du microcosme normalien une petite communauté à part, avec ses traditions, son argot d'école, ses traits distinctifs et cet esprit de corps qui est toujours la marque d'une élite. Il faut remercier les anciens de l'Ecole Normale de nous avoir donné le privilège de vivre avec les « normalots » d'hier et d'aujourd'hui, avec leurs professeurs et leurs directeurs.

Dans le train-train de la vie quotidienne réapparaissent toujours en filigrane l'attachement profond pour l'Ecole et la conscience claire de ce qu'elle doit être. L'Ecole Normale devient alors une chose humaine qui se veut, qui se cherche obstinément, une action qui se développe au milieu de difficultés, de courants contraires, avec des arrêts, des progressions soudaines. Une destinée se joue avec des péripéties diverses, lourdes de l'intensité dramatique qui étreint chaque fois que le devenir des choses et des êtres que nous aimons est menacé.

Au cours des années les événements du grand monde extérieur déferlent et perturbent une petite communauté qui vivait dans le calme des études et de la réflexion pédagogique. On entend le grondement du canon et le bruit des bottes qui résonnent pesamment. Les jours sont lourds de deuils et de peines humaines. Dans la dispersion ou la nuit totale l'Ecole est le lien qui demeure et qui noue.

L'Ecole Normale est ainsi le grand fil conducteur de cette monographie. L'unité se recrée à partir de la multiplicité des témoignages et des souvenirs recueillis, tantôt dans une atmosphère de gouaille et de verve malicieuse, tantôt dans un climat tendu de déception et d'inquiétude.

L'Ecole Normale est au centre de tout. On songe un peu à Dos Passos s'efforçant de saisir le monde. D'innombrables prises de vues, placées côte à côte et sans lien apparent, se regroupent pour nous donner la vie et l'histoire de l'Ecole Normale.

L'Histoire n'a pas de fin ; elle est devenir incessant. Quel sera l'avenir ? Quels apaisements apporter à ceux qui aiment tant une école dont nous prenons plaisir à rappeler qu'elle forma un père qui nous façonna lui-même dès notre jeune âge ?

L'auteur de ces lignes ne doit pas oublier qu'il est Inspecteur d'Académie, mais qu'il lui soit permis d'être prudent et de ne pas se perdre en vains pronostics. Une harmonisation de nos enseignements s'opère dont les buts sont connus de tous. Si des modifications de structure pédagogique étaient un jour rendues nécessaires, nous apporterions notre cœur et notre raison pour comprendre.

Les formes changent, l'esprit demeure, il importe plus que la lettre.

Yves DELAPORTE
Inspecteur d'Académie
du Pas-de-Calais.

LES VETERANS

à Monsieur THOMAS, Directeur de
l'Ecole Normale d'Arras

Comme un essaim d'oiseaux quittant l'abri normal,
Avide d'oublier l'effort de la semaine,
Vers la vieille cité, la troupe normalienne
Allait, rêvant d'air vif et de pur idéal.

Ils marchaient, revêtus du costume banal
Dont la sombre couleur cachait la coupe ancienne,
Et les bons Arrageois, derrière la persienne,
Admiraient leur jeunesse et leur port sans égal.

Dans la rue, espérant la rencontre idyllique,
Le bruit des lourds pavés rythmait une musique
Qui leur semblait un chant des plus mélodieux ;

Ou, jouant au billard, lorsque tombait la pluie,
Ils grignotaient le temps, pourtant si précieux,
En songeant au retour avec mélancolie.

Maurice FOURMAUT
(Promotion 1910-1913)

Le dur combat du jour et de la nuit

**HISTORIQUE SUCCINCT
DES ECOLES NORMALES**

HISTORIQUE DES ECOLES NORMALES

— **30 octobre 1794**, ou 9 brumaire an III : Décret de la Convention, voté sur le rapport de Lakanal, qui décide la création, à Paris d'une école normale où seraient groupés, pour une durée de quatre mois, 1440 élèves venus des diverses parties de la France. Rentrés dans leurs districts respectifs, ces élèves devaient ouvrir une **école normale seconde** dans laquelle ils prépareraient les futurs instituteurs. L'école normale de Paris, malgré la notoriété de certains de ses professeurs comme Monge, Lagrange, Laplace, Berthollet, n'eut qu'une brève existence, et l'exemple ne fut pas suivi par les départements.

— **1808** : Le décret portant réorganisation de l'Université prévoit des classes, dites **classes normales**, annexées aux lycées de garçons. La mesure ne connaîtra pas un grand succès.

— **1810** : Ouverture de la première école normale départementale à Strasbourg. D'abord quatre années d'études, puis trois. La méthodologie y est enseignée parallèlement aux autres matières. L'organisation intérieure se calque sur celle des séminaires allemands.

— **1820** : Création de l'école normale de la Moselle, à Helfedange, et de la Meuse à Bar-le-Duc. Deux années d'études. Programmes locaux.

— **1828-1829** : Ouverture d'écoles normales à Mirecourt, Toul, Charleville, Dijon, Orléans, Bourges, Salers, Ajaccio, Rouen, Saint-Rémy (Haute-Saône), Courte-Fontaine (Jura), sur le modèle de l'E.N. de Strasbourg. Des congréganistes dirigent les trois dernières de ces écoles.

— **1830-1833** : Ouverture de trente-quatre écoles normales. Elles sont toutes réservées aux instituteurs. Organisation variable d'un département à l'autre. Pas de personnel spécial. Peu d'écoles annexes.

— **14 décembre 1832 - 28 juin 1833** : Organisation des écoles normales sur le plan national ; statut commun, programmes communs,

horaires uniformisés. Deux ans d'études. Directeur nommé par le Ministre. Multiplication des écoles : dix-huit sont créées en 1833, huit en 1834, trois en 1835. La loi de 1833, dite « Loi Guizot » qui rend obligatoire la création d'une E.N. d'instituteurs dans chaque département, organise également l'enseignement pour les filles ; apparition de « cours normaux » d'institutrices souvent annexés à des écoles congréganistes.

— **1850** : Loi Falloux ; les écoles normales, un moment menacées par la loi, se multiplient, surtout les E.N. d'institutrices. Les commissions de surveillance sont toutes-puissantes.

— **1881-1886-1887** : Les grandes dates. Programmes définis pour l'ensemble des E.N. Trois ans d'études, consacrées par la possession du brevet supérieur de capacité. Formation professionnelle commencée dès la première année. Personnel préparé spécialement.

— **4 août 1905** : Nouveau régime des études : deux années d'enseignement général ; brevet supérieur à la fin de la deuxième année. Formation professionnelle en troisième année, avec un complément de culture générale ; examen de sortie : le certificat de fin d'études normales qui dispense de l'examen écrit et oral du certificat d'aptitude pédagogique.

— **18 août 1820** : Retour au régime d'études antérieur à 1905. Brevet supérieur divisé en trois parties, avec examen subi à la fin de chaque année. Admission d'auditeurs libres payants.

— **18 septembre 1940** : Le Gouvernement de Vichy supprime les écoles normales à partir du 1^{er} octobre 1941. Le concours de recrutement subsiste : les élèves-maîtres poursuivent leurs études en vue du baccalauréat dans les lycées en qualité de boursiers.

— **15 août 1941** : Création de soixante-six instituts de formation professionnelle pour la France. Reçoivent les élèves - maîtres bacheliers de leur ressort (plusieurs départements). Formation professionnelle en un an avec stages pédagogique, agricole et sportif. Certificat de fin de stage. Rétribution mensuelle,

— **9 août 1944 - 31 mars 1945** : Suppression des instituts de F.P. et rétablissement des E.N. Préparation du baccalauréat, et formation professionnelle ensuite, en une ou deux années. Le baccalauréat devient le titre de capacité réglementaire. En classe de F.P., les élèves-maîtres perçoivent un traitement. Certificat de fin d'études normales en fin de F.P., qui dispense des épreuves écrites et orales du certificat d'aptitude pédagogique. Deux sortes d'écoles normales : type A, entrée en classe de Première, deux années de F.P. ; type B, entrée en classe de Seconde, une seule année de F.P. Concours d'entrée ouvert aux bacheliers : entrée en classe de formation professionnelle avec deux années d'études.

Le flambeau qui fait la lumière ne
dissipe pas les ténèbres.

LE COURS NORMAL DE DOHEM

1820 – 1883

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE DANS LE PAS-DE-CALAIS AU DEBUT DU XIX^e SIECLE

AVANT LA REVOLUTION.

La monarchie abandonnait au clergé la direction des âmes et des intelligences. Les curés réunissaient les enfants pour leur donner l'instruction religieuse et les préparer à la première communion ; ils se chargeaient de ce soin sur des vicaires ou des **clercs séculiers** qui, au nombre de leurs attributions comptaient celles de catéchiser les enfants et de leur apprendre les premiers éléments de la lecture et de l'écriture. Telle est l'origine des **clercs laïcs**, désignés ensuite sous le nom de **magisters** ou de **maîtres d'école**. Telle fut aussi l'origine des **petites écoles**.

Nomination des maîtres d'école. Dépendant d'abord de l'autorité ecclésiastique seule, les **clercs laïcs**, vers la fin du XVI^e siècle, se virent soumis à l'acceptation et à la surveillance de l'échevinage. Une ordonnance de 1570 veut que « les maîtres soient approuvés de l'officier principal du lieu et du curé de l'église paroissiale ou des chapitres et écolâtres ». Quelles garanties exigeait-on alors du **maître d'école** ? Il devait passer un examen sommaire devant un délégué de l'évêque, surtout donner des gages de « bonne conduite », « être catholique et nullement suspect d'hérésie ou autre nouvelettez ». Après quoi l'évêque donnait la « permission d'enseigner ». « Muni de cette pièce et de tous les certificats qu'il pouvait recueillir, nous dit l'abbé Mathieu, il se présentait dans un village où la place était vacante, le jour où l'on devait choisir le titulaire. Là, il chantait, montrait son écriture et tous ses autres talents, exhibait ses recommandations, et, s'il était agréé, signait le traité qui déterminait ses engagements et sa rétribution ».

L'enseignement primaire dans les villes. Dans les villes où les ressources étaient plus grandes, les écoles étaient mieux organisées et plus florissantes. Outre un certain nombre de maîtres laïques qui avaient obtenu l'autorisation de tenir des écoles, les **Frères de la Doctrine chrétienne**, ou de **Saint-Yon**, traitèrent avec les municipalités pour l'ouverture d'écoles gratuites dans les communes importantes, et notamment dans le Pas-de-Calais, à Saint-Omer, à Calais, à Boulogne, à Ardres, à Arras, à Aire et à Bapaume... A la veille de la

Révolution, ces écoles étaient très prospères, particulièrement à Saint-Omer, à Calais et à Boulogne, où elles comptaient jusqu'à 600 et 700 élèves. L'enseignement des Frères était bien supérieur, d'une manière générale, à celui qui était donné dans les campagnes par les **clercs laïcs**. Formés, pendant plusieurs années, dans un noviciat (à Saint-Yon, près Rouen), suivant des principes qui dénotaient chez le fondateur de la congrégation J.-B. de Lasalle, un grand sens pédagogique, les Frères possédaient, à défaut de connaissances étendues, une méthode d'enseignement (méthode simultanée) qui fut une des principales causes du succès qu'ils obtinrent à la fin du XVIII^e siècle.

Mais, quoique étant de beaucoup les meilleurs instituteurs de l'époque, les disciples de J.-B. de Lasalle n'étaient pas toujours unanimement accueillis. Dans quelques villes les négociations furent très laborieuses et échouèrent dans d'autres. Même après leur installation, ils se heurtèrent quelquefois à de grandes difficultés venant tantôt des municipalités et de leurs propres exigences, comme à Saint-Omer, tantôt de l'évêque, comme à Boulogne, où Mgr de Langle janséniste ardent, ayant voulu faire partager ses opinions religieuses aux frères des écoles chrétiennes et n'y ayant pas réussi, les remplaça par les frères d'un autre ordre (les frères Tombonneaux) et fit fermer leurs écoles. Ces écoles furent d'ailleurs rouvertes peu de temps après, par ordre du roi, et reconquirent aussitôt toute la faveur du public.

LA REVOLUTION.

La Convention décréta : « les écoles primaires formeront le premier degré d'instruction ; qu'on y enseignera les connaissances rigoureusement nécessaires à tous les citoyens ; que les personnes chargées de l'enseignement dans ces écoles s'appelleront **instituteurs**. »

Lakanal, au nom du comité d'instruction publique dont il était président, présenta un plan d'organisation pour les **écoles normales**, (9 brumaire, an III). Les instituteurs étaient élus et surveillés par un **jury d'instruction** composé de trois membres, désignés par l'administration du district et choisis parmi les pères de famille. Les instituteurs étaient élevés au rang de **fonctionnaires publics**.

(Le Pas-de-Calais au XIX^e siècle)

LE CONSULAT ET L'EMPIRE.

Le collège de Dohem. La notoriété de Dohem date du XIX^e siècle, qui a vu s'établir et se développer dans ce village un collège d'une certaine importance, et qui a fait place à l'Ecole Normale. Nous trouvons dans une lettre de M. Joyez, fondateur de la Société de Saint-Bertin, l'historique fort court mais très précis de ce collège. Nous insérons ici cette lettre que le vénérable M. Joyez adressait, le 18 mai 1839, à M. Parenty, en réponse au questionnaire posé par

l'évêque d'Arras, Ch. de la Tour d'Auvergne, qui gouvernait alors le diocèse :

« Vers 1801, M. Braure, l'un des ecclésiastiques de l'ancien diocèse de Boulogne les plus distingués par leur science, leurs vertus et leur zèle, frappé de la pénurie des élèves pour le sacerdoce, qui était effrayante, à la suite de nos troubles politiques et civils, ouvrit un pensionnat dans l'ancien presbytère de la paroisse de Dohem, et dans la maison d'un particulier, qui furent bientôt remplis d'aspirants. Le triste aspect de ces petits bâtiments couverts de chaume, où l'on ne pouvait loger les élèves que dans les greniers de campagne, ne rebute personne, tant la confiance qu'inspiraient les fondateurs était grande.»

En 1801, même initiative de M. Paternelle, curé à Amettes. L'évêque d'Arras, après le Concordat de 1801, les transforma en Petits Séminaires. Mais un décret de Moscou, en 1812, les supprime et les force de s'établir en ville. Les pensionnats de Dohem et d'Amettes fusionnent et s'établissent à Saint-Omer pour former un petit séminaire reconnu par le gouvernement. Toutefois, le pensionnat de Dohem continue à fonctionner ; en 1834, il sera cédé au petit séminaire qui a pris le titre de Pensionnat de Saint-Bertin.

(D'après le **Dictionnaire historique et archéologique** du
Pas-de-Calais)

Le Conseil général du Pas-de-Calais avait déjà, dans sa séance du 4 thermidor, an VIII, émis un vœu tendant à ce qu'il y eût « au moins un instituteur pour chaque municipalité ou mairie » et que « le choix de cet instituteur, ainsi que la fixation de son salaire et le mode de sa prestation fussent laissés à la disposition des conseils municipaux, qui, dans le cas de négligence, seraient suppléés par les sous-préfets », et réclame le retour des « ci-devant frères ignorantins et des ci-devant filles de la Charité et de la Providence».

Les écoles primaires sont peu prospères pendant le Premier Empire ; **L'Almanach de l'Université, en 1813**, accuse 861 écoles primaires dans le Pas-de-Calais. **L'Annuaire du Pas-de-Calais** de 1814 indique dans le département 984 écoles tant publiques que particulières, établies dans 822 communes ; 104 communes étaient privées d'école et d'instituteur.

En 1811, une enquête du Recteur de Douai rappelle comment étaient choisis les **maîtres d'école** de l'époque : « Les instituteurs devaient être examinés par un fonctionnaire de l'enseignement (professeur de lycée ou principal de collège) délégué à cet effet par le Recteur, et pour prouver leur bonne conduite, produire des certificats de MM. le maire, curé ou desservant du lieu de leur domicile. »

A la suite de cet examen, le Recteur accorde des « autorisations provisoires » d'enseigner ; au Grand-Maître de l'Université était réservée « l'institution » des maîtres (décret du 5 novembre 1811).

(**Le Pas-de-Calais au XIX^e siècle**)

LA PREMIERE ECOLE NORMALE D'INSTITUTEURS DU PAS-DE-CALAIS A DOHEM

Le Conseil Général porta à 3 000 F au budget de 1821 le crédit de 2500 F voté l'année précédente pour encourager les instituteurs de la campagne à adopter une autre méthode d'enseignement (1). La même somme fut votée en 1822 et en 1823 pour le même objet, et dans la discussion du budget de 1824, on peut voir que le crédit fut porté à 4000 F « pour permettre de comprendre, dans les encouragements du département, l'école des frères ouverte à Dohem, école qui a pour but de former des clercs et des bons instituteurs primaires dont le nombre est si rare ». Cette école particulière, qualifiée déjà d' « **école normale** », devait préparer des maîtres laïcs d'après la méthode et les principes des frères, comme l'école-modèle d'Arras initiait les instituteurs à la méthode d'enseignement mutuel. L'existence de cette école, son caractère et son but nous sont révélés par la circulaire préfectorale adressée aux maires du Pas-de-Calais le 26 juin 1824 :

...« **L'Ecole Normale** établie à Dohem-Maisnil pour former des instituteurs laïcs destinés aux paroisses des campagnes prend de l'accroissement. Ses fondateurs, aidés par les autorités ecclésiastiques et administratives, espèrent amener cet établissement au point de pouvoir suffire aux besoins des communes du département, et je me félicite d'avoir pu accorder sur les fonds de 1822 et de 1823, un encouragement à une institution aussi utile... »

L'école-modèle d'Arras. La fondation, à Arras (15 juillet 1816), d'une école d'enseignement mutuel, avait été suivie, en août 1817, de la création aux frais de la ville, d'une autre école du même ordre, qui fut installée rue de Baudimont, dans un local appartenant à l'Administration des Hospices (2). Cette seconde école, bien organisée, dirigée par un excellent professeur (M. Delabrosse), prit le titre **d'école-modèle**. C'est là que de 1820 à 1835, plus de cinquante instituteurs de la campagne qui n'avaient jamais donné que l'enseignement individuel, vinrent se former à la méthode nouvelle. Jusqu'en 1834, époque à laquelle le département du Pas-de-Calais fut réuni à celui du Nord pour l'entretien d'une **école normale** à Douai, **l'école-**

(1) L'enseignement mutuel.

(2) En 1900 : école des sœurs de la Providence.

modèle d'Arras fut la véritable école professionnelle des instituteurs du département.

L'école mutuelle de Saint-Omer. A Saint-Omer, l'école mutuelle, installée dans une dépendance du collège communal à partir de 1830 — date du triomphe de l'esprit libéral — transférée place Sainte-Marguerite et ensuite rue A.-de-Neuville, put se développer et devint prospère. Elle fut subventionnée par le Conseil Général et concourut pendant quelques années, avec **l'école-modèle** d'Arras, à la formation des instituteurs à la nouvelle méthode d'enseignement.

(Le Pas-de-Calais au XIX^e siècle)

L'école de Dohem récompensée. On lit dans le rapport du Préfet au Conseil Général du département du Pas-de-Calais pour la session de 1824 :

« Le Conseil Général jugera sans doute convenable de maintenir un crédit de 3000 F pour récompenser les meilleurs instituteurs... Cette somme devra à cet effet être mise à la disposition de Mgr l'Evêque et des Comités. L'école des clercs laïcs de Dohem-Maisnil est recommandée par le conseil d'arrondissement de Saint-Omer. Ce sera à Mgr l'Evêque de juger quelle sorte d'encouragements elle peut mériter. Je lui ai donné sur les fonds de 1822 la somme de 490 F, et celle de 680 F sur les fonds de 1823 ».

L'idée d'une école normale autonome fait son chemin. En 1828, le Préfet déclare au Conseil Général :

« Les écoles primaires étant placées sous la direction immédiate du Recteur d'Académie, et sous l'autorité du Conseil Royal de l'Instruction publique, l'administration n'a à s'occuper que des mesures financières réclamées pour donner à l'enseignement primaire toute la perfection dont il est susceptible... »

M. le Recteur d'Académie pense qu'un des moyens les plus puissants serait **la création d'une école normale** destinée à y préparer les méthodes les plus utiles et à former de bons maîtres. Il en désirerait **au moins une pour les deux départements** composant le ressort académique, et il évalue à environ 15 à 16000 F par an la somme que chaque département devrait donner pour soutenir la maison et distribuer des bourses de différentes quotités aux jeunes gens qui annonceraient le plus de dispositions... C'est ce qu'a prévu Son Excellence le Ministre de l'Instruction publique dans sa circulaire du 19 août que je reçois à l'instant de M. le Recteur, et dans laquelle sont indiqués les moyens de former un de ces établissements. »

Au chapitre 2, titre 6, article 1er, intitulé « Instruction publique », de la séance du Conseil Général du 18 septembre 1928, on note :

« La Commission est pénétrée de l'utilité de ces établissements ; elle regrette, vu la répartition des deniers du fonds commun qui n'est pas en rapport avec le montant de ces fonds fournis par le département... d'être forcée d'ajourner à l'année prochaine toute détermination sur cet objet... Se trouve forcée de ne voter aucun fonds pour cet objet en 1829, espérant néanmoins que Son Excellence le Ministre de l'Instruction trouvera dans les fonds qui sont mis à sa disposition les moyens d'y suppléer. »

Projet de création de création d'une école normale interdépartementale à Douai. En 1829, le Préfet rappelle le projet des autorités académiques :

« M. le Recteur de l'Académie de Douai et M. le Préfet du département du Nord ont proposé de former d'abord à Douai une école normale externe pour ce département et le Pas-de-Calais, et ils ont évalué la dépense de premier établissement à environ 12 000 F à supporter par moitié pour chaque département. L'école serait ainsi constituée indépendamment du nombre des élèves qui devront la suivre.

On suppose que ce nombre pourrait être de 20 à 30 pour le Pas-de-Calais, ce qui procurerait 10 à 15 instituteurs par an, le cours d'instruction étant de deux ans. La bourse devrait être de 400 F, et, en attendant l'établissement d'un pensionnat dans l'école, le Recteur de l'Académie placerait les élèves chez des instituteurs connus et sur lesquels il ferait exercer une surveillance particulière.»

Dans sa séance du 5 septembre 1829, au chapitre 2, titre 3, article 1er, à la rubrique «Instruction Primaire», la Commission décide :

« La Commission ne peut qu'applaudir aux vœux du Ministre sur l'organisation des écoles normales pour la formation d'instituteurs ; elle regrette de ne pouvoir proposer au Conseil aucune allocation à ce sujet, tous les fonds départementaux étant absorbés pour des services déjà existants et entièrement à la charge du département. La Commission propose l'ajournement de cette mesure ».

Le Conseil Général adopte les propositions de la Commission compétente.
(Procès-verbaux des délibérations du Conseil Général)

Après le refus du Conseil Général, projet d'organisation d'une école spéciale à Arras. En 1828 et 1829, le Conseil Général avait ajourné la question de l'école normale. Les années qui suivirent, le Ministre, le Recteur, le Préfet renouvelèrent leurs instances auprès du Conseil. La raison avouée du refus opposé par le Conseil aux vues de l'Administration est la dépense qui doit incomber au département. Au lieu d'aborder la question de front, on discute la possibilité d'orga-

niser plusieurs écoles d'enseignement mutuel dans le département, de faire de **l'école-modèle** d'Arras une **école normale** en attachant un professeur à l'établissement et en chargeant le directeur de la préparation des maîtres destinés aux écoles rurales.

(Le Pas-de-Calais au XIX^e siècle).

Rapport du Préfet au Conseil Général, en 1831 :

« L'Université est encore chargée de tout ce qui regarde le personnel des instituteurs et institutrices... Elle propose la création d'établissements normaux destinés à former de bons maîtres ; elle annonce que le gouvernement est disposé à aider les communes privées d'écoles primaires...

...Le projet d'une école normale centrale aux deux départements du Nord et du Pas-de-Calais, ou spéciale au Pas-de-Calais, peut maintenant être étudié et suivi en consultant l'étendue des besoins et l'économie des ressources disponibles tant départementales que communales...

...Quant à l'établissement d'une école normale, la Ville d'Arras a ouvert une voie facile et économique en attachant un second professeur à l'école d'enseignement mutuel de cette ville ; l'intention du conseil municipal d'Arras a été de former une **classe normale** dirigée par l'ancien directeur, en même temps que le nouveau maître tiendra la classe des jeunes élèves ; on voit facilement que la **classe normale** peut suffire pour procurer des maîtres à tout le département sans qu'il soit question d'élever ou d'approprier des édifices nouveaux... Mais comme les jeunes gens sont peu fortunés, le moyen d'en aider quelques-uns à suivre les cours de l'école normale serait de fonder des bourses en leur faveur.

...Je vous proposerai d'accorder un crédit de 1 500 F pour la propagation de l'enseignement élémentaire, destiné à 6 bourses d'élèves externes ou à 3 bourses d'élèves internes. »

Rapport du Préfet pour l'année 1832 :

« L'administration municipale d'Arras n'ayant pas en temps opportun disposé le local où les **élèves instituteurs** devaient être logés et nourris, la somme que vous aviez votée est restée sans emploi et je vous engagerai à continuer à voter un secours d'une somme même plus considérable pour l'année présente, que j'appliquerai non seulement à **l'école normale** d'Arras, mais encore aux écoles primaires des communes rurales. »

Le Conseil Général, approuvant le rapport de sa Commission, vote le crédit de 1 500 F.

Délibérations du Conseil Général

La loi Guizot, en 1833, demande que tout département entretienne une école normale primaire. Déjà à la session de janvier 1833, en prévision du vote imminent du projet de loi en discussion devant les Chambres, le Préfet avait entretenu le Conseil Général des améliorations que cette loi devait apporter au service de l'instruction primaire et des conséquences financières qui en résulteraient. Enfin, il reprenait la question posée devant le Conseil en 1830, 1831 et 1832, concernant l'établissement d'une école normale dans le Pas-de-Calais, ou tout au moins la réunion de ce département au département du Nord pour l'entretien en commun d'une école normale et de boursiers dans cette école.

Mais le Conseil, prétextant que la loi en discussion ne pourrait être exécutée avant le milieu de l'année, vota, comme l'année précédente, « un crédit provisoire et éventuel » de 3 600 F au lieu de 8 600 que le Préfet demandait, et l'**école-modèle** d'Arras, dite « école normale » et destinée à fournir des instituteurs d'enseignement mutuel, reçut encore l'allocation de 1 500 F qui lui était accordée depuis 1831.

A la session d'août, comme le prescrivait l'ordonnance du 16 juillet, le Conseil Général dut aviser aux moyens d'appliquer la loi du 28 juin dans le département. Les crédits suivants furent ouverts à cet effet au budget départemental :

- 6 000 F pour l'entretien de 6 boursiers et 12 demi-boursiers d'école normale ;
- 1 500 F pour l'école normale d'enseignement mutuel d'Arras.

(Le Pas-de-Calais au XIX^e siècle).

Les boursiers, du Pas-de-Calais fréquenteront l'école normale de Douai de 1834 à 1850.

A la session du 6 août 1833, le Conseil Général adopte les propositions suivantes présentées par sa Commission :

« Votre commission pense, messieurs, que **provisoirement**, et jusqu'à ce qu'elle ait pu prendre des mesures pour l'établissement d'une école normale primaire propre au département, vous devez profiter de celle qui existe à Douai. »

Sur la proposition du Conseil Général, une ordonnance royale du 28 novembre 1833 a réuni le département du Pas-de-Calais à celui du Nord pour l'entretien d'une école normale, et le Conseil a voté, au budget de 1834 un crédit de 6 000 F pour y fonder 6 bourses et 12 demi-bourses.

En 1838, un crédit de 9 000 F est voté pour 12 bourses et 12 demi-bourses; en 1839, le crédit est augmenté de 1 500 F pour 1 840 et le nombre des bourses porté à 18, plus 6 demi-bourses.

En 1844, le Préfet propose l'institution de 4 nouvelles bourses pour l'établissement d'un cours de 3e année ; mais cette proposition n'est pas suivie par le Conseil Général. Le même crédit de 10 500 F sera voté chaque année, pour l'entretien de 18 boursiers et 6 demi-boursiers, à l'Ecole Normale de Douai, jusqu'en 1850.

En 1850, le Conseil Général prend la décision de créer une école normale départementale. Une discussion s'engage à la fois au sein de la Commission de l'enseignement primaire et au sein du Conseil Général :

« M. le Président propose au Conseil le vote d'un crédit de 50 000 F à prendre sur les deux centimes spéciaux de l'Instruction primaire pour la création d'une école normale dans le département... Le vote de 50 000 F entraîne le principe de la création d'une école normale pour le département. M. le Préfet combat ce mode d'allocation... L'esprit de la loi du 15 mars est de localiser l'instruction par département et par académie, et la conséquence forcée de ce système est d'avoir une école normale par département.

Après discussion, le crédit de 50 000 F est mis aux voix et voté. Plusieurs membres ayant fait des observations sur les conséquences du vote de 50 000 F, M. le Président déclare, pour qu'il n'y ait pas d'équivoque, que la discussion va être de nouveau ouverte sur ces conséquences. »

Après nouvelle discussion, « les conclusions de la Commission entraînant la séparation immédiate sont adoptées ». En conséquence, le nombre des bourses passe à 30, et 6 bourses sont créées pour des élèves stagiaires en écoles primaires.

« Ces conclusions de la Commission sont adoptées, et il est bien entendu que le Conseil ne fait aucune désignation pour le choix des établissements où seraient placés les boursiers, et que le conseil académique restera parfaitement libre dans cette désignation. Un membre propose d'inviter M. le Préfet à prendre toutes les mesures en son pouvoir pour arriver à la création d'une école normale dans le département. M. le Préfet s'entendra dans ce but avec le conseil académique. »

L'Ecole Normale provisoire du département va fonctionner à nouveau au pensionnat de Dohem. L'Ecole Normale est donc prévue dans le département du Pas-de-Calais. Cependant, la création effective ne sera rendue officielle qu'en 1851, par un traité conclu avec l'administration du Pensionnat de Dohem.

Avant toute chose, il fallait un bâtiment, et le Préfet s'est tout naturellement adressé en premier lieu à l'architecte du département :

« Le Conseil Général a voté la création d'une école normale dans le département. Je vous prie, lors de vos tournées dans les arron-

dissements, de prendre des informations sur le point de savoir si l'on ne trouverait pas à acheter ou à louer une propriété située à la campagne, et qui peut servir à cette destination. Vous voudrez bien me rendre compte du résultat de vos recherches. » (Lettre du 2 novembre 1850).

Entre temps, le Conseil Académique, à qui revenait le droit de choisir l'emplacement de cette école normale, avait proposé l'installation de **cours normaux** à l'institution de Dohem. Voici en quels termes le Recteur d'Académie rend compte de la situation au Ministre :

« En m'accusant réception, le 22 octobre dernier, de mon rapport du 5 du même mois relatif à une délibération par laquelle le conseil académique émettant l'avis qu'il y avait lieu d'annexer provisoirement à l'institution de Dohem un cours normal pour les instituteurs, vous me faisiez connaître que vous étiez disposé à approuver ce projet. Vous me demandiez par la même dépêche un second rapport... 1° -sur le régime disciplinaire auquel les élèves seraient soumis ; 2° - sur la nature de l'instruction qui leur serait donnée ; 3° - sur leurs installations dans un établissement qui paraissait jusqu'à présent consacré exclusivement à l'instruction secondaire... Sans nous dissimuler que peut-être l'exécution rigoureuse de l'article 35 de la loi organique pouvait paraître un obstacle à l'approbation de la mesure d'urgence qu'il fallait adopter, à moins de renoncer complètement aux moyens de recruter les instituteurs dans le Pas-de-Calais... Cette mesure était commandée par le vote de séparation immédiate, émis le 5 septembre, c'est-à-dire un mois avant la reprise des cours, par l'état des esprits dans le département, irrités des tendances des instituteurs... Ainsi que je l'ai fait remarquer... dans mon rapport du 4 novembre... l'institution de Dohem a été scindée à partir de la rentrée dernière en deux parties bien distinctes : l'une qui reste consacrée à l'instruction secondaire libre, et dont les classes s'arrêtent à la 4^e, les classes supérieures ayant été transférées à Saint-Omer, au pensionnat Saint-Bertin ; l'autre est réservée exclusivement à l'instruction primaire. C'est dans le bâtiment resté disponible... que le cours normal a été établi provisoirement... »

Le Recteur envisage ensuite la nomination du personnel enseignant :

« ...Pour que cet état de choses soit complètement régulier et réponde à la lettre aux exigences de l'article 35 de la loi organique » il conviendrait « que le local soit pris à bail par M. le Préfet comme l'indique votre dépêche du 21 janvier, et qu'un instituteur réunissant toutes les conditions pour diriger le cours normal y soit installé et fasse même, s'il en est besoin, la déclaration exigée par l'article 27 de la loi du 15 mars... Ce directeur n'emploiera que des maîtres employés

par l'Académie... sans compter l'aumônier, quatre maîtres que je puis nommer: M. Bardet, bachelier en sciences, breveté du degré supérieur, M. Capelle, M. Fouble, M. Gallet ».

(Lettre datée d'Arras, le 5 février 1851).

De son côté, le Préfet intervient auprès du Ministre de l'Instruction publique pour justifier le choix de Dohem :

« Par une lettre du 21 janvier, vous me faites l'honneur de m'entretenir du déplacement des élèves-instituteurs du Pas-de-Calais dans le pensionnat de Dohem. Vous faites remarquer que les cours qu'il s'agit d'annexer à ce pensionnat ne constituent pas une école normale dans le terme de la loi, et que, d'un autre côté on ne saurait considérer un semblable établissement comme rentrant dans la catégorie de ceux qui sont désignés dans la première partie de l'article 35 de la loi du 15 mars 1850. Par conséquent, le parti auquel s'est arrêté le Conseil Académique du Pas-de-Calais ne me paraît devoir être considéré que comme essentiellement provisoire et vous autorisez seulement les anciens boursiers de l'école de Douai qui n'ont pas terminé leur cours d'études à le continuer dans ce pensionnat de Dohem. Mais vous me prévenez que l'Etat ne pourra concourir aux dépenses de cet établissement ni à la nomination d'un personnel jusqu'à ce qu'une organisation définitive ait été adoptée... Un traité devrait être fait par moi, pour la location de ce bâtiment, en réservant toute liberté à l'autorité supérieure quant, au choix des directeurs et des adjoints.

L'article 35 de la loi du 15 mars 1850 est ainsi conçu : Tout département est tenu de pourvoir au recrutement des instituteurs communaux, en entretenant des élèves-maîtres, soit dans des établissements d'instruction primaire désignés par le Conseil Académique, soit dans l'école normale établie à cet effet dans le département...

...En présence de ces dispositions législatives, le Conseil Général, dans sa dernière réunion, avait à choisir entre trois partis : 1 ° - Maintenir le concours du département pour l'entretien de l'école normale de Douai ; 2° - Supprimer ce concours en allouant les fonds nécessaires pour l'entretien d'élèves stagiaires dans des établissements d'instruction primaire et en admettant de droit au nombre de ces élèves les anciens boursiers de l'école de Douai, qui n'avaient pas terminé leur cours ; 3° - Créer une école normale spéciale pour le département.

Depuis longtemps déjà des plaintes avaient été portées contre les élèves sortant de l'école normale de Douai. Ces plaintes, je les reconnais, pouvaient être exagérées ; néanmoins elles existaient et le préjugé était tel contre cet établissement que dans beaucoup de communes les comités locaux et les conseils municipaux refusaient de présenter comme candidats aux fonctions d'instituteur les jeunes gens qui leur déclaraient être d'anciens élèves de l'Ecole Normale, sans

même vouloir prendre aucune information sur le compte de ces candidats...

...Aussi, dès 1840, le Conseil Général avait-il admis en principe la suppression d'un tiers des bourses entretenues à Douai...

...Une autre considération, d'ailleurs, le détermine à adopter cette résolution, c'est que le Pas-de-Calais ayant aujourd'hui un Recteur, ce fonctionnaire devait exercer une surveillance continue sur les élèves-maîtres, et que, dans l'état des choses, il n'aurait pu l'opérer sans s'exposer à faire naître des conflits continuels entre lui et son collègue du Nord. En conséquence, le Conseil a voté la rupture immédiate de l'alliance qui existait précédemment entre les deux départements, et a même rejeté la proposition... de maintenir à l'école de Douai les boursiers qui devaient finir leur cours d'études à l'expiration de l'année scolaire 1850-1851.

Quant au second système, le Conseil a craint que ce mode n'eût pour résultat une grande diversité de méthodes et l'anéantissement de toute émulation... Il ne restait plus que le troisième système, celui de créer une école normale spéciale pour le département, et c'est à ce parti qu'il s'est arrêté...

...Il n'y avait plus, alors, qu'à décider le mode d'établissement de cette école. Le département devait-il acheter ou louer une maison pour l'affecter à cette destination ? Ou mieux, devait-il profiter de la possibilité qu'il avait de traiter avec les directeurs du pensionnat de Dohem où l'on devait rencontrer les bâtiments les plus convenables et les garanties les plus précieuses pour les familles.

Les propriétaires de ce pensionnat consentaient à affecter aux élèves un quartier séparé ; ils offraient de faire agréer par M. le Recteur les maîtres qui seraient spécialement attachés au cours normal.

...Le Conseil Général se borna à adopter le principe d'une école normale et il alloua pour la création de cette école un crédit de 50 000 F avec faculté de prélever sur ladite somme le prix de trente bourses... pour un nombre égal de boursiers.

...La résolution du Conseil Général était prise le 5 septembre ; au 1^{er} octobre suivant devait avoir lieu la rentrée des classes ; il était indispensable d'accepter les offres que les directeurs de l'établissement de Dohem avaient déjà faites...

...Aussi le Conseil Académique s'est-il empressé d'accepter leurs offres, et Monsieur votre prédécesseur lui-même, par une lettre du 22 octobre, a fait connaître à M. le Recteur qu'il était disposé à approuver la délibération par laquelle ce Conseil avait proposé

l'annexion provisoire du cours normal pour les instituteurs dans le pensionnat de Dohem...

...11 s'ensuit que depuis le 24 octobre 1850, trente-trois élèves-maîtres suivent les cours créés spécialement dans l'établissement de Dohem pour former des instituteurs.

Je m'occupe, selon le vœu de ce Conseil, de chercher un local pour l'établissement d'une école telle que celle dont il a voté la création. J'ai déjà, à plusieurs reprises, chargé M. l'Architecte du département de chercher un local qui pût convenir à cette destination mais jusqu'ici les démarches ont été infructueuses.

Recevez... »

(Rapport daté du 11 février 1851).

Le Ministère reste intraitable, et ne veut pas reconnaître le cours normal de Dohem en raison de son caractère confessionnel. Dans sa réponse, datée du 5 mai 1851, le Ministre confirme son point de vue au Préfet du Pas-de-Calais :

« Monsieur le Préfet, j'ai examiné en Conseil Supérieur de l'Instruction publique (section permanente) les nouvelles observations que M. le Recteur du Pas-de-Calais m'a adressées au sujet du placement des élèves-maîtres du Pas-de-Calais dans l'établissement de Dohem.

J'ai reconnu, sur l'avis du Conseil, qu'il est impossible de modifier la décision que je vous ai notifiée le 21 janvier dernier concernant cette affaire... Le placement des élèves-maîtres dans cet établissement pourra, en conséquence, être toléré jusqu'à la fin de la présente année, mais sans que l'Etat intervienne dans les dépenses, et sans que l'autorité supérieure prononce sur le choix des maîtres. »

Rien ne s'oppose, cependant, à ce que l'école normale soit placée dans les bâtiments de Dohem ; mais, dans ce cas un traité devra intervenir afin de régulariser la situation.

Les recherches de l'architecte du département ayant été vaines, une convention est signée, conformément aux instructions ministérielles, en septembre 1851 :

TRAITE RECONNAISSANT LA CREATION DU COURS NORMAL

Pour l'application du vote du Conseil Général du Pas-de-Calais portant création de trente bourses (d'études) d'élèves-maîtres à placer, en attendant la création d'une école normale départementale, dans un établissement d'instruction primaire, le présent traité a été conclu par Nous, Préfet du Pas-de-Calais d'une part, et M. Panet, directeur du Pensionnat Saint-Louis à Dohem, d'autre part :

ARTICLE 1^{er}.

Trente bourses a 500 francs l'une, pour un égal nombre d'élèves-maîtres, à moins qu'on ne juge convenable de diviser quelques-unes de ces bourses en demi ou en trois-quarts de bourses à placer aux frais du département dans un cours normal sont créées dans le Pensionnat Saint-Louis à Dohem, dirigé par M. l'Abbé Panet.

ARTICLE 2.

Le montant des bourses sera payé par trimestre à M. Panet sur des listes nominatives des élèves boursiers arrêtées par M. Panet et suivant le mode de comptabilité indiqué par M. le Préfet.

ARTICLE 3.

Les élèves-maîtres boursiers du département nommés conformément aux règlements en vigueur, seront placés dans des quartiers séparés en classe, à l'étude, en récréation, au réfectoire et au dortoir.

ARTICLE 4.

M. Panet leur fournira le logement, la nourriture, le chauffage, l'éclairage, des couchettes séparées, distinctes pour chaque élève, et convenablement disposées ; en un mot, ce qu'il fournit à ses pensionnaires libres.

ARTICLE 5.

Le Cours normal public et les élèves-maîtres boursiers seront placés sous la surveillance de l'Autorité académique, qui pourra les inspecter, les faire inspecter par les inspecteurs primaires quand elle le jugera convenable ; ainsi M. le Recteur approuve le programme des cours, veille à ce qu'ils soient exactement suivis, agréé les maîtres adjoints chargés de l'enseignement ou de la surveillance des élèves-maîtres.

ARTICLE 6.

Toute discussion qui s'élèverait entre M. le Préfet et M. Panet sera réglée, sans appel, par le Conseil académique.

ARTICLE 7.

Le présent traité pourra être résilié sur la proposition de l'une ou l'autre des deux parties en prévenant six mois d'avance.

Fait en double, pour M. l'Abbé Créverons, chef d'institution à Moncq (près Lille), co-proprétaire du Pensionnat Saint-Louis à Dohem, et pour M. l'Abbé Panet, supérieur dudit pensionnat.

signé : E.-A. DUMETZ.

Ce traité, qui consacre la création de la première école normale du Pas-de-Calais, fut transmis le 19 septembre 1851 au Ministère de l'Instruction publique et des Cultes. Dans sa réponse du 25 octobre 1851, le Ministre le trouva conforme aux prescriptions de l'article 35 de la loi du 15 mars 1850.

Durant trente-trois années, le Cours normal de Dohem va jouer le rôle d'une école normale, et pourvoir le département en instituteurs.



La condition des boursiers de Dohem.

Les candidats boursiers sont soumis à un concours qui comprend des épreuves écrites et des épreuves orales ; les épreuves écrites comportent les compositions suivantes : écriture, dictée, style et calcul ; les épreuves orales portent sur la lecture, la religion, la grammaire et le calcul.

Le dossier d'inscription contient, outre un acte de naissance, des renseignements sur la position de fortune des candidats, un certificat de vaccination, un certificat de moralité et l'engagement de servir pendant dix ans dans l'enseignement public. Voici la copie d'une déclaration de fortune faite par le maire d'Hermies :

COMMUNE D'HERMIES

Le Maître de la commune d'Hermies certifie que les parents du jeune Gernez Ildéphonse, en faveur duquel on sollicite un quart de bourse à l'Ecole Normale de Dohem, n'ont pas de fortune personnelle. Ce sont de bons et courageux ouvriers travaillant et élevant bien leurs enfants ; c'est un garçon d'une constitution robuste, intelligent et d'une conduite irréprochable.

En foi de quoi il a été délivré le présent certificat.

*A Hermies, le 13 août 1873 Le
Maire.*

Les certificats de vaccination et de moralité se présentaient ainsi:

CERTIFICAT DE VACCINATION

Je soussigné, Dausque, médecin, demeurant à Marquise, arrondissement de Boulogne, département du Pas-de-Calais, certifie que le sieur Wilfride, Joseph, Alexandre BRUNNEL, demeurant à Beuvrequent, canton de Marquise, a été vacciné et qu'il n'est atteint d'aucune infirmité ni d'aucun vice de constitution, qui le rende impropre à l'enseignement.

En foi de quoi, le présent certificat lui a été délivré pour lui servir et valoir ce que de raison.

Marquise, le 11 janvier 1863.

CERTIFICAT DE MORALITE

Le Maire de la commune de Beuvrequent, canton de Marquise, arrondissement de Boulogne, département du Pas-de-Calais, certifie que le nommé Wilfride, Joseph, Alexandre BRUNNEL, demeurant à Beuvrequent, s'est toujours bien comporté et que sa conduite a toujours été irréprochable.

En foi de quoi... etc.

Parfois, des requêtes sont présentées au Ministre en faveur de candidats dignes d'intérêt, qui ont malheureusement échoué à l'examen :

A son Excellence, Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique.

Demande d'une année gratuite au Cours normal de Dohem.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous exposer que le sieur C..., descendant d'instituteurs de père en fils depuis plus d'un, siècle, exerçant lui-même à ce titre à Offekerque, petite commune de l'arrondissement de Saint-Omer (Pas-de-Calais), n'a pour toute ressource que son traitement à peine suffisant au strict nécessaire de sa maison, et trop modique pour faire face aux dépenses que va maintenant nécessiter l'éducation de ses enfants, dont l'aîné vient, après avoir contracté un engagement décennal, de subir, sans succès, un examen pour l'obtention d'une bourse au Cours normal de Dohem.

Trente bourses d'études sont mises à la disposition du Pensionnat de Dohem entre 1851 et 1882. Mais le principe de leur division en demi-bourses ou trois-quarts de bourse est admis, de sorte que le nombre des élèves est, annuellement, supérieur à 30. On en compte 31 en 1853, 48 en 1856, 43 en 1866, 45 en 1867, 46 en 1868, 37 en 1871 et 38 en 1872, pour trois années d'études.

En 1855, le montant de la bourse est de 500 F par an. Sont nommés boursiers cette année-là :

— pour l'arrondissement d'Arras : Douvrin, Legrand, Lemaire, Lerivent, Lésouart et Mehay ;

— pour l'arrondissement de Béthune : Dachevisse, Gosselin, Henrousse et Morelle ;

— pour l'arrondissement de Boulogne : Boulogne, Meurisse, Sgare et Thuillier ;

— pour l'arrondissement de Montreuil : Bracquart, Delattre, Moblique et Pruvost ;

— pour l'arrondissement de Saint-Omer : Demolle, Legai, Leprêtre Justin et Senet ;

— pour l'arrondissement de Saint-Pol : Dachez, Devrin, Jacquet, Joulon et Lev.

En 1866, l'Inspecteur d'Académie d'Arras écrit au Préfet :

INSPECTION DEPARTEMENTALE
DU PAS-DE-CALAIS

ACADEMIE DE DOUAI

N° 5790

Arras, le 24 août 1866.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le travail que la commission du Conseil départemental nommée à cet effet a préparé pour la répartition des trente bourses départementales affectées au Cours normal des instituteurs.

L'établissement avait reçu, l'an dernier, 41 élèves partagés en trois cours : 11 en 3^e année, 14 en 2^e année et 16 en 1^e année.

Les 11 élèves de 3^e année, ont quitté l'école, et vont entrer dans les cadres de l'enseignement soit comme instituteurs, soit comme maîtres adjoints : 5 sont pourvus du brevet, 6 n'ont pas été jugés dignes de ce titre, mais avec quelques efforts, ils l'obtiendront facilement dans les examens du mois de mars 1867.

Deux autres élèves, les jeunes C... et D..., dont le travail et l'application ont laissé trop à désirer pour qu'il soit possible de leur continuer les bienfaits du département, perdraient la demi-bourse dont ils ont joui pendant l'année scolaire 1865-1866 et seraient rayés définitivement du cadre de nos élèves-maîtres.

Ces 13 élèves laissent libres 11 bourses 1/2 à répartir sur un certain nombre des élèves promus en 3^e et en 2^e années, afin d'alléger d'autant les sacrifices déjà faits par leurs familles.

Il resterait ainsi 7 bourses 3/4 que la commission désire voir attribuer à 15 élèves nouveaux.

Le recrutement s'est encore fait, cette année, dans des conditions favorables, puisque le nombre des candidats qui se sont présentés était de 57.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous la liste comprenant la répartition générale des 30 bourses entre les jeunes gens qui devront composer pendant l'année 1866-1867 le Cours normal d'instituteurs de Dohem.

* * *

Le personnel enseignant du Cours normal de Dohem en 1851.

Le Recteur d'Académie d'Arras écrit au Ministre, le 5 février 1851 :

Le cours normal aurait alors, sans compter l'aumônier, quatre maîtres que je puis nommer :

- *M. Bardet, bachelier en sciences, breveté du degré supérieur (laïque) ;*
- *M. Capelle, bachelier en lettres (dans les ordres) ;*
- *M. Fouble, laïque, breveté du degré élémentaire ;*
- *M. Gallet, laïque, qui se prépare au brevet, et qui a déjà été employé chez les Frères.*

Le personnel, Monsieur le Ministre, répond à tous les besoins et j'ai pu m'assurer par moi-même, après m'avoir entendu avec chacun des maîtres sur la tâche qu'il avait à remplir, que peu d'écoles normales, peut-être, comprenaient mieux leur mission.

La Commission de surveillance des écoles, normales.

Extraits du décret du 2 juillet 1866 :

Art. 9. — La surveillance de l'école normale est confiée à une commission de cinq membres nommés pour trois ans par le Recteur, y compris le président. Le directeur assiste aux délibérations de la commission avec voix consultative, hors le cas où elle a à statuer sur des questions qui intéressent sa gestion.

Art. 10. — La commission de surveillance est chargée :

1° De préparer la liste des candidats à l'école normale dont elle aura reconnu l'aptitude à la suite de l'enquête prévue par l'article 15.

2° D'adresser au Préfet, au commencement de chaque année scolaire, un état de propositions pour la répartition des bourses entre les élèves-maîtres des trois divisions.

3° De rédiger le règlement particulier de l'école ; ce règlement devra être approuvé par le Recteur.

4° De désigner, à la fin de la première et de la deuxième années les élèves qui sont admis au cours de l'année supérieure. Dans le cas de la maladie prolongée ou d'absence légitime, la commission peut, sous l'approbation du Recteur, autoriser un élève à redoubler le cours de première ou de deuxième année.

5° De dresser chaque année le budget, d'examiner les comptes qui lui sont présentés par le directeur de l'école, et de consigner ses observations dans un rapport spécial.

Art. 21. — Les punitions qui peuvent être infligées aux élèves sont : la retenue, la réprimande, l'exclusion.

Le directeur prononce la retenue. La réprimande est prononcée par le Préfet, sur l'avis du directeur, la commission de surveillance entendue. En cas de faute grave, le directeur peut prononcer l'exclusion provisoire. Lorsque l'exclusion est prononcée, le Ministre en est immédiatement informé.

Lorsque plusieurs départements sont réunis pour l'entretien d'une école normale, le Recteur de l'Académie où se trouve placée cette école, statue sur toutes les questions de discipline et de régime intérieur.

Art. 22. — Tout élève qui, à la fin de l'année n'est pas jugé en état de suivre les cours de l'année suivante, cesse de faire partie de l'école.

L'organisation du Cours normal en 1876.

Répondant à une lettre du Préfet de l'Aisne, le Préfet du Pas-de-Calais écrit, le 8 juillet 1876 :

...Le Pas-de-Calais n'a pas d'école normale proprement dite, il n'a qu'un cours normal qu'il entretient au pensionnat libre dit de Saint-Louis, à Dohem ; ce pensionnat, dirigé par un ecclésiastique, est à près de cent kilomètres d'Arras,

Cette distance rend la surveillance et l'action de l'administration centrale presque illusoire.

Le recrutement du personnel ne concerne pas l'administration départementale, c'est la congrégation à laquelle appartient le pensionnat libre qui y pourvoit...

...Elèves et professeurs viennent au chef-lieu pour les examens du brevet, à leurs frais. Pour les examens de fin d'année, une commission d'inspecteurs primaires se rend au cours normal, à Dohem ; les dépenses de ces inspecteurs sont couvertes par les frais de tournée».

Le personnel du pensionnat primaire, de 1873 à 1883.

1873 :

— Directeur : l'abbé Panet (déjà en service en 1853).

— Professeurs internes : MM. Capelle, musique, chant, jusqu'en 1879 ; Vitu, sciences, agriculture, horticulture, au moins jusqu'en 1883 ; Pruvost, français, jusqu'en 1875 ; Bailleul, histoire, dessin, jusqu'en 1878 ; Bled, français, dessin, agriculture, horticulture, jusqu'en 1875.

— Professeurs externes : MM. Beatrix, gymnastique (vient de Saint-Omer), jusqu'en 1883 ; Delache, horticulture et arboriculture (vient de Saint-Omer), jusqu'en 1878.

1874 : MM. Capelle, Gomel (surveillant) et Miolet sont nommés sous-directeurs.

1876 : MM. Harlé et Sueur, jusqu'en 1878.

1879 : MM. Dumont, Delille, Clamagiraud, grammaire et dessin (jusqu'en 1883) ; Gomel, horticulture (jusqu'en 1883) ; Gilet, maître d'étude.

1880 : M. Boulet, littérature, jusqu'en 1883.

1881 : M. Besnier, histoire, jusqu'en 1883.

Modification, en 1877, du traité établi en 1850.

Art. 6. — Le cours normal public et les élèves boursiers seront placés sous la surveillance de l'autorité académique qui pourra les inspecter, les faire inspecter par les inspecteurs de l'enseignement primaire, quand elle le jugera convenable. Le Recteur approuve les programmes des cours, veille à ce qu'ils soient exactement suivis et agréé les cinq premiers professeurs désignés par l'article 10.

Art. 7. — Une commission spéciale de surveillance composée de trois membres du Conseil Général élus tous les trois ans par cette assemblée, du Président du Tribunal civil de Saint-Omer, du proviseur du Lycée de la même ville, d'un des doyens ou curés de l'arrondissement de Saint-Omer, désigné par l'Evêque, et de l'Inspecteur d'Académie ou, à son défaut, de l'Inspecteur de l'enseignement primaire de l'arrondissement de Saint-Omer, sera établie pour le Cours normal de Dohem. Cette commission nommera son président à la majorité absolue des suffrages. Le directeur assiste à ses délibérations avec voix consultative. La commission de surveillance est chargés des mêmes attributions que celles qui sont établies près des écoles normales, conformément à l'article 10 du décret du 2 juillet 1866, sauf en ce qui touche à la comptabilité.

Art. 8. — Toute discussion qui s'élèverait entre le Préfet et le Directeur sera réglée par le Conseil départemental.

Composition et rôle de la Commission de surveillance du Cours Normal.

« La Commission de surveillance présidée par M. Quenson, est composée de trois conseillers généraux : MM. Quenson, Lambert et

de Monnecove (1), de l'Inspecteur d'Académie, du doyen de Lumbres, d'un professeur de physique du Lycée de Saint-Omer (M. Delhaye), du directeur du Cours normal avec voix consultative.

Elle se réunit tous les trois mois à Dohem et elle rend compte de ses observations et présente ses propositions s'il y a lieu au Conseil Général.»

(Archives).

Cette Commission est chargée de la répartition des bourses laissées libres en cours d'année ; d'une façon générale, ses attributions sont celles des commissions de surveillance des écoles normales.

Le personnel enseignant en 1877.

Dans une lettre datée du 20 mars 1877, le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts écrit au Préfet du Pas-de-Calais :

Aux termes du traité de 1872, le personnel enseignant se compose de cinq professeurs pourvus d'un titre légal pour l'enseignement primaire, conformément à l'article 25 de la loi du 15 mars 1850. Ce nombre serait maintenu, mais il serait stipulé que, sauf le maître chargé de l'instruction religieuse (lequel n'est autre que le directeur lui-même), les professeurs seraient choisis parmi d'anciens élèves d'une école normale et pourvus du brevet complet. Les professeurs de cet ordre, outre qu'ils posséderaient un titre de capacité probant, connaîtraient par expérience la mesure dans laquelle l'enseignement primaire doit être donné à de futurs instituteurs. Ils seraient au courant des méthodes et des procédés dont la connaissance et la pratique font absolument défaut aux maîtres actuels, en un mot, ils imprimeraient à l'établissement de Dohem l'impulsion et les directions qui conviennent seules à un cours normal.

L'administrateur du Pensionnat, dans une lettre du 25 mars 1877, fait part de ses soucis :

Je consens à ce qu'à l'époque où le nouveau traité recevra son exécution, trois des professeurs sur cinq qui composent notre personnel enseignant soient pourvus du brevet complet. Il en résultera certainement pour nous une gêne et un asservissement de dépense pour le recrutement de notre personnel, mais nous tenons à montrer au Conseil

(1) En réalité, M. le Sergeant de Monnecove ; en 1876, le doyen de Lumbres était l'abbé Gérard ; le professeur de physique suppléait le Proviseur du lycée de Saint-Omer ; M. Grévin, procureur de la République, fait également partie de la Commission ; le doyen ou curé était désigné par l'évêque.

Général qu'aucun effort ne nous coûte, quand il s'agit de donner à notre enseignement, même au point de vue des apparences, toutes les garanties désirables.

Le choix des professeurs parmi d'anciens élèves d'une école normale est sans doute destiné, dans la pensée de Monsieur le Ministre de l'Instruction publique, à assurer plus complètement, au point de vue pédagogique, la sûreté de méthode.

Permettez-moi de vous demander, Monsieur le Préfet, si, pour atteindre ce but, il est nécessaire qu'une communauté d'origine soit imposée à tous nos professeurs ? Ne suffirait-il pas que le professeur chargé de la pédagogie remplît cette condition ? Ne pourrait-il pas communiquer aux autres son expérience et l'art d'enseigner dont il aurait appris plus complètement le secret en en suivant le cours d'une école normale ?

Si vous pensiez, Monsieur le Préfet, que nous dussions faire une concession plus grande et porter à deux le nombre de professeurs sortant d'une école normale, trois sur cinq étant pourvus du brevet complet, nous accepterions cette condition spéciale imposée à deux de nos professeurs, mais nous demanderions que dès la mise en exécution du nouveau traité (novembre 1878) un seul dût justifier de cette qualité, le second professeur sortant d'une école normale ne devant à la rigueur entrer en fonction que l'année suivante.

Dans sa séance du 31 mars 1877, la Commission de surveillance étudie la lettre du Préfet relative au changement envisagé dans le personnel enseignant et conclut :

...Il y a, dans cette question, non seulement une augmentation de traitement à considérer, mais également une responsabilité de capacité et de moralité à envisager, voire, en outre, une convenance de caractère qui a aussi sa valeur dans cette vie commune à laquelle les nouveaux professeurs vont être associés.

L'article 10 du nouveau traité fixe les conditions de grade et d'origine des professeurs du Cours normal :

Le personnel enseignant se compose de cinq professeurs dont trois au moins seront, aussitôt la mise en exécution du présent traité, pourvus du brevet complet.. Deux d'entre eux devront être choisis parmi d'anciens élèves d'une école normale...

Cette dernière condition doit nécessairement entraîner de grosses dépenses pour le Pensionnat, car le directeur sera tenu, le cas échéant, de faciliter au jeune professeur choisi le remboursement de ses frais de scolarité antérieure, en vertu de l'engagement décennal qu'il aura pu contracter dans son département d'origine.

La vie des élèves - L'autorité du directeur.

L'Abbé Panet, directeur du Pensionnat, entend agir seul en matière de discipline, ce qui ne va pas sans créer des incidents.

Un correspondant de M. l'Inspecteur d'Académie, lui écrit le 7 avril 1878 :

Je reçois confidentiellement de M. Warne, instituteur à Dohem, communication de quelques articles du règlement intérieur appliqué au Cours normal. Je m'empresse de vous les transmettre pour faire suite à mon rapport spécial, car je crains que M. le Directeur Panet ait été trop laconique sur cette question.

— *Les élèves ne peuvent ni envoyer, ni recevoir une lettre qui n'ait été préalablement lue par M. le Supérieur qui les met lui-même à la poste et qui les ouvre à l'arrivée.*

— *Les élèves sont tenus d'assister tous les jours à une messe dite de communauté qui a lieu dans la chapelle de l'établissement.*

— *Les élèves sont tenus de se confesser au moins une fois par mois.*

— *Il est interdit aux élèves de se promener souvent avec les mêmes condisciples, sous peine d'être séparés, c'est-à-dire de n'avoir plus le droit de se promener ensemble.*

— *Il est formellement interdit d'avoir aucun livre autre que ceux fournis par la maison. Les livres classiques, même, doivent être déclarés et soumis au visa de M. le Directeur.*

— *La surveillance est confiée maintenant à un maître d'études et aux professeurs de semaine.*

— *Les élèves à qui la réprimande a été infligée sont tenus d'aller rendre compte de temps en temps de leur conduite, soit au Supérieur, soit à leur directeur spirituel, qui leur donne tous les avis nécessaires pour les maintenir dans la bonne voie.*

L'Inspecteur d'Académie, ayant été informé indirectement du renvoi d'un élève boursier, demande des explications à l'abbé Panet, le 9 mars 1878 :

Je vous prie de me dire jusqu'à quelle époque vous comptez laisser l'élève C... dans sa famille. Votre lettre du 13 février laisse des doutes dans mon esprit sur la nécessité d'exclure de votre école le boursier départemental. Je vous demande tout au moins un supplément d'information, c'est-à-dire les faits nets, précis et appuyés de preuves.

J'ai été jusqu'ici empêché de m'occuper sérieusement de cette affaire, mais j'y attache une assez grande importance.

Je regrette, en outre, que vous ayez pris une si grave mesure sans m'avoir avisé préalablement.

Le directeur du Pensionnat s'explique :

Avant de répondre aux diverses questions posées dans votre lettre du 9 courant, permettez-moi de bien préciser une autre question, question préalable que vous pouvez ignorer étant nouvellement arrivé dans le département.

Dohem n'est pas une école normale mais un cours normal, on nous a rappelé souvent cette distinction. Nous n'avons aucune des prérogatives des écoles normales universitaires ; il a toujours été entendu que nous ne devons pas en avoir les charges. Les boursiers du département sont placés chez nous en vertu d'un traité conclu d'abord en 1850, renouvelé une première fois en 1812 et une deuxième fois en 1877.

Dans ce traité, les droits de l'autorité académique et départementale sont déterminés par les articles 6 et 7, et vous pourrez vous convaincre, Monsieur l'Inspecteur, par la lecture de ces deux articles, qu'on nous laisse toute liberté au point de vue de la discipline. Nous avons prévu les difficultés qui pourraient surgir et nous avons toujours été très catégoriques sur la question du renvoi. Depuis 1850, cette question s'est présentée, hélas, bien des fois et aucun de vos prédécesseurs n'a contesté notre droit. Les archives académiques sont là pour en témoigner.

Quant aux détails sur la question présente, ils sont assez précis ; je ne puis y ajouter que l'aveu formel des coupables, et quand, vous demandez des faits appuyés de preuves, il n'est pas admissible que ces mêmes coupables, non plus que la jeune personne à qui était adressée la lettre, soient admis à témoigner en votre présence devant moi ou contre mes affirmations ; c'est pour le Conseil général, avec qui j'ai traité, une question de confiance, confiance méritée aujourd'hui par vingt-sept années de dévouement, et jamais la chose n'a été par lui, ni par la Commission de surveillance qu'il a établie, autrement comprise. Les renvois ont toujours été définitifs.

L'Inspecteur d'Académie rend compte de la situation au Préfet :

J'ai déjà eu l'honneur de vous adresser il y a une dizaine de jours (lettre du 26 mars 1878) un rapport concernant la manière dont M. l'Abbé Panet, directeur du Cours normal de Dohem, interprète ses attributions disciplinaires. Je lui ai écrit pour lui demander le règlement intérieur de son établissement : il me l'a promis, mais je l'attends toujours, ce qui vous prouve une fois de plus la déférence qu'il a pour l'autorité académique. J'ai donc prié M. Vaillant de se rendre sur les lieux. Le rapport qu'il m'adresse aujourd'hui et dont je joins une copie à cette lettre vous éclairera pleinement sur la situation, et sera de nature, je le crois, à vous montrer combien il est impérieusement nécessaire de rétablir le juste droit de l'autorité préfectorale sur le Cours normal de Dohem.

Voici le rapport de M. l'Inspecteur Vaillant :

Saint-Omer, le 5 avril 1878.

Je me suis rendu à Dohem selon votre demande, dans le but de recueillir des renseignements précis sur le système disciplinaire suivi au Cours normal de Dohem.

Il résulte des déclarations de M. Panet, directeur du Cours, et de mes informations particulières, que ce système ne diffère guère de celui employé dans les écoles normales départementales.

Les punitions infligées selon la gravité des fautes sont :

- la retenue avec tâche extraordinaire (de 400 à 500 lignes) ;*
- la réprimande privée ;*
- la réprimande publique ;*
- l'isolement ;*
- l'exclusion.*

On a essayé, toutefois, du pain sec au dîner, mais ce genre de punition a été abandonné.

M. Panet se dit seul juge des questions de discipline, et croit avoir seul le droit de prononcer l'exclusion des élèves boursiers.

Cependant, l'examen attentif du traité intervenu entre Dohem et la département me paraît comporter une appréciation toute différente, etc...

M. Vaillant, se référant aux termes de la convention, pense que toute exclusion doit être prononcée par le Préfet, qui a qualité pour prononcer l'admission des boursiers, après avis de la Commission de surveillance.

En 1879, l'atmosphère se gâte au Cours normal.

Le renvoi de deux élèves, T. et C., en 1879, fait éclater le conflit entre les maîtres ecclésiastiques et les maîtres laïques qui ont la charge de former les instituteurs.

Le 12 août 1879, l'Inspecteur d'Académie écrit au Préfet :

...J'ai soulevé cet incident qui a été assez chaud, le 4 août, à propos du renvoi de deux boursiers à la veille de l'examen du brevet. L'abbé Panet ne leur a reproché que leur conduite en général, sans aligner aucun fait. Leur vrai crime était d'être trop bien avec les nouveaux maîtres laïques, dont deux au moins, vont partir. Il leur fait défense de dire adieu à leurs professeurs. Les deux boursiers sont d'excellents élèves, qui ont été reçus au brevet avec les numéros 2 et 3... Ils s'appellent T... et C...

Je désirerais savoir si vous avez été informé de leur renvoi. Pour moi, je ne l'ai pas été, ni le président de la Commission de surveillance non plus. M. Panet ne veut relever que du Conseil Général. Alors, à quoi bon une Commission de surveillance ?...

Le lendemain, il lui écrit de nouveau pour demander que le Conseil Général tranche nettement la question de savoir qui doit exercer le droit d'exclusion des boursiers : du directeur du pensionnat ou de l'autorité préfectorale.

Deux maîtres laïques, MM. Dumont et Delille, exposent à M. Vaillant, inspecteur des écoles primaires de Saint-Omer, les difficultés qu'ils rencontrent à Dohem :

Comme nous l'avons déjà dit, l'esprit des élèves est changé complètement et les causes de ce changement sont bien évidentes. D'abord, avant notre arrivée, les cours étaient faits sans méthode, les maîtres qui ne voyaient pas le but qu'ils devaient atteindre, se trouvaient dans l'impossibilité de le faire apercevoir à leurs élèves ; ceux-ci travaillaient donc sans goût. Quand ils comprirent nos intentions, ils eurent pour nous une estime et une affection que nos prédécesseurs n'ont jamais su gagner. Nous n'eûmes pas de peine à les convaincre que nous ne voulions pas former des hommes dont la piété faisait exclusivement le mérite, mais des instituteurs ayant de la franchise, capables de raisonner tout ce qu'ils feront dans leur classe, et de préparer des hommes aimant leur patrie, respectant les lois de leur pays.

Bientôt, les maîtres ecclésiastiques, qui semblaient avoir des rapports familiers avec nous, apprirent que nos élèves avaient pour leurs nouveaux maîtres une estime supérieure à celle qu'ils ont eue pour nos prédécesseurs. De là des soupçons et des craintes.

...Dominés par cette crainte, nos collègues du cours libre que nous avons toujours considérés, et avec raison, comme des satellites de M. le Directeur, ont voulu sympathiser avec nos élèves. Voyant leurs efforts inutiles, ils cherchèrent à obtenir par les menaces ce qu'ils n'avaient pu avoir avec des flatteries...

...Les termes qu'ils employaient en parlant de nos élèves étaient quelquefois dégradants, et nous avons exigé qu'on respecte nos élèves...

...M. le Directeur, qui ne voyait pas avec plaisir les élèves rester indifférents aux salutaires conseils qu'il leur a toujours donnés, ne pouvait trouver de victimes pour expier cette faute énorme ; cependant, un élève faible qui voulait — comme ils disent — partir avec la conscience nette, et qui s'est même permis de vous apprécier après examen de fin d'année, est allé, nous croyons, dire à M. Panet que T... et C... étaient les principaux auteurs de ce qui se passait. M. Panet, sur ce simple rapport, a sans doute jugé que ces deux élèves, que vous connaissez, avaient mérité un renvoi. Il les a congédiés sans leur donner aucune raison, et a été assez malhonnête pour n'en pas avertir leurs maîtres.

Voilà, en résumé, ce qui s'est passé à Dohem pendant les deux ou trois derniers mois, et nous avons surtout compris, pendant ce temps,

que pour être bien avec le directeur et ses nombreux sous-directeurs, un maître laïque doit s'incliner devant leurs idées et faire ce qu'on a toujours fait à Dohem, c'est-à-dire préparer des hommes qui seront d'excellents sacristains mais de médiocres instituteurs.

(Archives départementales)

Renseignements recueillis par

André LOUCHART (1958-1962)

Jean-Claude FOURNIER (1959-1963)

et **Henri GARBE** (1960-1962)



Il y a plus d'avenir dans deux pierres assemblées que
dans tout le vent de la plaine

L'ECOLE NORMALE D'ARRAS

1883 - 1914

MA REDINGOTE

J'ai porté fièrement la noire redingote
Au revers gauche orné de la palme d'argent ;
J'ai porté crânement la très lourde capote,
La casquette plate au joli galon blanc.

Sept lustres sont passés. Mais n'était-ce pas hier ?
Je suis devenu vieux ; je porte barbe blanche.
De ma redingote je suis toujours fier,
Comme nous l'étions tous, autrefois, le dimanche.

J'ai gardé dans mon cœur le souvenir ému
De la joie de Maman, à mon premier retour.
Je ne sais à quel grade elle me vit promu,
Tant ma redingote lui semblait bel atour !

J'avais bien écrasé le haut de la casquette ;
J'avais même courbé un peu trop la visière.
Certes, j'étais un bleu, mais pas une mazette
Pour un peu, me manquait, au côté, la rapière !

Nos sorties étaient rares et de courte durée.
Nous étions l'ornement de la rue Saint-Aubert,
Des Allées... Disons-le, de certains cabarets
Où nous devions entrer aussi vifs qu'un éclair.

Le jeudi, en ville, quels nobles défilés
Nous faisons tous, mulets, vétérans et bardots !
Nous allions dans les champs, tout de noir habillés,
Et la canne à la main... admirer les poireaux !

Chère redingote, tu es honnie, chassée,
Et même chansonnée ! Tu n'es qu'un souvenir,
Mais combien doux pour moi ! Souvent, dans ma pensée,
Tu reviens : songer à toi c'est rajeunir.

J'ai porté fièrement la noire redingote
Au revers gauche orné de la palme d'argent ;
J'ai porté fièrement la très lourde capote,
La casquette plate, au joli galon blanc...
(Juin 1939)

Edmond DANIEL
(Promotion 1903-1906)

L
A

AMICALE
DES ANCIENS ELEVES
DE L'ECOLE NORMALE
D'ARRAS

R
J
G
U
J
N
G
U
E
T
T
E

J'ai porté fièrement la noire redingote
Au revers gauche orné de la palme d'argent ;
J'ai porté crânement la très lourde capote,
Et la casquette plate au joli galon blanc.

(Edmond DANIEL, Promotion 1903-1906)

Quand ech'ous v'heu passer mes exca - mens , Pour et' ad -

- mis combimbéd l'inséignimint , J' n'fait nas croir' qu'ehétoit à l'a-veu -

glette qu'j'a-voû en-gi ech' tiot mé-tier fommète , Ed' pus long -

- temps déjà j' ta-voû s'marqué qu'chés Normandions z'éc' tot'it bien ha-bil -

- lés ! y'vou-los por-ter la Ri-quin-pet - te , y'vou -

- los por-ter la Riquimpet te , La Riquimpet te !

Rigimpette, Riquimpette ou Riguinguette ?

L'auteur de cette célèbre chanson n'ayant pas été retrouvé, nous nous rangerons à l'opinion de la majorité qui semble bien avoir opté pour Riguinguette.

La promotion 1910-13 fut la dernière à porter cette fameuse Riguinguette. Elle a chanté avec conviction le couplet final suivant :

Cher' Riguinguette et' vlà donc supprimée !
Ch'est qu'à Arras on n'comprend point t'beauté.
Aussi ch' t'année, ches mulets sont si bêtes
Qu'is arbor'ront tartous des neuv's jaquettes.
Mais on somm's là pour lu fair' armarquer
Qu'nous ringuinguett's val'nt bin leus neus complets !
Ils salueront la Riguinguette (bis)
La Riguinguette !

I

Quand ech' sus v'nu passer mes, examens,
Pour êt' archu comm' mimb' et d'l'inseign'mint,
I n' faut pas croire qu' ch'étoit à l'avuglette
Qu' j'avos cugi ech' tiot métier honnête:
Ed pus longtemps déjà j'avos r'marqué
Qu' ches normaliens z'étoit'nt bin habillés !
J' voulos porter la Riguinguette (bis)
La Riguinguette !

II

Après in mos d' parfait' séquestration,
Nous v'là partis tartous in permission.
I fallot m'vir dins les rues d'min pat'lin
Si j'm'exerços à prind' des airs faquins !
Mes comarat's z'étoit'nt bin étonnés
De s'vir ainsi par mi tous dédaignés :
Ch'est qu'ej portos la Riguinguette, (bis)
La Riguinguette !

III

Mais aujourd'hui j'in sus bin dégoûté,
Dins chel boît' là, j'èm sus bin imbêté ;
I m'a fallu passer tros ans là d'dins,
Sans avoir eu ein' mi-heur' d'amus'mint !
Aussi sans r'gret ej quitt' el vieill' cambuss'
Et tous ches profs qui m'nont fait vir au puss !
J'veux pus porter la Riguinguette, (bis)
La Riguinguette !

IV

Pauv' riguinguette, t'es jolimint râpée !
Et y a des chanc's quand ej t'érai quittée,
Eq' tout au fond d'ein' vieil' armoire à mites,
Té rest's longtemps ahoquée pauv' pitite ;
Mais sois tranquill', si dins ein' coup' d'années
I m' prind jamais l' sott' invi' de m' marier :
Ej rindoss'rai la Riguinguette (bis)
La Riguinguette !



LE PAS-DE-CALAIS POSSEDE ENFIN UNE VERITABLE ECOLE NORMALE

La loi Guizot, du 28 juin 1833, rendait obligatoire la création d'une école normale d'instituteurs dans chaque département.

En fait, depuis 1833, le Conseil Général du Pas-de-Calais s'était accommodé de solutions provisoires mais coûteuses et inefficaces. Aussi, à la suite d'échecs répétés des boursiers de Dohem aux examens du brevet élémentaire, un groupe de conseillers généraux républicains, comprenant tout ce que le maintien de ces cours pouvait avoir de préjudiciable aux véritables intérêts du département, réclame, en 1871, 1872, 1873, la réalisation d'une école normale d'instituteurs.

L'idée fait son chemin, et le Préfet, à la suite de la loi du 9 août 1879, qui rend obligatoire, cette fois, la création d'une école normale d'instituteurs et d'une école normale d'institutrices dans chaque département, fait procéder à des recherches en vue de l'implantation des deux établissements à créer.

En prévision de la session du Conseil Général d'avril 1881, il écrit dans son rapport :

Je dépose sur le bureau, remaniés et complétés suivant les indications données par M. le Ministre de l'Instruction publique, les projets de l'école normale d'instituteurs et de l'école normale d'institutrices que le département doit établir en exécution de la loi du 9 août 1879.

L'école normale d'instituteurs est prévue pour 80 élèves et l'école normale d'institutrices pour 40 élèves.

La dépense est évaluée :

— Pour l'école normale d'instituteurs à	511 480 F
— Pour l'école normale d'institutrices à	333 560 F

845 040 F

y compris une somme de 70 000 F pour 20 000 mètres carrés de terrain calculée à raison de 3,50 F le mètre carré. M. le Ministre de l'Instruction publique a bien voulu promettre au département du Pas-de-Calais, pour la création de ces écoles normales, une subvention de 200 000 F.

Il restera à fournir par le département, avec le concours des communes, une somme de 645 040 F.

Conformément aux instructions du Conseil Général, j'ai provoqué, de la part des villes, des offres soit de terrain, soit de subventions, en vue de diminuer les sacrifices à faire par le département.

La Commission départementale a examiné ces offres avec moi, et nous avons ainsi entendu les maires des différentes villes.

Toutes les offres ont été formulées par les conseils municipaux dans les délibérations que je dépose sur le bureau, et que je vais analyser sommairement.

Vous apprécierez les résolutions que vous aurez à prendre, en tenant compte, non seulement des propositions qui vous sont faites par les villes, mais encore des convenances du service des écoles et de l'intérêt général du département, et, ensuite, il y aura lieu de demander l'approbation indispensable du Ministre de l'Instruction publique.

OFFRE DES VILLES

ARRAS

1° Le terrain dit « Parc Saint-Nicaise », pour la construction d'une école normale d'instituteurs ;

2° Une somme de 50 000 F payable en plusieurs annuités, pour la création, dans le rayon de l'octroi, d'une école normale d'institutrices.

(Suivent les offres des villes de Béthune, Montreuil, Saint-Omer et Saint-Pol.)

Le 23 avril 1881, le conseil municipal d'Arras, modifiant ses premières propositions, offre au département, pour obtenir la construction des écoles normales sur son territoire :

1° Le terrain dit « Parc Saint-Nicaise » pour la construction d'une école normale d'instituteurs ;

2° Une somme de 100 000 F ;

3° Un terrain de la contenance de un hectare, sis à Saint-Sauveur, rue d'Enfer, pour la construction d'une école normale d'institutrices.

A la suite de ces nouvelles propositions, le Préfet, lors de la séance du Conseil Général du 25 avril, est « invité par la Commission départementale : 1° à faire compléter et régulariser les demandes présentées par diverses villes du département en vue d'obtenir l'établissement des écoles normales sur leur territoire ; 2° à en saisir la Commission départementale. »

Une discussion s'engage entre les conseillers généraux : M. Delisse, conseiller général de Béthune, regrette que la ville de Béthune n'ait pas été informée à temps de la possibilité d'élever les offres, et proteste contre le fait que la ville d'Arras ait pu présenter de nouvelles offres juste avant la réunion du Conseil Général.

Mêmes observations de la part de M. Boucher-Cadart (d'Hesdin), qui plaide en faveur de Montreuil, et de M. Graux (de Saint-Pol), qui défend les intérêts de la ville de Saint-Pol.

M. Leloup (d'Arras-Sud) déclare «que ce qui se passe actuellement est regrettable ; mais la faute n'en est pas aux villes, elle en est au département qui a mis les écoles normales au concours. Il en résulte une sorte de course au clocher, un steeple-chase de subventions. C'est peu digne et peu convenable. En résumé, l'Etat se décharge de la dépense sur le département, et le département se décharge sur les villes. »

M. le Marquis de Partz (canton d'Heuchin) demande l'ajournement de la question à la session d'août.

Le Préfet rappelle que l'administration supérieure tient à ce que les deux écoles normales soient réunies dans la même ville : Montreuil et Saint-Pol, qui n'offrent pas de possibilités suffisantes de terrain doivent donc être écartées ; il ajoute que du point de vue scolaire, ces villes avaient peu de chances d'être retenues en raison de leur situation géographique : « A Montreuil et à Saint-Pol, il n'y a pas de professeurs, il faudrait donc les faire venir, et cela représenterait pour le budget départemental une charge d'environ 500 F. »

A la séance du 27 avril 1881, M. Mathieu, au nom de la commission spéciale chargée d'étudier la question, donne lecture du rapport relatif à la construction des deux écoles normales. L'architecte a été invité à remplacer la pierre blanche du pays par celle de Creil, plus résistante. Un nouveau devis est présenté au Conseil :

- Construction de l'école normale d'instituteurs : 550 000 F
- Construction de l'école normale d'institutrices : 350 000 F

Il convient de déduire de la somme globale 200 000 F de subvention de l'Etat et 100 000 F déjà offerts par la ville « qui aura la faveur d'obtenir ces écoles ».

La discussion est renvoyée au lendemain. Le 28 avril, M. Mathieu fait remarquer que les projets de construction des deux écoles, bien que ne portant pas la signature du Ministre, ont été approuvés par l'Administration ; c'est donc sur des plans définitifs que le Conseil Général est appelé à délibérer. Les conclusions du rapport sont mises aux voix et adoptées.

Mais il reste à fixer le lieu d'implantation des deux écoles. Et c'est là une affaire délicate.

A la session extraordinaire de mai 1881, le Préfet fait état des nouvelles propositions qui lui ont été soumises par les villes candidates :

- Les offres d'Arras sont maintenues.
- Béthune offre deux terrains contenant ensemble 2 ha 50 ares et une somme de 160 000 F.
- Montreuil offre 2 ha pour l'école normale d'institutrices, la distribution de l'eau nécessaire à l'établissement (on apprendra plus

tard qu'elle est prête, le cas échéant, à offrir le gaz) et une somme de 100 000 F, ou bien : 2 ha 50 pour les deux établissements, la distribution de l'eau nécessaire aux deux établissements et une somme de 200 000 F.

— Saint-Omer offre 250 000 F pour les deux écoles.

— Saint-Pol offre, pour l'école normale d'institutrices seulement, un terrain d'un hectare 30 ares et 60 000 F.

Lors de la délibération du 27 mai 1881, les villes de Saint-Pol et de Saint-Omer sont d'abord écartées, faute de terrain convenable, puis Arras : « Arras a été écarté ensuite, dit M. Mathieu, rapporteur de la commission spéciale, attendu **la moindre quantité de terrain** qu'il offrirait, et dont **la position nous a paru la moins bonne**, et la somme d'argent inférieure à celle des autres villes. »

Restent en concurrence Béthune et Montreuil.

« Le terrain de Montreuil formant un tout continu, votre Commission, 1° s'inspirant de cette idée que ces deux écoles ne pouvaient pas être placées dans un même espace, qu'il convenait, au contraire qu'elles fussent séparées par un grand intervalle ; 2° que l'absence d'un lycée ou d'un collège de plein exercice nécessiterait l'envoi de professeurs dont le traitement resterait à la charge du département ; 3° vu l'éloignement de la ville, située à l'extrémité du département, la commission a écarté cette ville malgré son offre avantageuse d'argent. »

La Commission a fixé son choix sur Béthune :

Reste Béthune « qui offre deux terrains : 1° isolés, séparés l'un de l'autre, d'une salubrité reconnue ; 2° une somme de 160 000 F ; 3° la fondation d'un collège de plein exercice qui fournirait des professeurs supplémentaires sans dépense considérable du département, et la position centrale de cette ville, qui milite en sa faveur. »

Une vive discussion s'engage alors.

M. Boucher-Cadart (Hesdin) défend la ville de Montreuil en raison de sa situation, précisément, car elle permet de laisser aux écoles une certaine indépendance et la dégage d'une surveillance administrative trop pressante ; en outre, « c'est, dit-il, la ville la plus saine et la plus salubre du département... Lors de la dernière épidémie de choléra, Montreuil a été épargné ; là, pas un seul décès... » ; il ajoute, enfin, que, « pour les intérêts moraux » les instituteurs doivent être formés à la campagne.

M. Lebleu (Laventie) estime que Béthune présente les mêmes avantages que Montreuil.

Pour M. Leloup (Arras-Sud), les intérêts scolaires doivent primer tous autres intérêts. Il faut, selon lui, que les écoles normales « se trouvent sous le contrôle direct, sous la surveillance de l'Inspecteur d'Académie, et, pour ainsi dire « sous sa main ». Il cite l'exemple de

l'école normale de Douai, où l'Inspecteur d'Académie donne lui-même les cours de pédagogie aux futurs instituteurs. De plus, il convient que les écoles normales soient situées « là où se trouve un lycée ou un collège de plein exercice », c'est-à-dire un collège qui a toutes ses classes séparées : « Il faut, en effet, qu'il y ait, à côté de nos écoles, une source intellectuelle où l'on puisse venir puiser aux eaux vives de la science, c'est-à-dire des professeurs pour certaines parties de l'enseignement. Or, des deux villes en concurrence sérieuse, Béthune et Arras, entre lesquelles peut hésiter le choix du Conseil Général, Arras seul remplit cette condition. » Il termine en rappelant qu'il existe à Arras un collège, une académie, une école de médecine et de pharmacie, un jardin botanique, une station agricole, un musée, une immense bibliothèque, une société d'instruction, « en un mot, une série de foyers et de matériaux intellectuels qui font de cette ville, en même temps calme et paisible, un milieu singulièrement approprié aux travaux de l'esprit »

M. Deprez (Lens) insiste pour que la ville de Béthune, « ville d'avenir », soit définitivement retenue.

M. Delhomel, empêché par la décision de clôture de la discussion, regrette de n'avoir plus la possibilité d'intervenir en faveur de Montreuil.

La question est mise aux voix, et les conclusions de la Commission ne sont pas adoptées.

M. Leloup (Arras-Sud) dépose alors la proposition suivante :

« Le Conseil Général décide que les deux écoles normales dont le département doit être pourvu, en exécution de la loi du 9 août 1879, seront placées à Arras. »

Ont signé : MM. Florent (Vitry), Legrelle (Arras-Nord), Leloup (Arras-Sud), E. Deusy (Bapaume), Leplant (Avesnes-le-Comte), Beaussart (Auxi-le-Château).

Cette proposition soulève un certain nombre d'objections. Selon la procédure en vigueur, elle ne peut être discutée en séance, et doit être renvoyée au bureau pour examen. Une contre-proposition est présentée en faveur de Montreuil.

Finalement, un vote a lieu, et Arras l'emporte.

A la séance du 26 août 1881, le rapport présenté au Conseil Général par M. Dellisse au nom du 4^e Bureau signale que les plans des écoles normales sont adoptés par le Ministre, et que le département est autorisé à contracter l'emprunt nécessaire en vue de leur construction.

Les travaux sont adjugés le 15 août 1881 :

— la maçonnerie à Humez-Pérus, de Marquion, pour 215 230,33 F ;

- la charpente à Prévost Léon, d'Arras, pour 17 462,72 F ;
- la couverture et la plomberie à Héquet Elie, d'Amiens, pour 29 613,07 F ;
- la menuiserie à Prévost Léon, d'Arras, pour 48 692,69 F ;
- la serrurerie et la quincaillerie à Dècle Léon, d'Amiens, pour 52 760,06 F ;
- la peinture et la vitrerie à Bernaud Fleury-Victor, d'Arras, pour 17 524,89 F.

La cession du terrain par la ville d'Arras donne lieu à un acte passé devant Me Bollet, notaire à Arras, le 27 décembre 1881.

La mise en chantier de l'Ecole dans le Parc Saint-Nicaise entraîne l'abatage de quelques arbres dont le bois est vendu pour la somme de 363 F ; mais il est précisé que « les autres plantations existant sur le terrain de Saint-Nicaise seront conservées partout où leur enlèvement ne sera pas absolument nécessaire ».

En avril 1882, le rapport du Préfet signale que « les travaux sont en pleine activité », et qu'on se préoccupe de trouver un concierge :

Il existe à l'entrée du terrain de Saint-Nicaise, donné par la, Ville d'Arras au département, un petit bâtiment occupé par le gardien de l'ancien parc aux moutons, et qui est parfaitement situé pour servir de logement au concierge de l'école normale d'instituteurs et de la station agronomique.

Par une délibération en date du 17 mars 1882, le conseil municipal d'Arras a autorisé M. le Maire à traiter de la cession de ce pavillon au mieux des intérêts de la Ville.

Coût du terrain et du bâtiment : 1 000 F, et une dépense de 4000 F est prévue pour « assainir, surélever d'un étage et approprier convenablement à sa nouvelle destination le bâtiment dont il s'agit. »

En août 1882, le Préfet déclare dans son rapport :

Les travaux des deux écoles normales sont poussés avec la plus grande activité, les maçonneries sont à la hauteur du second étage et les mesures prises permettent de compter que tous les bâtiments seront couverts avant la mauvaise saison prochaine.

Les crédits suivants sont prévus pour l'école normale d'instituteurs :

— Construction des bâtiments :		471 100F
— Matériel scolaire	: 67 900 F	}
— Matériel scientifique	: 11 000 F	
		78 700 F
		550 000 F

En 1883, le Préfet annonce aux conseillers généraux que « Les travaux des deux écoles normales sont en bonne voie d'achèvement », mais qu'il a dû « prendre des mesures de rigueur contre l'entrepreneur de charpente et de menuiserie qui met une très grande lenteur à remplir ses obligations. Après de nombreux ordres de service et deux arrêtés de mise en demeure demeurés sans effet — ajoute-t-il — j'ai ordonné la continuation en régie, au compte de l'entrepreneur, des ouvrages dont il s'agit ».

Il faut penser à l'équipement du bâtiment, et il demande au Conseil Général de prévoir les aménagements suivants :

- Fourneaux de cuisine : 1550 F (entreprise Prosper Chrétien, d'Arras);
- Bains et monte-plats : 3012,15 F (même entreprise) ;
- Installation des eaux : 2945,43 F (Liévé-Blondel, d'Arras) ;
- Installation du gaz : 5474,25 F (même entreprise).

Les crédits relatifs à ces opérations sont votés le 3 avril 1883.

Dans le même temps, M. Marin, Supérieur Général de la Société de Saint-Bertin, demande au département une indemnité de 52 000 F, pour le retrait, avant l'expiration du traité conclu le 7 avril 1877, des élèves boursiers entretenus aux frais du département. Le montant de l'indemnité est calculé sur un manque à gagner — ou une perte de bénéfice — de 200 F par élève et par an. Le Conseil Général ne le suit pas, et lui alloue seulement une somme annuelle de 1 000 F pendant quatre ans, en arguant du fait qu'il est impossible de réaliser un bénéfice de cette importance sur un boursier, car « le prix d'entretien de chaque élève à l'école normale destinée à remplacer le Cours de Dohem, atteindra 700 F par an, sans tenir compte de l'intérêt des frais de construction et d'installation supportés par le département ».

L'Ecole Normale doit ouvrir au 1er octobre, et le Conseil Général examine deux projets de budgets : l'un pour le quatrième trimestre de 1883, l'autre pour l'année civile 1884.

Il s'agit, naturellement, de budgets fictifs : « M. l'Inspecteur d'Académie les a dressés d'une manière approximative (en l'absence de directeur et d'économiste) en attribuant aux différents fonctionnaires les traitements les plus élevés de leurs grades, et en basant les dépenses diverses d'entretien sur les résultats acquis dans les établissements similaires de la région, à Douai et à Laon. Il a voulu, de cette façon, assurer au département la possibilité d'obtenir un personnel de premier ordre, et lui indiquer en même temps le maximum des charges qu'il pourrait être appelé à supporter. »

Voici le projet de budget pour l'année 1884 :

DEPENSES

Chapitre 1er - Dépenses ordinaires : Article

1er - Personnel

§ 1er	Traitement du directeur	5 000 F
2	Traitement de l'économe.....	3 600 F
3	Traitements des professeurs, maîtres adjoints et maîtres surveillants	12 400 F
4	Maîtres extérieurs.....	4 200 F
5	Indemnités aux maîtres de cours complémentaire (hygiène)	250 F
6	Traitement du professeur départemental d'agriculture.	1 500 F

Art. 2 - Frais d'entretien des élèves-maîtres et des maîtres-surveillants :

§ 1er	Nourriture : 86 élèves à 365 F et 2 maîtres à 500 F	32 390 F
2	Blanchissage et raccommodage	2 580 F
3	Fourniture de papier, de plumes, encre, etc... ..	2 150 F
4	Honoraires du médecin	400 F
5	Frais d'infirmerie et médicaments	300 F
6	Chauffage	1 800 F
7	Eclairage	1 800 F
8	Gages des gens de service.....	2 840 F
9	Menues dépenses d'intérieur	400 F

Art. 3 - Dépenses diverses :

§ 1er	Frais de l'école annexe	1 200 F
2	Fournitures de bureau, imprimés	300 F
3	Entretien et réparation d'instruments	100 F
4	Abonnements	100 F
5	Entretien du jardin	400 F
6	Dépenses imprévues.....	500 F

Total des dépenses ordinaires : 74 2 1 0 F

Chapitre II - Dépenses extraordinaires :

Article 1er :	Achat de livres pour la bibliothèque et d'instruments pour le cabinet de physique, l'arpentage et le dessin	<u>500 F</u>
---------------	---	--------------

Total général des dépenses : 74 7 1 0 F

RECETTES

Chapitre 1er - Recettes ordinaires :

Article 1er - Prélèvement sur les 4 centimes spéciaux à l'instruction primaire :

— pour les traitements du personnel	26950 F
— pour les frais d'entretien des élèves-maîtres et des maîtres surveillants	44 660 F
— pour les dépenses diverses	2 600 F

Total des recettes ordinaires : 74 210 F

Chapitre II - Recettes extraordinaires :

Art. 2 - Subvention de l'Etat pour dépenses extraordinaires... 500 F

Total général des recettes : 74 710 F

L'Ecole Normale du Pas-de-Calais sera ouverte le 1er octobre 1883, exactement cinquante ans après la loi qui avait fait une obligation aux départements d'avoir une école normale d'instituteurs.



LES LOCAUX DE 1883

Nous entrions et nous sortions par la rue des Ecoles (1) qui aboutit à la place de la Préfecture. A la sortie, nous prenions une petite rue (2) qui aboutit rue d'Amiens.

A l'entrée, une grille, à droite la maison de la concierge. Nous pénétrions dans une cour qui nous paraissait immense, plantée de deux ou trois lignes de marronniers séculaires entre lesquelles nous nous promenions pendant les récréations par groupes d'importance numérique variable. Je me souviens de l'impression d'infinie tristesse que nous éprouvions à la rentrée d'octobre à la vue de ces grands arbres à demi-dénudés et du sol recouvert d'un tapis de feuilles mortes.

Naturellement, de grands murs séparaient l'Ecole des propriétés voisines.

A droite, la salle de gymnastique au sol recouvert de sciure, ses agrès : une barre fixe, une paire d'anneaux suspendus, un groupe de deux barres parallèles, un tremplin, des cordes lisses, des cordes à noeuds, des haltères, etc.. C'était peu ; mais on ne s'en servait guère: c'était l'apanage des sportifs...

A proximité de cette salle, un endroit planté d'arbustes que nous appelions pompeusement « Observatoire », où se trouvaient placés le pluviomètre et les thermomètres à maxima et minima, le baromètre à mercure dont les relevés étaient faits journellement, des pots en terre cuite dans lesquels se faisaient les cultures en sable avec engrais et sans engrais.

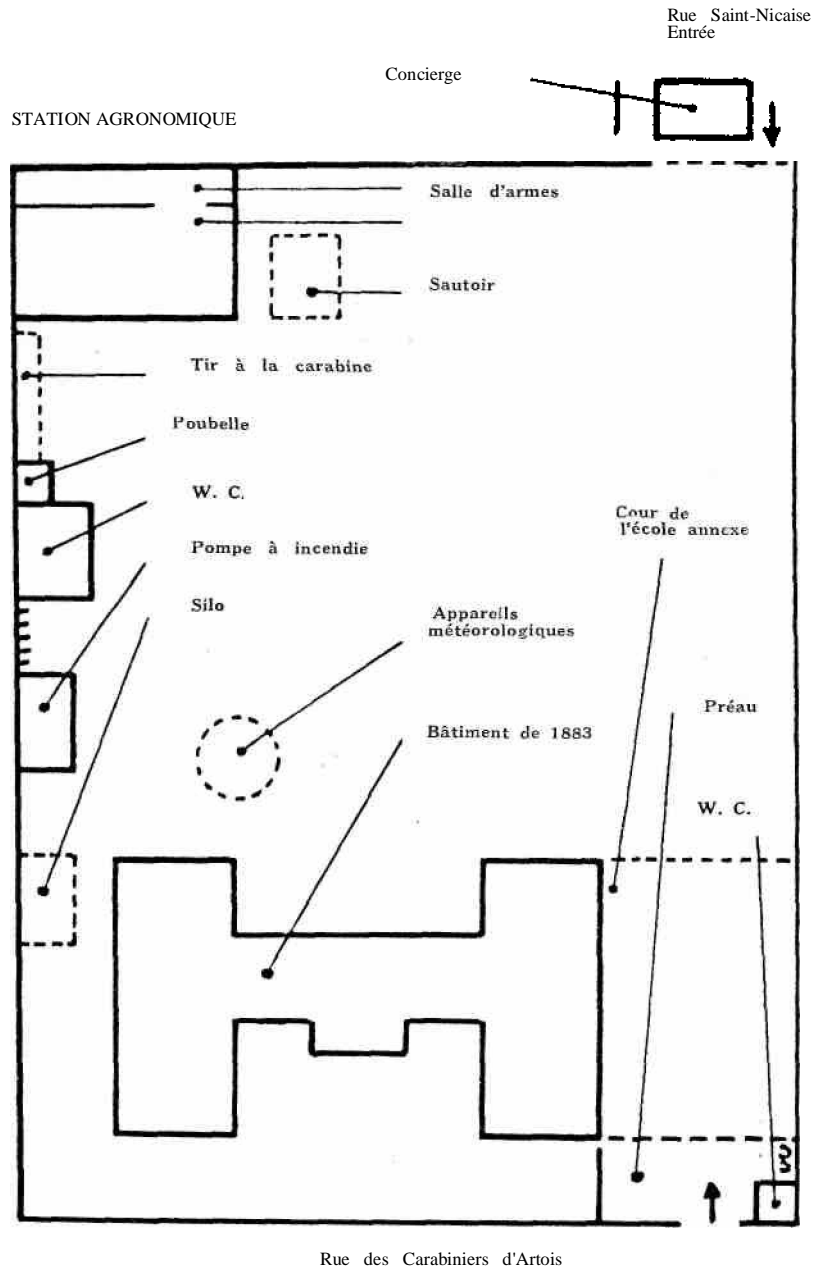
Puis venaient les bâtiments d'habitation et d'école, en forme d' **H**.

Dans le centre, par un perron, on accédait à un hall qui courait sur toute la façade. Juste en face du perron, le bureau du Directeur. A droite et à gauche un petit escalier en fer qui permettait l'accès aux classes. A droite, l'amphithéâtre avec d'autres classes. A gauche, des classes encore, puis l'école annexe, qui avait son entrée rue des Carabiniers d'Artois. A droite, vivaient les garçons de salle, le jardinier, la lingère.

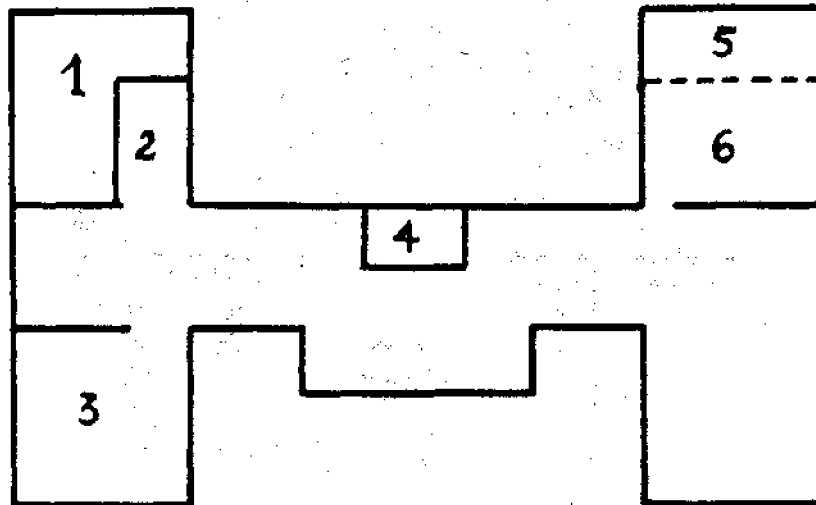
(1) Devenue rue Ferdinand Buisson.

(2) La rue Saint-Nicaise.

LE BATIMENT DE 1883



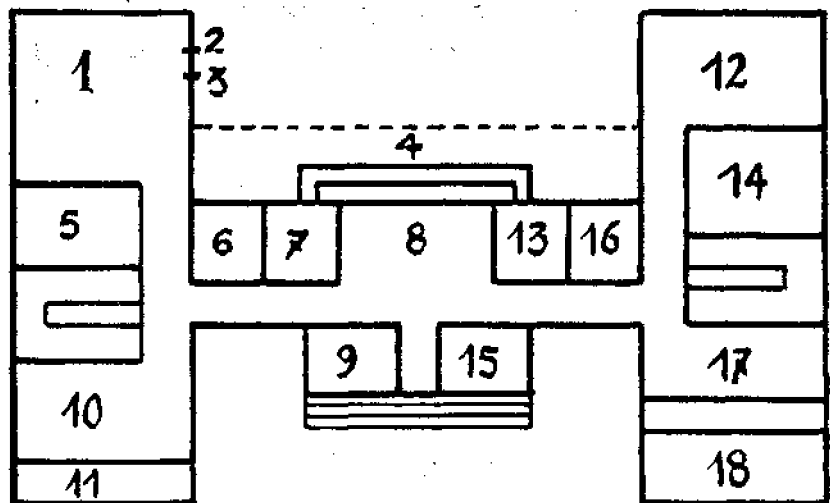
SOUS-SOL



- 1 Bains-douches.
- 2 Cordonnerie.
- 3 Cuisine.

- 4 Chaufferie.
- 5 Menuiserie.
- 6 Ajustage.

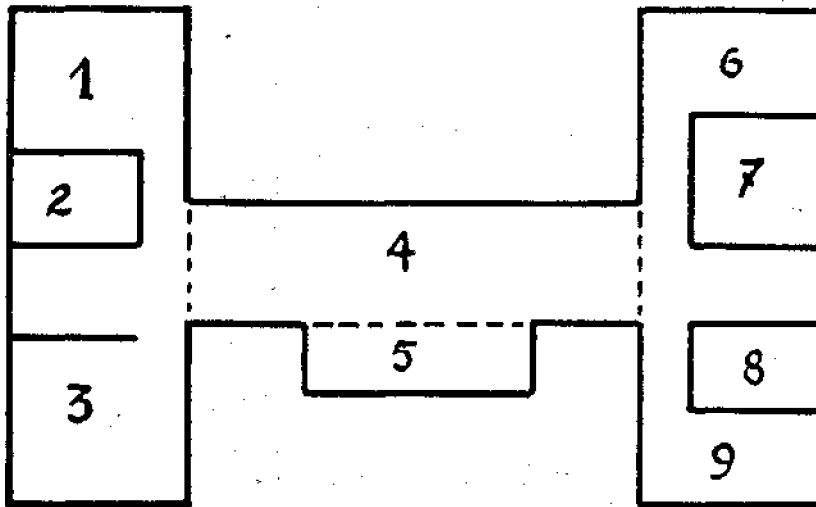
REZ-DE-CHAUSSEE



- 1 Amphithéâtre..
- 2 Fontaine.
- 3 Cloche.
- 4 Marquise.
- 5 Service.
- 6 et 7 Salles de cours.
- 8 Parloir.
- 9 Bureau de l'Econome.
- 10 Réfectoire.

- 11 Loge de la concierge.
- 12 Salle d'étude (1ère et 2°).
- 13 Salle de cours.
- 14 Petite étude (3°).
- 15 Bureau du Directeur.
- 16, 17, 18 Ecole annexe :
- 16 Cours complémentaire.
- 17 Cours moyen et supérieur.
- 18 Cours préparatoire et élémentaire.

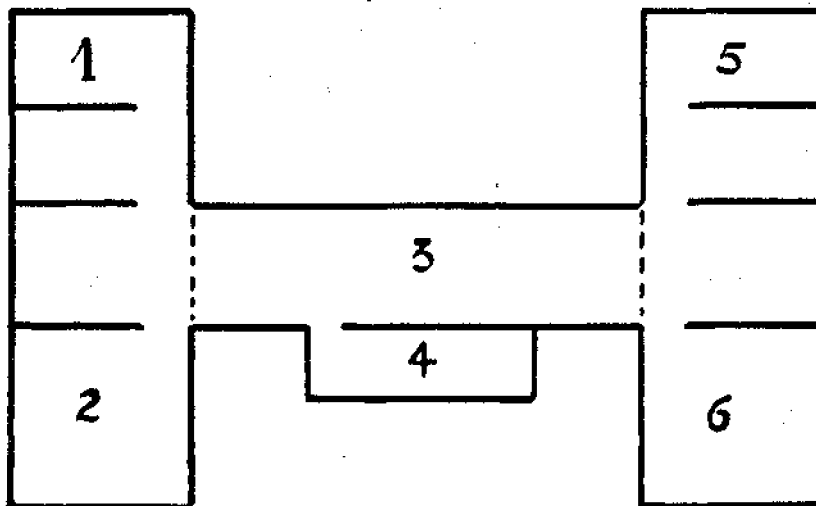
PREMIER ETAGE



- 1 Salle de dessin géométrique.
- 2 Chambre de professeur.
- 3 Salle de musique.
- 4 Premier dortoir.
- 5 Appartement du Directeur.

- 6 Lavabo.
- 7 Bibliothèque.
- 8 Chambre de professeur.
- 9 Infirmerie.

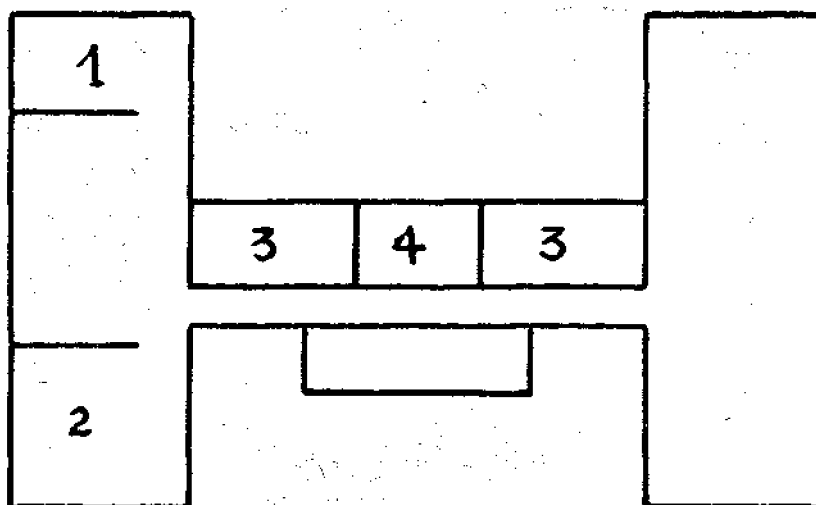
SECOND ETAGE



- 1 Lavabo.
- 2 Lingerie.
- 3 Second dortoir.

- 4 Appartement du Directeur.
- 5 Lavabo.
- 6 Appartement de l'Econome.

GRENIERS



4 Vestiaire.
5 Chambre du personnel..

3 Dépôt des malles des élèves.
4 Salle de dessin d'ornement.

Dessins d'Emile LETAÏLLE (1896-1899)

Le jardin de l'Ecole était situé près du magasin à fourrages du 3^e Génie. Il était planté d'arbres fruitiers, pyramides et palmettes parfaitement dirigés. Dans ce jardin, l'économe nous donnait des leçons de taille de formation et de fructification ; ces leçons, je ne les ai jamais oubliées et elles m'ont été très utiles dans les soins de mes arbres depuis ma mise à la retraite.

Les sous-sols de l'Ecole servaient d'ateliers au bois et au fer ; c'est là que j'ai appris à raboter et à scier une planche en long, en large, en épaisseur, à limer, à couper, à percer une pièce de fer, à me servir du trusquin, de l'équerre, du pied à coulisse. Cela non plus, je ne l'ai pas oublié.

C'est dans le sous-sol, aussi, que nous nettoiyions et cirions nos chaussures.

Les dortoirs étaient communs, à l'étage : à chacun un lit en fer et une table de nuit, les lavabos près des dortoirs.

Camille BLOND (1897-1900).



LA VIE DE L'ECOLE A LA FIN DU XIX^e SIECLE

Les directeurs.

Le premier directeur de l'Ecole Normale d'Arras fut M. Ungerer, du 16 septembre 1883 au 15 septembre 1885.

Il fut remplacé par M. Sion, Inspecteur de l'Enseignement primaire de Mende.

Nommé chevalier de la Légion d'Honneur vers 1906, M. Sion prit sa retraite le 30 septembre 1907, et se retira à Arras, place de Marseille. Il est enterré au cimetière d'Arras.

Les économes.

MM. Tiger, de 1883 à 1886 ; Douchez, de 1886 à 1890 ; Marie, de 1889 à 1896 ; Henriot, de 1896 à 1922.

La Commission de surveillance en 1884.

En application du décret du 29-7-1881, les membres de la Commission de surveillance sont nommés par arrêté rectoral du 6-10-1883 :

M. l'Inspecteur d'Académie, président ; MM. Ansart du Fiesnet, député et président du Conseil Général ; Petit Amédée, docteur en droit, conseiller général ; Dumez, avoué, adjoint au maire d'Arras ; Wicquot, bibliothécaire de la ville d'Arras ; Grenet, chimiste, directeur du laboratoire régional d'Arras, et Petit Emmanuel, président du Tribunal civil d'Arras.

Le Conseil d'administration en 1890.

En 1890 apparaît le Conseil d'administration, qui se substitue à la Commission de surveillance. En font partie :

M. l'Inspecteur d'Académie, président ; MM. Legrelle, conseiller général, maire d'Arras ; Petit Amédée, docteur en droit, conseiller général ; Ledieu, député ; Dumez, ancien avoué, adjoint au maire d'Arras ; Wicquot, bibliothécaire de la ville d'Arras, et Petit Emmanuel, président du Tribunal civil d'Arras.

Les professeurs.

1884 — MM. Tiger (lettres), jusqu'en 1887 ; Poulard (L.) 1885

(1) ; Pidoux (sciences) 1884; Douchez (sc.) 1890; Bertoux (sc.) 1885; Comon (agric.) 1889; Demory (dessin) 1895; Sergent (musique) 1914; Dr Leclercq (hygiène) 1898; Hannedouche (directeur de l'école annexe).

- 1885 — MM. Schmitt (sc.) 1891 ; Carton (dir. éc. annexe) 1891; Grandjean (allemand) 1894; Grancher (instr. militaire) 1886.
- 1886 — MM. Douche (lettres) 1887; Bague (sc.) 1888 ; Dechamp (instr. militaire).
- 1887 — Heraux (sc.) 1887 ; Flaesch (sc. et allemand) 1887 ; Cuvelier (instr. milit.) 1894.
- 1888 — MM. Dufay (lettres) ; 1889 ; Bardey (sc.) ; 1894 ; Lemarchand (sc.) 1890.
- 1889 — MM. Chauvet (let.) 1890; Collot (sc. et trav. man.) 1915.
- 1890 — MM. Guillotel (let.) 1891; Jassey (sc. et math.) 1911.
- 1891 — M. Deghilage (let.) 1894.
- 1892 — M. Marseille (let.) 1897; M. Sevin (dir. éc. annexe) 1911.
- 1893 — M. Buridant (angl.) 1915.
- 1894 — MM. Dessagne (let.); Cochet (sc. et math.) 1915.
- 1895 — MM. Loury (let.) 1896; Lévêque (maître surveillant chargé de la gymnastique et de l'instr. militaire) 1928.
- 1896 — MM. Baud (let.) 1900; Delhay (dessin) 1934.
- 1897 — MM. Payen (let.) 1909; Maréchal (agric.) 1899.
- 1899 — M. Tribondeau (agric.) 1931.

Le médecin de l'Ecole.

Dr Leclercq, de 1883 à 1900.

Dr Leviez, à partir de 1900.

Le concours d'entrée.

En 1899, et probablement depuis la fondation de l'Ecole, il fallait avoir seize ans dans l'année pour être candidat ; c'était l'âge minimum. Les candidats (150 en 1899 pour une promotion de 30)

(1) La date indiquée après la spécialité correspond à la fin du service à l'école.

provenaient des cours complémentaires et des écoles primaires supérieures qui ne donnaient guère que l'enseignement général, l'enseignement professionnel étant réduit à sa plus simple expression... concours.

Si l'on considère le milieu familial d'où venaient les candidats, ils étaient pour la plupart fils d'instituteurs ou de petits fonctionnaires, fils de petits cultivateurs ou de mineurs.

Le concours d'entrée comprenait des épreuves écrites et des épreuves orales. Il était légèrement supérieur au niveau du brevet élémentaire. En cas de succès à l'écrit, le candidat devait vivre la vie de pensionnaire pendant une semaine dans les murs de l'Ecole ; de sorte que ce concours ne pouvait avoir lieu qu'après le départ en vacances des élèves-maîtres, donc au début du mois d'août, car en ce temps là, les normaliens n'avaient que deux mois de vacances.

Après une semaine d'oral, on donnait les résultats définitifs, on proclamait les noms des trente candidats admis, plus les noms de ceux qui étaient inscrits sur la liste supplémentaire.

Ces derniers pouvaient être appelés dans d'autres départements où le recrutement était difficile, ou bien remplaçaient des candidats reçus qui n'avaient pas obtenu le brevet élémentaire (à la première session ou à celle d'octobre). Ceci montre qu'on pouvait être théoriquement reçu à l'Ecole Normale sans posséder le brevet élémentaire, mais on n'y entrait qu'à la condition de l'obtenir à la deuxième session.

F. CATELAIN (1899-1902).

Mulets, bardots et vétérans.

Les élèves de première année étaient des « mulets » ; ceux de deuxième année des « bardots » et les normaliens de troisième année des « vétérans ».

A la première sortie, le « mulet » payait un café à son « vétéran » et à son « bardot » ; pendant quelques dimanches, il devait cirer les souliers de son « vétéran ». Il n'y avait pas d'autres brimades et la bonne camaraderie régnait.

Les services de propreté de l'Ecole étaient confiés aux élèves ; en dehors du balayage, assuré surtout par les élèves de première année, certaines tâches avaient un caractère plus particulier : la salle de gymnastique et la salle d'armes étaient entretenues par un élève de troisième année ; c'était également un élève de troisième année qui était chargé de l'entretien de la salle de dessin d'ornement, un autre qui avait la charge de la bibliothèque ; on choisissait un élève de grande taille pour allumer les becs de gaz des salles d'études : il était surtout connu sous le nom de « BEC » ; le sonneur actionnait

la cloche à l'entrée et à la sortie des classes ; trois élèves, un de chaque année, remplissaient les fonctions de préparateurs dans les laboratoires ; à tour de rôle et pendant une semaine, les élèves de troisième année devaient noter les phénomènes météorologiques de la journée: ces observations étaient remises au directeur qui les faisait parvenir à la Station Agronomique.

L'uniforme, en drap noir était livré par Poirot, tailleur, place du Théâtre, à Arras ; l'ensemble : pantalon, gilet, redingote et manteau, coûtait 136 francs ; facultatif : le capuchon fixé au manteau, coût : 5 F ; les casquettes étaient livrées par Cahagne, chapelier place de la Vacquerie ; la casquette avec deux galons argentés : 5 F, la même, sans galons : 3 F.

Le trousseau exigé et contrôlé par l'Economiste représentait une dépense très élevée pour des parents peu fortunés : 12 paires de chaussettes de laine, 8 ou 10 paires de chaussettes de coton (à chaque chaussette devaient être cousus : un cordon pour attacher les deux chaussettes et un numéro), 6 chemises de toile blanche, 5 chemises de nuit, 12 mouchoirs, 6 serviettes de toilette, 6 serviettes de table, 1 couvert et un rond de serviette portant le n^o, 1 blouse noire, 1 paire de sabots-galoches et chaussons, 1 paire de pantoufles noires avec semelles buffle, 1 parapluie, 1 paire de gants noirs, 1 cravate noire ; les caleçons et sous-vêtements étaient facultatifs.

Les études duraient trois ans ; les passages se faisaient sur examen : un élève fut renvoyé à la fin de la première année (1897), deux autres à la fin de la deuxième année (1898) ; à la fin des trois années, examen du brevet supérieur et du brevet de gymnastique.

L'âge des candidats variait de 15 à 18 ans. Les candidats provenaient des Ecoles Primaires Supérieures de Calais et d'Hénin-Liétard, des Cours Complémentaires de Frévent, Bapaume et Arras, des Cours Supérieurs (1) de Hermies et de Metz-en-Couture ; certains candidats étaient préparés par l'instituteur de leur commune.

La discipline était dure. On nous rappelait souvent que nous n'étions que des boursiers et qu'à la moindre incartade une sanction très grave pourrait être prise contre nous. Il était défendu de fumer, d'introduire des journaux, d'apporter des provisions, de circuler et de stationner dans l'établissement pendant les récréations. Le soir, la salle de mathématiques était mise secrètement à la disposition des normaliens pratiquants. En balayant cette salle de cours, j'ai trouvé un chapelet que j'ai remis au Directeur.

(1) Voir « Le Grand Meaulnes » d'Alain-Fournier : Augustin Meaulnes prépare le concours d'entrée à l'Ecole Normale au Cours Supérieur de Sainte-Agathe, avec M. Seurel.

En hiver, chaque semaine nous prenions un bain de pieds et chaque mois un bain ; pendant la bonne saison, nous allions à l'école de natation chaque semaine. Deux coiffeurs, installés dans les lavabos, se tenaient chaque vendredi de midi et demi à 13 h. 45 à la disposition des normaliens.

L'hiver, après le dîner, de 20 h. 20 à 21 h., nous dansions dans la salle de musique. Nous sommes allés parfois au théâtre municipal voir jouer des pièces classiques.

Au cours de sorties éducatives, nous avons visité l'usine à gaz d'Arras, la sucrerie de Louez, près d'Etrun, une brasserie à Arras, une aciérie à Isbergues et l'Ecole d'agriculture de Berthonval.

En ce qui concerne la préparation militaire, nous n'avons jamais eu d'instructeurs militaires dans l'établissement ; mais les élèves de deuxième et de troisième années s'exerçaient au tir à la carabine et les élèves de troisième année se familiarisaient, au stand militaire, avec le fonctionnement du fusil Gras.

Emile LETAILLE (1896-1899).

L'emploi du temps en 1893.

Notre promotion comptait 29 élèves-maîtres. A l'époque, il y avait deux salles d'études : une grande pour la première et la deuxième années, et une petite pour la troisième année, surveillées par un élève-maître de troisième année. La surveillance générale était assurée par un instituteur, professeur de gymnastique, M. Lévêque.

Voici l'horaire de nos journées : 6 heures : lever, soins de propreté, puis étude jusqu'à 7 heures 10 ; petit déjeuner expédié en cinq minutes (on avalait le bol de lait avec un morceau de pain au beurre et on finissait de manger dehors) puis réfection des lits ; travaux de propreté : balayage, époussetage ; en automne, ramassage des feuilles mortes, portées plus tard au jardin ; cours ou étude de 8 heures à midi ; déjeuner : vingt minutes, récréation jusqu'à 2 heures ; cours ou étude de 2 à 19 heures ; dîner à 19 heures ; ensuite danse dans la salle de musique ; coucher à 21 heures.

Le jeudi après-midi, promenade en rangs avec un surveillant. En première année, j'ai fondé avec deux autres Calaisiens (Heruy et Avenard) une section de football et ce jeu, sur le terrain de Baudimont remplaçait pour nous la promenade.

Le dimanche matin, ceux qui le désiraient allaient en rangs à la messe à l'église Saint-Nicolas. Le directeur, M. Sion y assistait souvent ; de retour à l'Ecole : étude ; l'après-midi, sortie libre : deux heures en première année, deux heures et demie en deuxième année, trois heures en troisième année ; on pouvait prolonger d'une demi-heure si l'on pouvait présenter une exemption due à un bon

travail ou à une bonne note ; on pouvait aussi racheter une retenue par ce moyen ; étude jusqu'au moment où M. le Directeur venait, en attendant le dîner, faire une lecture tirée des « Annales ».

Un sergent du 3e Génie venait nous initier, une heure par semaine, au métier militaire ; il y avait de vrais fusils dans la salle de gymnastique.

Il existait au sous-sol une salle de « manipulations » (nous y avons fait du sucre d'orge), une salle de travaux manuels (j'y ai appris à relier des livres), une salle de bains comportant quatre baignoires (un bain par mois pour chaque élève) et une salle où l'on prenait un bain de pieds tous les samedis...

Eugène DUMINIL (1893-1896).

Le corps et l'esprit.

Le dimanche matin, liberté d'assister aux services religieux ; rares, ceux qui en profitaient. D'ailleurs, si le Directeur était lui-même un pratiquant sincère, je ne pense pas que les professeurs partageaient ses idées. Jamais, dans leur enseignement pourtant ils n'ont montré une hostilité marquée à l'égard des convictions religieuses ; ils se contentaient d'exposer l'idée laïque dans toute sa netteté.

Tous les samedis, le Directeur nous réunissait à l'amphithéâtre pour nous lire un passage d'un écrivain de grande valeur afin de nous donner le goût des bons auteurs.

Une semaine, au même amphithéâtre, un élève-maître présentait une conférence sur un sujet littéraire, artistique, scientifique, historique ou géographique. Une autre semaine, un élève-maître était chargé d'une leçon aux élèves d'un des cours de l'école annexe ; à la suite de celle-ci, les autres élèves-maîtres présentaient leurs critiques.

De temps en temps, un groupe d'élèves visitait un complexe industriel, une papeterie, une sucrerie, une fonderie, un moulin à farine ou à huile.

Les exercices d'éducation physique qu'on désignait à l'époque sous le nom d'exercices de gymnastique, étaient sanctionnés à la fin de la troisième année par un examen qui comprenait des interrogations sur l'anatomie, les fonctions des organes du corps humain, surtout des muscles, que nous devions connaître impeccablement, des exercices à tous les agrès et des explications sur un exercice de gymnastique exécuté par des enfants. Le diplôme de Maître de gymnastique que j'ai obtenu était délivré par le Ministre de l'Instruction Publique, Georges Leygues, « pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés par les décrets et règlements »...

Camille BLOND (1897-1900).

La formation professionnelle à l'école annexe.

L'école annexe comprenait trois salles pour cinq cours : une salle réservée au cours complémentaire tenu par un élève-maître de 3e année, une salle pour le cours moyen et le cours supérieur (un élève-maître de 2e année au cours supérieur, un élève-maître de 1^{re} année au cours moyen), et une salle pour le cours élémentaire et le cours préparatoire (un élève-maître de 3e année au cours élémentaire, un élève-maître de 2e année au cours préparatoire).

Le directeur de l'école annexe était M. Sévin, professeur de méthodologie ; il n'y avait pas de maîtres titulaires responsables des classes, totalement tenues par les élèves-maîtres. Le directeur ayant de multiples occupations (directeur du journal local « L'Avenir », président du Cercle Républicain, président de la section de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen), la préparation de la classe lui était présentée en début de semaine ; il l'examinait, la corrigeait, la complétait au besoin, puis les élèves travaillaient seuls dans leurs classes respectives. Durée du stage : une semaine.

Emile LETAILLE (1896-1899).

Les nourritures terrestres.

Au petit déjeuner, lait, pain à volonté, beurre ; à midi : potage, viande, légumes ou pâtes, dessert (fromage, confiture ou pruneaux cuits) ; au goûter : pain frais ; le soir, viande, légumes et dessert ; un demi-litre de bière aux repas de midi et du soir ; le vendredi : maigre ; nous recevions une bouteille de vin par table à l'occasion de certaines fêtes.

La nourriture était abondante, variée, appétissante. Nous étions répartis par tables de sept. Les parts de viande n'étaient pas faites ; à tour de rôle nous découpons la viande, faisons les parts de beurre, de confiture, et celui qui était chargé du découpage se servait le dernier.

Le personnel de service comprenait : le cuisinier et sa femme, un aide-cuisinier qui remplissait aussi les fonctions de garçon de réfectoire, un jardinier qui était chargé du chauffage à air chaud, en hiver, une concierge rue des Carabiniers d'Artois, qui se chargeait du raccommodage des effets moyennant une faible rétribution, une concierge à l'entrée de la rue Saint-Nicaise (entrée habituelle), un factotum, une lingère-infirmière, fort âgée, une aide-lingère repasseuse.

Emile LETAILLE (1896-1899).

Le goûter servi à 17 heures consistait en tranches de pain frais distribuées aux élèves rangés près de l'escalier de droite qui menait au réfectoire. Dans les sous-sols où nous avions chacun notre

casier à chaussures, nous avons souvent une petite caisse contenant un peu de beurre ou de pâté rapporté de la dernière sortie en ville ou dans la famille.

Julien ROGER (1897-1900).

Distractions.

Les cours de musique avaient lieu le soir de 17 à 18 heures ou de 18 à 19 heures. De 19 à 20 heures, étude ; à 20 heures, repas du soir, suivi, en été de promenades dans la cour et, en hiver, de séjour soir, suivi, en été, de promenades dans la cour et, en hiver, de séjour d'un camarade.

Notre professeur de musique nous apprenait des chœurs à 3, 4 ou 5 voix que nous chantions les quelques fois où nous assistions à des fêtes dont la principale était chaque année la distribution des récompenses aux instituteurs, distribution qui se faisait très solennellement à la Salle des Concerts d'Arras.

Julien ROGER (1897-1900).

Les sorties du jeudi, en riguinguette.

A cette époque, l'Ecole était entourée de hauts murs ; elle comptait de 85 à 90 élèves. La cour présentait plusieurs allées plantées de marronniers, et c'étaient les « mulets » (élèves de première année) qui ramassaient les feuilles en automne. Aux récréations, on se promenait dans ces allées par groupes régionaux.

...La bourse annuelle était de 500 francs ; un secours de 100 francs « pouvait » être accordé par le Ministre, à la sortie, aux élèves de troisième année qui le demandaient.

...Allait à la messe qui voulait, le dimanche. Le dimanche matin, étude, et lecture libre des ouvrages de la bibliothèque ; à 11 heures, le Directeur rassemblait les trois promotions dans la grande salle d'étude et traitait des problèmes de discipline, ou faisait une lecture prise dans la revue « La Nature ».

Le dimanche après-midi, sortie libre de 3 à 6 heures, après une revue sévère de la tenue et de la propreté, par le Directeur.

Le jeudi après-midi, promenade vers les villages voisins, sous la conduite d'un professeur. A propos de cette promenade surveillée, voici deux faits-divers vécus, authentiques, qui caractérisent la discipline normalienne de l'époque :

Lorsqu'on apercevait, au loin, les normaliennes en promenade, on devait faire demi-tour. Or, un jeudi, le professeur, M. Cochet, les aperçut : « Retournez, retournez ! » cria-t-il ; mais le peloton de tête, n'entendant pas l'appel, força le pas. Et il fallut bien rencontrer les normaliennes, elles sur le trottoir de gauche, nous sur le trottoir de

droite. Le professeur, irrité, n'a pas pu empêcher certains regards de se rencontrer, eux aussi...

Un autre jeudi, sur la route d'Achicourt. Ah ! Il faut que vous sachiez que nous n'avions pas le droit de fumer, même en pleins champs. Or, ce jour-là, trois camarades voulurent fumer. Le professeur aperçut de la fumée, vint vers les malheureux et les interrogea : « Qui a fumé ? Moi ! Vous aurez zéro en conduite »... J'entends rire et protester les jeunes gens d'aujourd'hui...

L'uniforme était noir ; casquette à palmes, redingote à palmes ; solide, il durait trois ans. Le tailleur, M. Poirot, le faisait ample pour nous permettre de le remplir ; au bout des trois années, il était étriqué et luisant.

Paul GALANT (1895-1898).

Le voyage de fin d'études.

Le but de notre voyage de fin d'études était Dunkerque, avec visite d'une raffinerie de pétrole à Saint-Pol-sur-Mer, visite du phare, promenade sur la plage de Malo-les-Bains, et voyage en mer. Durée: une journée, sous la conduite du directeur et d'un professeur ; 24 participants.

Exceptionnellement, ce voyage fut de courte durée, pour permettre à la promotion suivante (1897-1900) de se rendre à Paris pour l'Exposition universelle de 1900.

Emile LETAILLE (1896-1899).

Les vacances.

Elles étaient plus courtes qu'actuellement ; grandes vacances : deux mois, de la fin juillet au 1er octobre ; Toussaint : deux jours ; Nouvel-An : une semaine ; Pâques : dix jours ; Pentecôte : deux jours.

Emile LETAILLE (1896-1899).

Internes, nous ne retournions dans nos familles qu'aux vacances de quelque importance : au Nouvel-An, à Pâques et aux grandes vacances.

Julien ROGER (1897-1900).

Echos de l'extérieur :

L'élection présidentielle de 1899 — Fachoda.

Par un journal entré frauduleusement et lu en étude avec beaucoup d'intérêt, nous avons appris la mort singulière du Président de la République Félix Faure. Quelques jours après eut lieu l'élection du nouveau Président, Emile Loubet, accueilli fraîchement par une

partie des congressistes qui criaient : « Panama ! ». Le directeur nous expliqua la cause de ce mécontentement.

L'Angleterre, inquiète de notre expansion coloniale, provoquait des conflits diplomatiques. Le plus grave de ces conflits fut celui de 1899 à propos d'une mission commandée par le capitaine Marchand dans le Soudan égyptien; cette mission parvint à Fachoda, sur le Nil, et l'Angleterre protesta énergiquement.

Nuit et jour, nous entendions rouler les voitures régimentaires du 33^e Régiment d'Infanterie et du 3^e Génie passant devant l'Ecole pour aller chercher des munitions à la poudrière face à la loge de la concierge.

Le directeur mit au courant les normaliens de troisième année et leur annonça que la déclaration de guerre était imminente. Son devoir lui dictait de nous conduire au Bureau de Recrutement pour nous faire signer un engagement volontaire pour la durée de la guerre. Pendant plusieurs jours, ce fut la consternation chez les normaliens de troisième année : ils poussèrent un grand soupir de soulagement quand la France se résigna à abandonner Fachoda.

Emile LETAILLE (1896-1899).

L'Association des anciens normaliens.

L'« Association » existait avant 1896. Une assemblée générale suivie d'un repas servi au réfectoire avait lieu chaque année, au début des vacances.

M. Sion, le Directeur, en était le président.

Le chant de ralliement composé par un ancien (musique et paroles) s'intitulait : « Vive l'Association ! ». A la fin de la troisième année, nous apprenions ce chant. Voici le premier couplet :

Les hirondelles vont au nid
Où s'écoula leur tendre enfance ;
Nous, normaliens du temps jadis
Gardons la même souvenance.
L'Ecole nous fut une mère,
Les professeurs, des protecteurs,
Le directeur un second père.
Leur mémoire est dans tous nos cœurs.
Vive, vive l'Association !
Vive, vive l'Association !

Vers 1901, l'Association devint l'Amicale, qui accepta tous les instituteurs et toutes les institutrices. M. Sion en devint président d'honneur. C'est cette Amicale qui, par la suite, se transforma en syndicat.

Emile LETAILLE (1896-1899).

Au fil des ans...

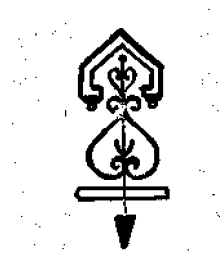
1884 : Les élèves de 3e année auront désormais une conférence pratique de pédagogie et de méthodologie.

Les études payantes à l'école annexe sont interdites.

1885 : Un instructeur militaire est affecté à l'E.N.

1888 : La surveillance des études est assurée par deux maîtres internes (en 1896-1899, MM. Baud et Payen, professeurs célibataires).

1891 : Au professeur de travail manuel sont adjoints deux maîtres-ouvriers, l'un pour l'enseignement du travail du bois, l'autre pour l'enseignement du travail du fer, rétribués à raison de un franc par heure.



L'ECOLE AU DEBUT DU XX^e SIECLE

Les directeurs.

M. Sion part en retraite en septembre 1907. Il est remplacé par M. Lestang, qui prend ses fonctions le 1er octobre de la même année. Nommé directeur de l'Ecole Normale de Rouen en janvier 1911, il est lui-même remplacé par M. Ancel, directeur de l'Ecole Normale de Charleville, et qui terminera sa carrière à Arras en 1930.

L'économe.

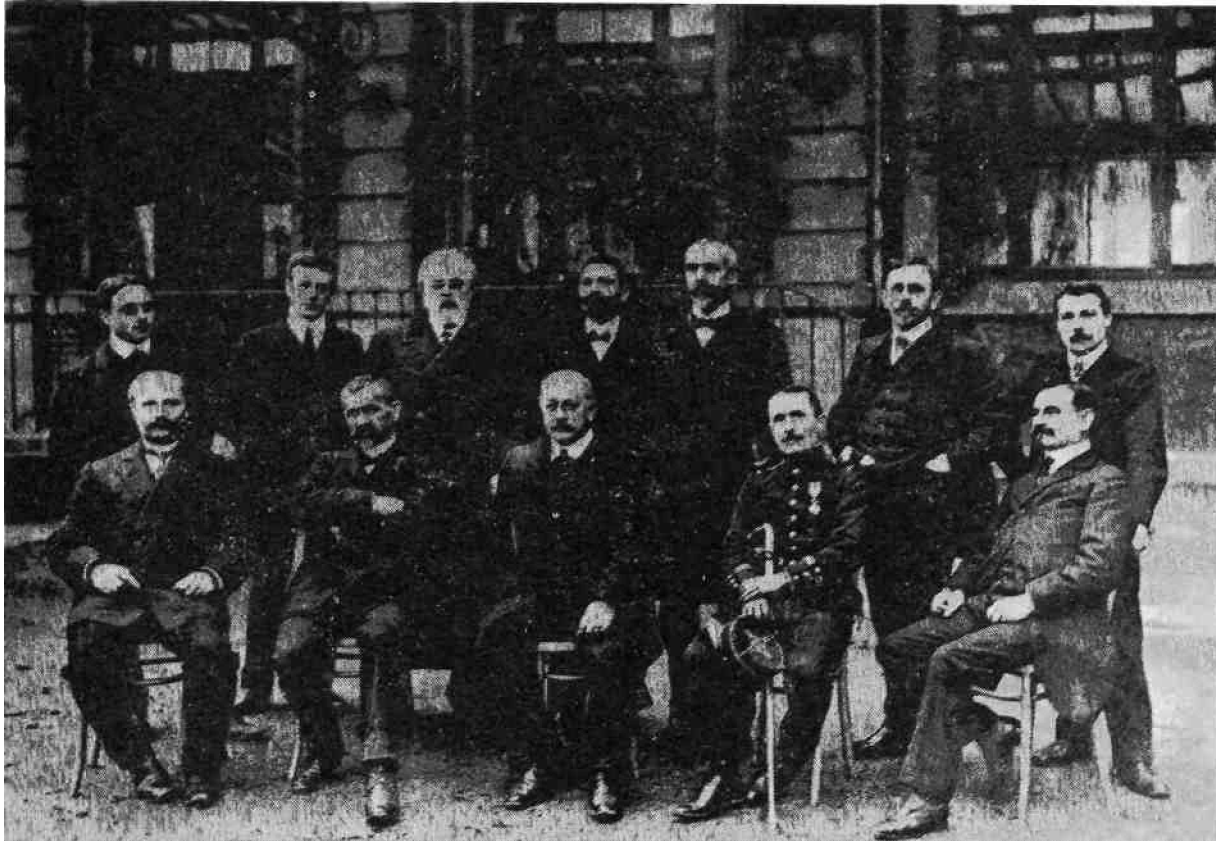
Notre économe était M. Henriot (qu'entre nous nous appelions par son prénom, Ernest). J'ignore la date de sa nomination (1) et celle de son admission à la retraite (2) qu'il prit à Beauvais, où, je crois, il est décédé. Il était encore économe pendant la guerre de 1914-1918, au temps où l'Ecole était transférée à Berck-Plage. Il y cumulait l'éducation musicale avec son service propre après le décès de M. Sergent, car le violoncelle avait toujours été son « violon d'Ingres ». Outre ses fonctions d'économe, il nous initiait au jardinage, à la taille des arbres fruitiers, notamment, et à l'apiculture. Tandis qu'il s'adressait à un petit cercle d'auditeurs apparemment très intéressés (parfois), les autres élèves se répandaient dans le jardin pour y fumer à l'aise ou « siroter » le miel des ruches remisé dans le hangar aux outils.

Originaire de Metz, il était d'une vieille famille lorraine ; son père avait opté pour la France après la guerre de 1870. C'était un chaud patriote. Je me souviens de l'émotion qu'il ne parvint pas à dissimuler lorsque nous visitâmes Metz et Strasbourg au cours de notre voyage de fin d'études. M. Henriot était un excellent homme en dépit de son air un peu bourru. Je crois entendre encore sa voix traînante et monocorde ; je revois son regard malicieux derrière ses lunettes ; il avait les sourcils en broussaille, une forte moustache et une barbichette.

Jules BREANT (1908-1911).

(1) 1896.

(2) 1922.



Les professeurs de l'Ecole, en 1910, autour de M. Lestang

Les professeurs.

Passent le siècle : M. Sergent (musique) 1883-1918 ; M. Collot (sc.) 1888-1918 ; M. Jassey (sc.) 1889-1911 ; M. Sévin (dir. ec. annexe) 1891-1910 ; M. Cochet (sc.) 1893-1915 ; M. Lévêque (gymn. et instr. militaire) 1894-1928 ; M. Delhayé (dessin) 1895-1934 ; M. Payen (let.) 1896-1909 ; Docteur Leviez (médecin de l'E.N.) 1898-1904 ; M. Tribondeau, directeur départemental des Services agricoles (agric.) 1898-1931 ; M. Rumault (let.) 1899-1901 ; M. Buridant (angl.) 1899-1918 ; M. Chemin (angl.) 1899-1909.

Professeurs nouveaux : **1901** : M. Geyer (let.) 1901-1903 ; **1904** : M. Morel (let.) 1904-1935, Docteur Brassart (méd. de l'E.N.) 1904-1939 ; **1909**: M. Allard (let. et angl.) 1909-1910 ; **1910** : M. Sevin (let.) 1910-1918, M. Masson (dir. éc. annexe) 1910-1911 ; **1911** : M. Duquesnoy (sc.) 1911-1940, M. Picavet (dir. éc. d'application) 1911-1914 ; **1913** : M. Van den Herreweghe (let.).

Les spécialités : le directeur enseigne la psychologie, la morale et la pédagogie ; M. Collot, la physique, la chimie, le travail manuel ; M. Jassey, les mathématiques et le dessin graphique (serait parti en 1910 et non en 1911 pour raison de santé) ; M. Sévin, d'abord directeur de l'école annexe, enseigne l'histoire et la géographie à partir de 1910, en remplacement de M. Payen, décédé à la suite d'une opération chirurgicale ; M. Cochet, les sciences naturelles, l'arithmétique, les « manipulations » scientifiques ; M. Payen a enseigné le français au début du siècle, en même temps que l'histoire et la géographie ; on a peu de souvenirs sur M. Rumault et sur M. Chemin ; M. Buridant vient du lycée d'Arras, et est déjà signalé dans l'annuaire du Pas-de-Calais comme professeur d'anglais au cours de l'année 1892-1893 (il mourra à Berck pendant la guerre de 1914-1918) ; M. Geyer devait enseigner le français ; M. Morel, ancien élève de l'E.N. — avant 1900 — enseigne le français ; M. Lévêque, instituteur, est ancien élève de l'E.N., lui aussi ; M. Delhayé donne des cours de dessin au collège de la ville.

Annuaire du Pas-de-Calais

Gaston CHAUCHOY (1900-1903)

Georges DUFRESNE, Marcel MARTIN (1908-1911).

André LION (1911-1914)

Un portrait de professeur.

M. Sergent était professeur de musique à l'Ecole Normale et à l'Ecole Municipale d'Arras. Un géant, avec une très grosse tête portant une chevelure abondante, hirsute. Avec ça, bigle. Ah non ! il n'était pas beau ! Mais il possédait une voix de basse qu'il pouvait rendre formidable.

Issu d'une famille de marins boulonnais, il en avait gardé l'accent et le vocabulaire peu académique.

A l'Exposition Coloniale d'Arras, en 1906, Aristide Bruant, le vrai, avait monté un cabaret chantant, où, comme à Paris, il accueillait ses clients par une bordée de sarcasmes, voire d'insultes. Un dimanche, j'y étais, bien dissimulé dans un coin. M. Sergent apparut, énorme, dans l'encadrement de la porte. Bruant ne pouvait laisser passer une si belle occasion, et se mit à saluer l'entrant avec tout son savoir-faire. M. Sergent, toujours à la porte, croisa les bras, et, de sa voix de Stentor, répliqua : « Dis-donc, toi, quelle est la ... qui t'a ... ? ». La décence ne permet pas de compléter la phrase. C'était une grave insulte pour l'artiste, mais bien plus encore pour sa mère. Bruant en resta tout pantois. Les applaudissements de la salle, qui ne s'adressaient pas à lui, finirent de le déconcerter. Pour la première fois de sa vie, Bruant, le « grand engueuleur public » avait trouvé son maître.

Nous aimions bien M. Sergent. Il était excellent professeur, bon pianiste compositeur. Nous fûmes trois ou quatre à lui demander des leçons particulières. Je lui sais toujours gré des directives et des conseils qu'il m'a donnés. Mais j'ai toujours regretté qu'il ne nous ait pas fait exécuter de chant choral, encore qu'il eût classé nos voix. C'eût été là prendre une initiative téméraire du temps de notre directeur.

Edmond DANEL (1903-1906).

Un répétiteur de langue anglaise est accueilli le 11 octobre 1909 à l'Ecole. Sa condition est différente de celle des maîtres d'internat. Il a une chambre particulière à l'E.N. ; la nourriture, le chauffage et l'éclairage lui sont assurés. Il devra passer une heure à une heure et demie par jour à l'enseignement de sa langue. Le reste du temps, il peut suivre des cours, mais ne peut donner de leçons rétribuées à l'extérieur.

La surveillance.

En 1903-1906 : M. Ricque, instituteur à Arras (**Joseph Pruvost**).

En octobre 1906, nous étions une douzaine de militaires démobilisés venus renforcer la 3e année sortante. M. Sion, le Directeur,

me fit appeler pour me confier (j'étais le premier des rentrants) la surveillance générale ; le service consistait à surveiller les camarades en petite étude (la troisième année et huit « bardots » de 2e année), le nettoyage des salles du rez-de-chaussée et la distribution du courrier aux camarades. La grande étude était surveillée par le major de la promotion 1904-1907, notre regretté Duriez.

Gontran ROLLAND (1903-1907).

En 1905-1908 : M. Collet, instituteur à Arras, ex-normalien de la promotion 1901-1904 (**Georges Bouillez, Georges Dufresne**).

En 1906-1909 et 1907-1910 : M. Collet.

En 1910 : MM. Dubois et Delobelle, instituteurs à Arras.

En 1910-1911 : M. Dacheville, ex-normalien, promotion 1904-1907 (**G. Dufresne**).

De 1911 à 1913 : M. Bréant, de la promotion 1908-1911.

Eugène Maquet signale M. Delomel entre 1911 et 1912, et **André Lion** donne les noms de MM. Bréant, Noiret et Van den Herreweghe pour la période 1911-1914.

D'une manière générale, les salles d'études étaient surveillées par des élèves de 3^e année.

Le Conseil des Professeurs a maintenu entre les professeurs la même répartition des cours que les années précédentes et adopté le nouvel emploi du temps concernant les heures de cours ou de présence à l'école des professeurs, en se conformant aux instructions officielles du 4 août 1905. Pour la surveillance, chaque professeur sera de service, à tour de rôle, un après-midi de chaque semaine.

Conseil des Professeurs, 4 octobre 1907.

Le personnel de service.

...Quant au personnel domestique, il comprenait un jardinier, M. Vasse. En dehors de ses fonctions de jardinier, c'est lui qui agitait, chaque matin, la cloche du réveil. L'hiver, il s'occupait du chauffage de l'Ecole.

Le concierge de l'Ecole était M. Chabaud. Il était chargé des courses, du courrier, ou travaillait à la cuisine tandis que son épouse tenait boutique de chocolats, caramels et autres friandises.

Les repas étaient préparés par un cuisinier dont je n'ai jamais su le nom, assisté d'un ou deux aides et d'un garçon de salle.

Marcel MARTIN (1908-1911).

La situation matérielle.

En 1902, un nouveau calorifère a été installé, mais le directeur souhaiterait un système de chauffage à vapeur plus rationnel et plus économique. Une parcelle de terrain d'une contenance de 11 ares, contiguë au terrain départemental existant — 22 ares — est louée à l'Autorité militaire au prix de 60 F par an, en vue d'agrandir le jardin potager.

Le directeur propose au Conseil d'administration de l'Ecole la création d'une infirmerie isolée ainsi que l'achat de mobilier pour l'infirmerie et les chambres de maîtres internes :

Depuis 1893, le Conseil n'a pas cessé d'appeler l'attention de l'Administration et du Conseil général sur l'insuffisance de l'isolement des chambres d'infirmerie. Les cas d'oreillons et de scarlatine qui se sont produits en 1901 ne permettent pas de perdre de vue cette question. M. le Directeur propose de faire une emprise sur l'une des salles de l'école annexe et d'effectuer divers travaux qui contribueraient à améliorer la situation sans entraîner des dépenses considérables. Le Conseil partage l'opinion de M. le Directeur à cet égard...

...Les cas de maladies contagieuses qui se sont produits ont révélé une fois de plus la nécessité de pourvoir le service sanitaire d'objets indispensables : baignoires, chaises, ustensiles divers, etc..

Toutes ces acquisitions sont réalisées en 1903-1904, grâce aux subventions allouées par le Conseil Général, mais le projet d'infirmerie traîne en longueur ; l'architecte départemental envisage un moment la construction d'un pavillon séparé.

Des pourparlers vont être engagés avec l'Armée, en vue de l'achat, par le département, de la parcelle de 11 ares louée l'année précédente.

La réfection de la cour est envisagée. Le directeur signale, à ce sujet, qu'elle n'a pas été rechargée depuis vingt ans, et qu'elle est en fort mauvais état, surtout par temps de pluie ; il rappelle que lors de la construction de l'Ecole, un trottoir allait de la grande porte d'entrée, côté rue Saint-Nicaise, jusqu'à l'aile droite du bâtiment ; mais, par suite d'un long et fréquent usage — et de divers travaux, aussi — il ne se distingue plus du reste de la cour, souvent impraticable ; un nouveau trottoir s'impose, fait de briques, de macadam ou de grès.

Le mauvais état de la rue Saint-Nicaise donne aussi des soucis : des travaux de pavage, d'éclairage et de canalisation d'eau sont nécessaires ; la ville d'Arras demande à ne pas supporter seule les frais occasionnés par ces travaux, mais se déclare prête à installer un bec de gaz supplémentaire.

La bibliothèque s'enrichit ; les collections scientifiques permettent de faire face aux besoins de l'enseignement ; le calorifère installé dans la salle de sciences dispense la chaleur nécessaire au maintien en bon état des appareils de physique et de chimie.

En 1905, le Conseil Général a voté les crédits nécessaires pour la réfection de la cour, et décidé l'achat, moyennant une somme de 1 300 F, de la parcelle de terrain qui doit compléter le potager.

En 1909, le Conseil d'administration de l'Ecole présente un certain nombre de propositions importantes :

« Le Conseil, à l'unanimité, considérant que la présence d'une horloge est de la première utilité dans un établissement d'instruction, que l'installation de bains-douches serait extrêmement désirable au point de vue de l'hygiène, et permettrait un meilleur aménagement de dépôts de chaussures dans les sous-sols de l'Ecole, reprend sur ces deux points ses propositions, et les signale... »

Il étudie un projet de réorganisation des locaux propre à faciliter l'accueil d'un plus grand nombre d'élèves (on en attend 110) :

« La solution consisterait à ne conserver que deux salles, la troisième classe pouvant être faite à l'amphithéâtre du bas, et à agrandir ces deux salles par un simple déplacement des cloisons. »

Plus intéressant encore, le projet d'acquisition de 40 à 60 ares du terrain militaire situé en face de l'Ecole, mis en vente par l'Administration des Domaines ; le Conseil fait état de l'insuffisance du jardin potager existant, et de son éloignement (à 300 mètres de l'Ecole) ; il rappelle le rôle important de l'horticulture et de l'arboriculture dans les écoles normales, et souhaite que des « carrés d'expériences », des jardinets d'élèves et une pépinière d'arbres fruitiers trouvent place dans le terrain à acquérir.

Il faudra encore quinze ans pour mener à bien cette affaire.

Les effectifs.

Le rapport présenté par le directeur au Conseil d'administration de l'Ecole lors de la séance du 9 juin 1902 est intéressant à plus d'un titre :

Pendant l'année scolaire 1901-1902, l'effectif de l'Ecole a été de 85 élèves répartis de la manière suivante : 3e année : 25 ; 2e année : 30 ; 1re année : 30. Le recrutement a laissé plus encore à désirer en 1901 que les années précédentes : 46 candidats au lieu de 54 en 1900 ont pris part au concours. A l'issue de l'examen, la commission a inscrit 30 aspirants sur la liste primitive et 34 sur la liste supplémentaire. Mais elle n'était arrivée à ce résultat qu'en faisant preuve d'une extrême indulgence. Ainsi, sur les 13 candidats admis à titre conditionnel, 6 échouèrent en octobre à l'examen du Brevet

élémentaire. Finalement, la promotion ne s'est trouvée au complet que par l'adjonction de deux candidats venant de l'Aisne et des Ardennes.

Je ne reviendrai pas, écrit le directeur, sur les causes de cette pénurie d'aspirants qui n'est pas particulière au Pas-de-Calais, la plupart sont connues de tous. Quant aux moyens d'améliorer la situation, il est peut-être moins aisé de les indiquer qu'on ne le pense généralement. Bien des personnes estiment qu'il suffirait d'élever le traitement des stagiaires et de faciliter l'avancement dans les dernières classes de titulaires. Assurément, c'est par là qu'il faut commencer, mais il sera nécessaire d'employer d'autres remèdes concurremment avec celui-là ; peut-être même resteraient-ils sans efficacité si de leur côté les instituteurs dans leurs écoles ne se faisaient pas un devoir de susciter et d'encourager les vocations parmi les jeunes gens qui leur seront confiés...

En 1903-1904, 85 élèves au total : 25 en 3e année, 29 en 2e et 31 en 1re.

En 1905-1906, 76 élèves jusqu'à la fin du mois de mai : 17 en 3e année, 29 en 2e et 30 en 1re. Au 1er juin, 65 seulement c'est-à-dire l'effectif le plus faible qui ait été depuis plusieurs années, en raison de l'appel sous les drapeaux de 26 élèves.

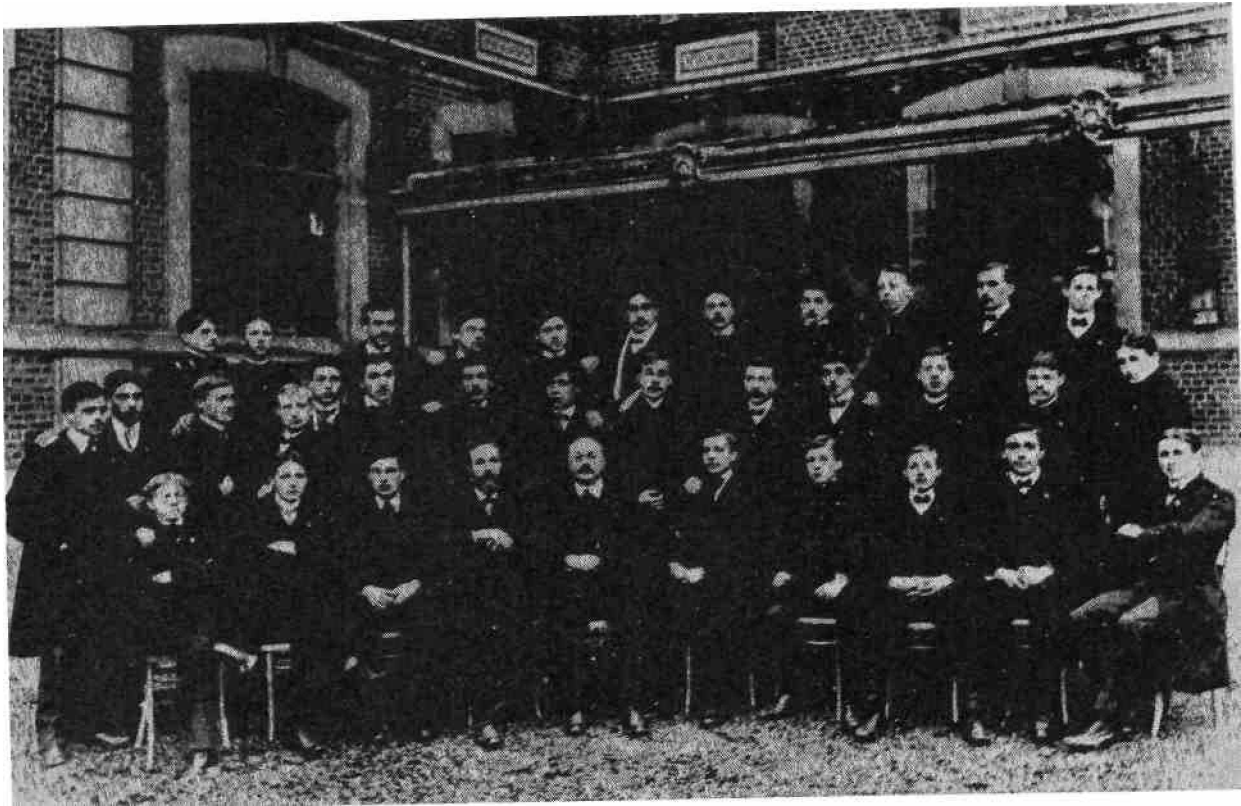
De 1905 à 1908, selon **Georges Mouillez** (1905-1908), 30 élèves par promotion ; moins d'élèves en 1906-1907 en raison des engagements consécutifs à la loi « des deux ans » ; davantage en 1907-1908, par suite du retour des engagés. **Eugène Maquet** (1909-1912) donne le chiffre de 30 à 36 par promotion de son temps. Pour les anciens de la 1910-1913, 44 élèves dont 5 externes et un redoublant de la 1909-1912 (**Emile Dolique, Achille Dumarquez, Emile Dupres et Alphonse Touzet**). Promotion 1911-1914 : 42 internes, 1 externe (**André Lion**). Promotion 1912-1915 : 48 dont 1 auditeur libre, Clément Raoul. Le major de promotion était Delansorne (**Jules Camier**). Promotion 1913-1916 : 43 élèves (**Ovide Libossart**).

Mulets, bardots et vétérans au début du siècle.

Dès la rentrée, chaque **vétéran** choisissait son **mulet** qui devait, à l'occasion, lui rendre service : menues corvées comme, par exemple, et seulement pendant quelques mois, cirer les chaussures, monter les pantoufles le soir, les descendre au cirer le matin. Pas de brimades, ou alors elles étaient bien peu méchantes. Je me souviens que nos **vétéran**s nous avaient donné à chacun un devoir de français (si l'on peut dire !). L'un de nous dut exercer sa verve sur le sujet suivant : « Impression d'un chameau qui trouve une paire de bretelles dans le désert ». Le pauvre diable réussit pourtant à rédiger quelques pages

« Nous sommes aux mois d'amour ; j'ai dix-sept ans,
L'âge des espérances et des chimères »

(Arthur Rimbaud)



La promotion 1908-1911 autour de M. Lestang

humoristiques dans lesquelles il ridiculisait son **vétéran**. Dans les premières semaines d'octobre, à tour de rôle, les **mulets** devaient montrer leurs capacités de chanteurs ou de conteurs devant l'aréopage des **vétéran**s ; il s'agissait de chants et de contes un peu légers qui amenaient invariablement la réprobation et les huées simulées de l'auditoire.

Les élèves de 2e année étaient affublés du nom de **bardots**, auquel on n'attachait aucune importance. Un **bardot** se considérait comme le supérieur d'un **mulet**, mais cette supériorité n'était pas acceptée ou reconnue par les **mulets** et était dédaignée par les **vétéran**s. C'était, en somme, un état transitoire entre l'humilité du **mulet** et la vanité du **vétéran**. Le **vétéran**, c'est l'ancien, le libérable qui va passer dans la « vie civile », quitter la «Riquimpette» qui sera reléguée dans « une vieille armoire à mites » ; on lui doit le respect, un peu comme à la caserne, en théorie tout au moins, car en fait, il y eut toujours pendant mes trois années d'Ecole Normale une entente parfaite et une réelle affection entre les trois promotions.

...Nous portions tous une blouse noire semblable à celle des horlogers ; elle jouait surtout le rôle de cache-misère, car nos vêtements étaient assez malmenés dans nos jeux et nos ébats.

Georges DUFRESNE (1908-1911).

La discipline était relativement libérale pour l'époque (beaucoup plus, nous assurait-on, que du temps de M. Sion, le prédécesseur de M. Lestang) ... A l'Ecole même, la surveillance n'était pas tatillonne : le matin, les **vétéran**s que ne satisfaisait pas le « jus » qu'on nous servait au réveil, pouvaient se faire du vrai café au « labo » sans grand risque d'être « collés ». Les brimades étaient rares. A son arrivée à l'Ecole, chaque nouveau (baptisé **mulet**) se voyait requis par un **vétéran** pour lui cirer ses chaussures et faire pour lui de menues corvées (privilège strictement refusé aux **bardots**, élèves de 2e année) ; mais ces servitudes se bornaient généralement au premier trimestre.

L'uniforme était exigé sauf pour les externes. Un tailleur de la ville avait, semble-t-il, le monopole de la fourniture de notre ridicule accoutrement : redingote croisée avec palmes d'argent aux revers, gilet et pantalon, le tout en épais drap noir quasi-indestructible. Ce tailleur s'appelait M. Poirot ; c'était un petit homme à lorgnon, aux cheveux coiffés en brosse et dont la moustache et la barbiche étaient saupoudrées de tabac à priser.

Notre casquette de drap noir s'ornait de palmes d'argent et de un, deux ou trois galons suivant la promotion. Les **mulets** et les **bardots** étaient tenus, par les **vétéran**s, de la porter droit sur le front; seuls les élèves de 3e année pouvaient se permettre d'en rejeter le

drap vers l'arrière en forme de « bâche », et d'en casser plus ou moins la visière. Cette tenue était assortie d'une lavallière noire... et d'une canne !

Jules BREANT (1908-1911).

Pour la première fois à la fin de notre troisième année, nous fûmes autorisés à quitter la « reguimpette » pour une tenue moins voyante : pantalon gris rayé, veston bleu-marine ; nous en étions très heureux.

Georges BEAUVAIS (1908-1911).

Les **mulets** avaient à subir des brimades parfois méchantes. Certains camarades en ont cruellement souffert. A son arrivée, M. Ancel interdit formellement ces brimades. Seul, subsista, les années suivantes, l'usage de payer « le bidon de la classe » à son vétéran.

La promotion 1910-1913 fut la dernière à revêtir l'uniforme.

Achille DUMARQUEZ, Ernest DUPRES, Alphonse TOUZET (1910-1913)

Services confiés aux élèves. Balayage des salles par les élèves de 1^{re} année ; époussetage par les élèves de 2^e ; surveillance des travaux de propreté par les élèves de 3^e ; le service du laboratoire et de la bibliothèque est assuré par trois élèves (un de chaque promotion).

Eugène MAQUET (1909-1912).

Jusqu'en 1910, un tailleur arrageois avait le monopole de la fourniture de l'uniforme, en drap assez grossier, de couleur bleue très foncée. A partir de 1910, un autre tailleur se mit sur les rangs et fournit des vêtements conformes au modèle, mais en drap plus fin et d'un noir intense, et à un prix légèrement inférieur.

Emile DOLICQUE (1910-1913).

L'emploi du temps quotidien,

- 5 heures ou 5 heures 30 : lever ;
- 5 heures ou 5 heures 30 à 8 heures : étude ;
- 8 heures à 8 heures 30 : petit déjeuner ;
- 9 heures à 12 heures : cours ;
- 12 heures à 12 heures 30 : déjeuner ;
- 12 heures 30 à 3 heures 30 : récréation ;
- 13 heures 30 à 16 heures 30 : cours ;
- 16 heures 30 à 17 heures : goûter ;
- 17 heures à 20 heures : étude ;

20 heures à 20 heures 30 : dîner ;
21 heures : coucher.

Joseph PRUVOST (1903-1906).

5 heures 30 : lever (l'hiver : 6 heures) ;
6 heures à 7 heures : étude ;
7 heures à 8 heures : travaux de propreté ;
8 heures à 12 heures : cours ;
12 heures : déjeuner ;
12 heures 30 à 13 heures 30 : récréation ;
13 heures 30 à 16 heures 30 ; cours ;
16 heures 30 à 17 heures : goûter ;
17 heures à 20 heures : étude ;
20 heures à 21 heures : dîner puis récréation (danse dans la salle de musique).
21 heures : coucher.

Georges DUFRESNE (1908-1911).

Lever : été, 5 heures 30 ; hiver, 6 heures 30 ; coucher : 21 heures.
Repas : 8 heures, 12 heures, 17 heures, 20 heures.

Achille DUMARQUEZ, Ernest DUPRES, Alphonse TOUZET
(1910-1913)

Lever : sonnerie de cloche : 5 heures en été, 5 heures 30 en hiver, puis, après le remplacement de M. Lestang par M. Ancel en janvier 1911 : 6 heures en été, 6 heures 30 en hiver (étude jusqu'à 19 heures 30). Le dimanche : dérogation.

Emile DOLICQUE (1910-1913).

La vie à l'Ecole.

Nous avions une chorale que dirigeait l'un de nous (Poriche ou Achille Delahaye, l'un et l'autre majors — nous disions « pots » — de leur promotion) et un petit orchestre formé surtout par des camarades venus du « Pays noir », où la musique instrumentale était alors très en honneur. L'un d'eux, Calis, excellent cornettiste, sonnait au clairon de l'Ecole l'heure du réveil, des récréations et du coucher. Le dimanche matin et les matins de départ en vacances, il nous régalaient d'un réveil « en fantaisie » que nous saluions à grands cris joyeux des fenêtres des dortoirs.

Jules BREANT (1908-1911).

M. le directeur rappelle au Conseil les termes de la circulaire de M. le Recteur en date du 3 novembre 1905.

Le Conseil est heureux de constater que rien n'a été négligé pour donner satisfaction à M. le Recteur et rechercher ce qui pourrait être fait pour compléter les mesures déjà prises.

Pour faciliter l'accès de l'Ecole par le mauvais temps, on a demandé au Département, qui l'a ajournée, la construction d'un trottoir qui conduirait du perron à la porte d'entrée de la cour.

On a demandé également le relèvement du niveau des cabinets d'aisances dont l'écoulement se fait mal. Un broc a été placé dans chaque cabinet, et un lavabo, avec serviette, a été installé.

Des mesures ont été prises pour l'aération fréquente des salles de classes et d'études par les élèves de service. Des inspections fréquentes sont faites pour assurer le bon ordre des casiers ; suivant les cas, des bonnes notes sont accordées aux élèves ou des punitions leur sont infligées. On se préoccupe d'installer des portemanteaux à l'entrée des salles de classes et d'études.

Les prescriptions relatives aux dortoirs, lavabos et objets de toilette sont observées, ainsi qu'on en a déjà avisé M. le Recteur. En ce qui concerne l'organisation d'un service d'eau chaude dans les lavabos, un devis a été établi par les soins de M. l'Architecte départemental ; mais la dépense a paru trop élevée au Conseil Général qui l'a ajournée.

Les élèves prennent régulièrement deux bains de corps par mois, des bains de pieds toutes les semaines, et procèdent également une fois par semaine à des ablutions intimes. On n'a pas renoncé à l'espoir d'obtenir du Département l'installation de bains-douches qui a été demandée.

On n'a pas pu encore obtenir l'établissement d'un lavabo près du réfectoire. On se propose d'installer au réfectoire des portemanteaux à l'usage des élèves. Le Conseil s'entretient de l'avantage qu'il y aurait à donner aux élèves deux assiettes aux repas où l'on sert du potage ou du poisson. L'insuffisance du personnel ne permet pas d'y pourvoir actuellement. Il serait désirable d'avoir un domestique de plus, étant donnée l'importance de l'effectif de l'Ecole.

Conseil des Professeurs, 16 octobre 1907.

En vue d'obtenir un chauffage plus régulier, tout en tenant compte des nécessités d'aération, le Conseil est d'avis qu'il y a lieu de commettre un élève par promotion au soin d'ouvrir les radiateurs et les bouches de chaleur, et de fermer les portes et les fenêtres des salles de classe, une demi-heure avant les classes dans les salles ordinaires et une heure avant les classes dans les salles de dessin graphique,

« J ai tous les talents »

(Arthur Rimbaud)



Manœuvre de la pompe à incendie sous la
direction de M. Lévêque (1910)

de musique et l'amphithéâtre, chacun de ces élèves étant chargé de ce soin pour la salle où sa promotion est appelée en premier lieu.

Conseil des Professeurs, 28 janvier 1908.

Au sujet des soins à apporter à la bouche et aux dents, il a été décidé qu'une pâte dentifrice et de l'eau chaude seraient mises à la disposition des élèves, le soir, avant le coucher.

Conseil des Professeurs, 2 octobre 1908.

La « Revue de Presse » ou conférence hebdomadaire du directeur.

Elle avait lieu tous les dimanches de 10 heures à midi, les trois années réunies dans une salle d'étude. Le directeur nous faisait un compte rendu des faits marquants de la semaine écoulée, un rappel des infractions diverses à la discipline, à la bonne tenue en ville, et une distribution de réprimandes et de blâmes, d'encouragements et de félicitations, nous donnait connaissance de diverses communications d'ordre administratif ou pédagogique, puis nous faisait une lecture commentée d'une œuvre littéraire récemment éditée.

Chaque mois, il donnait lecture des notes, des moyennes, du classement (par trimestre), du compte rendu du Conseil des Professeurs, avec l'habituelle répartition des éloges et des punitions.

La pompe à incendie.

L'Ecole possédait sa pompe ; nous en apprenions le maniement sous la direction de notre professeur de gymnastique. Dans chaque promotion, il y avait ainsi des équipes de pompiers attirés, les autres étant considérés comme servants ou remplaçants éventuels. Nous fûmes appelés une fois au feu, près de la Préfecture, en décembre 1910 : nous restâmes en action presque toute la nuit, à côté des pompiers de la ville.

Georges DUFRESNE (1908-1911).

Parmi les souvenirs, je cite la part prise par notre section incendie pour combattre un sinistre qui s'était déclaré en pleine nuit dans des bureaux annexes de la Compagnie du Nord, place de la Préfecture. Action qui nous valut une lettre de félicitations.

Georges BEAUVAIS (1908-1911)

Le réveil, le coucher, les repas, les changements de cours étaient annoncés par des sonneries (militaires) de clairon. Un élève de 2e année en avait la charge, et devait former un élève de 1re année pour le remplacer l'année suivante. La veille et le matin des départs en vacances, les sonneries du coucher et du lever étaient faites sur une mode fantaisiste qui, cela se comprend, nous remplissait de joie;

annonciatrices de quelques jours de liberté, nous les écoutions presque religieusement.

Georges DUFRESNE (1908-1911).

Les élèves d'une même promotion sont groupés dans un dortoir.

Le linge du trousseau était déposé à la lingerie. Chaque semaine, nous trouvions sur notre lit le linge de rechange. Le linge sale, placé dans un sac spécial était déposé au bas de l'escalier. Les chaussures comprenaient une paire de chaussures de ville et une paire de galoches avec chaussons.

Il y avait — je crois — trois salles de classe en amphithéâtre plus un grand amphi réservé aux sciences, au-dessus duquel se trouvait la salle de dessin géométrique. La salle de dessin était sous les combles.

Chaque promotion avait sa salle d'étude, surveillée par un élève de 3e année ; au fond de la salle, des casiers individuels pour les livres. Rangées de tables à quatre places avec chaise individuelle.

L'élève achetait les livres, mais recevait gratuitement les cahiers.

Toilette : lavabos communs constitués par une auge de bois doublée de zinc.

Emile DOLICQUE (1910-1913).

Je n'ai pas porté la « ringuette » ! La 11 -14 a été la première promotion à ne pas endosser la rhabillure dont nos prédécesseurs étaient si fiers, et à subir les vexations qu'ils nous infligeaient (en bons camarades, bien entendu !).

Mais, en revanche, nous avons joué un tour à la 10-13 (Oh ! bien malgré nous...) en nous emparant d'un des privilèges de la promotion sortante. Notre camarade Legroux, disparu cette année, a pris la place du clairon Derocq, spécialiste en la matière, limogé comme indésirable pour avoir sonné le coucher en fantaisie. « Quel crime abominable ! », avait dit M. Ancel, et, aussitôt, la mutation était opérée, à la grande colère des vétérans.

Notre brave Emile, avec tout le sérieux qui le caractérisait, nous claironnait, comme il était de tradition à « Normale », les sonneries réglementaires pour les mises en rang. Rien n'était donc changé, mais cela ne pouvait durer : on se demande si notre directeur n'éprouvait pas de cauchemars, persécuté par ce clairon dont il avait juré la mort. Et bientôt, « le malheureux », comme aurait dit un de nos professeurs, rejoignait le magasin des accessoires mis au rebut. Legroux était donc le dernier clairon de « Normale » et, au banquet des Anciens, en 1954, à l'occasion du quarantenaire de notre sortie, notre Président faisait battre un ban en son honneur.

Notre glorieux instrument à vent fut alors remplacé par l'instrument à corde bien connu des anciens: « la sonnette » au timbre aigrelet qui n'a jamais su nous faire oublier les notes claires et entraînantes de la « belle époque ». Certainement, aucun directeur ne songera à rétablir la vieille coutume, bien disparue, comme la « ringuette » d'ailleurs, et c'est bien regrettable...

André LION (1911-1914).

Les études.

En ce qui concerne les études, M. le Directeur attire d'abord l'attention sur l'insuffisance des soins matériels apportés par les élèves dans leurs devoirs : une écriture par trop défectueuse, des négligences d'orthographe, d'accentuation et de ponctuation ne sont pas à tolérer. M. le Directeur invite ensuite les professeurs à recourir aux interrogations écrites, l'augmentation de l'effectif de certaines promotions exigeant plus particulièrement, cette année, l'emploi de ce procédé.

Conseil des Professeurs, 2 décembre 1906.

Le Conseil des Professeurs... a admis la notation de zéro à 20 pour les compositions, devoirs, leçons et exercices divers ; ces notes seront portées à la fin de chaque mois sur un registre spécial.

Conseil des Professeurs, 4 octobre 1907.

Sur la proposition de M. le Directeur, le Conseil décide que les élèves-maîtres seront exercés, sous la direction du professeur de travail manuel, à préparer des vues sur papier ou sur verre, pour projections lumineuses, et à s'en servir.

La question fera, en outre, l'objet d'une conférence hebdomadaire.

Conseil des Professeurs, 30 novembre 1907.

L'article de M. Mironneau sur les études de la 3^e année, publié dans le dernier numéro de la Revue Pédagogique, donne lieu à un échange d'observations. On retient de cet article l'idée d'organiser les élèves par groupes en vue de travaux collectifs réguliers. Les professeurs se concerteront afin d'éviter aux élèves toute surcharge et contrôleront le travail, de manière à réprimer et à prévenir la nonchalance ou l'abstention.

Conseil des Professeurs, 28 janvier 1908.

M. le Directeur entretient le Conseil du Congrès de l'Art à l'Ecole, et distribue des feuilles d'adhésion à La Société de l'Art à l'Ecole, au congrès des 6, 7 et 8 juin, et à la visite à Douai. Chacun fera de la propagande selon ses moyens.

Conseil des Professeurs, 30 mai 1908.

Quelques modifications ont été apportées à l'emploi du temps ; en 3e année, les classes principales seront faites le jeudi matin et le soir de 5 à 7 heures; de cette façon, les élèves-maîtres qui sont à l'Ecole annexe pourront suivre les cours sans interruption ; ils seront interrogés sur tout le programme quand ils auront terminé la période consacrée à l'Ecole annexe.

Conseil des Professeurs, 2 octobre 1908.

Le Conseil s'entretient ensuite, sur la proposition de M. Collot, de l'utilité qu'il y aurait à l'acquisition d'un phonographe pour le cabinet de physique de l'Ecole. Aucune décision n'est prise à ce sujet.

Conseil des Professeurs, 30 novembre 1908.

Bibliothèque. M. l'Econome, consulté, déclare qu'une somme d'environ 140 F reste disponible pour l'achat d'ouvrages. En conséquence, M. le Directeur prie chacun des professeurs de lui remettre une liste des ouvrages qu'il voudrait voir introduire à la bibliothèque, dans l'ordre où il désirerait les voir acheter.

Choix des livres à l'usage des élèves. M. le Directeur rappelle les articles du règlement aux termes desquels les élèves ne peuvent emprunter à la bibliothèque tous les livres qui leur plaisent. Il est prescrit que d'accord avec le directeur de l'Ecole Normale, un professeur dressera la liste des ouvrages à la portée des élèves de chaque division.

M. le Directeur fait part à l'assemblée, qui l'a d'ailleurs constaté, que les élèves ne lisent guère et délaissent certaines lectures, comme celles des sciences, d'histoire et de géographie, pour se livrer presque exclusivement à des lectures littéraires.

M. le Directeur propose à l'assemblée de dresser un catalogue des livres de la bibliothèque qui sont à la portée des élèves. Ce catalogue sera commencé incessamment. Il sera établi non sur un registre spécial, mais sur des fiches dont M. le Directeur donne l'économie et explique le fonctionnement. Chaque fiche portera le titre et le numéro de l'ouvrage et contiendra trois colonnes destinées, la première à la date de sortie de l'ouvrage, la deuxième au nom de l'emprunteur, et la troisième à la date de rentrée. Au bas de chaque fiche se trouvera une note indiquant à quelle année l'ouvrage est destiné et les chapitres à lire.

Chaque semaine, on distribuera le paquet de fiches aux élèves. Chacun gardera la fiche correspondant au livre qu'il désire et pourra ainsi se faire remettre ce livre. Cette façon d'opérer donnera aux élèves une grande facilité pour se faire prêter le livre de leur choix et permettra de voir le rendement du livre.

Sur la proposition de M. le Directeur, le Conseil prend ensuite les dispositions suivantes, dans l'intérêt de l'ordre et de la discipline :

1° Jamais les élèves n'auront le libre accès de la bibliothèque.

2° Il sera mis à la disposition des élèves des ouvrages de toutes les sections.

3° Aucun livre autre que ceux du catalogue dont il est question plus haut, ne sera prêté aux élèves, sauf autorisation spéciale du directeur.

Conseil des Professeurs, 28 avril 1911.

Le directeur soumet au Conseil la question principale portée à l'ordre du jour : Programme de travail pour la troisième année.

Il rappelle d'abord les décisions prises dans une réunion antérieure, à la fin de l'année scolaire, en vue d'éviter le renouvellement des désordres et des gaspillages de temps qui se sont produits les années précédentes.

1° Le programme entier de 3e année est utile à tous les élèves même à ceux qui voudraient plus tard se spécialiser. Par conséquent, il sera suivi par tous, et ce n'est que très exceptionnellement qu'il pourra être accordé l'autorisation, prévue par les Instructions officielles, de ne pas suivre certains cours. En tout cas, nous ne l'accorderions qu'à ceux-là seulement qui ne seraient pas suspects par le sérieux et le désir de travailler énergiquement.

2° Donc, toute la promotion en classe, aux heures de classe, et de même en étude aux heures d'étude. Plus d'élèves qui s'isolent sous un prétexte ou sous un autre et s'en vont soi-disant travailler dans des salles particulières : l'expérience nous a suffisamment enseigné que ce prétendu travail n'est que légèreté, amusements, infractions à la discipline... Il est temps d'y couper court, et sans hésitation.

Et maintenant, quel doit être le travail de la 3e année ? « **La troisième année de l'école normale, disent les Instructions officielles, est réservée à l'éducation professionnelle et à une certaine culture générale, libre et désintéressée, capable d'inspirer aux élèves le besoin de continuer eux-mêmes à se développer intellectuellement lorsqu'ils auront quitté l'école** ». Or, nous croyons fermement que des deux parts à faire dans les études et les préoccupations, c'est la plus importante et de beaucoup, qui doit être réservée à la culture générale. Nos élèves, même en 3e année, ont surtout, ont avant tout besoin d'apprendre, de compléter et d'élargir leur savoir, d'enrichir leur bagage intellectuel. Et justement parce qu'aucun examen d'ordre général ne les emprisonne dans un programme rigide, ils n'en sont que mieux en état de travailler « librement », de se cultiver, à la condition expresse, bien entendu, que cette liberté relative dans le travail ne leur soit pas laissée comme liberté d'user agréablement les heures.

Cette culture générale, elle résultera d'abord d'une application judicieuse du programme même de 3^e année. Dans toutes les matières d'enseignement, en effet, il est indiqué avec précision des chapitres ou des objets d'étude qui ne sont pas dans les programmes des années antérieures : langue française, histoire, mathématiques, hygiène, etc. Il y a là, par conséquent, matière à des cours réguliers, comportant des leçons bien définies à étudier, des lectures à faire, des questions à préparer, etc.

A cela doivent s'ajouter d'abondantes lectures : « **La culture générale se fera surtout au moyen de lectures : lectures littéraires, historiques, morales, destinées à étendre l'horizon de la pensée, à ouvrir l'esprit... ; histoire de la colonisation, de la civilisation...** »

Il appartient donc à chaque professeur de guider les élèves dans le choix et la mise en oeuvre de ces lectures, de leur signaler à chacun des chapitres du programme, les ouvrages à consulter ou les pages à lire, de s'assurer par des comptes rendus écrits ou oraux que ces chapitres ou ces pages ont réellement été vus de près et assimilés. Et cela est vrai de toutes les manières d'enseignement : nous nous enfermons trop dans des lectures d'ordre purement littéraire, oubliant tout le bénéfice (et il est considérable) que nos élèves peuvent retirer des lectures philosophiques, historiques, scientifiques faites avec conscience : elles sont éminemment propres elles aussi, à « étendre l'horizon de la pensée », à procurer à l'esprit force et rectitude.

En troisième lieu, les premières leçons de pédagogie à la 3^e année ont été exclusivement consacrées à des conseils et des directions sur le travail personnel qu'il s'agit de fournir, et à l'élaboration générale d'un plan de travail que chaque élève adaptera à ses goûts, à ses moyens, à ses ressources intellectuelles. Et, de temps à autre, assez fréquemment même, ils seront appelés dans les conférences hebdomadaires à nous dire ce qu'ils ont déjà fait, et comment, avec quoi, et ce qu'ils ont dessein de faire durant le mois ou le trimestre qui suivra. De tels exposés où ils pourront mettre véritablement et devront mettre une note personnelle sont de tous points préférables à des exposés dogmatiques sur l'enseignement des sciences ou de la gymnastique, ou de l'histoire, qu'ils ont précisément à apprendre, et qui ne se prêtent qu'à de lourdes compilations ou à d'insipides démarcages.

Au total, il faut que la 3^e année soit une année de laborieux et d'intelligent travail ; il faut qu'elle soit la mieux employée et la plus fructueuse, la plus décisive pour la formation des esprits. Elle peut l'être si notre vigilance est assez active et notre contrôle assez efficace, si notre action, surtout, est assez sincère et profonde pour qu'il se crée dans l'école un robuste entraînement au travail. Pourquoi serait-ce chose impossible ici ?

Le Conseil des Professeurs déclare faire siennes ces vues, et estime qu'en effet la 3^e année d'études doit être consacrée principalement à la culture générale. Nos élèves, une fois subi l'examen du brevet supérieur, doivent compléter, agrandir et organiser le savoir qui n'a pu être acquis autrement qu'en hâte au cours des deux premières années. Il leur reste trop à lire, trop à apprendre parmi les choses mêmes « qu'il n'est pas permis d'ignorer ».

Conseil des Professeurs, 27 octobre 1911.

... C'est tout particulièrement en 3^e année qu'il faut s'attacher à obtenir un travail actif et mûri ; c'est particulièrement là qu'il est possible et urgent de combattre avec quelque succès l'inertie et la passivité, d'exiger que les élèves cherchent et se documentent, au lieu de s'en tenir à un travail livresque et superficiel. Mais ce qui sera demandé à la 3^e année doit l'être aussi, toutes proportions gardées, et autant que la chose est possible, dans les autres promotions. C'est à la culture et non au seul remplissage de l'esprit que nous devons viser.

Conseil des Professeurs, 12 janvier 1912.

3^e année. Ne ressemble guère à ses devancières ; le travail y est, cette fois, organisé et régulier. On étudie, on lit, on emploie à peu près bien son temps. Avec de la mollesse, toutefois ; l'entraînement n'est pas encore acquis. Mais le contrôle incessant empêche les flâneries prolongées de jadis ; et l'obligation rigoureuse d'être toujours présent aux classes et aux études, de produire des travaux écrits périodiques et de rendre compte dans les conférences hebdomadaires des lectures et études personnelles, ne laisse plus la possibilité de ne rien faire.

Conseil des Professeurs, 29 mars 1912.

Il sera établi un « Carnet des travaux écrits de 3^e année ». Chaque professeur portera sur ce carnet le texte des devoirs qu'il donnera à traiter et la date à laquelle chaque devoir devra lui être remis. Le Conseil voit dans la tenue de ce carnet un moyen de répartir d'une façon peut-être plus égale le travail des élèves.

En ce qui concerne les travaux personnels libres des élèves de 3^e année, le Conseil adhère, à l'unanimité à la proposition suivante de M. le Directeur :

— Chaque élève aura à faire, par mois, le résumé de trois chapitres empruntés respectivement à un ouvrage d'histoire, de sciences, de morale ou de philosophie. Ces résumés donneront lieu à un contrôle régulier et, le cas échéant, à des interrogations sanctionnées par une note.

« J'ai fait la magique étude
Du bonheur, que nul n'étude. »

(Arthur Rimbaud)

Une salle d'étude en 1910



— Une liste de chapitres à lire, à ce point de vue, sera dressée et tenue à jour. Cette liste contiendra, en outre, toutes les indications susceptibles d'aider les élèves dans leurs recherches.

Conseil des Professeurs, 4 octobre 1912.

Quant au travail libre des élèves de 3^e année, le Conseil se demande si on peut obtenir un meilleur rendement et une meilleure utilisation des études.

M. le Directeur invite les professeurs à visiter souvent les cahiers de cours et les cahiers de travail personnel. D'une façon générale, il faut suivre la 3^e année de très près, sans quoi, à cause de l'insuffisance des sanctions à la fin de la 3^e année, les élèves travaillent avec mollesse.

On devra exiger d'eux la même somme de travail au moment de la préparation de leur mémoire de fin d'études, étant donné qu'un délai assez long leur est imparti pour cette préparation. Les élèves de 3^e année devront traiter chaque mois trois questions d'ordre différent (histoire, morale, mathématiques, sciences physiques et naturel-les).

Des résumés de ces travaux devront figurer avec les dates sur les cahiers de travail personnel, et une table des matières se trouvera à la fin du cahier. Cela permettra de se rendre compte facilement du travail individuel dans chaque matière.

En 3^e année, il est indispensable de réviser des questions du programme de 1^{re} et de 2^e années, questions qui ont pu être oubliées ou vues d'une façon un peu superficielle, à cause du temps limité dont on dispose pour parcourir les programmes.

M. le directeur invite les professeurs à faire aux élèves de nombreuses lectures sur des sujets d'actualité, par exemple extraites des différentes revues auxquelles l'Ecole est abonnée.

Pour leurs travaux personnels, les élèves ont besoin de consulter constamment les ouvrages de la bibliothèque. Il est donc indispensable que le service des prêts ne laisse rien à désirer. Mais le bon fonctionnement de ce service est subordonné à la nomination d'un troisième professeur de lettres, qui devra y consacrer au minimum trois heures par semaine.

Conseil des Professeurs, 11 avril 1913.

...Quant à la 2^e année, le Conseil est heureux de constater que la tenue des élèves s'est améliorée depuis quelque temps. Cette année a un gros effort à fournir en vue du brevet supérieur. M. le Directeur fait remarquer à ce propos que la 2^e année a vingt-deux heures de cours exigeant des préparations, alors qu'elle ne dispose que de dix-

huit heures d'étude . Il y a là une anomalie à laquelle il faudra remédier lors de l'établissement de l'emploi du temps de la prochaine année scolaire.

En ce qui concerne la 3^e année, M. le Directeur invite les professeurs à consacrer une ou deux séances par mois à des comptes rendus de travaux personnels d'élèves. A chaque séance un élève rendra compte, par exemple, de ses travaux du mois précédent. Ces exposés réguliers seront suivis d'une critique dont les élèves feront leur profit pour leurs travaux ultérieurs.

Pour clore la séance, le Conseil aborde la question du service de la bibliothèque. M. le Directeur s'était chargé de ce service depuis la rentrée d'octobre, mais il ne peut continuer à l'assurer, étant trop absorbé par son service de direction. Après discussion, le Conseil, pour ne pas bouleverser l'emploi du temps actuel, adopte une solution provisoire. Il décide, en conséquence, que ce service sera assuré jusqu'à la fin de l'année scolaire par tous les professeurs à tour de rôle.

Conseil des Professeurs, 29 janvier 1914.

Les examens.

Brevet supérieur subi en fin de deuxième année, pour la première fois. Certificat de fin d'études en fin de troisième année, servant, en cas de succès, d'écrit au certificat d'aptitude pédagogique.

Georges MOUILLEZ (1905-1908).

Examen de passage. L'an mil neuf cent six, le vendredi vingt-sept juillet, le Conseil des Professeurs de l'Ecole Normale d'Instituteurs d'Arras, s'est réuni sous la présidence de M. le Directeur, conformément à l'article 75 du décret du 18 janvier 1887, à l'effet de formuler les propositions à présenter à M. le Recteur pour le passage de 2^e en 3^e année et de 1^{re} en 2^e année.

Etaient présents : MM. le Directeur, président ; Henriot, économiste ; Cochet, Collot, Jassey, Morel, Payen, Sévin, professeurs. M. Sévin remplit les fonctions de secrétaire.

M. le Président communique au Conseil le tableau des notes obtenues par les élèves dans les examens de passage qui ont eu lieu conformément au règlement approuvé par M. le Recteur en date du 4 janvier 1900.

Le Conseil, après en avoir délibéré,

I. — En ce qui concerne la 2^e année,

Considérant que l'élève D. n'a pu, pour cause de maladie dûment constatée par le médecin de l'école, subir toutes les épreuves de l'examen ;

Considérant que les 24 autres élèves de 2^e année présents à l'école ont obtenu une moyenne égale ou supérieure à 5 sur 10 ;

II. — En ce qui concerne la 1^{re} année,

Considérant que les 28 élèves présents à l'école ont obtenu une moyenne égale ou supérieure à 5 sur 10,

est d'avis qu'il y a lieu de prier M. le Recteur de vouloir bien :

1^o Déclarer que l'élève D. achèvera l'examen de passage à la rentrée d'octobre ;

2^o Admettre en 2^e année ou en 3^e année tous les autres élèves présents à l'Ecole.

Conseil des Professeurs, 27 juillet 1906.

Le Conseil des professeurs... a décidé que les examens de fin de trimestre seront supprimés en 3^e année et qu'il y aurait, pour la 1^{re} et pour la 2^e années, un examen à Pâques et un examen de passage à la fin de chaque année scolaire.

Conseil des Professeurs, 4 octobre 1907.

Brevet de gymnastique. Quelques élèves de 2^e année ont obtenu de se présenter au Brevet de gymnastique à la prochaine session. Il paraît préférable que dorénavant les élèves ne puissent s'y présenter qu'en 3^e année surtout si la date de l'examen en question était reportée en juillet. Les élèves de 3^e, délivrés du souci de la préparation au certificat de fin d'études normales, pourraient se consacrer entièrement à la préparation du brevet de gymnastique et les élèves de seconde année auraient l'avantage de n'avoir à s'occuper que du brevet supérieur.

Conseil des Professeurs, 28 mai 1909.

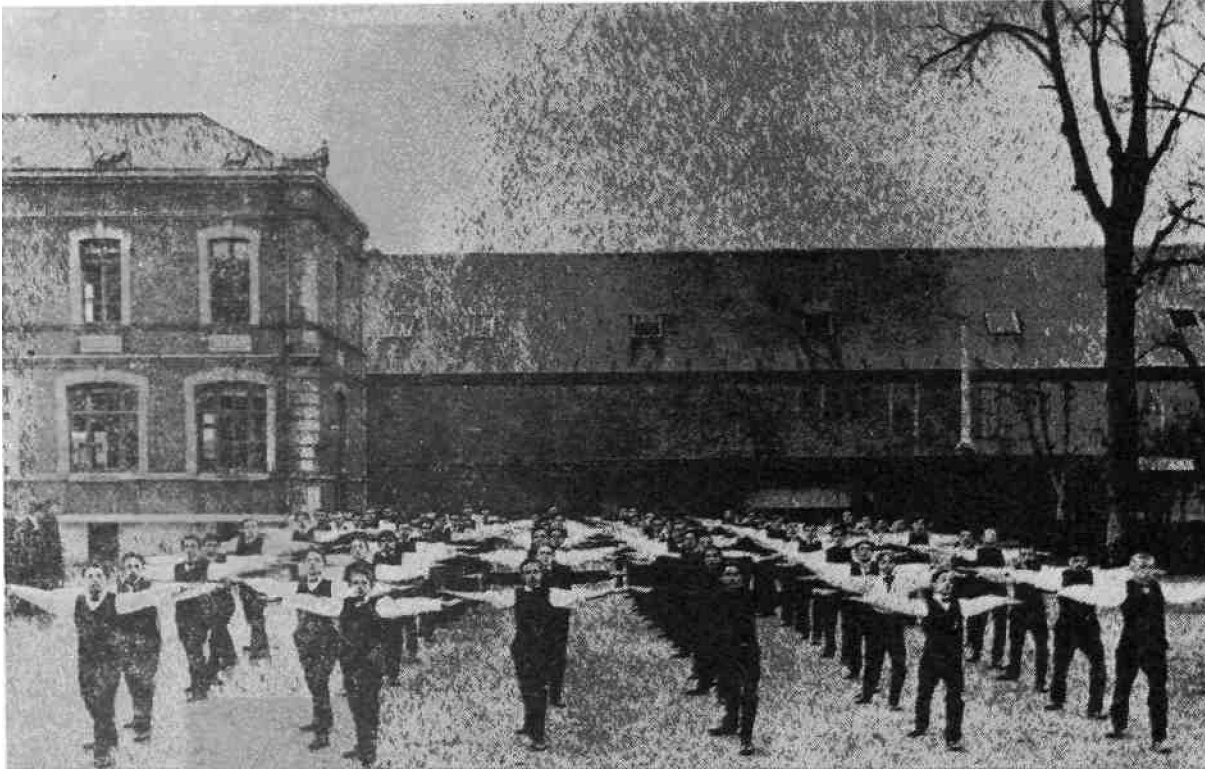
Reprenant la discussion amorcée dans sa séance du 2 octobre 1909 sur l'avantage qu'il y aurait à alléger la fin de l'année scolaire des travaux de l'examen de passage des élèves de 1^{re} année, le Conseil décide de remplacer cet examen, sur lequel le décret d'août 1905 est muet, par un « examen annuel » passé avant le congé de Pâques. Les résultats de cet examen serviront, concurremment avec les moyennes des notes obtenues dans l'année, à établir en juillet le classement des élèves pour leur passage en 2^e année.

Conseil des Professeurs, 30 octobre 1909.

Les élèves de 3^e année L. et N. désirant se préparer à l'examen d'admission à la section normale annexée à l'Ecole des Arts et Métiers de Châlons, demandent à être exemptés de certains cours. Après délibération, le Conseil propose les décharges des cours suivants :

« Ne devinez-vous pas que je deviens oiseau,
Que ma lyre frissonne et que je bats de l'aile
Comme l'hirondelle ? »

(Arthur Rimbaud)



Séance de gymnastique suédoise en 1910

anglais, 4 heures ; histoire, 1 heure ; musique, 1 heure ; travail manuel, 3 h. 30 ; jardin, 1 heure ; agriculture, 2 heures ; manipulations, 1 heure ; dessin artistique et modelage, 2 heures.

L'élève L. de 3^e année, voulant se présenter au concours d'admission à la section normale annexée à l'école des hautes études commerciales de Paris, est exempté également, sur sa demande, des matières suivantes : agriculture, dessin artistique, jardin, travail manuel, manipulations et musique.

Conseil des Professeurs, 25 octobre 1910.

Enfin, le Conseil examine les demandes de quelques élèves-maîtres de 3^e année qui se proposent de faire une quatrième année ou de préparer le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'anglais et qui demandent à être dispensés de quelques cours accessoires tels que dessin artistique, dessin graphique, travail manuel et manipulations. Il accueille favorablement les demandes des élèves-maîtres D., D., G., L., M., P. et S., qui, par leur bonne conduite et leur application ont mérité cette faveur.

Conseil des Professeurs, 21 février 1911.

Ordre du jour : organisation de l'examen de fin d'études normales.

Sur la proposition du directeur, le Conseil décide qu'il y a lieu de commencer dès la semaine prochaine les épreuves pratiques : la promotion est nombreuse, l'école d'application est très éloignée de l'Ecole Normale, et il en résulte une perte considérable de temps ; enfin, il importe que les études de la 3^e année soient troublées le moins qu'il se pourra. Or, justement, elles le seront d'autant moins que l'examen final se fera avec moins de précipitation ; les choses continueront ainsi leur cours ordinaire.

Le Conseil adopte les dispositions suivantes :

1^o Chaque élève subira son examen pratique dans l'une des divisions de l'école annexe où il a accompli ses deux mois de stage ; cette division sera désignée par le sort.

2^o Pour permettre l'entente nécessaire avec le directeur de l'école d'application et le professeur intéressé, la matière du sujet de la leçon sera tirée au sort douze ou vingt-quatre heures à l'avance. Mais, conformément aux prescriptions réglementaires, le sujet même de la leçon ne sera fourni au candidat qu'une heure avant l'épreuve.

3^o Les leçons porteront sur les matières suivantes :

Instruction morale et civique : 4 ; langue française : 7 ; sciences et leçons de choses : 7 ; histoire et géographie : 7 ; calcul, système métrique : 7 ; dessin et travail manuel : 4.

Elles se feront dans les divisions ci-après de l'école d'application : 10 au cours préparatoire ; 10 au cours élémentaire ; 8 au cours moyen 1^{re} année ; 4 au cours moyen 2^e année et 4 au cours supérieur ou complémentaire.

4° Chaque sous-commission comprendra au minimum : le directeur de l'Ecole Normale ou le directeur de l'école d'application, un ou deux professeurs. Elle procédera, aussitôt l'épreuve pratique, à la première partie des épreuves orales : la seconde partie de ces épreuves orales ne pourra être subie, en effet, qu'après la correction des mémoires écrits, qui commencera le 1^{er} juin.

Conseil des Professeurs, 26 avril 1912,

La formation professionnelle :

Les écoles d'application, suppression de l'Ecole annexe.

Stage d'une ou deux semaines par an à l'Ecole annexe. Pas encore d'école d'application en ville.

Joseph PRUVOST (1903-1906)

Ecole annexe : une ou deux semaines, avec M. Sevin, directeur.

Ecole d'application : rue de Justice, une ou deux semaines, avec M. Masson, directeur.

Georges MOUILLEZ (1905-1908)

Quant à notre formation pédagogique, elle comportait, outre le stage de 3^e année dans deux ou trois écoles de la ville, dont le cours complémentaire dirigé par M. Masson — à la belle barbe blanche — les « conférences » hebdomadaires faites chaque samedi matin par les élèves de 3^e année dans l'amphithéâtre de physique en présence du Directeur, des professeurs principaux et, fréquemment, de l'Inspecteur d'Académie (M. Ferrand). Malheureusement, l'absence de jeunes élèves auxquelles ces leçons étaient supposées s'adresser, leur prêtait un caractère bien artificiel. En cours de troisième année, nous étions tenus de rédiger une « thèse » sur une question de pédagogie : un bien grand mot pour une compilation du Dictionnaire de Buisson, de manuels et de monographies. Seule, la maigre expérience personnelle acquise par l'auteur était susceptible d'apporter quelque intérêt à ce pensum.

Jules BREANT (1908-1911)

Chaque élève-maître de 3^e année devait faire à l'amphithéâtre une conférence sur un sujet pédagogique, choisi dans une liste dressée au début de l'année par le directeur et les professeurs. Il disposait

d'un mois pour la préparer. Cette conférence avait lieu devant les trois années réunies, en présence du directeur, de quelques professeurs, parfois de l'Inspecteur d'Académie. Un plan de la conférence était calligraphié au tableau noir. La critique venait ensuite, amorcée par le directeur ou un professeur, soutenue ou combattue par les élèves-maîtres. La discussion close, il fallait donner une note au conférencier : chaque professeur donnait la sienne, puis le directeur, et enfin les élèves-maîtres par les majors de promotion ; on établissait la moyenne. Nous pensions qu'il était tenu compte de cette note pour le Certificat de fin d'études normales, aussi notions-nous généreusement quand il le fallait, pour relever un peu la moyenne. Un élève de 1^{re} année (c'était le « mulot » du conférencier) était chargé de faire un compte rendu détaillé de la conférence et de la critique ; une note lui était également attribuée.

Seulement en 3^e année, avaient lieu à l'école annexe et dans quelques écoles de la ville (rue des Ecoles, rue de Justice et rue Méaulens) les véritables stages pédagogiques. Chaque élève-maître devait passer un mois dans une école (quinze jours dans un cours, quinze jours dans un autre) et plus tard quinze jours dans une autre école primaire. Après le stage, nous devions remettre au directeur une étude très approfondie d'un de nos élèves (milieu familial, comportement à l'école, en classe, en récréation, qualités, défauts, physique, moral, valeur intellectuelle, aptitudes, progrès, etc.).

L'école annexe fut supprimée en 1910 et son directeur, M. Sevin, devint professeur d'histoire et de géographie.

Georges DUFRESNE (1908-1911)

...Après une discussion attentive sur les différentes questions portées à l'ordre du jour, le Conseil des Professeurs a pris les décisions suivantes :

Il a approuvé les propositions de M. le Directeur concernant les exercices pratiques que chaque élève-maître de 3^e année doit faire pendant deux mois au minimum à l'école annexe et dans d'autres écoles de garçons...

Il a aussi décidé que les conférences pédagogiques faites par les élèves de 3^e année auraient lieu tous les jeudis à 10 heures en présence de tous les professeurs et de tous les élèves.

Conseil des Professeurs, 4 octobre 1907

Le Conseil élabore un projet de liste des écoles de différents types à faire visiter aux élèves de 3^e année.

Conseil des Professeurs, 28 janvier 1908.

Préparation professionnelle. Sur ce point, l'Ecole annexe de l'Ecole Normale d'Arras est insuffisante ; il n'y a que deux classes ; les élèves-maîtres font leur apprentissage en ville... Les élèves-maîtres ne sont pas employés comme suppléants dans le Pas-de-Calais ; une pareille mesure serait contraire à la préparation professionnelle.

Conseil des Professeurs, 10 février 1909.

Stages pédagogiques : deux d'un mois, rue de Justice, au cours élémentaire et au cours préparatoire. En fin d'année, leçon pour le certificat de fin d'études normales ; personnellement j'ai dû présenter une leçon sur la conquête de l'Algérie (question tirée au sort, avec isolement pour la préparation).

Au retour du stage, pain frais et bière de première qualité, avec deux sous de pâté acheté en ville : moment délicieux.

André LION (1911-1914)

La discipline.

De 1905 à 1907 : port de l'uniforme ; interdiction de fumer. En 1907-1908, avec l'arrivée de M. Lestang, uniquement port de la casquette ; autorisation de fumer.

Georges MOUILLEZ (1905-1908)

Le travail a laissé à désirer dans la première étude depuis une quinzaine de jours. M. L., élève-maître de 3^e année, surveillant de cette étude, sera remplacé par M.D., de la même promotion.

M. le Directeur appelle l'attention du Conseil des Professeurs sur la circulaire rectorale du 8 novembre, et particulièrement sur le passage relatif au soin avec lequel les élèves doivent éviter le moindre débraillé dans leur toilette. MM. les Professeurs sont priés de veiller attentivement à la bonne tenue des élèves ; ils ne doivent tolérer, pendant les classes, aucun laisser-aller dans le maintien. Et chaque fois que l'occasion s'en présentera, ils n'hésiteront pas à rappeler aux élèves que, par dignité personnelle, par respect d'eux-mêmes, ils doivent s'interdire toute négligence dans leur manière d'être.

Conseil des Professeurs, 2 octobre 1905.

L'ordre du jour comprend des questions d'études, de discipline, l'attribution des indemnités de première installation aux élèves sortants de l'établissement, et l'établissement de la liste des publications auxquelles l'Ecole est abonnée.

1^o En ce qui concerne les études, M. le Directeur attire d'abord l'attention du Conseil sur l'insuffisance des soins matériels apportés par les élèves dans leurs devoirs : une écriture par trop défectueuse,

des négligences d'orthographe, d'accentuation et de ponctuation ne sont pas à tolérer. M. le Directeur invite ensuite les professeurs à recourir aux interrogations écrites ; l'augmentation de l'effectif de certaines promotions exigeant plus particulièrement, cette année, l'emploi de ce procédé.

2° Quant à la discipline, on regrette un commencement de laisser-aller dans la tenue : certains élèves n'ont pas toujours en classe un maintien convenable, et sont peu soucieux de la correction de leur mise et de la propreté de leurs chaussures. Chaque professeur tiendra la main à ce que les chaussures soient cirées et à ce que les élèves se tiennent comme il convient.

3° Le Conseil est d'avis d'attribuer une indemnité de première installation aux élèves sortants dont les noms suivent : Caudron, Dassonville, Demoulin, Lancelot, Leleu, Warin.

4° Aucun changement n'est apporté dans la liste des publications auxquelles l'Ecole est abonnée.

Conseil des Professeurs, 2 décembre 1906.

M. le Directeur rappelle à MM. les Professeurs la nécessité d'exiger :

1 ° que les élèves soignent leurs devoirs et compositions, non seulement sous le rapport du fond, mais aussi au point de vue matériel : écriture, orthographe, ponctuation ;

2° que les élèves gardent une attitude convenable en classe ;

3° que les élèves se présentent en classe dans une tenue irréprochable : blouse bien mise, cravate attachée, chaussures cirées.

Conseil des Professeurs, 1er juin 1907.

M. le Directeur invite ensuite les professeurs à veiller comme par le passé sur la tenue des élèves en ville. Il engage également les professeurs à lui signaler les élèves qui auraient une tenue négligée dans l'intérieur de l'école (habits déchirés, manque de cravate, etc.) et il propose d'adopter un modèle unique de chaussons montants à porter avec les galoches.

Conseil des Professeurs, 24 décembre 1907.

En ce qui concerne la discipline, l'accord est de même unanime sur les points suivants :

C'est au sujet de la discipline et de l'ordre que nous avons réalisé le progrès le plus marqué ; il y a pour le moins dans la mesure convenable, de l'ordre et du silence, de la bonne tenue, de la ponctualité. D'un trimestre à l'autre, d'un mois à l'autre, l'amélioration est visible ; nous obtenons bien plus aisément l'obéissance et la soumission

à la règle commune. Au début de l'année, quelques élèves des promotions anciennes ont paru croire que le régime disciplinaire nouveau, qui exigerait beaucoup plus d'eux que par le passé, se relâcherait vite et qu'ils pourraient bientôt recommencer d'en prendre à leur aise; mais la ténacité irréductible avec laquelle il a continué d'être appliqué semble les avoir aujourd'hui bien convaincus que le plus sage est de s'y soumettre. Aussi nous faut-il beaucoup moins que dans les premières semaines gronder et réprimander ; il est surtout très rare maintenant et à vrai dire il n'arrive plus que nous ayons à rappeler les élèves à la politesse et à la déférence.

MM. Collot et Sevin estiment qu'une large part de ce résultat est attribuable aux deux mesures suivantes qui ont été strictement appliquées depuis la rentrée :

1° Les punitions sont devenues, à dessein, très rares, mais elles n'en sont que plus sévères, et surtout elles sont effectives. Quelques élèves, seulement, un seul ou deux parfois, et fréquemment aucun, sont retenus à l'Ecole chaque dimanche ; mais cette retenue est surveillée, et elle est employée par les délinquants à la confection d'un travail déterminé. Les punitions ne se comptent plus par dizaines, mais il n'est plus loisible aux punis de sortir librement pour aller jouer au football, et il ne leur est plus possible de quitter clandestinement l'Ecole avec la complicité du concierge, complicité qu'ils achetaient pour quelques sous.

2° Nous avons supprimé l'estaminet déguisé qui se tenait chez la concierge même et où l'on débitait aux élèves du café primitivement, puis de la bière...

En ce qui concerne l'esprit général de l'Ecole, le progrès aussi est sensible. La politesse, la convenance, la complaisance commencent à entrer quotidiennement dans les habitudes ; les farces sottes ou méchantes se font très rares, si même elles n'ont pas complètement disparu ; les tumultes et les vacarmes ont pris fin. On sent une docilité plus grande, les manquements graves sont beaucoup moins fréquents. Nous en arrivons peu à peu à un état normal, où une vigilance assidue et sévère ne cessera pas de s'imposer, mais où nous n'aurons plus sans doute à enregistrer que ce qu'on peut appeler des fautes courantes, les enfantillages inévitables chez des jeunes gens et dans une population scolaire nombreuse comme la nôtre.

Le Conseil est heureux de prendre acte des progrès accomplis. Il estime d'ailleurs qu'ils ne sont qu'un commencement et qu'il y a lieu de continuer par les mêmes moyens, en particulier par l'application d'une stricte discipline préventive...

Conseil des Professeurs, 29 mars 1912.

La discipline était très sévère avec M. Sion. M. Lestang inaugura en 1907 l'ère libérale ; il faisait confiance à ses grands enfants et ne recherchait pas les occasions de sévir ; il savait fermer les yeux sur les peccadilles et aussi frapper rudement pour les fautes graves, après enquête sérieuse et renseignements sûrs.

M. Ancel semblait plus libéral encore, mais je crois, et c'est aussi l'opinion de beaucoup d'élèves-maîtres qui l'ont connu, qu'en réalité il était assez autoritaire.

Georges DUFRESNE (1908-1911)

Les pistaches.

La tradition des « pistaches » existait avant l'entrée de notre promo à l'E.N. Il s'agissait, pour les heureux bénéficiaires de la sortie du dimanche après-midi, de rapporter un paquet de bonbons d'un ou deux sous aux malheureux « collés » par l'ukase directorial qui leur était signifié à la conférence dominicale du matin.

Après l'appel individuel par promotion et le défilé réglementaire de la sortie, les « collés » étaient généralement invités à se rendre dans la salle de mathématiques pour y traiter un grave sujet de philosophie emprunté à Guyau ou à William James... La note de ce devoir variait entre 2 (minimum) et 6 (maximum) sur 20, et comptait dans le calcul de la fatidique moyenne. Si bien qu'il fallait cravacher dur pour rattraper les points ainsi perdus. Nécessité fait loi !

Le séjour en classe de math, avait aussi un autre but : cette salle se trouvait près du bureau du directeur et favorisait son irruption presque spontanée par une manière d'ouvrir la porte dont il avait le secret...

A l'heure dite, les copies étaient rendues et de petits groupes se formaient pour arpenter les allées de marronniers : ces promenades n'étaient pas moroses: il s'y racontait même des histoires drôles. Et ainsi l'heure de la rentrée arrivait. Au dehors, on accélérail ; on se précipitait chez le marchand de pistaches, en général l'épicier du coin, qui, en fin diplomate, avait préparé ses petits paquets afin de liquider rapidement sa clientèle. Dès leur arrivée à l'E.N., les copains vous glissaient furtivement la manne attendue (mais oui !) que l'on se partageait en frères et que l'on savourait en attendant le repas du soir.

Heureux temps, qu'on se rappelle sans acrimonie et même avec un certain plaisir. Les pistaches ont certainement disparu ; les « collés » existent-ils encore ?

André LION (1911-1914)

La préparation militaire.

La préparation militaire : néant.

Georges MOUILLEZ (1905-1908)

La préparation militaire, dirigée par un lieutenant du 33e Régiment d'infanterie, consistait en maniement d'armes (le fusil Lebel) et en exercices de tir au stand militaire.

Jules BREANT (1908-1911)

Des sous-officiers du 33e d'Infanterie, sous la direction d'un officier, venaient périodiquement nous enseigner le maniement du fusil et nous faire un peu de théorie sur l'école du soldat. Pour le fusil, ça marchait à peu près : le démonter, le remonter, prendre les visées, c'est intéressant pour les jeunes gens. Mais nous ne montrions aucune aptitude, aucun penchant pour les « à droite », « à gauche », les demi-tours, les pas de côté, en avant ou en arrière ; le « garde-à-vous » et le « repos » répétés à satiété nous écœuraient profondément, d'autant plus que ces sous-officiers rengagés se comportaient un peu avec nous comme avec les bleus de la caserne, et que nous avons le sentiment bien marqué de la supériorité d'un normalien sur un sous-officier de carrière. Aussi eûmes-nous souvent de sérieux accrochages avec eux. L'officier qui les accompagnait semblait peu désireux d'intervenir ; il se contentait de faire aussitôt un rapport verbal au directeur, qui venait régler l'affaire. Nous allions aussi, de temps en temps, faire du tir réel au stand des Carabiniers d'Artois.

Georges DUFRESNE (1908-1911)

Une compagnie du 33e Régiment d'Infanterie formait les faisceaux dans la cour et les normaliens prenaient la place des soldats.

Eugène MAQUET (1909-1912)

Un détachement du 33e R.I. venait quelquefois montrer le maniement du fusil de guerre.

Emile DOLICQUE (1910-1913)

En 3e année, une séance de préparation militaire était prévue le mercredi après-midi et nous avons ainsi l'honneur d'être sous les ordres d'un sergent qui, suivi de quelques soldats portant chacun quatre fusils, défilait martialement sous les marronniers. Notre promotion avait, en 1913, le privilège d'être gratifiée d'un « remplé » qui, d'après ses hommes, levait facilement le coude, si bien que nous l'avions baptisé « Bistouille ». Il n'aimait pas les normaliens, qui le lui rendaient bien.

Un jour qu'il avait décidé de nous empoisonner littéralement, un vent de révolte souffla parmi la promotion, qui lui opposa la force d'inertie. Fulminant de rage, notre sergent alla au bureau du directeur pour réclamer des sanctions. Malheureusement pour lui, nous avions décidé de nous passer de ses services et de manoeuvrer comme des spécialistes au commandement de l'un des nôtres. — « De quoi

vous plaiguez-vous ? » avait l'air de dire, goguenard, notre directeur, qui rejeta la requête du plaignant.

Par la suite, « Bistouille » n'assura plus le service de la préparation militaire, qui continua sous les ordres d'un gradé plus compréhensif.

André LION (1911-1914)

Les nourritures terrestres.

Extraits du **Cahier des Charges** (conditions particulières à chaque fourniture ou entreprise) :

Le pain :

Les livraisons comprendront du pain de ménage de première qualité, bien cuit, pesé par l'Econome. Il sera frais ou rassis (de la veille) selon la demande. Les pains seront ronds et pèseront 2 kg. Le rabais sera calculé sur le prix de la taxe officieuse. La farine sera fournie au même prix. Il sera aussi fourni par élève, pour le goûter, une flûte de 150 g et de 25 à 30 cm au même prix que le pain (au poids).

La viande :

Il y aura du bœuf, du veau, du mouton en morceaux de première catégorie, de première fraîcheur et de première qualité. Chaque morceau, portant la marque de l'abattoir, pèsera au moins 3 kg. Le gras sera enlevé et remplacé par un poids égal de viande désossée. Le poids des os ne pourra dépasser 1/5 sinon il y aura remplacement par un poids égal de viande désossée... Une fois par semaine du gigot sera fourni, plus une fois par quinzaine un service d'épaules rondes. Seront refusées toutes viandes pâles (animal jeune), foncées (animal vieux), livides ou de teinte inégale (animal malade), toute viande qui se gâterait...

La bière :

Elle sera de parfaite qualité, franche de goût, bien claire et conservable au moins trois mois. Elle ne contiendra pas de chaux, ni d'ingrédients réprouvés, contiendra 3 % en volume d'alcool, 3,5 g d'extrait sec et 1,5 g de cendre par litre. La bière sera reprise si elle ne conserve pas ces qualités requises...

Le beurre :

Il sera du pays, frais, propre, bien lavé, purgé de petit lait, débarrassé de toute enveloppe, bien gras et moyennement salé. Il sera livré chaque semaine en pains de 1/2 kg. Tous les pains d'une même livraison seront semblables quant à la couleur et au goût. L'adjudicataire en est responsable jusqu'à sa consommation.

Les œufs :

Les œufs frais seront fournis chaque semaine du 1er février au 30 septembre, et ceux destinés à être conservés, du 15 mars au 30 avril. Ils devront peser au moins de 60 à 65 g, sinon ils seront refusés ainsi que ceux qui ne seraient pas frais ou seraient cassés...

Les légumes secs :

Ils seront de l'année précédente pour les dix premiers mois et de l'année en cours pour les deux autres. Ils seront secs, sans taches, sans cailloux, ni autres détritrus. Leur cuisson sera facile.

Les repas et l'alimentation : bien, après trois ans d'une certaine Ecole primaire supérieure...

Georges MOUILLEZ (1905-1908)

Peut-être n'attachait-on pas à notre alimentation toute l'attention désirable. Je n'ai jamais oublié le lait trop clair du petit déjeuner, les nouilles pâteuses et les lentilles mal triées qu'on nous servait trop souvent à notre gré aux autres repas. Quant au poisson frais, qu'il eût été facile de faire venir de Boulogne, il était le plus souvent remplacé par le thon à l'huile.

Jules BREANT (1908-1911)

Petit déjeuner : le réfectoire contient une quinzaine de grandes tables de marbre noir. Menu : pain, beurre, lait chaud. **Au goûter**, on apporte sur le perron un panier contenant des quignons de pain.

Emile DOLICQUE (1910-1913)

Les distractions.

Une fête annuelle était réservée aux normaliens et à leurs familles ; elle consistait surtout en une représentation théâtrale donnée à la fête de Saint-Nicolas. En dehors de cela, jeu de paume, pelote à la main, jeux de ballon.

Joseph PRUVOST (1903-1906)

Le dimanche, après la sortie, en attendant le repas du soir, bal dans la salle des fêtes (quelques camarades musiciens se dévouaient pour constituer un orchestre improvisé). Très rarement on nous conduisit au Théâtre d'Arras ; une fois l'an, pour un récital de chant et de poésie donné par Mme Blanche Huguet et M. Seguin.

En 1904 — j'étais en 1^{re} année — le Théâtre d'Arras fut honoré d'une cérémonie officielle présidée par le Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, M. Dujardin-Baumet, un monsieur corpulent à la barbe imposante. C'était à l'occasion de l'inauguration du Patronage laïque

d'Arras. Discours, remise de décorations de l'Instruction publique. Et, fait qu'aucun normalien n'a oublié, c'est que parmi les nombreux récipiendaires il n'y avait qu'un seul instituteur : il fut applaudi par les normaliens debout.

Gontran ROLLAND (1903-1906)

Certains élèves apprenaient l'Esperanto enseigné par M. Collot, professeur de sciences. D'autres la sténographie Duployé, enseignée par M. Cochet, professeur de chimie et d'« histoire naturelle ». D'autres encore allaient herboriser par les belles après-midi de sortie et classaient leurs plantes les jours de sortie trop humides.

Georges MOUILLEZ (1905-1908)

Le Conseil des Professeurs... a décidé que de petites soirées et des lectures populaires seront organisées tous les mois en hiver, à partir du 1er novembre. Les familles des professeurs et quelques élèves de l'Ecole annexe pourront être invitées à ces soirées.

Conseil des, Professeurs, 4 octobre 1907.

Une discussion s'engage au sujet de l'autorisation des jeux de cartes, dames, etc.

Il est convenu que ces jeux seront autorisés pendant les retenues seulement, à la condition expresse que les élèves ne joueront pas d'argent.

Conseil des Professeurs, 24 décembre 1907.

Certains élèves marquent une tendance à disperser fâcheusement leurs lectures et à se procurer des livres ou des magazines qui n'offrent pas toutes les garanties voulues. On leur signalera cette déviation, et on décide qu'aucun livre ni magazine ne pourront être introduits à l'Ecole sans autorisation spéciale du Directeur.

Conseil des Professeurs, 28 janvier 1908.

La chorale comptait une trentaine d'exécutants très assidus. Elle était dirigée par un élève de 3^e année ; les répétitions avaient lieu le jeudi et le dimanche, et duraient une heure ; notre répertoire était très étendu. Nous nous faisons entendre en ville une fois l'an seulement, à la fête des Ecoles.

A la fin de la 1^{re} année, nous fêtons l'enterrement de la **muleterie**. La cérémonie se passait dans la salle de gymnastique ; un cercueil de fantaisie recouvert de quelques blouses noires piquées de larmes en papier blanc était censé renfermer les cendres de la **muleterie**. Quelques bougies remplaçaient les cierges. Une sorte de messe noire était chantée ; puis un mulet rappelait brièvement et avec humour les principaux faits de l'année, exprimait notre joie et notre fierté de

sortir enfin de cet état inférieur pour accéder à la demi-dignité de bardot. Quelques chants, dont la fameuse « Riquimpette », quelques douceurs (gâteau, chocolat, un verre de vin — introduit en fraude) terminaient la fête.

Après Pâques, les **vétérans** fêtaient, comme les soldats, l'enterrement du Père Cent, cérémonie qui ressemblait un peu à l'enterrement de la **muleterie**.

Georges DUFRESNE (1908-1911)

Fêtes traditionnelles : la Sainte-Mi-Temps en février de la 2^e année et le Père Cent, cent jours avant la sortie définitive de l'Ecole ; petits banquets organisés par la promotion sans défaillants...

André LION (1911-1914)

Les sorties.

Le premier jeudi de chaque trimestre, sortie libre pour les élèves ayant obtenu 6,5 sur 10 de moyenne trimestrielle.

Gontran ROLLAND (1903-1907)

M. le Directeur soumet au Conseil une proposition tendant à supprimer la promenade du jeudi et à lui substituer une sortie libre.

Le Conseil, après en avoir délibéré,

Considérant que depuis plusieurs années déjà un assez grand nombre d'élèves sont autorisés à sortir librement le jeudi pour des motifs divers : visites de parents ou d'amis, obtention d'une moyenne bimensuelle égale ou supérieure à 13, jeu de football, etc ;

Considérant qu'à l'heure actuelle la promenade du jeudi est considérée en quelque sorte comme une punition par les élèves-maîtres qui y prennent part ;

Considérant en outre que l'esprit général des élèves est bon, qu'ils ont pleine liberté le dimanche, que les élèves de 3^e année se rendent librement aux écoles où ils accomplissent leur stage réglementaire, que la transition entre l'ancien état de choses et celui qu'on se propose de lui substituer a été suffisamment ménagée ;

Considérant, enfin, que la mesure proposée est établie déjà dans beaucoup d'Ecoles Normales d'Instituteurs ;

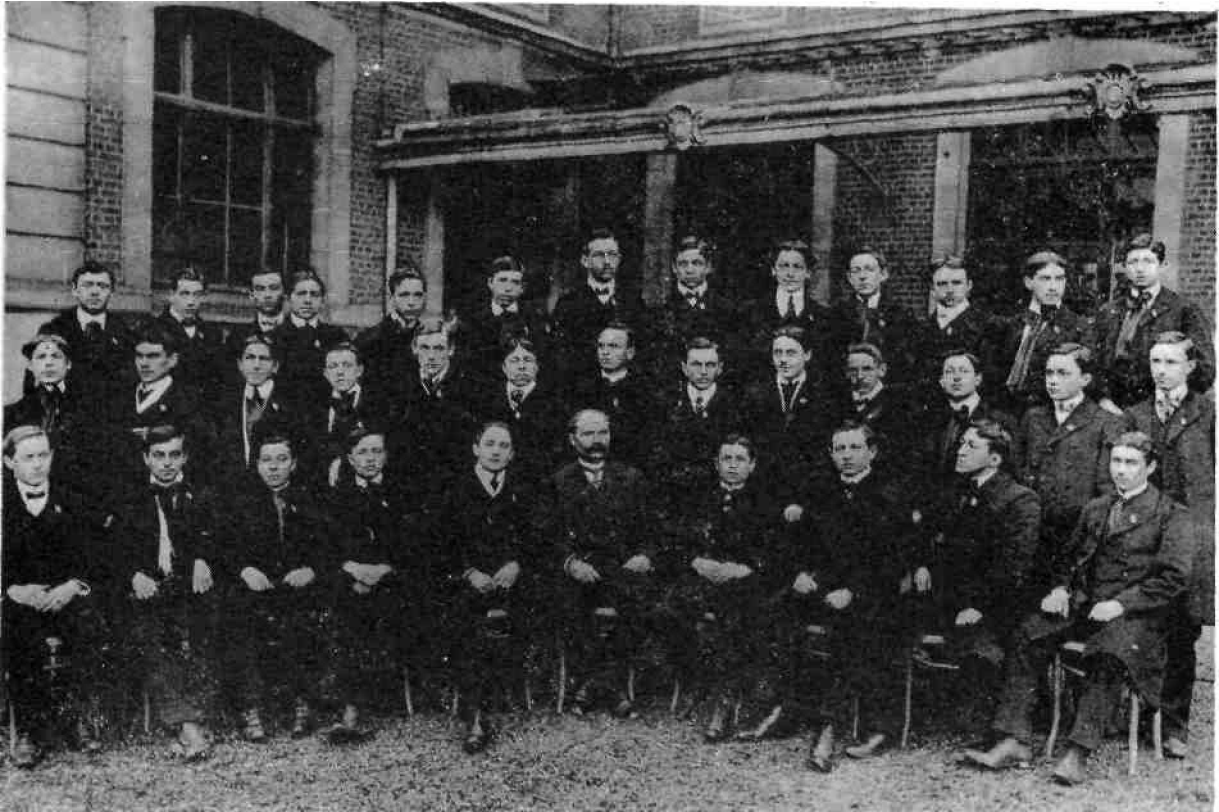
Que, d'ailleurs, les excursions agricoles ou scientifiques resteront fixées au jeudi,

décide, à l'unanimité, d'adopter la proposition de M. le Directeur.

Conseil des Professeurs, 30 novembre 1907.

« Je croyais à tous les enchantements »

(Arthur Rimbaud)



La promotion 1909-1912 en redingote (ou « ringuette »)

M. le Directeur donne ensuite lecture de la circulaire ministérielle du 7 octobre dernier, relative au nouveau régime du jeudi.

Cette circulaire est une réponse à la délibération prise par le Conseil des Professeurs le 30 novembre 1907.

Le Conseil pense que les visites d'usines et musées prescrites par la circulaire précitée pourront avoir lieu le jeudi, mais qu'elles devront être dirigées par un professeur, à cause des inconvénients que présenterait la visite d'un établissement par des élèves nombreux sans guide, et du refus possible des chefs d'établissement de donner l'autorisation nécessaire.

M. le Directeur insiste sur l'utilité qu'il y aurait à faire visiter aux élèves les musées, et notamment le Musée des Beaux-Arts de Lille. Pour le reste, voici comment le Conseil conçoit l'application de la circulaire ministérielle :

Un jeudi sur deux, il y aurait pour tous les élèves non punis une sortie individuelle analogue à celle du dimanche. L'autre jeudi, les élèves, organisés en groupes, se rendraient, avec un chef de groupe responsable, à un but de promenade désigné d'avance, sans être accompagné d'un professeur. De temps en temps, il serait demandé un compte rendu de l'excursion. Trois groupes paraissent insuffisants en raison du grand nombre d'élèves.

Les sorties à bicyclette et pour les jeux de plein air seraient également autorisées, ainsi que celles ayant pour but les bains frais (école de natation) et le canotage pendant l'été, mais seulement moyennant autorisation de la famille.

Conseil des Professeurs, 24 décembre 1907.

Le Conseil arrête les détails du voyage que la 3^e année se propose de faire à Lille le jeudi 21 courant, et comprenant particulièrement une visite au Musée et à l'Institut Pasteur. Trois professeurs s'offrent à accompagner les élèves.

Conseil des Professeurs, 16 mai 1908.

M. le Directeur montre l'utilité qu'il y aurait à réduire d'une demi-heure la durée des sorties du dimanche de la 3^e année. Cette réduction aurait notamment pour effet de mettre les élèves de 3^e année dans des dispositions plus favorables au travail pour l'étude qui suit la rentrée ; elle est décidée.

Conseil des Professeurs, 2 octobre 1909.

Le régime était l'internat, sauf pour les rares élèves admis sur la liste supplémentaire qui devaient coucher en ville. Sortie le jeudi après le déjeuner jusqu'à 17 heures (but ordinaire de nos promenades, le terrain où se disputaient les matches de football) et le

dimanche toute la journée. De temps à autre, nous étions autorisés à nous rendre en groupe, accompagnés par un surveillant, au théâtre, au concert ou aux conférences. Pendant les sorties, les plus émancipés ne manquaient pas de se trouver — comme par hasard — sur le passage des normaliennes au vif dépit de la surveillante qui les chaperonnait.

Jules BREANT (1908-1911)

Jeudi et dimanche : de 14 à 17 heures jusqu'à Pâques ; de 17 à 20 heures après Pâques.

A l'heure fixée pour la rentrée, le surveillant faisait l'appel dans chaque promotion.

Le jeudi, en principe, nous devions sortir par groupes pour des promenades, des excursions à but défini. La composition des groupes, des itinéraires, dont nous avions le libre choix, devait être indiquée sur un cahier spécial déposé à l'entrée du bureau directorial, et un bref compte rendu de l'excursion remis au directeur le lendemain. Ce compte rendu n'était jamais exigé, et, en réalité, il n'existait aucune différence entre les sorties du jeudi et celles du dimanche. Ce régime fut d'ailleurs abandonné par M. Lestang en 1908-1909.

Le dimanche, nous pouvions sortir de 9 à 10 heures... pour assister à la messe. Il fallait bien donner ce motif, pour sortir, et le brave M. Lestang ne s'y trompait pas ; il savait bien que nous pouvions avoir quelques courses à faire en ville, visites chez le coiffeur, à la librairie... Il se bornait à demander, parfois, d'un air qu'il voulait faire paraître sérieux : « — M. Untel, vous êtes bien allé à la messe ? — Non M. le Directeur, mais il fallait que j'aille chez le coiffeur... ». Nous n'abusions d'ailleurs pas de ces sorties.

L'après-midi, sortie libre. A quoi passions-nous notre temps ? Nous avions quelques cafés attitrés pour les jeux de billard, de cartes, de fléchettes ; le plus fréquenté était le café Magniez — dit « Chez la Veuve » — aux Allées, d'où il n'y avait que quelques pas à faire pour se rendre aux concerts donnés régulièrement par les excellentes musiques du 33^e et du Génie. On déambulait dans les principales artères de la ville, sur les places, flânant aux vitrines, lorgnant les demoiselles qui, bien sagement et pudiquement, derrière leurs parents, faisaient leur promenade dominicale. Une visite à la gare s'imposait, aux heures des trains, dans l'espoir d'y rencontrer, par hasard, quelqu'un du pays. Nous assistions aux matches de football, aux courses cyclistes sur piste au stade du Racing.

Les promenades dans le quartier Saint-Sauveur n'étaient ni autorisées ni défendues, mais il était de mauvais ton de passer au delà des ponts de Ronville et de Saint-Sauveur, car la bourgeoisie d'Arras n'aimait pas trop les normaliens et leur prêtait volontiers les pires

intentions ; toujours à l'affût de notre conduite en ville (nous étions facilement reconnaissables grâce à notre « Riquimpette » et notre casquette à galons d'argent), elle ne manquait pas d'avertir le directeur de nos frasques les plus anodines.

Avant chaque sortie, promotion par promotion, nous défilions devant le surveillant, qui examinait notre tenue, un peu à la façon du sergent de garde à la caserne ; mais il faut reconnaître que nous étions soigneux de notre personne, et j'ai rarement vu un élève-maître obligé à faire demi-tour pour rectification de sa tenue.

Georges DUFRESNE (1908-1911)

Les sports.

Balle au tamis pendant les intervalles de cours. Football certains jeudis après-midi.

Georges MOUILLEZ (1905-1908)

Faute de moniteur, nos équipes de football (le seul sport collectif pratiqué alors) étaient dirigées par leurs capitaines, avec le précieux concours de l'assistant anglais. Notre équipe première était de taille à lutter fort honorablement contre celles du Collège d'Arras, des militaires, et des élèves d'autres établissements de la région.

Jules BREANT (1908-1911)

Le sport avait déjà ses fervents : une équipe de football luttait dans les championnats universitaires d'alors. Nos principaux rivaux étaient le Collège d'Arras, le Pensionnat Gombert de Furnes, le Lycée de Saint-Omer, l' I.C.A.M.

Georges BEAUVAIS (1908-1911)

Le voyage de fin d'études.

Rouen - Le Havre : deux jours ; participants : les élèves de troisième année accompagnés de deux professeurs.

Joseph PRUVOST (1903-1906)

Un seul voyage : celui de fin d'études en juillet 1907, deux jours en Belgique. Premier jour : Bruxelles, avec visite de l'Ecole Normale et d'une école moyenne où l'on éduquait déjà les deux mains tant en dessin qu'à l'atelier; deuxième jour : Anvers et son port.

Gontran ROLLAND (1904-1907)

Exposition internationale de Londres ; environ une semaine, avec visite de plusieurs monuments historiques et une soirée dans un théâtre populaire, sous la conduite de l'économiste et d'un professeur.

Georges MOUILLEZ (1905-1908)

« N'eus-je pas une fois une jeunesse aimable, héroïque,
fabuleuse, à écrire sur des feuilles d'or ? »

(Arthur Rimbaud)



La Normale Sportive Artésienne
(Année 1912-1913)

Notre voyage de fin d'études, dirigé par M. Morel, notre professeur de lettres, et M. Henriot, l'économiste, fut une course de huit jours à travers la Belgique et l'Alsace-Lorraine. Les relations franco-allemandes en juillet 1911 étaient déjà tendues : interdiction de nous signaler à l'attention de la police, et, surtout, de chanter la Marseillaise.

Jules BREANT (1908-1911)

Notre voyage de fin d'études (Belgique, Hollande, Luxembourg, Alsace et Lorraine occupées) fut écourté par l'annonce, dans la presse, des événements d'Agadir, précurseurs de ceux de 1914.

Georges BEAUVAIS (1908-1911)

Pour la promotion 1909-1912 : Belgique et Alsace ; durée : quinze jours. **(Eugène Maquet).**

Pour la promotion 1910-1913 : Belgique et Hollande ; durée : cinq jours. **(Achille Dumarquez et Emile Dolicque).**

Pour la promotion 1911-1914 : Lausanne, Genève, Chamonix, la Mer de Glace, Largentière, Martigny, Lausanne, Dôle, Dijon, avec MM. Henriot, Sevin et Duquesnoy. **(André Lion).**

Echos de l'extérieur.

La loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat ; les inventaires (quelques pamphlets circulent de main en main). Catastrophe de Courrières : quêtes. Loi de deux ans pour le service militaire : quelques normaliens s'engagent pour un an.

C'est pendant mon séjour à Arras que j'ai vu un des premiers « Tour de France » cyclistes, avec signature et ravitaillement des coureurs à la porte Baudimont, je crois.

Georges MOUILLEZ (1905-1908)

A la suite d'une conférence de Gustave Hervé, deux élèves de 3^e année ont planté le drapeau noir en haut de l'Ecole (une blouse noire) et ont été renvoyés.

Eugène MAQUET (1909-1912)

Les vacances.

M. le Directeur rappelle que M. le Recteur, dans sa décision relative à la répartition des congés de l'année scolaire 1906-1907, a réservé un jour de congé à la disposition du Conseil des Professeurs. Il invite le Conseil à se prononcer sur la date à laquelle il proposera à M. le Recteur de fixer ce jour de congé.

Le Conseil,

Considérant que cette époque-ci de l'année est celle où il y a ordinairement le plus d'élèves fatigués,

Qu'une quinzaine d'élèves dont la famille est éloignée d'Arras, ne pourraient pas profiter du congé qui leur est actuellement accordé à l'occasion du Carnaval, mais qu'ils retourneraient probablement chez eux s'ils avaient un jour de vacances de plus,

est d'avis

que le jour de congé réservé soit porté à la suite des vacances du Carnaval, c'est-à-dire au jeudi 14 février.

Conseil des Professeurs, 2 février 1907.

M. le Président donne lecture d'une lettre en date du 10 mai courant, par laquelle M. l'Inspecteur d'Académie demande l'avis du conseil des professeurs et du directeur au sujet de la date d'ouverture des prochaines vacances.

Le Conseil,

Vu l'arrêté ministériel du 9 janvier 1907 fixant au lundi 29 juillet l'ouverture du concours d'admission aux écoles normales d'instituteurs ;

Considérant que, en exécution des instructions de M. l'Inspecteur d'Académie, tous les candidats devront être internés à l'Ecole Normale pour les épreuves écrites, c'est-à-dire le dimanche 28 juillet ;

Considérant qu'il faut au moins une journée, après le départ des élèves-maîtres pour mettre l'établissement dans l'état de propreté nécessaire pour recevoir les candidats ;

est d'avis

qu'il y a lieu de fixer au vendredi 26 juillet au plus tard la date d'ouverture des grandes vacances.

Conseil des Professeurs, 17 mai 1907.

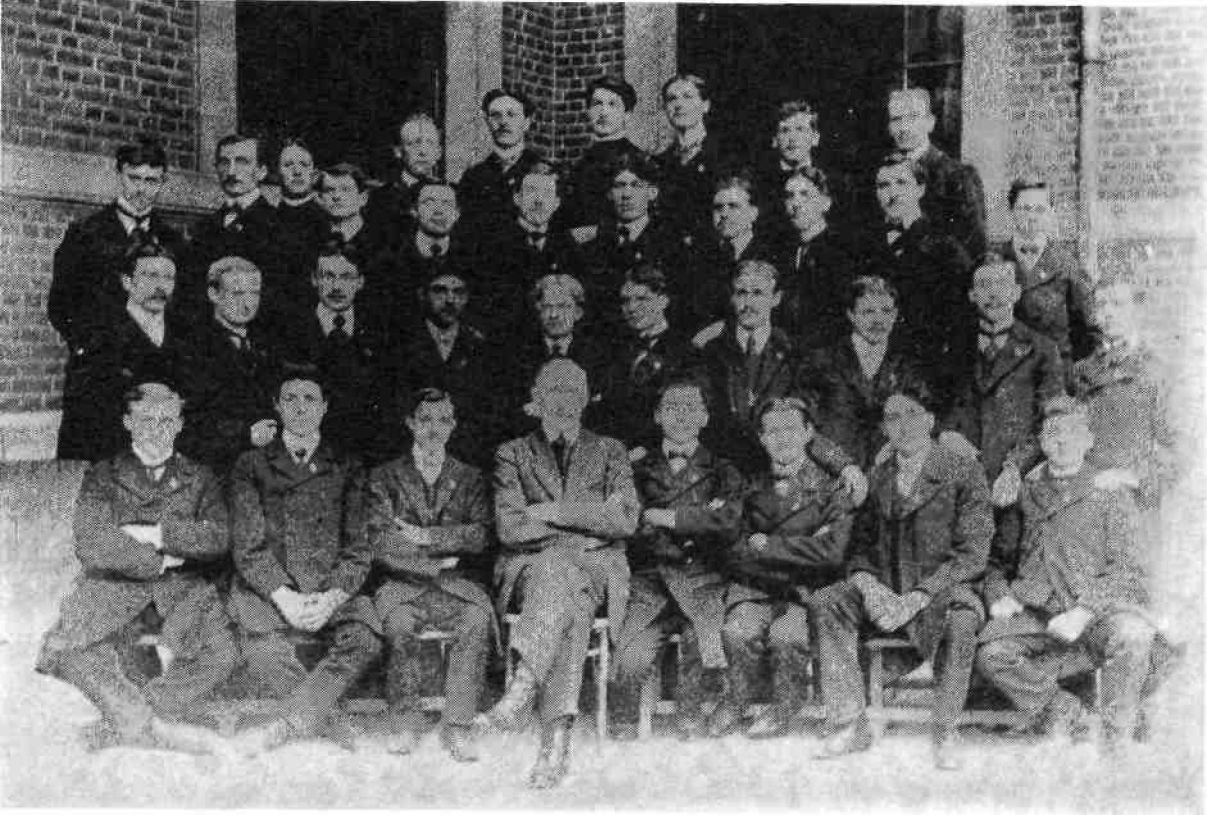
M. le Directeur donne lecture d'une lettre de M. le Recteur invitant le Conseil des Professeurs à lui faire des propositions relatives aux congés à accorder à l'Ecole Normale en 1908.

Le Conseil s'en remet à la décision du Conseil académique, en formulant toutefois cette réserve que la réunion des vacances de Noël à celles du jour de l'an lui paraît présenter des inconvénients, parce qu'elle oblige les élèves à rentrer le lendemain du jour de l'an, et parce qu'elle ne fait pas coïncider leur congé avec celui de leurs parents et en particulier des instituteurs.

Conseil des Professeurs, 16 octobre 1907.

« J'ai embrassé l'aube d'été »

(Arthur Rimbaud)



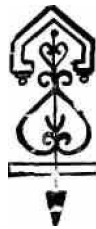
La promotion 1908-1911 autour de M. Ancel

Les congés.

Deux jours à la Toussaint ; huit à dix jours à Noël et Nouvel An ; quinze jours à Pâques ; deux jours à la Pentecôte. Grandes vacances fin juillet.

A noter que nos départs et les départs des normaliennes n'avaient jamais lieu aux mêmes heures ; ils étaient à tour de rôle avancés ou reculés, par entente entre Directeur et Directrice.

Georges DUFRESNE (1908-1911)



Les parenthèses tragiques

L'ECOLE NORMALE DE 1914 à 1919
BERCK - PLAGE

ANCIENS ELEVES MORTS POUR LA FRANCE

Guerre 1914-1918

Promotion

- 1889 Bieque, Pintaux.
- 1890 Lehaire, Podevin.
- 1891 Courbois, Heruy.
- 1893 Ansel, Bray, Vaillant.
- 1894 Canu, Fauquembergue, Lardé.
- 1895 Duminil Léon-Edouard, Poignant.
- 1896 Deleau, Heumetz, Mailly.
- 1897 Dehée, Dehon, Duriez, Grislain.
- 1898 Debuissy, Marmin, Quarré, Billot, Toupet.
- 1899 Baetens, Deplanque, Evrard, Henneré, Jossien.
- 1900 Blin, Lavis Marc, Louchez, Rocourt, Vasseur Jacques.
- 1901 Colin, Demay, Flament, Merlin, Neumann, Tison.
- 1902 Bergo, Courbot, Delannoy, Gossart Aimé, Henry, Lecoutre.
- 1903 Clève Julien, Façon Aimé, Lancelot Henri, Leroux Eugène, Petit Léon, Quinot Irénée.
- 1904 Courtois, Duriez, Lecoustre, Sénécat, Leroy.
- 1905 Cantrainne, Fournier, Lune.
- 1906 Bocquet, Delelis, Guillemant, Hayammes, Poignant, Vasseur, Vast Gustave.
- 1907 Blériot, Bordeaux, Leboeuf, Lesage.
- 1908 Camier, Deleau, Derisbourg, Piquet, Potier, Pouriche, Rousé, Thorez, Vast Henri.
- 1909 Cordier, Davesnes, Degrugillier, Delerue, Hugot, Latour, Leleu, Ménage, Pecqueur, Philippe.
- 1910 Anus, Bernard, Boulé, Bourmé, Daniel, David, Delahaye, Delot, Derocq, de Sainte-Maresville, Descamps René, Gernez, Gremain, Guillemette, Hocquemiller, Plateau, Toursel.
- 1911 Biet, Chevillard, Delaporte, Denis, Diéval, Dufrénois, Gallet, Gaudin, Hérault, Hermant Edouard, Hermant Marcel, Lecuyer, Leroy, Lherbier, Loeuil.

- 1912 Bastaert, Decobert, Delansorne, Domisse, Drin, Dubois,
Fontaine, Grumez, Houdayer, Legrand, Lenglet, Meillier,
Poignant, Pourchez, Vasseur.
- 1913 Bécart, Collado, Dave, Denavaut, Hénissart, Herniez, Loyer, Pau,
Vasseur.
- 1914 Dupont, Papineau, Roty, Wallois.
- 1915 Buchart, Gressier, Lachambre, Drimille, Naessen.



L'ADMINISTRATION DE L'ECOLE **de 1914 à 1919**

Le directeur.

En 1910, M. Lestang avait été nommé, en avancement, à l'E.N. de Rouen, qui comportait une quatrième année préparant à l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud, et l'administration académique installa à sa place M. Ancel, directeur à Charleville, réputé pour son autorité.

A l'inverse de M. Lestang, et tout spécialement désigné pour Arras à cet effet, M. Ancel s'attacha davantage à la discipline qu'à l'enseignement proprement dit... Il était venu à Arras pour mettre les élèves-maîtres au pas.

La guerre arrivée, l'Ecole transférée à Berck-Plage, le comportement de M. Ancel changea nécessairement du tout au tout, de par les conditions mêmes de notre installation : nous étions tous externes. L'émotion avec laquelle il nous lisait, chaque matin, les lettres des élèves devenus des combattants, l'estime que pour eux il laissait transparaître, la certitude alarmée qu'il avait que nous partirions les uns après les autres, tout cela indiquait qu'il souffrait. Regrettait-il pour autant les excès de sa « poigne » ? Je ne le crois pas, pour ma part : il était convaincu d'avoir fait son devoir.

André GEST (1913-1916)

Le directeur était M. Ancel. Celui que ses élèves appelaient « Ch' Père » était un éducateur admirable. Il exigeait une discipline totale de ses élèves. Jamais il n'élevait la voix mais notre obéissance était totale autant que facile... Si notre assemblée était quelque peu bruyante à son arrivée dans la salle, il lui suffisait de nous dire : « Messieurs, je repasserai dans dix minutes », pour qu'un silence absolu revienne parmi nous. La sortie du dimanche le trouvait fréquemment sur notre passage, et alors, attention aux talons de chaussures mal cirés, aux vestes non boutonnées, aux gants absents !

En 1915, à Berck, nous l'avons retrouvé, marqué par la guerre. Nous avons alors senti combien sous sa prestance un peu hautaine il y avait de sensibilité, d'attachement à ses anciens élèves aux armées. En prévision des heures terribles qui se préparaient pour la plupart d'entre nous, sa discipline s'était faite moins rigoureuse. Je crois qu'il a laissé un souvenir ému et reconnaissant au cœur de tous ses élèves.

Ovide LIBOSSART (1913-1916)

L'économe.

C'est toujours M. Ernest Henriot. A Berck-Plage, il se chargera de l'enseignement de la musique et du chant choral — sa passion — pour lequel il réunissait, tous les samedis, l'ensemble des promotions, faisant exécuter, en premier, à trois ou quatre voix, les hymnes des multiples pays alliés.

Louis FORTIN (1915-1918)

Le Conseil d'administration en 1915-1916.

M. Béquignon, Inspecteur d'Académie, président ; MM. Bachelet et Doutremepuich, conseillers généraux ; le docteur Brassart ; M. Sion, directeur honoraire de l'Ecole Normale.

Les Professeurs.

M. Morel, professeur de lettres ; sera mobilisé.

M. Duquesnoy, professeur de mathématiques et de chimie, arrivé en 1911; sera mobilisé.

M. Cochet, professeur d'arithmétique et d'histoire naturelle.

M. Collot, professeur de sciences et de travail manuel.

M. Sevin, professeur d'histoire, de géographie et de français en première année.

M. Van den Herreweghe, professeur de français et chargé de la surveillance ; arrivé en 1913, il sera tué au combat en 1914.

M. Buridant, professeur d'anglais ; vient du Collège d'Arras.

M. Sergeant, professeur de musique.

M. Delhaye, professeur de dessin.

M. Lévêque, instituteur, chargé de l'enseignement de la gymnastique.

M. Tribondeau, directeur des Services agricoles, chargé de l'enseignement de l'agriculture.

A Berck, les professeurs mobilisés ou décédés seront remplacés par du personnel de passage :

Mlle Binon, professeur de lettres, directrice de l'Ecole Primaire supérieure de Guise, réfugiée à Berck.

Mme Derôme, professeur de mathématiques, dont le mari était mobilisé.

Mlle Barbisino, de l'Ecole Normale d'Institutrices, remplacera M. Buridant, professeur d'anglais.

Enseigneront le français, également: un soldat, infirmier d'un hôpital militaire, et un professeur aveugle, retour de La Réunion.

Au cours des vacances 1915 — je me trouvais à Berck, ma mère y étant venue pour quelques mois — j'eus le pénible honneur d'assister aux obsèques de M. Cochet, qui souffrait très visiblement d'un cancer au foie. Un peu plus tard, ce fut M. Buridan qui s'éteignit à son tour, après un long congé de maladie.

André GEST (1913-1916)



L'ÉCOLE NORMALE A LA VEILLE DE LA GUERRE

Le concours d'entrée avait lieu fin juillet. Le brevet « simple » était obligatoire et constituait un examen à part subi en juin, ou en octobre. Les candidats au concours se recrutaient dans les écoles primaires supérieures et surtout dans les cours complémentaires.

Je n'ai plus que de vagues souvenirs de notre emploi du temps. L'impression qui m'en reste est d'avoir travaillé « à plein temps » et d'avoir disposé de peu de loisirs. En 1912, le clairon sonnait le réveil, la soupe, l'extinction des feux, et annonçait les heures de cours par quelques coups de langue péremptoirs. Le dernier clairon fut M. Legroux, qui, s'étant permis un jour une sonnerie en fantaisie, fut prié d'abandonner son instrument et de sonner tout bonnement... la cloche.

Notre directeur était M. Ancel, arrivé en 1910. Selon l'usage, entre nous, nous l'appelions « Ch'Père », ou encore « Guyau », qu'il citait volontiers. L'économiste, M. Henriot — Ernest — me donnait l'impression de faire corps avec l'école elle-même. Je l'ai retrouvé au même poste en 1920.

Professeurs. Je me souviens de MM. Collot Alphonse, professeur de physique, de chimie et d'atelier ; Cochet Henri, professeur d'arithmétique, d'histoire naturelle ; Sevin Charles, professeur d'histoire, de géographie et de français en première année (il fut candidat malchanceux aux élections législatives en 1914) ; Duquesnoy Marius, le plus jeune, arrivé à l'E.N. en 1911 (mathématiques, chimie) et Morel Jules, grand admirateur de Napoléon. Deux sections de lettres furent créées en 1913 ; la seconde eut pour premier titulaire M. Van den Herreweghe, professeur interne, participant à la surveillance — mort au champ d'honneur — L'anglais était enseigné par M. Buridant, professeur au collège ; la musique, par M. Sergeant (très fier d'une cantate qu'il avait composée en l'honneur du Tsar Nicolas lors de la visite de ce souverain en France) ; le dessin, par M. Delhayé (dit « Jésus ». Était-ce à cause de son profil, ou du lieu élevé où se tenaient ses cours, la salle de dessin étant installée sous les combles ?) ; La gymnastique, par M. Lévêque (Bishop), instituteur, qui nous initiait notamment au maniement du bâton, à la boxe française, et aussi à la manœuvre de la pompe à incendie ; notons, à ce propos, que les normaliens étaient allés au feu en 1910, prouesse que M. Lévêque rappelait volontiers ; il y avait aussi un assistant anglais (« Repeat that »). En mai-juin, M. Cochet nous emmenait en herbo-

risation sur les remparts ou au delà, jusqu'au bois de Marœuil, de nombreuses heures de jardinage étaient employées au ramassage des feuilles mortes.

Notre surveillant général était, à l'époque, M. Jules Bréant, aujourd'hui proviseur de lycée honoraire ; il surveillait les mises en rang, le réfectoire, les dortoirs, l'étude de troisième année. J'ai été moi-même surveillant de mai 1920 à fin juillet 1921 ; je logeais à l'E.N., y étais nourri, mais je faisais classe à l'école de la rue Ferdinand Buisson ; la charge était lourde. Les études de première et de deuxième années étaient surveillées par des élèves de troisième année.

L'école n'avait encore été ni agrandie, ni transformée. Au rez-de-chaussée, au centre, se trouvaient le bureau de M. le Directeur, celui de M. l'Econome, les salles de cours dans l'aile sud, les salles d'étude, la salle de récréation ; dans l'aile nord, l'amphithéâtre et le réfectoire ; cuisine et ciroir au sous-sol. Les dortoirs occupaient l'étage ainsi que la bibliothèque, les chambres des maîtres internes, les logements de M. le Directeur et de M. l'Econome, la lingerie, l'infirmierie, etc.

Il y avait, à cette époque, environ 130 normaliens : 48 + 43 + 37 en 1912-1913. On les classait en **Mulets** (1^{re} année), **Bardots** (2^e année) et **Vétérans** (3^e année). Le baptême des Mulets avait été interdit par M. Ancel, qui, apparemment, avait en horreur tout ce qui rappelait la caserne. Toutefois, les fêtes de Sainte-Mitan (ou Mi-Temps ?) et du Père-Cent avaient encore lieu clandestinement dans un café des Allées.

Notre promotion était, paraît-il, assez turbulente. Fait inouï : M. P. se permit une fugue à Lille pour y rejoindre sa fiancée ! Faute de fonds, il dut rentrer au bercail deux ou trois jours plus tard ; il fut confessé et absous par M. Ancel, Un autre fut exclu (temporairement) pour s'être enivré à la Sainte-Mitan. A la suite d'un chahut mémorable au dortoir où M. le Directeur s'était heurté à une porte barricadée et avait reçu par erreur un polochon sur la tête, nous sommes restés à l'Ecole après le départ en vacances des autres promotions. Nous avons droit à des leçons de morale supplémentaires, à des exercices écrits et à des travaux de nettoyage... Mais il fallait nourrir tout ce monde et la punition fut levée le troisième jour.

Nous sortions librement le jeudi et le dimanche. Le dimanche était jour de repos complet. M. le Directeur nous réunissait à l'amphithéâtre pour le rapport hebdomadaire suivi d'un « laïus » de circonstance, et, parfois, de la lecture d'un texte hors programme. Une heure du dimanche matin était réservée au chant choral ; nous répétions sous la direction d'un élève de troisième année. Il y avait quelques bons musiciens ; après le repas du soir, les plus dévoués faisaient

danser leurs camarades dans la salle de récréation ou dans la cour, sous les marronniers, en été. Les musiciens fondèrent une société en 1914 : « La Lyre normalienne » ; elle donna quelques concerts à l'Ecole même, encouragée par M. l'Econome, qui aimait beaucoup la musique. Il y avait des cours de violon gratuits. En juin, à la fête du quartier Saint-Sauveur, sur le Rietz, un dimanche était réservé à la fête des écoles : défilés, mouvements d'ensemble, gymnastique ; les normaliens chantaient l'Hymne à la Nuit, de Rameau, et le Choeur des Soldats, de Faust (entre autres chœurs classiques) ; la « Lyre normalienne » s'y fit entendre pour la première et dernière fois !

Le jeudi, en principe, nous ne devions pas aller, en ville, à l'intérieur d'un périmètre défendu ; les promenades « de-là du Pont » étaient également interdites. Le dimanche, nous quittions l'Ecole à 14 heures après une inspection rigoureuse de la tenue ; nous ne portions plus la riguinguette, mais un costume bleu-marine avec palme au revers du veston et casquette d'uniforme. Les chaussures devaient être impeccables, et les gants étaient de rigueur. Rentrée au plus tard à 19 h. 45 et non à 19 h. 46 ! Défense de fumer en ville ; disons, en passant, que nous étions autorisés à fumer dans la cour de l'E.N. mais la cigarette exclusivement ; ni cigare, ni pipe.

Où allions-nous ? Voir un match, un film, canoter sur la Scarpe, ou simplement faire du footing, à la campagne, ou même boire « une pinte » au café. On nous voyait badauder à l'occasion aux fêtes locales, à certains défilés et, naturellement, aux joutes du 14 juillet. Nous n'avions pas bonne presse parmi les bons bourgeois d'Arras, cléricaux et réactionnaires. La moindre incartade (à leurs yeux) était immédiatement signalée à Qui-de-droit ! Notons encore qu'en semaine, il arrivait — assez rarement — aux amateurs d'être conduits en groupe au concert ou au théâtre.

J'estimais que nous étions bien nourris. N'étant ni un gourmet, ni un « Io » (gourmand ou gros mangeur), je ne prêtais guère attention à la nourriture qui me paraissait dans l'ensemble saine et suffisante ; j'aimais assez le plat du vendredi midi : thon à l'huile et purée, et celui du dimanche : bifteck-frites ; à noter, toutefois, un certain ragoût aux haricots baptisé « Milliard de Dieu », à cause, sans doute, des esquilles d'os ou des menues pierres qui arrachaient des jurons aux malchanceux. Le goûter était servi sous la marquise. Il donnait lieu à une ruée vers les panerées de tartines : « le repas des fauves », surveillé en général par M. Cochet ou par M. l'Econome. Le concierge était autorisé à nous vendre quelques friandises ; mais plus d'un dévorait à belles dents son pain sec.

Que dire encore ? M. le Directeur affichait des extraits de journaux susceptibles de nous intéresser. Nous nous tenions au courant des grands faits politiques. Jaurès était le grand homme de bien des normaliens de 1914. Des pétitions circulèrent même contre « Les

trois ans » de service militaire, contre la peine de mort... Nous ne différions pas tellement des jeunes d'aujourd'hui : même esprit, même coeur, mais problèmes d'un autre temps.

Jules CAMIER (1912-1915)

La moyenne d'âge à l'admission était seize ans. Un concours unique d'admission par année. La liste supplémentaire « ravitaillait » parfois d'autres départements. Les cours complémentaires et les écoles primaires supérieures étaient les principaux pourvoyeurs de candidats : Calais, Boulogne, Lillers, Hesdin, Montreuil, Aire...

Emploi du temps.

Réveil à 6 h. 30 ; chaussures ; petit déjeuner ; cours jusqu'à midi ; repas ; reprise des cours à 14 heures jusqu'à 17 heures ; goûter ; études ; repas vers 19 heures ; récréation ; danse ; coucher à 21 heures.

Les surveillants.

Pour les repas seulement : MM. Van den Herreweghe et Régnier. M. Régnier était instituteur dans une classe d'application ; c'était aussi un excellent footballeur qui jouait arrière dans la première équipe du Racing Club d'Arras. Je l'ai retrouvé après la guerre 1914-1918 à Calais, où il exerçait ; il est décédé relativement jeune. Pour les études, la surveillance était faite par les «vétérans», et, parfois par le « pot » de la promotion. Cette surveillance était d'ailleurs relativement facile, vu notre sens de la discipline !

Quelques souvenirs parmi d'autres.

J'étais chargé, avec trois camarades, du nettoyage de la salle de dessin. Pour notre premier service, nous pensions avoir fait un travail impeccable. M. le Directeur vient se rendre compte de notre besogne ; nous sommes bien tranquilles ! Hélas ! M. le Directeur passe sur la plinthe un doigt qu'il nous présente... poussiéreux et accusateur. Consternation : tout est à refaire ! Sortie retardée !

Après le repas de midi, la plupart des musiciens de l'orchestre se rendent dans la salle d'histoire réservée à nos répétitions musicales. Il y a des flots d'harmonie ! Quand, tout à coup, la porte s'ouvre, livrant passage à M. le Directeur qui semble un peu affolé : « Messieurs, voulez-vous sortir dans le couloir ? » Stupéfaction. « Entendez-vous jouer de la flûte ? » Avec un ensemble touchant, les oreilles se tendent. Rien ! M. Ancel nous abandonne, dépité, et part à la recherche du flûtiste qu'il finit par découvrir au second étage, tout recroquevillé au fond de sa malle, et tirant des sons assez peu mélodieux d'une de ces flûtes d'enfant que l'on payait alors de deux à cinq sous. C'était notre camarade L. Drin !

Certain soir, M. le Directeur est signalé absent, parti pour la ville. C'est le moment propice pour l'attaque d'un dortoir par un autre dortoir. Une accalmie ! L. D. est alors chargé d'« assommer » le premier qui franchira à nouveau la porte de notre dortoir. Son balai vengeur est levé, prêt à tomber sur le premier crâne qui osera se montrer. La porte s'ouvre : le balai décrit une trajectoire, arrêtée à quelques centimètres de la tête de M. le Directeur !... Tous les élèves dorment, d'un mauvais sommeil. Gare aux repréailles !

Ovide LIBOSSART (1913-1916)

Les études.

Année scolaire complète en première année, 1913-1914, à Arras. Puis mobilisé le 8 avril 1915. Retour à l'E.N. en deuxième année en 1919, après démobilisation. Séjour à l'E.N. d'octobre 1919 à mars 1920. Préparation au brevet supérieur ; examen spécial des anciens combattants en mars 1920. Certificat de fin d'études normales et nomination au premier poste d'instituteur adjoint le 20 mars 1920 à Pont-à-Vendin. Certificat d'aptitude pédagogique à Pont-à-Vendin en 1920. Titularisation le 1er janvier 1921 avec effet rétroactif au 1er janvier 1917.

La période de guerre.

1914. Les armées allemandes traversèrent la région d'Arras en août 1914, se dirigeant vers Paris. Puis, en septembre, ce fut la course à la mer, et le 3 octobre, les combats commencèrent en vue de l'occupation du terrain par les deux armées. Le 4 octobre, les Allemands occupèrent les abords d'Arras, Lens, Liévin, et plus au nord en direction de La Bassée et Dunkerque. Les Liévinois (dont j'étais) s'éloignèrent des champs de bataille en essayant de gagner la région côtière. Ils ne devaient rentrer chez eux, dans une ville complètement écrasée, que quatre ans après. Arras étant trop près du front, l'Ecole Normale fut repliée à Berck-sur-Mer.

Personnellement, réfugié avec mes parents à Raye-sur-Authie (où ma mère, institutrice à Liévin, devait exercer jusqu'en 1918, en remplacement de l'instituteur mobilisé), j'attendais l'appel de ma classe (1916). Conseil de révision en janvier 1915. Départ au régiment le 8 avril 1915, en garnison à Confolens (Charente), dépôt du 165e Régiment d'infanterie.

Je ne suis donc pas allé à Berck et n'ai pas — ou peu — connu la vie des normaliens d'Arras dans leur lieu de repli. Je dis « peu », car, en compagnie de mon ami Lartisien (1913-1916), alors que nous étions cantonnés dans le Pas-de-Calais, à Boisjean (près de Montreuil-sur-Mer) au début de 1916, nous sommes allés, sur l'invitation

de M. Ancel, directeur, passer une journée à Berck, et avons ainsi fait connaissance avec la vie de nos camarades non encore mobilisés.

Lucien LENS (1913-1916)

Les normaliens envoyés comme suppléants dans les écoles du département.

Je fais partie de la promotion 13-16. J'ai donc passé une année à l'E.N. d'Arras jusqu'à la déclaration de guerre, puis je fus désigné pour remplacer un instituteur mobilisé à Ivergny, avant de rejoindre Berck.

Georges DEBRET (1913.1916)

J'appartiens à la promotion 1913-1916, et, d'octobre 1913 à juillet 1914, je fus élève de première année à l'Ecole Normale d'Arras. En octobre 1914, l'Ecole ne rouvrit pas ses portes, et, habitant Calais, j'ai exercé les fonctions de suppléant à l'école de garçons de la rue de l'Espérance, à Calais, alors dirigée par M. Carion.

André NOËL (1913-1916)

Les élèves de la promotion 1913-1916 — ma promotion — de même que la majeure partie des élèves de la promotion 1912-1915 furent désignés en octobre 1914 pour des suppléances. A Auchel, par exemple, nous étions quatre normaliens pour un effectif de sept maîtres.

Ovide LIBOSSART (1913.1916)

Au 1er octobre 1914, nous avons été désignés pour occuper des postes en remplacement de maîtres titulaires partis à l'armée. C'est à Lapugnoy que j'ai été nommé. Bientôt, vers décembre, les locaux ayant été occupés par les troupes anglaises, je suis resté sans rien faire jusqu'en avril, où un pli de l'Ecole Normale m'est parvenu : je devais me rendre à Berck-Plage où l'Ecole avait été reconstituée...

René FOUCAULT (1913-1916)



L'ECOLE NORMALE A BERCK-PLAGE

Réouverture de l'Ecole.

En février 1915, alors que je me trouvais « réfugié » à Bruay-en-Artois (qui s'appelait encore Bruay-les-Mines), ayant quitté, avec mes parents, notre ville de Liévin, occupée le 4 octobre 1914, je recevais avis que l'Ecole Normale rouvrait ses portes à Berck-Plage le 1er mars. Quelle heureuse nouvelle, et quelle joie pour nous tous, arrachés à la fois à nos foyers — un bon nombre d'entre nous étant de la région envahie — et à nos études, sans même un livre ou un cahier, et cela dans les mois mêmes qui précédaient notre redoutable examen !

Dès le 1^{er} mars, tous, ou presque tous les élèves-maîtres disponibles arrivaient, dans la soirée, à la gare de Berck, par ce petit train départemental cahotant et mal éclairé — et pas chauffé, bien entendu — qui nous déversa, transis, émus, et pourtant heureux, dans la rue principale (la rue Carnot) de la petite station balnéaire, à peu près déserte et déjà ensommeillée, surtout en cette période de guerre, où seuls les hôpitaux militarisés gardaient un semblant de vie douloureuse, ajoutant encore à la mélancolie habituelle de cette cité des « Allongés ».

C'est avec joie que nous retrouvâmes nos camarades de promotion des quatre coins du département. Quelques-uns faisaient défaut, originaires de la zone envahie, soit qu'ils eussent été pris de court et mis dans l'impossibilité de s'en aller, soit qu'ils aient supputé une occupation éphémère de leur région. On n'était plus tout à fait au mois ensoleillé de « la fleur au fusil », dans « le train de plaisir pour Berlin » d'août 1914, mais on n'imaginait pas du tout que la guerre pût durer près de quatre années encore !

Installation à Berck-Plage.

Nous fûmes répartis dans trois ou quatre pensions de famille qui, naturellement, nous attendaient. Il y avait l'Hôtel Gressier, rue Carnot ; la maison Martin, rue Rothschild ; une autre dont j'ai oublié le nom, rue des Oyats. Affecté à l'Hôtel Gressier, où je passai une nuit ou deux, je le quittai presque immédiatement pour la pension Martin, peut-être parce que j'y comptais plus de camarades, ou que l'atmosphère du café de la rue Carnot ne me convînt point. J'eus la chance de trouver une chambre particulière. Cela valait, à mes yeux tout au moins, beaucoup mieux que le dortoir, aussi peu favorable au repos qu'au travail.

Salles de classe.

En même temps que ces maisons d'accueil, notre distingué et glacial directeur, M. Ancel, avait retenu trois magasins libres tous proches de la gare, rue Carnot, pour y loger, dans la journée, aux heures de cours et d'étude, ce qui restait des deux promotions, la 1913-1916 — la mienne — et la 1914-1917, ainsi que la promotion 1915-1918, qui devait arriver en octobre. La 12-15 avait passé le brevet supérieur juste avant la déclaration de guerre, et la plupart de ses éléments, déjà mobilisés ou sur le point de l'être, n'avaient pas été appelés à Berck.

Le « communiqué ».

Chaque matin, M. Ancel réunissait les deux promotions dans notre classe, et nous lisait, cartes en mains, les communiqués de tous les fronts ainsi que des fragments de lettres que les aînés, mobilisés, envoyaient de leurs diverses formations, des tranchées, de l'arrière, parfois de l'hôpital. Il lui arriva, hélas ! de nous apprendre le décès de l'un d'entre eux. Cette leçon quotidienne de morale pratique (pratique et supérieure, en raison des circonstances) et d'instruction civique en valait bien une autre. Et en avons-nous eu vraiment une autre depuis lors ?

Les cours.

Tant bien que mal, la plus grande partie des cours purent être assurés. MM. Cochet et Collot, bien qu'ayant dépassé la limite d'âge, tentaient encore de nous enseigner les mathématiques et les sciences. Une dame, dont j'ai oublié le nom, et qui devait être la directrice de l'école primaire supérieure de Guise, nous initiait aimablement aux lettres anciennes et modernes, cependant qu'une autre dame — c'était, je crois, Mme Derôme, de Lillers, dont le mari, également professeur, était aux armées, s'occupait aussi de la partie scientifique. Il y avait aussi MM. Buridan, professeur d'anglais ; M. Delhay, professeur de dessin ; M. Sevin, professeur d'histoire et de géographie. Le vieil et paternel Econome, M. Henriot, nous faisait chaque samedi le cours de musique, qui se bornait, du reste, à nous entraîner au chant choral.

L'examen du brevet supérieur.

Nous arrivâmes ainsi début juillet, date fatidique des épreuves du brevet supérieur. Nul ne contestera que notre préparation, qui n'avait duré que quatre mois au lieu de neuf, et succédant à un farniente forcé, était notoirement incomplète, insuffisante. Nous étions les premiers à nous en rendre compte. Mais on était en guerre. Et, beaucoup de ceux qui allaient conquérir leur diplôme étaient voués à une mobilisation rapide, parfois imminente. Il ne nous échappa point que des

dispositions spéciales, venues d'en haut, avaient été prises en notre faveur. On ne compta, en effet, aucun échec parmi nous : nous fûmes tous admis « définitivement ». Le jury avait été d'une bienveillance intégrale. On nous faisait presque cadeau de ce diplôme dont beaucoup parmi les impétrants n'eurent malheureusement pas à se servir, la guerre les ayant fauchés à leur tour au cours des mois suivants...

Logement - Nourriture.

La vie des élèves, sans aucun doute, était plus agréable que celle de l'internat. La nourriture était excellente, la liberté grande. Dont, à ma souvenance, personne n'abusa. Bien que nous portions la longue blouse traditionnelle à cette époque, nous n'étions pas des « blousons noirs »... Notre moral — car en temps de guerre il est toujours fortement question du moral — était juvénile et même joyeux. Malheureux qui n'est pas joyeux à dix-huit ans ! Mais nous oublions parfois qu'autour de nous tout le monde n'avait pas dix-huit ans ! C'est ainsi qu'à la pension Martin nous arriva la douce aventure que voici :

Il se trouvait parmi nous des camarades mélomanes. Deux fois par semaine, le mercredi et le samedi soir, nous nous offrions une séance récréative. Deux d'entre nous surtout, se distinguaient par l'excellence de leurs cordes vocales et leur générosité à s'en servir : c'étaient mes collègues de promotion Henri Louchez et Julien Sauvage. Les chansons patriotiques constituaient le plus clair de leur répertoire, mais des œuvres moins solennelles avaient aussi leur place, et le signataire de ces lignes tenant sans mollesse excessive le piano d'accompagnement, et les auditeurs « en mettant un coup » aux refrains, c'était, à dire vrai, un beau tapage, et qui durait facilement jusqu'à dix ou onze heures du soir. Autrement dit, nettement nocturne. A telle enseigne que de vieux bougons du voisinage, qui n'avaient sans doute pas lu Paul-Louis Courier, mais que nous empêchions tout de même de dormir, perdirent patience et déposèrent quelques plaintes au commissariat de police.... Je crois me rappeler que ces plaintes allèrent jusqu'à sept. Et un beau jour, de guerre lasse, sans doute, M. le Directeur se vit contraint de nous interdire ces innocentes, mais peut-être un peu bruyantes soirées. Le piano fut fermé, les chanteurs bâillonnés, et la pension Martin retomba dans le silence « ambiant », aussi morne que nos pauvres persécuteurs...

Notre dernière année.

L'année scolaire 1915-1916, la troisième et dernière de notre promotion, se passa douillettement en travaux légers. La promotion 1915-1918 venait de prendre sa place dans la vieille chaîne normalienne, cependant que la 14-17 préparait à son tour le sacro-saint B.S. Nous subîmes les épreuves du certificat de fin d'études normales avec un succès égal à celui du B.S. Il faut dire que notre effectif ne dépassa-

sait plus guère la douzaine, sur quarante-deux ou trois lors de notre entrée. Tous les autres étaient à la guerre, soit sur le front, soit au-dessous. Et nous n'étions encore qu'en l'été de 1916...

André GEST (1913-1916)

La vie à Berck.

Notre liberté était plus grande qu'à Arras, puisque le dimanche nous étions totalement libres ainsi qu'une bonne partie du jeudi. Nos soirées étaient parfois bruyantes et le piano de Mme Martin, sous les doigts du chef d'orchestre Gest, nous entraînait parfois dans des refrains vibrants. La présence à Berck des normaliennes et du pensionnat Delansorne ne laissait pas insensibles certains d'entre nous.

Nous avons formé aussi une excellente équipe de football, qui se renforça même de quelques éléments réfugiés dont un excellent joueur lillois, Nicolas, et un dirigeant arrageois, C. Col. Sur le terrain de l'A.S. berckoise, devenu «notre» terrain, nous rencontrions des équipes voisines, notamment celle du Collège Mariette de Boulogne, celle de l'école primaire supérieure de Montreuil, et nos résultats étaient très satisfaisants.

Le brevet supérieur, pour la promotion 1913-1916, fut passé à Boulogne-sur-Mer vers le 8 juillet 1915.

Nous reprîmes les cours de troisième année en octobre 1915, mais dans la première quinzaine de janvier 1916 — vers le 8, surtout — les élèves de la classe 1917 furent appelés sous les drapeaux.

Ovide LIBOSSART (1913-1916)

L'atmosphère avait gagné d'y être plus familiale qu'à Arras, parce que moins réglementée. Nous étions plus libres dans la rue, moins surveillés. Du reste, à part quelques petits chahuts « de boutique », on n'a rien relevé de bien répréhensible à l'encontre des normaliens.

Partis en vacances vers le 15 août, nous sommes rentrés le 1^{er} septembre afin de subir l'examen du brevet supérieur le 13 octobre à Boulogne-sur-Mer. Les élèves de la classe 17 mobilisés n'étaient pas rentrés, et nous n'étions demeurés que douze de l'année : deux ajournés de la classe 17 et dix de la classe 18 ; un élève de la promotion 14-17, de la classe 17, a, du reste, passé l'examen avec nous.

Durant la troisième année, nous avons complété les programmes de deuxième année, et fait un peu de pédagogie en plus. Pas de travaux personnels possibles. Les stages dans les écoles ont eu lieu dans les écoles de la ville, mais leur nombre a été restreint.

A la rentrée de septembre 1915, quelques pensions de famille n'ont plus voulu nous héberger. De la pension Boucher, derrière l'église, je suis allé rue Rothschild, angle de la rue des Oyats, chez

Mme Martin. Les élèves s'efforçaient cependant de se grouper par origine d'école. De ce fait, il n'y a pas eu communion complète entre élèves comme dans les promotions précédentes.

Nous avons passé l'examen de fin d'études normales en juin-juillet 1916. Tous les élèves de la classe 18 ont été nommés stagiaires et sont partis pour l'armée en avril 1917.

René FOUCAULT (1913-1916)

J'ai eu la chance de n'être pas enfermé dans les « pays envahis ». Le départ pour les armées de très nombreux fonctionnaires d'administrations diverses a incité la mairie de Boulogne à combler les vides, le plus possible en recourant aux jeunes gens qui accepteraient un service sans rétribution. C'est ainsi que pendant toute la durée des vacances, j'ai travaillé à l'Hôpital Saint-Louis pour l'Assistance publique, dans une salle voisine de la morgue de l'hôpital. Personne ne m'avait mis au courant de la situation des lieux ; intrigué un jour par le bruit de l'écoulement continu de l'eau, j'ai ouvert une porte et je me suis trouvé en présence d'un cadavre repêché dans le bassin, noir et boursoufflé, nu, allongé sur le marbre, arrosé constamment par une eau chargée de produits chimiques pour éviter les odeurs de putréfaction et arrêter le processus de décomposition. Tête-à-tête pénible pour un gamin de seize ans non prévenu, et qui fut pour moi le choc préparatoire au spectacle que la guerre allait, trop souvent, hélas ! renouveler.

Fin septembre, l'Inspection Académique d'Arras repliée à Boulogne, nous avertit que l'Ecole Normale n'était pas à même de nous accueillir à la rentrée, et pour cause... En même temps, les élèves-maîtres non mobilisés étaient nommés intérimaires à compter du 1er octobre 1914. En ce qui me concerne, c'est dans ces conditions que j'ai reçu la charge d'une classe, à seize ans et demi, à l'école Eurvin de Boulogne-sur-Mer où j'avais été élève. J'y ai eu la joie de voir, un jour, au début de l'année 1915, M. Ancel, directeur de l'Ecole Normale, dont nous n'avions aucune nouvelle, apparaître dans l'encadrement de la porte au moment où nous descendions en récréation. C'était comme des retrouvailles. Il m'a annoncé qu'on cherchait à rouvrir l'Ecole Normale, que l'on s'orientait vers une station balnéaire, peut-être Berck, ou Paris-Plage. Si j'ai un souvenir fidèle des faits, c'est en mars que nous avons été convoqués à Berck-Plage.

Les classes occupaient le rez-de-chaussée d'une pension de famille ou d'un hôtel à deux pas de la gare ; il y avait juste de quoi recevoir une soixantaine d'élèves, dans des salles exigües, inconfortables, à raison d'une salle par promotion ; déjà la promotion 12-15 avait été écumée par les départs nombreux des appelés de la classe 1915, et on prévoyait l'appel imminent de la classe 1916. Nous étions en deuxième année, plus jeunes, un peu plus nombreux. Nous ne

connaissions pas nos camarades de première année recrutés au concours de 1914, qui formaient la promotion la plus étoffée. Naturellement, les ponctions de la guerre cumulaient leurs effets avec l'amputation résultant de la coupure de la ligne de front ; presque tous nos camarades de l'est du département restaient en pays envahi.

Il n'y avait ni laboratoire, ni bibliothèque, ni salle de professeurs; le directeur disposait d'un minuscule bureau...

...Nous étions externes, mais obligatoirement logés dans des pensions de famille agréées par l'Ecole si nos parents n'habitaient pas la ville. J'ai d'abord logé chez Gressier, dans la rue principale, puis, plus tard, dans une maison plus calme. Mais les travaux à faire en dehors des études étaient souvent sacrifiés parce qu'il n'était pas possible de trouver des conditions favorables. Alors, l'été, on allait sur la plage pour y faire du sport et se baigner, ou bien on se promenait avenue de l'Impératrice, de Berck-Ville à l'Entonnoir. L'hiver, on cherchait des salles chaudes et on faisait d'interminables parties de cartes. Pratiquement, on échappait à la surveillance de l'Ecole.

Au début de chaque journée, le directeur lisait le communiqué officiel ; c'était le seul moment de contact avec le drame qui se jouait à quelque soixante ou quatre-vingts kilomètres à l'est. L'arrivée des blessés, hébergés dans les hôpitaux où cependant on gardait les malades habituels, était régulièrement commentée par la plupart d'entre nous. Déjà nous nous introduisions dans la politique, dans la mesure où elle retentissait sur la conduite des opérations. Nous avions, d'ailleurs, reçu la rude initiation des années troublées de 1906 à 1914, où des foyers de guerre s'allumaient partout sans que nous puissions pressentir l'approche du cataclysme. Enfin, le départ des appelés donnait toujours lieu à une brève cérémonie d'adieux, grave et infiniment touchante, dont la répétition annonçait notre départ prochain. Mais, surtout, nous parvenait de temps en temps la nouvelle qu'un ancien, des classes que nous n'avions pas connues, puis de celles que nous avions vues partir, était tombé au champ d'honneur, ou bien avait été gravement blessé. S'il arrivait qu'un convalescent passe par Berck, c'était à la fois une fête et une quête anxieuse de nouvelles. Dans une telle atmosphère, le patriotisme était survolté.

Le report de la rentrée d'octobre 1914 à mars 1915 a entraîné une réorganisation complète des études. Le brevet supérieur, qu'on passait alors en juillet à la fin de la deuxième année, fut reporté pour nous à octobre 1915. Nous l'avons passé à Boulogne devant un jury indulgent, certes, mais, avec le recul des années et l'expérience acquise, je puis affirmer que la qualité des candidats ne s'est pas gravement ressentie d'une préparation si mal mise au point. C'était, pour nous tous, l'occasion d'apprendre à se comporter à table à l'hôtel, puisque nous mangions sous la présidence du directeur, dans

un même restaurant de la place Dalton. Tenir un couteau, une fourchette, une cuiller, manger et boire sans incommoder ses voisins, peler un fruit, se servir d'une serviette, bien sûr, nous faisons cela à la maison, mais sans toujours observer les règles du savoir-vivre... La leçon pratique de M. Ancel est restée vivement gravée dans ma mémoire.

La troisième année était orientée vers la pratique de la classe (mais nous n'avions pas d'école annexe), et vers la préparation du certificat de fin d'études normales et du travail personnel, que nous n'étions pas assez prétentieux pour considérer comme une petite « thèse », ni même comme un « mémoire », que nous traitions seulement comme un devoir plus ample, mieux cerné, plus longtemps médité, plus approfondi que les autres.

Mais la mort de mon père en janvier 1916 a placé ma famille dans une situation dramatique. Je devenais soutien de famille. J'ai dû demander un poste d'intérimaire, étant entendu que j'étais toujours considéré comme un élève-maître et que je passerais l'examen du C.F.E.N. comme mes camarades en juillet 1916. J'ai été nommé au cours complémentaire de Berck-Ville. Je n'avais pas dix-huit ans. Trois de mes élèves étaient plus âgés que moi, deux étaient de mon âge, une bonne vingtaine avaient de quinze à dix-sept ans, en tout plus de trente adolescents à qui je devais enseigner toutes les disciplines, sans aucun secours extérieur. J'ai gardé cette classe de janvier 1916 à avril 1917, jusqu'à l'appel de ma classe sous les drapeaux.

J'ai eu des contacts réguliers avec mes camarades de promotion et avec les professeurs pendant que j'enseignais à Berck Ville où je prenais pension. J'ai passé l'examen du C.F.E.N. en juillet 1916 et j'ai été confirmé dans mon poste en qualité de stagiaire à compter du 1er octobre 1916. Le 16 avril 1917, je m'embarquais pour une autre aventure.

Mon traitement couvrait tout juste ma pension, et les études du soir, seules, me permettaient d'aider ma famille. Il me semble que je gagnais 90 F par mois, et les études surveillées me rapportaient à peu près autant. Autre détail savoureux : j'ai été démobilisé en mai 1920 avec le grade de sous-lieutenant ; je gagnais, comme officier, 750 F par mois, j'ai repris ma classe à Berck-Ville le 1er juin, et j'ai touché, le premier mois 277 F net, comme instituteur titulaire...

Enfin, coïncidence curieuse : j'étais en convalescence à Boulogne en octobre 1918 ; je remplissais les conditions nécessaires pour subir les épreuves pratiques et orales du certificat d'aptitude pédagogique ; on m'a autorisé à les passer le 11 novembre 1918. J'avais fait une heure de classe au cours complémentaire de Boulogne, quand toutes les sirènes de la ville et du port se mirent à mugir pour annoncer l'armistice. Il n'était pas question de continuer. L'Inspecteur primaire, M. Anbrun, qui présidait le jury m'a dispensé de la suite des épreuves

et élèves et maîtres se sont répandus instantanément dans les rues de la ville pour crier leur joie à tout venant.

André MERLIER (1913-1916).

Ma promotion, la 15-18 (la plus importante, puisqu'elle réunissait 39 élèves, 29 du Pas-de-Calais, 10 originaires du Nord, réfugiés dans le Pas-de-Calais, et qui, lors du concours d'entrée, avaient été classés à part, l'E.N. de Douai étant située en zone envahie) occupait le plus grand magasin, sis à l'angle de l'Impasse du Casino et de l'avenue de la Gare. Dans les locaux se trouvant derrière notre classe avaient été aménagés les bureaux de M. Ancel, le directeur, de M. Henriot, l'économe, et une petite bibliothèque. La 14-17 avait classe dans un troisième magasin; celui du milieu, le plus petit, étant réservé à la troisième année, aux effectifs plus faibles, en raison des départs aux armées. MM. Ancel et Henriot occupaient deux appartements à l'étage.

Le matériel était plus que rudimentaire. De celui d'Arras, une partie de la bibliothèque seulement avait pu être sauvée et transportée à Berck. Dans les magasins, transformés en salles de classe, le travail était rendu difficile tant par les bruits venant de la rue déjà très fréquentée, que par ceux causés par les locataires habitant les étages, en particulier une dame professeur de piano qui donnait ses leçons juste au-dessus de notre local.

Les immenses vitrines, peintes en blanc tous les ans, se couvraient vite de graffiti. Les élèves-maîtres disposaient de petits tableaux noirs et de très longues tables horizontales (de toute la largeur du magasin) faites de planches clouées sur des tréteaux et de bancs de même longueur, le tout assez léger, fort instable et très serré, ce qui rendait difficile la circulation dans les classes, encombrées encore d'un poêle.

Les locaux n'ayant aucune cour, les récréations d'interclasse se déroulaient dans l'avenue de la Gare. Pendant celles-ci, c'était un long défilé d'élèves-maîtres, vêtus de leur grande blouse noire, allant des salles de cours jusqu'au terre-plein et aux urinoirs de la gare. Ne disposant d'aucun casier dans les locaux scolaires, les normaliens devaient, matin, midi et soir, transporter blouse, livres et cahiers.

Ils pouvaient, en dehors des heures de cours mais pas le soir, circuler librement dans la ville, sauf dans la rue de l'Hôpital maritime où se trouvait l'école normale d'institutrices. La plupart passaient jeudis et dimanches au Bois-Magnier (1) à Berck-Ville par mauvais temps et surtout sur la plage, se promenant, allant au Phare, à la Baie d'Authie, jouant souvent au football, sport qui prit beaucoup

(1) Qu'on désignait alors, en écrivant Magnier à l'envers, le Reingam-Parc.

d'extension pendant la guerre. A partir de 1916, la présence, dans la région d'Étaples, de nombreuses troupes anglaises provoqua l'organisation de multiples matches entre Britanniques et élèves-maîtres. Ceux-ci ne pouvaient quitter la ville sans l'autorisation de M. le Directeur, et ne retournaient dans leurs familles qu'aux vacances : Toussaint, Noël, Mardi-Gras, Pâques, Pentecôte. En raison des hostilités, la circulation était d'ailleurs réglementée, assez difficile, et les communications ferroviaires — les seules à l'époque — très lentes. Les grandes vacances duraient deux mois : août et septembre.

Par suite des départs au régiment, les classes de troisième année étaient vite squelettiques, ne comptant plus que quelques élèves, parfois même un seul, c'est-à-dire ceux qui étaient exempts du service militaire, peu nombreux du fait même de la sélection déjà opérée lors de la visite médicale du concours d'entrée.

En raison de cette situation, la formation professionnelle était assez négligée et comportait surtout des stages à l'école de garçons de Berck-Plage où exerçaient quelques maîtres repliés de l'école annexe d'Arras.

Louis FORTIN (1915-1918).

La vie à Berck vue par le Conseil des professeurs.

M. l'Inspecteur d'Académie et tous les professeurs sont présents.

Le Conseil est appelé à statuer sur le cas de l'élève-maître de 3^e année X... Cet élève a échangé une correspondance avec une élève-maîtresse de 3^e année de l'École Normale d'institutrices du Pas-de-Calais. A la fin des dernières vacances du nouvel-an, ils se sont ménagé une entrevue hors de Berck, après avoir avancé de deux jours leur départ pour l'École, en invoquant de faux motifs. De plus, X... a, au cours de l'année 1917, et de son propre aveu, escaladé la clôture du logement des élèves-maîtresses au milieu de la nuit et pu avoir des entretiens avec sa complice. Il a ainsi quitté irrégulièrement sa pension, malgré la défense formelle, cinq ou six fois au moins.

Attendu que tous ces faits rendent écrasante la culpabilité de X..., le Conseil, à l'unanimité, pour en éviter le fâcheux retour, est d'avis de prononcer contre cet élève la peine de l'exclusion définitive.

Le Conseil envisage ensuite les moyens de maintenir une discipline extérieure compromise par le régime imposé de l'externat, les influences pernicieuses de la rue, le relâchement des mœurs inhérent à l'état de guerre. Devant la difficulté d'arriver à des solutions pratiques, par suite surtout de l'insuffisance des locaux, propres à tirer les élèves d'un isolement démoralisant, le Conseil doit se borner à regretter l'effet fâcheux des départs fréquents pour l'armée, précédés d'un relâchement contagieux dans la tenue et le travail, et à constater une fois de plus combien les programmes de 1905, n'apportant pas

de sanction sérieuse aux études de la troisième année, ne peuvent réfréner la tendance à la dissipation et maintenir la moralité des élèves en les attachant plus sérieusement à leur travail.

Séance du 2 mars 1918.

La vie à Berck vue par un romancier (1).

S'ils préféraient cette vie d'externat à celle qu'en temps de paix, ils auraient menée au «bahut », personne n'en doute ; c'était la liberté, la belle et souriante liberté dont on abusait comme d'une trop bonne fille. Il était évidemment défendu de passer la nuit dehors, de sortir le soir et même le jour entre les heures de classe, mais des jeunes gens de seize à dix-neuf ans pouvaient-ils se refuser, même en temps de guerre, le plaisir d'enfreindre la consigne ? On n'aurait pas eu les défauts de son âge, alors. Le directeur, professeur de morale et de psychologie, était convaincu que la guerre avait rendu les élèves plus posés et n'avait pas demandé de surveillants à l'Inspecteur d'académie.

* * *

« Ces garçons n'auront pas le cœur de se mal conduire en ces temps d'héroïsme et de sacrifices à la patrie » avait-il affirmé.

* * *

Les normaliens entrèrent dans les salles d'étude et passèrent leurs blouses, ces longues blouses noires indispensables comme au Romain sa toge, au jeune patricien sa prétexte. Bien que modeste, la blouse est un vêtement sacré, le symbole de l'existence même du normalien. C'est un document muet et pourtant éloquent. Le bleu arrive ; sa blouse est neuve ; voyez celle d'Euloge (2) ; la lustrine a, sous le soleil, des reflets mordorés : on dirait de la soie. Le temps passe ; le nouveau devient moins bleu, sa blouse moins noire, moins lustrée, mais elle sert à plus d'usages. Quels services elle rend ! Tour à tour cache-poussière, essuie-plumes, buvard, serviette pour loger les livres et serviette pour s'essuyer les mains, chiffon pour effacer les tableaux, coussin, massue pour écarter les assaillants, elle est, comme l'étendard de Jeanne d'Arc, à la peine et à l'honneur. Que de souvenirs évoque à l'ancien sa vieille blouse presque en guenilles ! C'est toute sa vie d'étudiant qu'il revoit dans ces taches, ces effilochures, ces accrocs... Quoi ? Tant de déchirures et pas une reprise à ces blouses ? Le directeur gronde : « Vous n'avez pas honte de traîner des horreurs

(1) L'Amour en Bouton, de François Dencœu, Les Editions de Minuit, 1950.

(2) Le héros du roman.

pareilles ? » Bah, on ne les porte qu'à l'intérieur ; on ne va pas dans le monde avec elles. On les porte ainsi béantes, élimées, sales, jusqu'au dernier jour de classe ; alors, ingratitude humaine, on leur donne pour tombeau, au lieu des Invalides, la première poubelle venue.

* * *

Pouvez-vous stationner devant d'opulents étalages sans vous apercevoir qu'il vous manque quelque article ? La boîte de cirage est vide, les enveloppes feront bientôt défaut, le savon s'amincit, le tube de pâte dentifrice se ride et s'aplatit. Pour les garçons studieux, quel attrait que cette librairie ! Mince ! **Les Fleurs du Mal** ! Euloge les a entendu critiquer sévèrement du point de vue de la morale ; il paraît que du point de vue poétique et de la pensée cela va aux nues. Osera-t-il les acheter ? Pourquoi pas ? Il est un jeune homme maintenant...

* * *

« **Au Prince de la Coiffure** », **Bazonguet, chapelier**. Des casquettes de normaliens s'arrondissaient à la vitrine.

— C'est le moment d'en acheter une, dit Euloge ; si l'uniforme n'est plus obligatoire depuis la guerre, il me faut quand même une casquette.

Quelques minutes après, creusée d'un pli de chaque côté de la palme d'argent, l'étoffe noire tirée en arrière, la visière bombée, la coiffure neuve avait déjà, sur la tête ovale d'Euloge, pris tournure de bêche de potache.

— Elle ne te va pas mal ; si les galons ne brillaient pas tant, on te prendrait pour un ancien.

— Je les ternirai en rentrant.

— Avec un peu d'eau sale et de poussière.

— Il ne me manque plus que la redingote.

— La redingote ? c'était bon il y a quelques années ; elle est supprimée ; heureusement, car c'était plutôt ridicule.

— Peut-être pas ; il fallait savoir la porter, être un peu plus vieux que nous, ce qui était le cas de nos anciens. Aujourd'hui on entre à l'École Normale à seize ans ; autrefois les bizuths avaient de la barbe au menton, étaient des hommes, et la redingote ne leur allait pas mal...

* * *

Les promenades des normaliennes avaient en général pour but le parc Régnier situé à deux kilomètres de la ville, mais il était bon de s'en assurer. Les deux garçons se dirigèrent vers l'École Normale d'institutrices. Tout là-bas, de la Grand-Place, débouchait une longue colonne de couleur sombre. Ils hâtèrent le pas.

— Nous avons tort de nous presser tant, dit Maurice ; ce sont les planches. (C'est le nom que les normaliens donnaient aux élèves d'un pensionnat libre de jeunes filles).

— Tu as la berlue ; je te dis que ce sont les normaliennes.

Euloge ne se trompait pas.

— Elles ont un nouveau chapeau d'uniforme, un chapeau d'hiver, déjà ! Elle est gentille, cette petite toque grise...

* * *

« Ce sera pour le 7 janvier », dirent les dépêches quelques jours après.

En attendant l'heure où, valise à la main, musette au dos, ils prendraient le train pour rejoindre leurs dépôts, les élèves-maîtres de la classe 17 se préparèrent à quitter l'Ecole ; « ce n'était pas trop de tout le mois de décembre pour goûter une dernière fois aux douceurs familiales », avait décidé la paternelle administration académique.

Huit pensionnaires du père Chotel (1) allaient partir, dont Maurice. Leurs camarades plus jeunes voulurent marquer cet appel par une petite fête. La soirée qui précéda leur départ se prolongea donc plus tard que d'ordinaire : gâteaux, vins, cigares, café, liqueurs couronnèrent un bon repas. Le père Chotel permit à Neste (2) de réveiller le piano muet depuis deux ans ; chaque conscrit reçut d'un ami la pipe sans laquelle il était difficile d'imaginer un poilu ; la barbe viendrait avec le temps...

* * *

Comme il en avait l'habitude, le directeur entretint ses normaliens de la guerre ; il leur lut quelques articles du **Journal de Genève**, seul digne de foi, affirmait-il. Il leur lut aussi des passages de lettres d'anciens qui étaient au front, en souligna les traits marquants :

— Touret vient d'avoir la croix de guerre. Jaquebard a été grièvement blessé à la poitrine. David écrit d'un abri sous un bombardement ; à la fin d'un mot il a fait un parafe involontaire et a noté entre parenthèses : « Excusez ce crochet ; un **minnen** vient d'éclater. » Daudin est tué. Pauvre garçon ! Je le vois encore lorsqu'il est venu me dire au revoir quand sa classe a été appelée, fin août 1914 : « Cette fois, monsieur le Directeur, c'est la revanche. Je retrouse mes manches et je cours à l'ouvrage ». La guerre traîne en longueur malgré l'offensive de la Somme déclenchée pour alléger la pression allemande sur Verdun. Les Etats-Unis ne voient pas encore très bien que leur intérêt est de se ranger totalement de notre côté mais le temps leur dessillera les yeux. Vos camarades de la classe 17 ont fini

(1) En réalité Mme Martin.

(2) Il s'agit d'André Gest, qui fonda, par la suite, l'école de musique de Bruay-en-Artois.

leur instruction et sont à l'arrière du front, dans des unités de relève ; ils ne tarderont pas à passer en premières lignes. Vous, les conscrits de la classe 18, peut-être devrez-vous aussi participer à la grande tâche nationale ; je serai fier de vous comme je le suis de vos aînés... Ceci dit, mes amis, allez à vos cours ; vous avez des devoirs à remplir, moins importants que ceux des poilus, mais ne faiblissez pas dans les petites choses et vous ne faillirez pas dans les grandes, lorsque vous serez au front. Vous êtes libres.

* * *

Avant de partir pour le régiment, les élèves de troisième année devaient passer l'examen du certificat de fin d'études normales, le C.F.E.N. Pour cela il leur fallait rédiger un devoir de quinze à vingt pages sur quelque point de pédagogie ; le directeur leur dicta une douzaine de sujets parmi lesquels choisir. Euloge prit l'enseignement de l'histoire locale à l'école primaire.

Ils devaient également faire un stage pratique — stage d'application — de deux semaines ; ils furent donc envoyés par groupes de six à l'école publique de garçons de la ville ; trois élèves-maîtres étaient adjoints au maître du cours moyen et les trois autres à celui du cours préparatoire. Euloge fut mis sous la coupe de ce dernier ; d'élève il passait maître ; il était au pied du mur et devait montrer quelle sorte de maçon il allait faire.

La cloche venait de sonner pour l'entrée en classe ; un peu ému, Euloge se plaça près de la porte et frappa dans ses mains car les élèves continuaient de parler, de crier, de se bousculer en se mettant en rangs...

* * *

Le C.F.E.N. était terminé ; les conscrits allaient partir pour faire leurs adieux à leurs familles. On était au 20 mars 1917, et l'appel de la classe 18 était fixé à mi-avril.

Depuis la rentrée d'octobre, Euloge n'avait revu Simone que quelques fois au jardin public et au parc Régnier ; il avait évidemment continué d'échanger lettres et carnets avec elle, mais qu'était-ce que cela pour un amoureux ? Il aurait voulu lui parler, la prendre par la taille, l'étreindre sous des baisers. Il ne se révoltait que pour la forme, puisque le mur élevé entre jeunes gens et jeunes filles était dans l'ordre des choses, et que les rapports entre les sexes n'étaient alors discutés avec sympathie que par un groupe presque inconnu de psychologues et d'éducateurs.

Parfois le soir, malgré la défense du directeur, il allait rôder dans le quartier de l'Ecole Normale de filles. Il n'apercevait que des ombres glissant derrière des fenêtres fermées, des rideaux ; il n'entendait

que des voix étouffées, mais de ces presque rien il se faisait un petit bonheur.

Il était à la veille du départ ; il voulait absolument dire au revoir de tout près à celle qu'il aimait. Il allait partir pour quelque dépôt, loin sans doute, puis au front. Quand la reverrait-il ? La reverrait-il jamais ?

François DENŒU (1914-1917).

Fraternité normalienne au combat.

BERRY-AU-BAC. Juin 1916.

Nous montons en ligne.

La nuit est belle, ni ténébreuse, ni trop claire. Monstrueux insectes processionnaires, nous cheminons en silence et cependant l'obscurité me paraît pleine de notre piétinement et du bruissement confus de nos mandibules.

Heures étranges et redoutables. C'est mon baptême du Front. J'appréhende ce premier contact. Je n'ai pas peur, non, vraiment, je crois que je n'aurai pas peur.

C'est autre chose... J'ai dix-neuf ans, je suis le plus jeune de la section, et, paradoxalement, j'en suis le chef !

Je suis à la veille d'un examen terrible, d'une épreuve redoutable, que dis-je ? Je suis déjà sur la sellette ! Comment vais-je me comporter aux avant-postes où le sort — paraît-il — m'envoie cette nuit ?

L'anxiété noue mes pensées. Ne vais-je pas mettre en péril, par mon ignorance, ou seulement mon étourderie, ma jeunesse, la vie de mon groupe et la sécurité du bataillon ?

Crépitements et grondements vers la cote 108. Mais ici, rien. Le secteur demeure calme. Nous ne sommes pas encore repérés.

Ah ! une fusée éclairante. Plaqués dans l'ombre, nous suivons le lumineux parachute qui dérive mollement vers les enchevêtrements de nos barbelés proches.

Nous y voilà enfin. L'agent de liaison s'efface. Devant moi, une silhouette trapue. Je me présente à mi-voix : « Aspirant C, — Lieutenant P. Faisons vite si vous le voulez bien, ça pourrait se gêner... Mais dites donc, C. ? Vous n'êtes pas du Pas-de-Calais ? J'ai connu un C. à l'Ecole Normale d'Arras. — Mon frère, sans doute... Moi aussi, je suis normalien. — Bon Dieu ! Tu ne pouvais pas le dire. Sacrement content de voir un « mulet »... Alors, comme ça, tu connais la musique ? — Non, malheureusement, c'est la première fois. — Ah ! Zut ! Et c'est toi qu'on fourre au petit poste. On ne peut pas dire qu'ils soient chics à ton foutu bataillon. Mon vieux,

tu vas leur faire voir que les instituteurs du Pas-de-Calais ne sont pas des nouilles. Je vais m'arranger pour te mettre au courant. D'abord ici... ».

Et les consignes me sont passées en détail, méthodiquement, minutieusement, avec la manière de les appliquer sans faire de gaffes.

Nous quittons le petit P.C. à peine enterré pour la tranchée de première ligne. Mon vétéran déjà consacré briscard et promu héros par surcroît, vérifie pour moi si les gradés de la section ont bien fait les choses, combien on a mis de guetteurs, quels soldats ont été envoyés, par le tunnel, au poste d'écoute (« - Deux volontaires pour cette nuit, mon Lieutenant. — Très bien ! L'aspirant, tu as des sergents à la hauteur ! »), quel bonhomme — « pas un bleu, hein ? » — est proposé à l'alerte au gaz et au fonctionnement de la sirène... Je n'ai qu'à suivre, qu'à approuver. Tout est en ordre.

« — Ça va, mon vieux. Ça va marcher. T'en fais pas. Les Fritz ne sont pas loin : une centaine de mètres. Ils se tiennent peinars. Pas de sapes : écoute de temps en temps quand même. Un coup de main par ci par là. Une bordée de 77 tous les jours à 11 heures : une horloge ! Mais attention aux torpilles à ailettes. Saloperie. Dans le jour tu les vois venir. Faudra mettre en faction un poilu chevronné, avec un sifflet, pour alerter les gars. A droite, à gauche, c'est selon... Pas de blagues avec la sirène : tu sais, il y en a toujours qui sentent une odeur suspecte dans le brouillard. Une alerte générale pour des prunes, tes galons sautent. T'emballe pas. T'énerve pas. Reste calme, pense à Ancel... Alors, tu te sens paré ?... »

J'ai eu une lettre de ch'Père. Chic, mon vieux. Ils sont à Berck avec les vieux profs. Des fois, je me représente Chachales faisant un discours à mes zèbres dans la tranchée. Tu te rends compte : « Les Prussiens, eux-autres... ».

As-tu des nouvelles de Z. ? Et, à propos, ton frère ? - Disparu.
— Garce de guerre... Bon. Que de choses à dire ! Faut pourtant que je file. Bonne chance, mon vieux ! ».

Je bredouille : « Au revoir. Merci. Tu ne peux pas savoir... » Mais son ombre s'est évanouie dans le noir du boyau.

Je reste là un bon moment, ému, mais détendu, réconforté, sauvé.

Solidarité normalienne ? Un mot creux avec les autres ? Que non ! Ça existait, ça existe toujours.

Constatation qui réchauffe le cœur, ne croyez-vous pas ?

Jules CAMIER (1912-1915).

Le voyage de fin d'études

Le 18 juin 1919, le directeur demande au préfet l'autorisation de disposer de la somme de 400 F qui figure au budget départemental pour couvrir les frais d'un voyage annuel de fin d'études, afin de faire visiter aux élèves-maîtres de 3e année une partie de la région dévastée :

« Mais je me permettrai, Monsieur le Préfet, de vous demander davantage encore ; ce serait de nous aider, dans toute la mesure où cela peut dépendre de vous, à organiser le voyage et à le rendre fructueux.

Nous nous proposons, cela va de soi, s'il se peut, de visiter Arras, Lens, Douai Quéant, Bapaume et Miraumont. Nous serons donc obligés de nous procurer à Arras un gîte pour une nuit au moins. Nous ne le pouvons, malheureusement, qu'à des conditions très onéreuses telles que nos ressources y seraient presque tout entières employées. Notre propre Ecole ne peut nous recevoir puisqu'elle est vide de toute literie. Mais elle sert de dépôt à un abondant matériel de couchage qui appartient au service de la Reconstruction.

Ne pourrions-nous être autorisés à disposer pour une et peut-être deux nuits d'une partie de ce matériel, afin que nous élèves puissions être hospitalisés gratuitement dans leur propre école ? Je n'ai pas besoin de vous dire que nos quinze ou dix-huit excursionnistes prendraient le plus grand soin des objets qui leur seraient momentanément confiés... ».

La requête du directeur sera favorablement accueillie par le préfet, qui fera assurer le logement à l'Ecole et mettra à la disposition du groupe le camion indispensable « pour visiter certains endroits, la voie ferrée étant trop inconmode et l'autobus beaucoup trop cher... ».



LE RETOUR DE L'ECOLE A ARRAS

Nous reprîmes les cours de troisième année en octobre 1915, mais dans la première quinzaine de janvier 1916 — vers le 8, surtout — les élèves de la classe 1917 furent appelés sous les drapeaux.

Pour beaucoup d'entre nous, la scolarité était terminée.

Nous étions astreints, avant notre libération, à un stage de trois semaines dans un C.R.I.P. Au cours de mon stage à Royan, j'eus le plaisir de retrouver Gaillard, de la 11-14, Robillard et Quéva, de la 12-15.

Quand nous fûmes démobilisés, en septembre 1919, environ quinze d'entre nous furent nommés dans l'Eure.

Le 6 novembre 1919, nous étions convoqués à Evreux pour subir les épreuves du C.F.E.N. et nous fûmes heureux de nous retrouver. En décembre 1919, nous passâmes le C.A.P.

Ovide LIBOSSART (1913-1916).

La guerre terminée, certains normaliens mobilisés n'avaient pu ni achever leurs études, ni passer le brevet supérieur dont l'examen avait lieu, à cette époque, en deuxième année. Et c'est ainsi qu'en octobre 1919, les normaliens quittaient Berck pour rentrer à Arras ; l'E.N. était récemment libérée de l'occupation militaire, mais les locaux étaient à peine remis en état.

Aux promotions anciennes et à la nouvelle s'étaient joints en deuxième année (avec la 18-21) un petit groupe de neuf anciens combattants de diverses promotions antérieures, pour préparer le brevet supérieur : Butez, Dubois, Durieux, Fourcroy, Lens, Lherbier, Scailleret, Tétin et Thiberville. Ils y furent rejoints par le camarade Goubet Lucien (13-16), resté en pays envahi et non mobilisable.

Le bâtiment était à peine remis en état, avons-nous dit : de nombreuses vitres manquaient aux fenêtres des dortoirs et nous avons eu froid pendant quelques jours,

M. Ancel reprit tout son monde en main, comme il le faisait avant la guerre (et n'avait pu le faire à Berck où les élèves dispersés dans les pensions de famille). La discipline bienveillante, mais rigide sur l'étiquette, reprit ses droits. Et M. Ancel prodiguait ses conseils et ces recommandations aux nouveaux Arrageois en prenant très souvent à témoin les anciens combattants sur ce qu'était l'internat normalien avant 1914.

Rien de bien saillant à signaler pendant la reprise de nos études avec d'anciens professeurs : MM. Duquesnoy, Morel, Collot et Delhaye.

L'orchestre normalien — constitué avant-guerre par Chevalier, de Saint-Omer — existe toujours. En 1919, il est dirigé par R. Duporge qui, encouragé par M. Ancel, a l'honneur d'exécuter quelques morceaux (dont une fantaisie sur « Si j'étais roi ») dans la cour, devant un inspecteur général.

Les sports prennent de l'extension. Le football a toujours eu la faveur des normaliens. Les anciens combattants, qui ont fréquenté obligatoirement un C.R.I.P., ont appris le basket-ball qu'ils enseignent à leurs collègues. Des poteaux de basket sont installés dans la cour par l'Y.M.C.A. (1). C'est le début du basket à l'E.N. d'Arras.

Lucien LENS (1913-1916).



(1) Association Catholique Américaine de Jeunes.

L'amère saveur des fruits de la paix

LA PERIODE 1919-1940

L'ADMINISTRATION DE L'ECOLE DE 1919 A 1940

Les directeurs.

M. Ancel reprend en main l'Ecole au lendemain de la guerre, et la dirigera jusqu'en septembre 1930. Il est remplacé par M. Bancillon, directeur de l'E.N. de la Meuse depuis 1919, qui exercera ses fonctions à Arras jusqu'en septembre 1938, date de sa nomination au poste d'Inspecteur d'Académie de la Creuse.

Il sera lui-même remplacé, le 1er octobre 1938, par M. Lacroix, directeur de l'E.N. de Limoges.

Les économes.

M. Henriot prend sa retraite en 1922. Il est remplacé par M. Magné, qui ne quittera l'Ecole qu'en 1940, au moment de la fermeture des E.N.

Le Conseil d'administration en 1939.

M. Schmidt, inspecteur d'Académie ; MM. Lacroix, directeur de l'Ecole Normale ; Guidet, Brassart, Sinot, conseillers généraux ; Chenu, inspecteur honoraire de l'enseignement primaire, et Lemelle, avocat.

Les professeurs.

Reviennent à l'Ecole : M. Morel (franc.) 1904-1935 ; M. Duquesnoy (sc.) 1911-1940 ; M. Delhayé (dessin) 1895-1934 ; M. Tribondeau (agric.) 1898-1931 ; M. Lévêque (gymn.) 1894-1928 et le Dr Brassart (médecin de l'E.N.) 1904-1940.

Professeurs nouveaux à la réouverture : M. Brigeois (let.) jusqu'en 1925 ; M. Pluquet (let.) jusqu'en 1940 ; M. Baudoin (sc.) jusqu'en 1924 ; M. Sorel (sc.) jusqu'en 1925 ; M. Leclercq (angl.) jusqu'en 1925 ; M. Lajus (agric.) jusqu'en 1926 ; M. Choquet (dir. éc. application) jusqu'en 1928.

Sont nommés par la suite : **en 1924** : M. Dernaucault (let.) 1924-1925, M. Edde (sc.) 1924-1928, M. Leleu (mus.) 1924-1938 ; **en 1925** : M. Profit (sc.) 1925-1932, M. Hyvernaud (let.) 1925-1934 ; **en 1926** : M. Dumont (let. angl.) 1926-1936 ; **en 1928** : M. Tréherne (sc.) 1928-1933, M. Méheut (gymn.) 1928-1936 ; **en 1931** : M. Lefort (agric.) 1931-1940 ; **en 1932** : M. Danel (sc.) 1932-1940 ; **en 1933** : M. Gama (sc.) 1933-1940 ; **en 1934** : M. Fombeure (let.) 1934-1937, M. Pupier (dessin) 1934-1936 ; **en**

1935 : Mlle Mahé (let.) 1935-1940 ; **en 1936** : M. Lebel (let.) 1936-1939, M. Guimier (éd. phys.) 1937-1939, M. Jardot (des.) 1936-1937 ; **en 1937** : M. Maître (let.) 1937-1939, Mlle Salomé (dess.) 1937-1938 ; **en 1938** : Mlle Dejente (dess.) 1938-1939, M. Clément (mus.) 1938-1939.

Les spécialités : en 1930-1931, M. Morel enseigne l'histoire et la géographie ; M. Dumont, l'anglais et les lettres ; M. Hyvernaud, les lettres et la psychologie ; M. Pluquet, l'histoire et les lettres ; M. Duquesnoy, les mathématiques et le travail manuel ; M. Profit, les mathématiques et les sciences ; M. Tréherne, les sciences. M. Profit, souffrant en 1930-1931, a été remplacé par M. Turbiez. En 1938, M. Maître enseigne le français, M. Pluquet l'histoire, Mlle Mahé la géographie, M. Danel la physique, M. Gama la chimie et les sciences naturelles.

Les surveillants.

MM. Fasquelle (1926-1928) ; Dartus (1926-1928) ; Gaulier (1928-1933) ; Simon (1928-1932) ; Staedtsbaeder (1932-1933) ; Caussin (1933-1936) ; Viseux (1933-1935) ; Théliet (1935-1939) ; Gorge (1936-1938) ; Biéjanek (1938-1939).

Le personnel de service.

Le personnel de service comprenait le concierge (Fernand), qui avait aussi la charge du chauffage central ; le cuisinier et sa femme ; le garçon d'office (Georges) et sa femme (Charlotte), lingère ; le jardinier (Jules Fichelle) — il mourut en 1930 — et sa femme, infirmière.

En 1931 un deuxième garçon d'office fut nommé.

Alfred DELMOTTE (1928-1931)



LA VIE DE L'ECOLE ENTRE LES DEUX GUERRES

Les effectifs en 1921.

Trimestres	3 ^e année	2 ^e année	1 ^{re} année	Totaux
1 ^{er}	26	65	111	202
2 ^e	30	70	116	216
3 ^e	24	64	108	196
4 ^e	35	79	114	228

Inauguration du monument élevé à la mémoire des anciens élèves tués au cours de la guerre 1914-1918.

Ont pris successivement la parole : MM. Montreuille, représentant du personnel enseignant ; Jonnart, ancien gouverneur de l'Algérie, président du Conseil Général du Pas-de-Calais ; de Monzie, ministre de l'Instruction publique.

Emile LETAILLE (1896-1899)

Vestiges de l'ancien hôtel de ville d'Arras.

En souvenir de l'ancien hôtel de ville d'Arras, construit au moyen âge et détruit au cours des bombardements, le Directeur et l'Econome (M. Magné) ont fait déposer dans la cour d'honneur un certain nombre de pierres d'origine encore visibles en face du monument aux morts.

La guerre du Maroc.

La guerre du Maroc fera une victime en 1925 parmi les anciens de l'Ecole: Anatole Patigny, de la promotion 1911.

Souvenirs (et regrets ?) comme feuilles mortes...

J'ai fait partie de la promotion 1923-1926. Les conséquences de la guerre se faisaient encore sentir. L'Ecole Normale, qui s'était « repliée » à Berck, avait repris ses locaux. Certains anciens étaient vraiment âgés et portaient encore la moustache ! Nous manquions de professeurs qualifiés (un seul agrégé si j'ai bonne mémoire).

Après l'aimable laisser-aller de Berck on a serré la vis et la discipline est particulièrement sévère. Les bâtiments sont interdits en dehors des heures de classe ou d'étude (sauf pour les musiciens — violonistes — très nombreux). Dès le matin nous vivons donc dans la cour, sous les marronniers, sous la galerie, et l'hiver, dans le sous-sol, où se trouvent le circoir (et la chaudière). Ce n'est qu'en 3e année qu'une salle de classe désaffectée deviendra notre salle de récréation.

La cigarette n'est autorisée qu'après les repas. Aussi, les fumeurs invétérés se cachent près des W.C. Ils ont dans la poche un morceau de savon qu'ils suceront pour dissimuler l'odeur qui les trahirait.

Les rassemblements se font au coup de cloche. Les entrées au réfectoire, la montée aux dortoirs ont lieu en silence. Le surveillant nous fait sortir s'il y a bavardage ou désordre.

Nous n'avons que peu de contacts directs avec notre directeur, austère et rigide. Chaque mauvaise note, chaque incartade (signalée au carnet de présence) doit faire l'objet d'une fiche explicative de 15x10 cm. « Ch'père » commence par mesurer pour savoir si l'explication a bien les dimensions indiquées ! Ensuite il demande des précisions telles sur la cause du délit que la fiche doit être recommencée souvent plusieurs fois. Il est très exigeant sur le chapitre de la tenue. Il aime en particulier le faux-col propre et raide, les manchettes, les souliers bien cirés et le pli impeccable au pantalon (mais notre économe punit lorsqu'il trouve ce pantalon sous le matelas !). Quand nous sortons le jeudi (pour aller en promenade par groupes, quand nous ne faisons pas de sport) ou le dimanche (pour assister à une séance de cinéma qu'il faudra quitter avant la fin pour être rentré à l'heure), nous devons défiler devant lui au parloir. Il s'assure que nous sommes bien brossés, que nous avons nos gants et nos parapluies ! Aussi les normaliens se reconnaissent en ville au premier coup d'oeil.

Le dimanche soir, il passe dans les études et après un tour dans les allées il se place devant nous et rouge d'indignation nous lance au visage : « Messieurs, vous sentez l'auberge ! ». Beaucoup d'entre nous sentent alors leurs souliers se rétrécir !

Nous sommes à ce moment trois promotions de 40 à 45 élèves répartis en deux sections. Les études sont surveillées par les élèves ; un professeur de service vient de temps en temps y faire un tour. Nous avons passablement de travail (l'hiver nous le terminons parfois subrepticement dans la salle des malles, et l'été nous sommes souvent dans la cour au lever du soleil). Il y a peu d'échecs définitifs au brevet supérieur, les deux premières années.

Ma promotion sera la première à être étrillée (16 refus je crois, la moitié d'ailleurs des « recalés » furent reçus en octobre). Difficulté des épreuves? Sévérité particulière du nouvel Inspecteur d'Académie?

Les bons élèves (notes de conduite et de travail égales ou supérieures à 16) sont autorisés à sortir sur les remparts le midi pendant le troisième trimestre. Ils apprécient beaucoup cette disposition. On fait également appel à eux pour remplacer des maîtres absents.

Il me souvient avoir fait trois remplacements dans ces conditions. L'un à l'école de la rue de Saint-Quentin, alors école d'application (nous avions plus de deux heures de marche quotidienne pour aller au travail et en revenir mais le fardeau paraissait bien léger !). Comble de bonheur, je fus désigné un beau jour pour faire un stage dans ma propre commune. Je nageais dans l'allégresse, quand notre

directeur eut la bonne idée de me rendre visite, par chemin de fer et à pied, avec son parapluie, bien entendu.

J'eus à expliquer à mes élèves du cours élémentaire les mouvements de la terre et j'affirmai, ô imprudence téméraire ! que « la terre tourne sur elle-même en 24 heures » sans autre explication plus concrète. A la fin de la leçon, M. le Directeur fit appeler un élève et lui demanda innocemment : « Dis petit, veux-tu tourner sur toi-même ». Par bonheur, le charmant bambin pivota sur sa base de sustentation.

Je frémis encore aujourd'hui en songeant aux railleries dont j'aurais été l'objet si l'élève n'avait pas compris la question !

Nous avions tous les mercredis une leçon-modèle ou un essai pédagogique et les critiques étaient féroces.

Quoi qu'il en soit nous devons une grande reconnaissance à notre directeur qui réussit à nous donner une très haute idée de notre fonction future.

Nos distractions étaient plutôt réduites. En temps normal, nous nous promenions dans la cour. Nous lisions ou nous dansions le soir sous la galerie au son d'un violon et d'une flûte ; le spectacle de ces couples de garçons en blouses grises et galoches se trémoussant ou « glissant » avec élégance ne manquait pas de pittoresque.

De temps en temps, une conférence à l'amphithéâtre, une petite fête agrémentait une soirée. Au cours de ces séances récréatives, nous écoutions notre orchestre symphonique et des chanteurs à la voix d'or qui interprétaient parfois des scènes d'opérettes ou d'opéras comiques. On chantait beaucoup à l'intérieur de l'école. Chansons de corps de garde en épluchant les pommes de terre au fond de la cuisine, mais aussi chants de valeur, je me souviens par exemple de l'œuvre de Gounod « Près du fleuve étranger », que nous interprétions à quatre voix.

Il nous arrivait très rarement d'assister à une conférence en ville, à une séance de théâtre ou de cinéma. Dans ce cas les plus grandes précautions étaient prises pour nous isoler de nos consœurs de l'Ecole Normale d'Institutrices.

Nos rares loisirs étaient consacrés aux « Cahiers de poésie ». Nous avions chacun le nôtre, où nos camarades inscrivaient à tour de rôle une œuvre de leur cru ou copiaient un texte « choisi » souvent illustré : poésie classique de l'époque romantique, essai badin « Je sais un petit bois touffu... que vous portez Aminthe... » ou œuvre loufoque : « Les pantoufles chantaient sous l'azur famélique » et qui se terminait par « Et le pétrole, assis sur le bord de la route, regardait d'un œil torve et ne comprenait pas ».

Nos audaces ne dépassaient guère ce stade innocent.

Raymond GALLERAND (1923-1926).

1927 - 1957

Trente ans déjà que nous sommes sortis.
Je revois le départ pour l'ultime envolée:
Monsieur Ancel, les profs dans le hall d'entrée,
Et nous, serrant des mains d'un air un peu contrit.
C'est long, trois ans, quand on a vingt ans.
La mer houlait encor de l'exploit magnifique
De Nungesser et de Coli,
Exploit que n'a point su ternir le veule oubli.
Lindbergh venait d'un bond de franchir l'Atlantique.
Trente ans déjà.
C'était hier.
Les dames s'habillaient court
Et venaient juste, chez le coiffeur,
D'abandonner leurs tresses, par amour
De la mode nouvelle. O déshonneur...
Trente ans que nous sommes sortis.
Trente ans déjà : c'était hier.
Un cœur de normale, c'est léger à vingt ans.
On écrivait en vers aux élues de nos cœurs.
Le cœur est innombrable, en effet, à vingt ans
On était romantique, épique et rimailleur...
Promenade rêveuse sous les lourds marronniers.
O circoirs-catacombes où, chrétiens résignés,
Nous astiquions, dans la demi-obscurité.
Rondes silencieuses du Pater Domine...
Vociférations d'un Cerbère hargneux.
Menaces des « 15-10 », sorties décommandées.
Rue du Temple barrée, parapluies fastidieux.
Jours de colle pour motifs on ne peut moins fondés.
Trente ans déjà que nous sommes sortis
Trente ans ; pourtant, c'était hier.
Souvenez-vous de la « mi-temps »
Grande fête à Bacchus par nos soins consacrée
Qui nous a vus, euphoriques intempérants,
Déambuler, clamant notre « miserere ».
Ils étaient alors en goguette
Les gars de la « 24-27 ».
Le jeudi nous allions, pauvres âmes en peine,
En groupes, loin de la ville et de ses tentations.
Nous cherchions l'air pur, les beautés de la plaine ;

Mille sujets enfin de haute élévation.
 De Roclincourt à Agny,
 De Marœuil à Ecurie,
 Nous avons promené
 Nos regards étonnés...
 Discret petit bistrot
 Tu savais nous offrir,
 Avec le repos
 Un coquin d'elixir...
 Trente ans déjà que nous sommes sortis ;
 Trente ans ; pourtant, c'était hier.
 O mânes de nos profs, planez autour de nous
 En ce jour solennel qui nous rajeunit tous ;
 Le prof de math disait : « Fermez donc la fenêtre ;
 Lambda = Grand Q, Monsieur l'élève-maître ».
 Nos cheveux grisonnants, nos ventres bedonnants
 Nos soucis d'hommes mûrs, nos peines — c'est un fait —
 Nous marquent maintenant indubitablement :
 C'est que nous sommes de la « 24-27 ».
 Trente ans que nous sommes sortis ;
 Nous sommes légèrement « décatis ».
 Un soupçon d'émotion viendrait-il, que c'est bête,
 Flotter comme un amer regret devant mes yeux ?
 Reprenons-nous. Buvons. Longue vie à tous ceux
 De la « 24-27 »...

BOUVIS (1924-1927).

* * *

Les agrandissements de l'Ecole.

Le terrain de sports.

« L'agrandissement de l'Ecole Normale d'Instituteurs est devenu indispensable et présente un réel caractère d'urgence ; il convient de le réaliser à très bref délai et dans les meilleures conditions, en raison de l'existence à côté de l'Ecole actuelle d'un terrain ».

Ce terrain, situé face à l'Ecole, de l'autre côté de la rue des Carabiniers d'Artois est notre actuel terrain de sports.

Pour l'acquérir, le département achète 3 100 000 F de dommages de guerre afférents à des propriétés sises à Havrincourt et appartenant à M. Dergesse, et en affecte le réemploi à l'agrandissement de l'Ecole Normale. (Délibération de la Commission Départementale en date du 24 novembre 1924).

Extension vers le nord.

Le 26 juin 1929, l'acte par lequel le Parc à fourrage de la garnison d'Arras est en partie cédé par l'Etat au Département est signé. Coût de l'opération : 4450 F. Le terrain comprend 1 ha 27

ca, et, contigu à l'Ecole, appartient lui aussi à l'Enclos-Saint-Nicaise. Le magasin à fourrage, construit sur le terrain considéré est également cédé au Département. L'Ecole gagne ainsi une ouverture sur la rue de la Paix.

(Archives)

Construction du nouvel internat : 1929-1930.

Jusqu'en 1930, les locaux ne comprenaient que les bâtiments de 1883. Se trouvaient dans le bâtiment central : au sous-sol, la chaufferie au charbon et le magasin des réserves alimentaires ; au rez-de-chaussée : un couloir côté cour d'honneur faisant communiquer les deux ailes, des salles de cours en amphithéâtre ; au premier et au deuxième étages, des dortoirs, sous les combles la salle des malles et la salle de dessin : **Le Paradis**.

L'aile droite comprenait, en allant de la rue des Carabiniers vers la cour : au sous-sol, le circoir et l'atelier ; au rez-de-chaussée, une salle d'étude, une salle de musique, la salle des professeurs et une salle d'étude ; au premier étage, l'infirmerie, les chambres de surveillants, le lavabo, le logement du jardinier, la bibliothèque ; au deuxième étage, le logement de l'économiste, le lavabo, la salle des fournitures.

L'aile gauche comprenait : au sous-sol, la cuisine, la salle de bains (12 baignoires), la salle de manipulations scientifiques ; au rez-de-chaussée, le réfectoire, l'amphithéâtre ; au premier étage, le dortoir n° 3 avec lavabos et le dortoir n° 4 ; au second étage, la lingerie et le vestiaire.

Alfred DELMOTTE (1928-1931).

La rentrée 1930.

L'événement important a été l'agrandissement de l'Ecole en 1930. La rentrée n'a eu lieu qu'en novembre parce que les travaux n'étaient pas terminés. Pendant le mois d'octobre, nous sommes allés en stage dans les écoles de notre lieu de résidence (ou voisines). La cour, occupée par les déblais, était inutilisable pour les jeux et les sports. Nous allions jouer dans les remparts.

Alfred DELMOTTE (1928-1931).

Les travaux n'étant pas terminés, les premiers mois se sont écoulés dans la boue (galerie inexistante) et dans le bruit (les cours étaient accompagnés de la musique des polisseurs et rythmés par les coups de marteaux sur les échafaudages).

Cour exigüe (le magasin à fourrage occupe toujours l'actuel terrain de jeux entre le nouveau réfectoire et la salle de sports) et encombrée de matériaux de construction et de démolition. Les longues récréations de midi et de 16 heures 30 se font dans les

remparts et le terrain de football des Hochettes. La route de Saint-Pol est la limite à ne pas franchir.

Raoul MASCLEZ (1930-1933).

Les services confiés aux élèves. Il y avait une vingtaine de «services» distribués entre les élèves de 1re, 2e et 3e années : balayage des locaux, service de la bibliothèque, etc... Jusqu'en 1930, le dernier classé de la promotion entrante avait pour service le balayage des urinoirs. En plus de son service normal, chaque élève — quelle que soit sa promotion — devait assurer le nettoyage des W.C. réservé à sa promotion (deux cabines). Les élèves de 1re et 2e années assuraient l'épluchage des pommes de terre qui avait lieu après le déjeuner, le tri du linge sale, etc... Les élèves de 1re année étaient chargés du service de table, au réfectoire (8 élèves par table, de 3e, 2e et 1re années, sous la direction d'un élève de 3e, chef de table) ; pendant une semaine, chacun à son tour, ils devaient mettre la table, aller chercher les plats à l'office, débarrasser la table, laver les couteaux, cuillers et fourchettes.

Alfred DELMOTTE (1928-1931).

Les sorties. Le jeudi après-midi, sortie libre de 13 heures 30 à 16 heures 30 ou 17 heures. Le dimanche, de 9 à 12 et de 13 heures 30 à 18 heures 30 puis 19 heures. Pour les élèves qui ont un correspondant en ville ou qui habitent dans un périmètre limité (Saint-Pol, Béthune, etc...), sortie de 8 heures (ou 9 heures) à 19 heures. Grandes sorties : toutes les trois semaines : le départ se fait le samedi après 16 heures 30, mais les élèves qui habitent au delà d'Hesdin ou d'Aire-sur-la-Lys sont autorisés (après 1930) à partir à 15 heures 30. Toutefois, les élèves des régions de Calais, Boulogne, Fruges, ne retournaient guère chez eux qu'aux vacances de Toussaint, Noël, Pâques et Pentecôte.

Tous les samedis, en dehors des grandes sorties, les élèves-maîtres de 1re et 2e années font un devoir surveillé de mathématiques ou une version d'anglais (en alternant), de 17 à 19 heures. Le départ pour la sortie est précédé d'une inspection passée par un surveillant. Cette inspection porte sur la tenue : le port du chapeau est de rigueur et les chaussures doivent être cirées. Les rentrées se font toujours avant 19 heures ; aucune dérogation à cette règle n'est tolérée.

Alfred DELMOTTE (1928-1931) et

Raoul MASCLEZ (1930-1933)

Souvenirs d'un directeur de l'Ecole.

Le docteur Brassart. Le docteur Brassart était médecin de l'Ecole et conseiller général. A ces deux titres, il a rendu des services tout à fait exceptionnels, ignorés probablement d'un très grand nombre d'élèves.

Usant de sa grande autorité, il a vraiment été l'animateur vigilant et tenace de l'agrandissement et de la transformation matérielle de 1930, puis de l'acquisition du terrain de football, de la réfection de la rue des Carabiniers, de la construction de la salle des fêtes, de l'achat de gros instruments de musique, etc...

Médecin au diagnostic pénétrant, éclatant de certitude et de netteté, qui a provoqué la surprise et l'estime d'organismes médicaux spécialisés, le docteur Brassart a littéralement sauvé plusieurs de nos élèves en grand danger, et donné des conseils précieux aux familles et aux médecins traitants des élèves rendus à leur parents. A plusieurs reprises, il a lui-même entrepris et fait aboutir des démarches pour faire exonérer les familles modestes de dépenses excessives pour elles. Modèle de conscience professionnelle toujours inquiète et aussi modèle de modestie...

La nourriture. C'est aux « usagers » de dire si les menus leur plaisaient ou non par leur composition, leur préparation, leur présentation. Mais voici le point de vue de l'Administration (A majuscule) :

Début décembre 1934, le Ministère demande un aperçu de fin d'exercice financier. On lui signale un reliquat de 90 000 F sur la nourriture et de 70 000F sur l'entretien de la maison. Par retour du courrier arrive une menaçante demande d'explications sur la non-utilisation de ces crédits. Après courte réflexion, on demande à la caserne le B.O. n° 7, on passe au barème du B.O., deux menus d'hiver et deux menus d'été certifiés par les sorties du livre de magasin, et on constate que la valeur en calories des menus est au moins égale à celle qui est servie à un soldat faisant une marche de 30 kilomètres avec son sac chargé au complet. On transmet ce résultat en faisant observer que la nourriture ne doit pas être limitée par les crédits, mais que les crédits doivent être fixés par les besoins de nourriture. En ce qui concerne l'entretien de la maison, on fait remarquer que l'Ecole a été remise à neuf en 1930-1932 et que les 70 000 F mis en réserve trouveront leur emploi quand l'entretien deviendra de plus en plus onéreux. Résultat de ces explications ? La lettre menaçante se transforme en deux lettres de félicitations pour les deux administrateurs !

* * *

Il avait été convenu que les jours de neige on donnerait un café très chaud au goûter. Après avoir constaté que, ces jours-là, les plats du repas du soir revenaient presque intacts à la cuisine à cause des nombreuses tartines englouties, il fut décidé que le café serait servi « en défilé et debout » !

Un autre détail ? La minuscule noisette de beurre servie au petit déjeuner était-elle appréciée ?

Surveillance physiologique. Education physique. Sports.

Les mensurations régulièrement pratiquées et analysées ont été, de 1930 à 1938, un moyen sûr de déceler les «suspects». Tous les cas graves ont été dépistés sans retard.

De 1930 à 1934, l'éducation physique était assurée par un des surveillants. L'un d'eux a si bien réussi que l'équipe de football, en 1934, a remporté le championnat scolaire et universitaire. Des mordus de cette époque donneront tous les détails, sans oublier le «triomphe» du retour.

A la rentrée de 1934, le Ministère envoie un professeur sortant de l'Ecole Normale Supérieure d'Education Physique : M. Guimier, qu'il serait intéressant de retrouver pour qu'il raconte lui-même les conditions de son arrivée à Arras, le travail qu'il y a entrepris, et les résultats obtenus. Il pourrait d'ailleurs donner bien des détails sur la vie de l'Ecole parce qu'il jouait un rôle très actif auprès des élèves. Il n'oubliera pas les courtes leçons de **réveil musculaire** données le matin de 5 heures 30 à 5 heures 40, ni les productions à la Fête de la Jeunesse, au Stade Municipal,

Recrutement. Effectifs. De 1930 à 1938, le recrutement a toujours tourné autour des chiffres suivants : 1/3 de fils de mineurs, 1/3 de pêcheurs (Boulogne, Calais, Berck), 1/3 d'agriculteurs.

En 1930, l'effectif était d'environ 180. Après l'agrandissement de 1930, les promotions ont été de 84 élèves (en deux sections de 42). L'Ecole était pleine avec ses 252 élèves logés dans trois étages de dortoirs comportant chacun sept boxes de douze élèves chacun.

Théâtre. Chaque année, la promotion sortante donnait une pièce sous la direction du professeur de lettres qui avait suivi cette promotion pendant trois ans. Ces représentations avaient lieu, d'abord à la salle de la rue Baudimont, puis au Théâtre municipal et enfin, dès que cela fut possible, à la salle des fêtes de l'Ecole. La préparation commençait dès décembre et se poursuivait à petits pas toute l'année. Ainsi furent donnés : **Le Revizor**, de Gogol, avec un luxe extraordinaire de costumes, **Knock**, où un élève essaya de copier Juvet qu'il avait vu au cinéma, où les metteurs en scène avaient réalisé des prodiges de recherches, jusque dans les ferrailles des remparts pour reconstituer l'auto de Parpalaix, **Monsieur de Pourceaugnac**, monté en farce avec un dynamisme de jeunes et représenté en seconde séance au congrès de la Ligue de l'Enseignement à Lens dans une salle de cinéma, **Café-Tabac**, pièce plus faite pour la lecture que pour la scène, etc...

Musique. Décembre 1930. A M. Leleu, professeur de musique, convoqué à mon bureau, je dis : « Pour la fête de troisième année, nous montons, au complet, le 1er acte de **Faust**. Tout à fait interloqué, M. Leleu ne réagit que confusément. Mais, de retour à la salle des professeurs, il interroge ses collègues : — Vous connaissez le nouveau patron ? Et il accompagne sa question d'un geste : son index tendu vers la tempe et animé d'un léger mouvement de rotation !

Les répétitions s'organisent, l'orchestre se complète, le ténor apprend à faire des gestes dans les passages passionnés, Méphisto prend des leçons de chant en ville, le pianiste infatigable fait des exploits et M. Leleu lui-même est déchaîné.

A huit jours de la séance, invitation adressée à M. l'Inspecteur d'Académie, qui demande le programme. Renseigné, il me regarde bien en face, et, interrogativement, il répète le geste de M. Leleu...

La séance achevée, je reconduis mon invité. A mon tour, je refais le geste de l'index et sollicite un nouveau jugement. Là aussi, partie gagnée et bien gagnée ! Partie gagnée aussi chez les élèves qui, abandonnant les rengaines de la rue, sifflotaient ou chantaient des airs de **Faust**, dans la galerie, sous le préau ou au lavabo.

Les années suivantes, on a essayé un acte de **Carmen** avec la collaboration de deux normaliennes et d'un groupe d'enfants de l'école d'application, puis on a tenté de la musique endiablée d'Offenbach dans trois actes des **Contes** d'Hoffman, et essayé un acte de **Manon**. Cette série, arrêtée par un deuil personnel, n'a repris qu'en 1938 avec une opérette, **Partir**, composée par M. Boutry, Secrétaire à l'Inspection Académique, à l'occasion du cinquantenaire de l'Ecole laïque, et dirigée par lui-même.

Dans cette région du Nord, qui possède des « harmonies » réputées, je désirais voir nos élèves entrer plus tard dans ces groupes ou créer et diriger de plus petites sociétés. Nos premiers essais réunirent sept ou huit instruments hétéroclites, propriétés individuelles des élèves. Peu à peu le nombre augmenta et quand l'Ecole put acheter le minimum de gros instruments indispensables, le nombre des exécutants arriva à 45.

Alors que l'étude du solfège handicapait sérieusement les sociétés locales, seul l'apprentissage de l'instrument a ralenti un peu notre réussite. Et là comme à l'orchestre, des élèves pouvaient assez vite prendre la direction.

Parmi les morceaux le plus souvent produits, les anciens se rappelleront **La Cocarde de Mimi Pinson** au rythme léger et amusant et **Les Chevaliers du Travail**, type des morceaux de concours avec intervention des différents pupitres et avec, pour chacun, des difficultés accumulées dans le rythme, les tonalités et le doigté.

Ils se rappelleront peut-être plus volontiers les essais spontanés de jazz (même quand ils étaient intempestifs!). C'est ainsi qu'au banquet organisé au réfectoire lors du congrès des cours complémentaires de l'Académie de Lille, l'orchestre, après avoir donné des morceaux de choix, ne put s'empêcher de revenir au jazz, créant ainsi la surprise et... l'inquiétude des présidents du banquet. Retour à l'ancestral cocotier !

Manifestations diverses.

- 1931 : Participation aux fêtes du cinquantenaire de l'Ecole laïque.
- 1933 : Visite de M. Rosset, Directeur de l'Enseignement primaire, à l'occasion d'une exposition de dessin au Collège de jeunes filles.
- 1936 : Visite accidentelle de M. Jean Zay, ministre, se rendant à une inauguration de collège à Douai.
- 1937 : Participation à la Fête de la Jeunesse organisée par l'Amicale laïque d'Arras.

Diverses visites officielles de chefs d'établissements scolaires anglais et de la musique royale anglaise lors de l'inauguration du monument de Vimy.

L'uniforme.

La « ringuette » avait disparu quand je suis arrivé à Arras. Un moment, on a tenté de rendre obligatoire une coiffure : chapeau, béret. Cette coiffure tenait jusqu'à l'angle de la rue des Carabiniers, après quoi elle disparaissait dans la poche...

Sorties du jeudi et du dimanche.

Sorties libres soit en ville, soit dans la famille. Il avait été convenu que, ces jours-là, au réfectoire, lors du repas du soir, tous les yeux de chaque table devaient rencontrer ceux du directeur quand il s'arrêtait devant cette table. Convention purement préventive, heureusement !

Service jardin.

Jardin ridiculement insuffisant pour l'objectif. Un moment on a pensé à un jardin botanique devant les dortoirs, tout près de la serre (1). Un peu les conditions matérielles, mais surtout la surcharge de

(1) La serre a été démolie en 1955 pour permettre la construction du pavillon des logements administratifs. Elle n'a pas été reconstruite.

travail du professeur de sciences naturelles ont fait, bien à regret, abandonner le projet.

Préparation professionnelle.

Elle était, en théorie, parallèle à la culture générale, mais, en fait, presque en opposition avec elle à cause de la pression vitale du brevet supérieur.

En 1^{re} année, la leçon de pédagogie générale cherchait à provoquer l'intérêt et l'attention sur des questions générales qu'on élargissait et prolongeait volontiers devant ces tout jeunes arrivants. Certains élèves, assez nombreux, se rappelleront que la leçon finie, ils venaient au bureau dire leur émoi, leur inquiétude, et poser des questions d'élève plus que d'élève-maître.

En 2^e année (pédagogie spéciale), on épluchait les méthodes et procédés traditionnels d'enseignement en inquiétant les élèves sur la valeur et la solidité de leurs propres connaissances surtout dans le fatras des exercices de langue française. Cette fois, ce n'étaient pas les élèves qui venaient au bureau, mais le professeur de lettres qui avait été interpellé !

En 3^e année (morale professionnelle), on s'efforçait de donner un **mémento provisoire** des règlements et des obligations morales qu'ils comportent (à côté des textes essentiels analysés ou indiqués, il manquait à la bibliothèque le compte rendu sténographique des séances de la Chambre des Députés et du Sénat ou avaient été discutés les lois de 1882 et 1886).

Dès que la salle des fêtes a été disponible, les trois promotions assistaient à la leçon faite par un élève de 3^e année à une division de l'école d'application. La leçon finie, venait la critique. Les élèves de 1^{re} année relevaient les maladresses matérielles ou de langage ; en 2^e année, on s'armait souvent d'un manuel de pédagogie spéciale; en 3^e année on était plus personnel. D'accord avec le directeur, le maître de l'école d'application donnait l'appréciation «officielle» tandis que le directeur, se faisant l'avocat du diable, tentait d'élargir le débat et d'ouvrir d'autres fenêtres.

Stages pédagogiques.

Une circulaire ministérielle prescrivait la création, dans chaque école annexe ou d'application, de classes à deux ou trois divisions pour la formation des maîtres d'écoles à une ou deux classes. Dans les départements où les normaliens sortants allaient tout de suite ou très vite dans de telles écoles, la prescription était compréhensible. Mais elle paraissait inadaptée dans le Pas-de-Calais où — sauf exception extrêmement rare — les normaliens sortants restent, pour la plupart, dix ans et plus dans des classes à une seule division. Tout fut donc

orienté vers la classe à une seule division. Il s'agissait de faire acquérir à chaque élève-maître, et pour chaque cours.

- a) la psychologie exacte des enfants de cette division ;
- b) la connaissance exacte du programme précis ;
- c) les méthodes et procédés des matières enseignées dans cette division.

De plus, les trois écoles d'application comptant dix-sept classes, on s'efforçait de faire passer les normaliens dans ces dix-sept classes pour qu'ils connaissent la personnalité d'un grand nombre d'instituteurs. L'Inspection Générale, d'abord inquiète de cette conception, finit par l'accepter tout à fait après visite des dix-sept classes d'application et examen des tableaux de stages.

Les locaux.

En juin 1930, au moment d'accepter la direction, je traversai le bureau et la cour sans réaliser ce que représentaient les travaux en cours dans le prolongement de l'Ecole encore occupée.

Fin septembre, à mon arrivée, des chantiers fonctionnaient dans toute la maison. Impossible d'ouvrir l'Ecole au premier octobre : la rentrée fut retardée jusqu'au 2 novembre. A cette date, les travaux étaient loin d'être achevés et certaines familles qui avaient accompagné leur normalien demandaient à l'économiste s'il ne valait pas mieux repartir avec leur fils !

Or les élèves ont pris une part active aux travaux d'aménagement:

- remblaiement de la cour d'honneur (combien de brouettées chacun d'eux devait-il transporter avant le départ pour les vacances de Pâques ?) ;
- construction de la serre avec les anciens matériaux de la marquise ;
- construction de la pergola devant les dortoirs avec les charpentes abandonnées (1) ;
- construction des meubles du hall d'entrée avec les lames de l'escalier de bois d'orme remplacé par du ciment (2);
- construction de cadres de bois pour des gravures récupérées dans de vieilles revues ;
- construction de la scène et des panneaux de la salle des fêtes;
- mise au concours de frises réalisées dans chaque salle ;

(1) Rénovée en 1957 avec les anciens matériaux de la serre ! (2)
Définitivement réformés en 1962.

— mise en place d'affiches achetées à la S.N.C.F. avant la mise en lettres;

— agrandissement de la carte en courbes au 1/200 000e pour la géographie régionale, etc...

La construction de la salle des fêtes n'était pas inscrite dans le programme de 1930. Mais, au moment du remblaiement important de la cour intérieure on avait demandé à l'architecte de mettre en place les fondations de cette salle. En 1934, grâce au docteur Brassart, les crédits de construction étaient votés.

P. BANCILLON (1930-1938).

Les marchés pour l'armée 1931 (Commission de décembre 1930).

Etaient présents :

M. Sarthou, Inspecteur d'Académie, le président.

Dr Brassart, Conseiller Général.

M. Goubet, Chevalier de la Légion d'Honneur.

M. Bancillon, Directeur de l'Ecole.

M. Magné, l'Economiste.

Fournitures	Fournisseurs	Evaluation	Quantité	Caution
Pain	Mme Lecutier	77 000 F	35 000 kg	2 000 F
Farine			120 kg	
Viande fraîche	M. Passage	75 000 F	7 500 kg	2 500 F
Viande congelée	M. Martin	18 000 F	1 500 kg	1 000 F
Charcuterie	M. Mauger -	25 200 F	1 800 kg	1 000 F
Poisson	Duval	8 500 F	1700 kg	500 F
Beurre, œufs	MM. Lefebvre	41 000 F	1 000 kg	2 000 F
Bière	Frères	22 500 F	35 000 œufs 450 hl	1 500 F
Lait	Sté Coop. d'Artois	10 500 F	7 500 l	1 000 F
Epicerie		30 000 F		2 000 F
Légumes secs,		30 000 F		2 000 F
pommes de	MM. Mizeret,	20 000 F		
Fournitures	Rinqueberck,			
classiques	Rouvière	10 000 F		800 F
Charbons	Ets Valois	55 000 F	200 t	2 000 F
Blanchissage	M. Lefebvre	13 000 F		500 F

Protestation des Conseils Municipaux contre le décret du 30 octobre 1935 relatif à la réorganisation des Ecoles Normales primaires.

Les parents d'élèves veulent faire rapporter le décret du 30 octobre 1935, et demandent au Conseil Municipal d'intervenir auprès des Parlementaires.

Ce décret réduirait la durée de la scolarité des élèves-maîtres à deux ans au lieu de trois, mais modifierait profondément les conditions de l'examen d'entrée, qui ne serait accessible qu'aux candidats ayant au moins 18 ans au 31 décembre de l'année de l'épreuve, alors que cette limite d'âge est fixée actuellement à 16 ans. De plus, ils devraient être titulaires du brevet supérieur, du baccalauréat ou du diplôme complémentaire d'études secondaires, ce qui ouvrirait l'entrée des Ecoles Normales aux élèves des lycées et collèges, alors que la réglementation actuelle n'attire guère vers cette école que les élèves des écoles primaires supérieures et surtout ceux des cours complémentaires.

De là les protestations des conseils municipaux de Bully-les-Mines, Ferfay, Nœux-les-Mines, Cauchy-à-la-Tour, Avion, Marquise, Calonne-Ricouart, Hénin-Liétard, Bruay-en-Artois, Hesdin, Givenchy-en-Gohelle et Allouagne :

Le Conseil Municipal,

— considérant que l'on semble surtout viser la question du recrutement du personnel enseignant qui, dans notre département, est choisi pour la majorité dans les cours complémentaires qui ne sont fréquentés que par les enfants de la classe ouvrière ;

— considérant que ces mesures semblent vouloir donner de nouveaux débouchés aux élèves des lycées et collèges au détriment des élèves de cours complémentaires qui se trouveraient automatiquement éliminés de la compétition puisque leurs parents ne pourraient supporter les sacrifices financiers qu'on leur imposerait ;

— considérant que ces mesures ne paraissent nullement de nature à intensifier l'esprit laïc des écoles publiques ;

— considérant que le bénéfice envisagé pour le budget de l'Etat paraît bien discutable ;

— considérant que la commune fait le maximum de sacrifices pour mettre gratuitement à la disposition des travailleurs un (ou deux) cours complémentaires (un de filles, un de garçons, selon les villes), qui ont permis à de nombreux élèves d'entrer à l'Ecole Normale, ce qui constitue l'unique débouché de ces cours ;

— considérant qu'il est indispensable de mettre les Parlementaires en garde contre ce décret qui ne pourrait qu'être préjudiciable aux enfants du peuple ;

— proteste énergiquement contre le décret-loi de réorganisation des écoles normales primaires qui paraît susceptible de porter atteinte directe à l'émancipation de la classe ouvrière et surtout à l'esprit laïc très vivant dans les cours complémentaires et les écoles normales primaires.

(Archives).

L'emploi du temps.

5 heures 30 : réveil (mais lever vers 5 heures 50 pour la plupart des élèves).

6 heures - 7 heures : étude ;

7 heures - 7 heures 15 : retour au dortoir pour mise en ordre ;

7 heures 15 : petit déjeuner, passage au circoir, temps libre, ou service ;

7 heures 55 : rassemblement sous la verrière et « rapport » ;

8 heures - 12 heures : cours ;

12 heures : déjeuner puis récréation ;

13 heures 30 - 16 heures 30 : cours ;

16 heures 30 - 17 heures : goûter, récréation ;

17 heures - 19 heures : étude ;

19 heures : dîner puis récréation ;

20 heures - 21 heures : étude ;

21 heures : coucher.

Jean DUC et Robert TALBOT (1938-1941).

Le personnel de service. Quelques ménages qui sont restés fidèles à l'Ecole où ils sont encore en 1963 : M. et Mme Hochart, M. et Mme Petit, M. et Mme Caron (en retraite depuis quelques années). Aucun d'entre nous n'a oublié le brave Georges, chargé du nettoyage des sous-sols, et Charlotte, notre dévouée infirmière qui fermait indulgemment les yeux sur les provisions introduites clandestinement à l'infirmerie (pour tous les malades, la mise à la diète était de rigueur).

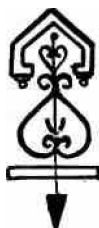
Le régime des sorties. En 1938-1939 : petite sortie tous les dimanche de 10 heures à 12 heures, de 13 heures 30 à 19 heures ; grande sortie, du samedi soir au dimanche 19 heures.

Chaque vendredi une liste impressionnante de « colles » était affichée dans la galerie (mauvaise conduite, travail insuffisant). Le jeudi, pour ceux qui n'étaient pas astreints à la préparation militaire supérieure, sortie de 13 heures 30 à 17 heures.

A partir de 1939, obligation était faite aux familles de venir chercher les élèves-maîtres qui avaient demandé une sortie, et de les accompagner au retour jusqu'à l'École.

Un registre était déposé à la loge pour recueillir les signatures des parents qui prenaient en charge les élèves-maîtres. Quoi de surprenant de trouver dans la colonne « lien de parenté avec l'élève », la mention « cousin, cousin, cousin, (il s'agissait parfois de soldats de la caserne voisine) ou cousine, cousine, etc... (le soir surtout).

Robert TALBOT (1938-1 941).



Les chaînes tombées, les liens se nouent.

**L'AMICALE DES ANCIENS ELEVES
DE L'ECOLE NORMALE**

1934

L'AMICALE DES ANCIENS EN 1964

BUREAU

Président : Monteuis André, Directeur de l'école Ferdinand-Buisson, Arras.

Vice-présidents : Camier Jules, 19, rue Charcot, Arras ; Pruvost Joseph, chef de division honoraire, 7, rue du Jeu-de-Paume, Arras ; Fasquelle Georges, 557, avenue de la République, Marcq-en-Barœul (Nord).

Secrétaire : Sebert Henri, 1, rue Thiers, Arras.

Secrétaire-adjoint : Houplain Léon, Ecole Ferdinand-Buisson, Arras.

Trésorier : Jacquin Paul, 60, rue de la République, Beaurains.

Trésorier adjoint : Vaast Augustin, rue des Hochettes, Arras.

COMITE D'HONNEUR

M. Delaporte, Inspecteur d'Académie.

M. Thomas, Directeur de l'E.N.

MM. Bancillon Pierre, Inspecteur d'Académie honoraire, Le Petit Mas, Renaison (Loire) ; Derôme Fernand, membres fondateurs.

M. Goubet Lucien, président de 1939 à 1956.

M. Mériaux Robert, Directeur de l'E.N. de 1951 à 1956.

M. Bréant Jules, agrégé, proviseur du Lycée de Rouen.

M. Cuvillier Jean, professeur à la Sorbonne.

Général Dassonville Hector.

M. Merlier André, professeur agrégé à l'E.N. d'Auteuil.

MEMBRES DU CONSEIL

MM. Ansart Dorix, Beauvais André, Caron Marcel, Croisier André, Duporge Raymond, Henocq Robert, Lens Lucien, Lion André, Masclez Raoul, Petit Jacques, Place Julius, Poignant Marcel, Tételin Richard.



Le Conseil d'Administration de l'Amicale des Anciens Elèves de
l'Ecole Normale autour d'André Monteuis (1965)

SUR LA CREATION ET LA MISE EN ROUTE DE NOTRE ASSOCIATION

Deux tentatives auraient été faites entre les deux dernières guerres, visant la création d'une amicale des Anciens,

Je dis « auraient », parce que personne n'a pu me donner de dates ni même me faire connaître les noms de ces précurseurs.

Toutes deux tombèrent à plat, moururent avant d'être nées.

J'ai cherché quelles auraient pu être les raisons de ces échecs. Je pense en avoir trouvé deux.

1° Sans nul doute, les promoteurs ne devaient pas avoir l'envergure nécessaire pour s'imposer, pas plus que d'audience réelle dans leur propre promotion. Une preuve : l'ignorance générale de leurs noms.

2° Le département manque d'unité territoriale et technique.

Il y a d'une part, le Calaisis, l'Ardrésis, l'Audomarois, une partie du Boulonnais, d'autre part, l'Artois, la Picardie.

Le Calaisis fut sous la domination anglaise absolue pendant deux cent onze ans. L'Artois, pas tant, mais très souvent, sous la domination espagnole.

Il en résulte actuellement une différence de races, de patois, de coutumes, je puis même dire, de mentalité.

Tout cela explique, qu'actuellement même, il y ait assez peu de Calaisiens adhérents à l'Amicale.

Je le regrette fort, moi qui suis Calaisien. Mais je conviens qu'il y a pour eux, une quasi impossibilité matérielle dans le fait que Calais, Saint-Omer, Boulogne, sont loin d'Arras, que le voyage est fort long, fort coûteux. Quand on a quitté la capitale de l'Artois, on n'y revient guère.

J'ai fondé l'Amicale avec mon très cher ami, Fernand Derôme, et avec M. Bancillon, Directeur de l'Ecole à ce moment là, qui nous a donné son puissant appui et son aide la plus complète.

Je n'ai jamais cessé d'être en relation étroite avec F. Derôme, même pendant la Guerre. Nous nous rencontrions au moins une fois l'an. Quand je lui exposai mon désir, dès 1931, il ne se montra guère chaud pour tenter l'aventure. Les échecs précédents n'étaient pas encourageants certes !

Pourtant, j'obtins de lui qu'il consentît à réunir dès 1932 quelques bons camarades avec lesquels nous étions restés bien liés tous les deux. Nous fûmes là cinq : Derôme, Pruvost Joseph, Hénissart, Démoulin et moi. Nous déjeunâmes ensemble. J'expliquai mon projet en même temps que la méthode que je comptais employer.

Elle était à l'inverse de ce qui avait été fait précédemment. Pas de création de société d'abord, avec recrutement ensuite. D'abord, une simple réunion d'amis. Cette réunion eut lieu sous forme de banquet de la promotion 03-06. Étaient présents (je cite dans l'ordre que je vois sur la photo qui en fut faite) : René Lesage, Lemaître, Derôme, Lhomme, Démoulin, Hénissart, Dehée, Deschamps, Pruvost Cyrille, Dacheville, Trannoy, Morel, Danel, Pruvost Joseph, Caudron. La presse relata ainsi cette réunion au cours de laquelle, en principe du moins, l'Amicale était créée. (Je crois utile de donner cette copie, ainsi celles de trois autres de comptes rendus de presse, en raison de la destruction totale des archives de l'École lors de la Grande Guerre, ce qui les rend introuvables maintenant) :

« Les Anciens de l'École Normale. — A l'issue d'un déjeuner amical, les anciens de la promotion 1903-1906 ont voulu revoir la maison où s'étaient écoulées trois années de leur jeunesse, chère à leur souvenir.

Bien que pris à l'improviste, le directeur de l'école a fait aux anciens de la 03-06 un accueil cordial, affectueux et dont ils lui sont reconnaissants. Avec l'économiste, il leur a fait les honneurs de la maison, transformée et agrandie.

Auparavant, M. Danel, professeur de l'Enseignement technique à Paris, avait été l'interprète de la 03-06. Il avait adressé à la mémoire des anciens élèves morts pour la France un hommage ému.

Et M. Derôme, instituteur, rue de Justice, avait déposé une gerbe auprès du monument où, par centaines, sont gravés leurs noms. »

Au début de 1934, un tract fut diffusé le plus largement possible tant par le Bureau provisoire que par chacun de nous. En voici la copie :

« Une douzaine d'anciens de Normale, d'une promotion dans laquelle comme dans tant d'autres, la guerre et la maladie ont creusé des vides, ont eu la bonne fortune, grâce à l'initiative de l'un d'eux, de se réunir à Arras l'an dernier.

Certains ne s'étaient pas revus depuis la sortie de l'École, d'autres depuis la guerre. Ils éprouvèrent à se revoir une joie très vive ; ils connurent l'émotion profonde de retrouver sous des traits plus ou moins marqués par le temps, les physionomies fraîches et riantes d'autrefois. Les souvenirs échangés, l'évocation des disparus, la visite à la vieille école qui a gardé assez de ses vieilles pierres pour

que bien des morceaux du passé puissent s'y raccrocher, tout cela leur laissa l'impression que quelque chose leur avait manqué, qu'ils avaient été privés du réconfort et de la vertu rajeunissante d'une camaraderie entretenue : de là est née cette idée d'une association d'anciens élèves de l'Ecole Normale d'Arras.

Aux anciens qui ont pu connaître ces regrets, aux jeunes à qui la vie apprendra tôt le prix de l'amitié, ils adressent un appel pour que de leur bourse et de leur cœur, ils les aident à mettre sur pied cette maison de la camaraderie et de la solidarité, dont la création coïncidera avec le cinquantenaire de l'Ecole Normale ».

Les adhésions commencèrent à affluer, et, en juin 1934 eut lieu la première assemblée générale de l'Association.

Voici la relation qu'en fit la presse :

ASSOCIATION DES ANCIENS DE L'ECOLE NORMALE

Dimanche dernier s'est tenue à l'Ecole Normale d'Instituteurs d'Arras la première assemblée générale de l'Association des anciens élèves. De tous les coins du département et d'ailleurs, de nombreux adhérents avaient répondu à l'appel du bureau provisoire pour assister aux formalités d'installation de la nouvelle société qui, grâce à l'autorisation de M. le Recteur de l'Académie de Lille, a désormais son siège à l'Ecole Normale.

La remise des clefs, si l'on peut dire, fut faite avec une cordialité charmante par M. Bancillon, le directeur actuel, qui apporta aux anciens le salut de l'Ecole, et exprima, en termes empreints d'une sincérité évidente, toute la sympathie et l'intérêt qu'il témoigne à l'œuvre naissante. M. Ancel, son prédécesseur à Arras, affirma après lui toute la joie qu'il éprouvait de voir se réaliser une initiative fort louable, et assura l'association nouvelle des vœux sincères qu'il formait pour sa prospérité.

M. Danel, directeur d'école professionnelle à Paris, à qui l'on doit la création de cette association, exposa ensuite, dans une allocution fort applaudie, les circonstances qui l'avaient amené à prendre cette initiative ; il retraça les étapes par lesquelles la réunion de quelques amis avait abouti à la formation d'une Amicale ; renouvela avec force l'assurance déjà donnée que cette amicale s'interdisait toute activité corporative, et termina en affirmant sa conviction que la loyauté des intentions exprimées finirait par triompher de la résistance des hésitants. Il fit ensuite ratifier les statuts et élire un bureau dont la composition sera donnée ultérieurement.

La réunion terminée, directeur, professeurs, élèves et anciens élèves allèrent s'incliner devant le monument aux normaliens morts pour la France, au pied duquel, en un geste touchant, M. Baudelicque, le plus

ancien présent (promotion 1886-1889), et le plus jeune de la promotion 1933-1936 allèrent déposer une gerbe.

Un banquet fort animé réunit ensuite à l'Hôtel de Strasbourg de nombreux camarades impatientes d'égrener des souvenirs. Comme il n'est point de bon banquet sans bons discours, MM. Danel, Bancillon, Ancel et Beuvry — président des amicales laïques — composèrent le bouquet final et se mirent d'accord sur cette conclusion qu'une association fondée comme celle-ci sous le signe de l'amitié, ne peut que Vivre et prospérer.

Le 16 juin 1935 se tint la deuxième assemblée générale. Elle fut très importante et décida du sort de l'association. J'avais été averti que certains syndicalistes, pas encore convaincus, recommandaient l'expectative et l'absence à cette réunion. Comme ils étaient la majorité, c'eût été catastrophique. Il fallait empêcher cela. D'accord avec mes camarades, j'écrivis personnellement à la Secrétaire de la section syndicale du Pas-de-Calais, institutrice à Boulogne, pour lui demander d'assister à l'assemblée du 16 juin. Elle me promit de venir ; elle vint, et avec elle, les syndicalistes hésitants. Je répondis aux nombreuses interpellations qui me furent adressées, et qui, toutes, furent empreintes de la plus franche cordialité ; je le remarquai tout de suite. Bref, sans difficulté, je rassurai les neutres, les amicalistes, et surtout les syndicalistes, je sentis, enfin, que l'esprit d'amitié que je voulais était bien là, cette fois, chez tous. J'avais gagné la partie, définitivement.

« Le Grand Echo du Nord », dans son numéro du 18 juin, relata ainsi cette réunion.

L'ASSEMBLEE GENERALE DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE NORMALE D'ARRAS

L'assemblée générale de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole normale d'instituteurs s'est tenue à l'Ecole normale d'Arras, le dimanche 16 juin, à 10 h. 30.

M. Bancillon, directeur de l'Ecole, souhaite la bienvenue aux anciens, jeunes et vieux, et cède la parole à M. Danel, professeur de l'enseignement technique à Paris, président de l'association, qui procède aux formalités d'usage.

Un échange de vues auquel prennent part MM. Danel, Bancillon, Petit — directeur d'école à Avion — intervient ensuite, à propos, d'une part, de la Fédération nationale des Amicales d'anciens Elèves dont l'association du Pas-de-Calais s'est retirée ; au sujet, d'autre part, des inquiétudes que la création de cette association avait fait naître au sein du groupement syndical départemental. Débat empreint parfois d'émo-

tion, mené avec sincérité et courtoisie, qui laissa à tous la conviction profonde que l'association était bien outillée pour maintenir son action dans les limites tracées par ses statuts : entraide, amitié.

L'assemblée renouvelle ensuite sa confiance au bureau sortant après avoir élu en remplacement de membres soumis à la réélection MM. Garçon, Lize, Colliot, Caudron (de l'E.P.S. de Bruay), Chauchoy (directeur d'école à Arras) et Beuvry (président des amicales laïques du Pas-de-Calais).

Une chaude ovation avait auparavant accueilli la venue d'un ancien de l'Ecole, Labitte, professeur de cours complémentaire à Paris, ancien pilote de chasse, qui avait tenu à venir en avion, de Paris, saluer son Ecole et ses camarades.

Hommage fut ensuite rendu aux morts par le dépôt d'une gerbe au monument et, après visite rapide de l'établissement, une troupe nombreuse et joyeuse se rendit au « Pré Fleuri » où un menu bien ordonné l'attendait. Rares furent les rires du soleil, nombreuses et froides les ondées ; on se consola de ceci en exploitant à plein la joie de retrouver les siens.

Cette chaude amitié rendit aisé à M. Danel, d'abord, de célébrer les vertus agissantes de la bonté, à M. Bancillon ensuite d'attirer une attention discrète sur les misères qui se cachent à l'Ecole, de remercier l'Association pour le bien qu'elle a déjà pu faire, de clamer enfin sa foi dans l'appui matériel qu'elle apportera dans la suite.

M. Beuvry, vivement sollicité et quoique pris au dépourvu, fit comme toujours honneur à sa réputation d'esprit. Il termina, très applaudi, en disant sa joie d'avoir trouvé cette année une atmosphère nouvelle, dégagée de toute équivoque, et tout imprégnée d'une cordialité débordante.

Le bureau pour 1935-1936 avait été constitué le matin. Il me fut demandé d'en garder la présidence, qu'en fait j'exerçais depuis le début ; je ne pouvais guère refuser, mais j'estimai que mon rôle était terminé et que la présidence devait revenir à un camarade résidant dans le département. Aussi, en juin 1936, me retirai-je avec le titre que m'octroyèrent mes camarades, celui de Président-Fondateur.

Je fus remplacé par Gaston Chauchoy, promotion 1900-1903, qui fut mon condisciple à la communale de Montreuil.

Depuis, l'Amicale n'a cessé de grandir, de prospérer, et son action de se développer, tant dans l'Ecole qu'au dehors. Notre bulletin annuel, dont le premier numéro porte la date de mai 1935, en fait foi.

Edmond DANEL (1903-1905).



Lucien Goubet, Président de l'Amicale des Anciens, dépose une gerbe au monument aux morts de l'Ecole (1954)

A PROPOS D'UN CINQUANTENAIRE

La réunion annuelle du 31 mai 1964

En juillet 1914, trois promotions de l'Ecole Normale d'Arras partaient en vacances, en tout plus de cent vingt élèves-maîtres : ceux de la 11-14, qui devaient prendre un poste de stagiaire et ne reviendraient pas ; ceux de la 12-15 et de la 13-16 qui seraient de retour en octobre. Qui donc pensait que la guerre menaçante, mais tant de fois conjurée, éclaterait quelques jours plus tard et qu'aucun d'entre eux ne retournerait à Arras comme élève ?

L'Amicale des anciens a fait de sa réunion annuelle du 31 mai 1964 une cérémonie commémorative du cinquantenaire pour les partants de 1914.

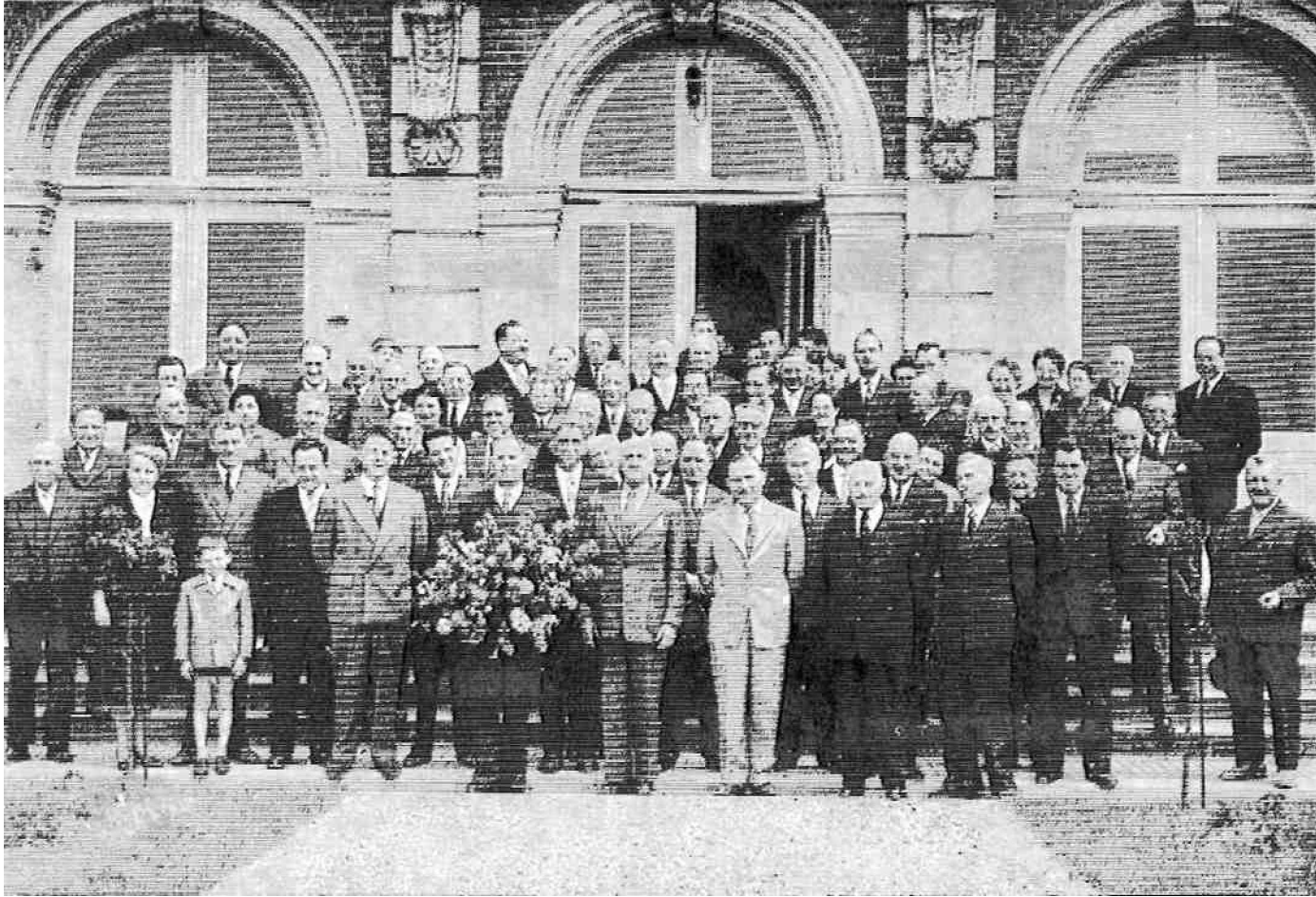
C'est ainsi que dix-neuf ancêtres, âgés de soixante-six à soixante-dix ans, se sont retrouvés dans la chaleur d'une camaraderie de jeunesse instantanément rétablie, même quand on ne s'était pas revu depuis cinquante ans et qu'on avait du mal à mettre un nom sur les visages. Il en était parmi eux qui n'avaient pas hésité à faire des centaines de kilomètres en voiture ou en train pour ne pas manquer ce rendez-vous « historique ». Qu'ils en soient vivement remerciés. Au noyau ainsi reconstitué avaient pu se joindre une bonne dizaine d'épouses aussi émues que leurs maris, car tous sentaient l'invisible présence des quarante et un morts pour la France, quarante-deux avec le jeune professeur Van den Herreweghe qui nous était arrivé tout neuf en 1913 et auquel nous étions vivement attachés. Cette terrible saignée représente le quart des cent cinquante-neuf normaliens d'Arras tués pendant les années tragiques ; seule, la 10-13, avec dix-sept morts, a été plus éprouvée.

D'autres camarades, prématurément vieillissés, ont depuis disparu. Les manquants s'étaient pour la plupart excusés : ou bien ils se sont retirés dans de lointaines provinces et ils ont reculé devant les fatigues du voyage, ou bien de graves infirmités leur interdisent tout déplacement, ou bien ils ont été frappés récemment par la maladie. Nous voulons croire que tous, y compris ceux qui ne se sont pas manifestés, nous avons été fidèles au souvenir de ceux qui ne sont plus. Nous l'avons marqué simplement, gravement, par le dépôt d'une gerbe au monument de la cour d'honneur ou par l'observation d'un silence recueilli en deux moments différents de la journée.

Grâce à la généreuse hospitalité du directeur et à l'accueil fraternel du président de l'Amicale, nous nous sommes sentis vraiment chez nous dans cette maison considérablement agrandie et transformée. Des normaliens d'autrefois aux normaliens d'aujourd'hui, l'Amicale assure les liens nécessaires par les travaux dont elle prend l'édition à sa charge : ainsi des « Premiers Pas pédagogiques », recueil de conseils pratiques déjà réalisé, ou de la « Monographie de l'Ecole Normale d'Arras », en voie d'achèvement, et qui sera terminée en 1965. Elle accorde aussi des subventions à la Coopérative normalienne, en affectant spécialement une part à l'orchestre et à la « Normale sportive ». Tout cela moyennant une cotisation modique de trois francs, que nous avons admis unanimement de porter à cinq francs. Le bulletin tire à 1250 exemplaires. On peut espérer que le cap des 1500 sera bientôt dépassé.

Du bilan de l'année scolaire, M. le directeur peut être légitimement fier. Il gouverne 470 élèves et suit le travail de 43 élèves poursuivant à Lille ou à Lyon leur quatrième année d'études. Les promotions sont actuellement de cent vingt-cinq élèves-maîtres. En 1963, le pourcentage des succès au baccalauréat s'est élevé à 94 %. Dans les compétitions sportives, l'Ecole se distingue en athlétisme et a été demi-finaliste du championnat de France de rugby. Le directeur ne manque pas de faire la plus large part dans ces brillants résultats à tous ses collaborateurs, à quelque tâche qu'ils se consacrent. Comment ne pas nous réjouir nous-mêmes d'une telle prospérité. Le précédent directeur, M. Mériaux, qui a eu la gentillesse de nous accorder ce dimanche, a lieu de s'en flatter tout autant.

Mais M. Thomas nous réservait la surprise de la journée. Il a puisé dans le registre des délibérations du Conseil des professeurs de larges extraits des procès-verbaux qui y sont consignés pour la période du 27 octobre 1911 au 25 juillet 1914, et il nous en a donné connaissance. Nous avons pu ainsi revivre nos années de séjour à Arras mais vues par nos maîtres. C'est comme si les choses que nous avons connues au dedans nous étaient brusquement révélées du dehors. Le changement d'optique implique des jugements de valeur très différents. Que les préoccupations des professeurs ne rejoignent pas nécessairement celles des élèves, c'est dans l'ordre des choses. Il est plus surprenant d'apprendre que tel ou tel professeur, plutôt terne selon nous, se soit montré si exigeant. Que l'un d'entre eux ait pu se plaindre de l'insuffisance de la formation assurée par l'école primaire alors au faite de sa gloire, nous en avons tous été choqués. Et nous aurions beaucoup à dire aussi sur le service de la bibliothèque ou sur l'organisation du travail en troisième année, non pas telle qu'on la concevait, mais telle qu'elle s'inscrivait dans les faits. Car ce sont des êtres de chair et de sang que nous voyons au delà des noms consignés sur le registre, avec leur tempérament, leur autorité, leurs manies et



Le groupe des anciens à l'assemblée, annuelle de 1959

leurs faiblesses, leur prestige ou leur compétence discutée. A nous de rendre vie et couleurs à ces textes morts.

Le plus étonnant de l'affaire, c'est l'importance attribuée au concierge. Il est vrai que je n'ai pas connu, ni aucun de mes camarades de promotion, ce pittoresque ménage dont le mari donnait la clé des champs moyennant pourboire et dont la femme avait transformé la loge en une sorte de tripot. De mon temps, ces scandaleux abus avaient cessé. La porte ne s'ouvrait plus si aisément et la sortie ne pouvait échapper au regard auguste du directeur ; le concierge se contentait de nous vendre chocolat, bonbons et pâtisserie à la récréation de 16 heures 30.

A ce registre, nul écho des événements du dehors, pas même dans la délibération du 25 juillet 1914, où il fut question seulement de la rentrée d'octobre, alors que l'ultimatum de l'Autriche à la Serbie avait engagé depuis deux jours le processus irréversible qui allait nous plonger dans la guerre, dix jours tard. On ne saurait parler de cécité ; il s'agissait d'hommes pris par leur travail, enfermés dans leurs préoccupations professionnelles, non, certes, routiniers, mais comme retranchés du monde. Notre cher maître Van den Herreweghe se sentait-il concerné par ce qui se tramait dans les chancelleries ? Pouvait-il pressentir son prochain martyr ?

La réponse fut donnée à M. Thomas par le signataire de ces lignes à qui on avait confié la présidence de l'assemblée. Ce ne fut qu'une mise au point, apportée par un élève de 1913-1916, suivie d'un hommage aux morts.

Je n'aurai garde d'omettre l'apéritif-concert, ni le somptueux repas préparé par les soins attentifs de l'intendant. Le réfectoire avait reçu sa décoration des grands jours. Une assistance de deux cents personnes, ne ménageant ni leur langue ni leur fourchette et s'échauffant à mesure que défilaient les vins et le champagne, complétait ce tableau d'une fête à laquelle n'aura même pas manqué la bruyante et fulgurante approbation de Jupiter tonnant. Mon malicieux voisin me confiait à l'oreille que cela ferait le plus grand bien aux carottes de son jardin. Il doit le savoir mieux que moi qui m'étais audacieusement aventuré sur le sommet de l'Olympe pour juger des intentions des dieux.

André MERLIER (1913-1916).

Le grand silence noir.

LA PÉRIODE 1939-1945

ANCIENS ELEVES MORTS POUR LA FRANCE Guerre

1939-1945

Promotion

- 1 885 Aimé Thorez.
1907 Paul Caron.
1909 Gaston Demailly.
1912 Jules Andrieu.
1914 Alfred Mailly.
1915 Pierre Lecocq, Robert Machu.
1916 Robert Desfossez, Lucien Jansoone.
1920 Adrien Goubet.
1921 Pierre Baudel, Paul Gensane, Armand Lajus.
1923 François Lebas, Paul Simon.
1924 Marcel Caudeville, Marius Warembourg.
1925 Léopold Delattre, Octave Deprez, Emile Villers.
1926 Michel Becart, Raoul Bricchet, Victor Soret, Henri Dambrine.
1927 Camille Baudoin.
1928 Octave Legrand, François Mehay.
1929 Jules Darras, Victor Davroux, Léon Lhomme, Jean Watel.
1930 Marcel Descamps, Maurice Kervarrec, Raymond Cotton.
1931 Charles Barrière, Albert Gokelaere.
1932 Louis Debretz.
1933 Raoul Bourbouse, Marcel Buseyne, Denis Drouvin, Ovide Leroy, Jean Parmentier, Jules Tiédrez.
1934 Henri Bret, Roger Duchillier.
1938 Henri Gouillard.
1 940 Roger Lefetz.

LA SCOLARITE NORMALIENNE

De 1939 à 1941

Année scolaire 1938-1939

Première année normale sanctionnée par les épreuves du B.S. 1 en juin 1939.

Année scolaire 1939-1940

Un certain nombre d'entre nous ont contracté un engagement militaire pour la durée de la guerre. Pendant la « drôle de guerre », ils revenaient de temps à autre à l'E.N. pour y faire admirer leur uniforme ! Nous qui étions restés suivions jour après jour les communiqués laconiques du front R.A.S., R.A.S... Cette monotonie, cette absence de combats avaient le don de nous exaspérer. Notre mentalité d'adolescents et notre absence totale d'informations sur les forces en présence nous faisaient espérer qu'un jour ou l'autre, la radio allait enfin nous annoncer une offensive alliée qui percerait la ligne Siegfried et conduirait rapidement jusqu'à Berlin !

10 mai 1940 : Le jour venait de se lever lorsque les sirènes se mirent à hurler ; alerte ! Aucun d'entre nous ne s'est fait prier ce jour-là pour sauter du lit. Nous nous préparions à descendre à « l'abri » (le circoir situé sous les dortoirs) lorsqu'un ronronnement se fit entendre. Des avions ! Ils ne pouvaient être que britanniques (nous ne connaissions alors que les Spitfires de la R.A.F.). Et tous de se précipiter aux fenêtres des dortoirs ! Pour peu de temps. Quelques rafales de mitrailleuses crépitèrent alors que les premiers « zingues » piquaient sur les remparts tout proches de l'école (des batteries de D.C.A. y étaient installées qui devaient défendre l'aérodrome d'Arras). Quelques bombes (petites, sans doute) étaient lâchées. Nous étions encore novices et nous n'avions pas peur. Enfin, nous avions notre baptême du feu ! Et chacun de s'habiller à la hâte pour descendre en salle de musique écouter les informations. Cette fois, enfin, c'était la vraie guerre ! La Belgique était envahie mais l'héroïque armée belge faisait face. Nos soldats avaient quitté la ligne Maginot pour envahir le territoire allemand ! On allait voir ce qu'on allait voir !

Vers 10 heures, rassemblement. Le directeur, lui, n'avait pas le sourire (c'est seulement quelques mois plus tard que chacun de nous a compris les raisons de son inquiétude). Après les sermons d'usage

au sujet de notre imprudence matinale, il prenait la décision de nous renvoyer dans nos familles, en attendant les événements. Quelle joie ! La 2e année était finie et les vacances anticipées étaient les bienvenues. Hélas ! Nous allions rapidement déchanter !

Année scolaire 1940-1941

Les écoles normales étaient supprimées. Qu'allions-nous devenir, nous qui n'avions pas le B.S. ? La rentrée a été fixée au 1er septembre 1940. Ceux d'entre nous qui étaient originaires d'Arras et des environs rentraient à l'Ecole comme élèves externes. C'est ainsi que notre classe de 3e année se réduisait à une vingtaine d'élèves, garçons et filles. Agréable surprise ! Alors que pendant deux ans, on s'était ingénié à nous interdire tout « rapprochement » avec nos collègues de la rue du Temple, nous nous retrouvions ensemble. Personnellement, je rencontrais les normaliennes pour la première fois (n'étant pas « silénique »). J'ai donc fait la connaissance de ma « femme pédagogique » et de ses compagnes. Notre salle de classe : la salle des blessés de l'infirmerie, une petite salle exigüe, intime à souhait, du second étage. Nos professeurs hommes étaient presque tous partis (en captivité, en France libre, ou appelés à d'autres fonctions). L'enseignement était donné par quelques professeurs dames de l'E.N. d'institutrices, et aussi par M. Danel, qui n'avait pas quitté sa blouse blanche, mais qui nous est apparu d'emblée sous un autre jour. Ce n'était plus le professeur terrible mais un homme aimable et détendu, qui distribua bien quelques mauvaises notes mais sans les assortir de « colles » comme par le passé. A quoi attribuer ce changement ? A la présence des filles, peut-être ? Hélas ! Le directeur lui, était toujours là et n'avait pas changé d'attitude. Année scolaire réduite à quatre mois, dont nous garderons tous les meilleurs souvenirs. Ah ! Ces cours de dessin, de musique, d'éducation physique !

En janvier 1941, brevet supérieur (3e partie) simple formalité. Le seul souvenir que j'en aie conservé : le sujet de philosophie : « la notion de servir ». A l'époque ; il nous a fallu « faire de la corde raide » (nous étions loin, les uns et les autres, de penser comme le gouvernement d'alors). Un seul échec à ma connaissance, dû probablement aux idées politiques de notre camarade.

Nous quittions donc l'E.N. pour accomplir une série de stages : pédagogique, d'agriculture, d'éducation physique.

Les stages pédagogiques : Dès la 1re année, à raison de 15 jours, par trimestre, nous nous rendions dans les écoles d'application de la ville (Ferdinand-Buisson, rue de Justice, place Quincaille).

1re année : observation.

2e année : observation, plus quelques leçons.

3e année : observation, plus classe pendant une semaine.

Les départs et les rentrées devaient se faire en groupe, ce qui ne manquait pas de poser des problèmes à quelques-uns. Je n'ai pas le souvenir d'avoir été inspecté par un professeur de l'école. Seul le directeur s'occupait alors de pédagogie.

Le règlement intérieur. N'en déplaise à nos jeunes collègues, il n'existe plus aucune comparaison entre le régime que nous avons connu et le règlement actuel. La moindre bêtise, le plus petit manquement étaient sanctionnés. Il me souvient d'avoir collectionné cinq « dimanches » pour les motifs suivants :

- avoir laissé quelques cheveux sur mon peigne au dortoir ;
- avoir couru dans l'escalier ;
- porter un cache-nez (en décembre) ;
- être rentré de grande sortie avec un retard de cinq minutes ;
- avoir interpellé grossièrement un camarade qui « chahutait » alors que j'étais chargé de surveiller une étude.

L'économe était alors celui qui nous faisait le plus bénéficier de ses « largesses ». Venaient ensuite le directeur, les surveillants, parfois même (rarement) les « vétérans » (élèves de 3e année) qui avaient alors la possibilité de punir les « mulets » par l'intermédiaire des « pions ».

Robert TALBOT (1938-1941).

La guerre et l'exode.

Entrée à l'Ecole au 1er octobre 1938. Brevet supérieur 1re partie en juin 1939. A la suite de l'exode de 1940, j'ai passé le brevet supérieur 2e partie au Puy (Haute-Loire) en juin 1940, et accompli ma 3e année à l'E.N. du Puy-en-Velay. Brevet supérieur en janvier 1941, puis stages en Haute-Loire jusqu'en juin 1941.

Jean DUC (1935-1941).



LA VIE DE L'ECOLE

de 1940 à 1945

La situation matérielle pendant la guerre.

Devant l'avance allemande, en mai 1940, l'ordre d'évacuation est donné. Le directeur rejoint M. l'Inspecteur d'Académie pour gagner le lieu de repli prévu de l'Inspection Académique dans l'ouest de la France. Les élèves sont renvoyés dans leurs familles, le personnel de service logé à l'Ecole se disperse dans les environs d'Arras.

Tout le monde reviendra quelques jours plus tard ; mais les soldats ont pillé le magasin de vivres complètement rempli par M. Magné, les logements, les caves.

La troupe s'installe dans l'internat : cuisine, salle à manger, dortoirs et locaux de 1930. Un mur construit à l'entrée du réfectoire séparera les soldats du secteur pédagogique, c'est-à-dire du bâtiment de 1883.

Notre internat abrite une compagnie de travailleurs, et sert de centre d'accueil pour les militaires de passage. Une sentinelle monte la garde au portail de la rue des Carabiniers d'Artois.

Les écoles normales étant supprimées en 1940, les locaux scolaires sont mis à la disposition du Collège d'Arras. Le Principal, M. Chodorge, loge dans l'appartement du directeur. Les grandes classes fonctionnent dans les salles de l'Ecole. Les élèves entrent par le portail de la rue Saint-Nicaise. Mme Hochart, concierge, est chargée de relever les absences dans les classes. Les élèves-maîtres boursiers originaires d'Arras et des environs sont intégrés dans les classes de baccalauréat, et suivent les cours — dans ce qui devait être leur Ecole — avec les collégiens de leur âge.

La cour et le parc, à la disposition des élèves, sont souvent encombrés de camions et de matériel. Le terrain de sports bien entouré et interdit aux civils, remblayé à l'aide de matériaux de démolition, sur une grande épaisseur, est couvert de baraquements qui servent de garages. Les soldats allemands y accèdent directement par les bâtiments militaires voisins. Ce sont les élèves qui détruiront ces constructions en 1945, lorsqu'ils remettront le terrain en état sous la direction de leurs professeurs d'éducation physique.

Trois bombes sont tombées en 1940 dans le secteur de l'Ecole : une petite a endommagé l'appartement de l'économiste, une seconde dans le terrain de sports et la troisième dans le rempart, face aux

dortoirs de 1930. Le trou creusé par cette dernière sera comblé en 1945 à l'aide des déblais de la cour et du terrain de sports.

En 1945, les Allemands se retirent. L'Ecole est alors tout entière occupée par un état-major anglais, pendant six semaines environ.

Au départ des Anglais, les F.F.I. s'installent dans les locaux.

Mais les écoles normales sont rétablies, des nominations sont faites : M. Couderc est désigné pour la direction, et dès juin 1945, M. Staedtsbaeder, le nouvel économe, s'attache à remettre les locaux en état avec l'aide du personnel de service resté en place, les ménages Caron, Hochard et Petit.

Le travail est considérable. Mais la gageure est tenue. L'Ecole pourra fonctionner à nouveau le 1er octobre 1945.

Renseignements fournis par **Mme Marthe Hochard**
(concierge à l'Ecole de 1934 à 1963)

Les études des normaliens de 1940 à 1945.

Les élèves-maîtres admis au concours, et leurs camarades de deuxième et troisième années sont répartis dans les lycées, écoles primaires supérieures et collèges du département, et se préparent soit brevet supérieur pour les anciens soit au baccalauréat pour les plus jeunes. La formation professionnelle, à ce niveau, n'est plus envisagée, sauf, dans certains cas, dans des écoles primaires supérieures habilitées à préparer au brevet supérieur, où quelques classes primaires servent de classes d'application.

Les instituts de formation professionnelle.

Ils sont organisés par le décret du 15 août 1941 et reçoivent dès la rentrée 1941, les élèves-maîtres pourvus de la deuxième partie du baccalauréat de leur propre département et des départements de leur ressort. La formation professionnelle y est donnée par roulement, avec participation à quatre stages : trois mois à l'institut, trois mois de stage pédagogique, stage d'information agricole, technique ou ménager, un mois d'éducation physique.

Les boursiers du Pas-de-Calais accomplissent leur formation professionnelle à l'Institut de Douai, qui fonctionne dans les locaux de l'Ecole Normale.



Sois le maître et le sculpteur de toi-même. (Nietzsche)

TROIS DESTINS D'ANCIENS

TROIS DESTINS D'ANCIENS

Hector DASSONVILLE (promotion 1907-1910)

Né en 1890, à Aubin-Saint-Vaast, canton d'Hesdin, H. Dassonville fréquente l'école communale de la localité ; il subit les épreuves du Certificat d'études primaires à Montreuil-sur-Mer en 1903, et entre, la même année, à l'école primaire supérieure de Montreuil. Il est admis à l'Ecole Normale en 1907 ; au printemps 1910, il est détaché au cours supérieur international d'éducation physique de Paris et obtient le diplôme de professeur d'éducation physique dans les établissements du second degré. Au cours du dernier trimestre scolaire 1909-1910, il effectue un remplacement de deux mois dans une école primaire de Saint-Omer.

A sa sortie de l'Ecole Normale, il est nommé à l'école Saint-Pierre à Boulogne-sur-Mer et assume les fonctions de surveillant à l'école professionnelle.

Appelé au service militaire en 1911, H. Dassonville est promu sous-lieutenant en 1914. Il est nommé lieutenant sur le champ de bataille de Guise ; participe à la retraite de Belgique, aux batailles de la Marne, du Chemin-des-Dames et de Champagne ; cité à l'ordre de l'armée ; deux fois blessés ; la seconde fois, relevé par les Allemands et échangé par la Suisse en raison de son état de santé ; suit des cours à l'Université de Genève.

Il suit un stage à l'Ecole d'application d'artillerie de Fontainebleau, et part pour le Maroc où il reste jusqu'en 1928, participant à la guerre du Riff. Deux nouvelles citations, croix de la Légion d'Honneur.

En 1929, il entre à l'Ecole Supérieure de Guerre. En 1931, à Beyrouth, remplace à l'Etat-Major, le chef de bataillon Charles de Gaulle; visite la Palestine, l'Egypte, certaines parties de l'Arabie, de la Grèce et de la Turquie. Nommé commandant.

De 1934 à 1936, au 182e régiment d'artillerie lourde à Vincennes. En 1936, désigné comme Chef d'Etat-Major du Général commandant l'artillerie de la région de Paris.

En 1938, avec le grade de lieutenant-colonel, H. Dassonville est envoyé à la Mission militaire française au Pérou, où il est chargé de l'organisation de la mobilisation de l'armée péruvienne, ainsi que de missions d'instruction et d'inspection dans tout le pays ; il rapporte

des films dont un extrait est présenté par Paul Rivet au Musée de l'Homme, ainsi qu'à « Connaissance du Monde »,

Surpris au Pérou par la défaite de 1940. Le 19 juin, par télégramme, il se met, ainsi que Mme Dassonville, au service du Général de Gaulle ; sur l'ordre de celui-ci, il rejoint Londres, après un séjour obligé de trois semaines à New-York, par bateau anglais qui longe les côtes du Groënland.

En mars 1941, promu colonel, il prend les fonctions de Sous-Chef d'Etat-Major du général de Gaulle, puis, en septembre, celles de Chef d'Etat-Major du Commissaire à la Guerre. Il fait des appels à la B.B.C. sous l'annonce : « Un officier supérieur de l'Etat-Major du Général de Gaulle vous parle » ; avec Mme Dassonville, il organise, à la radio, des émissions de propagande en langue espagnole destinées à l'Amérique latine.

En 1942, il dirige une mission spéciale en Afrique du Sud, et fait, à la radio, des allocutions en langue anglaise pour expliquer la cause de la France Libre aux Afrikanders. Puis se rend au Moyen-Orient, débarque à Suez et est nommé Chef d'Etat-Major des F.F.W.D. (French Forces of the western desert) qui deviendront la première division française libre en Egypte et en Lybie et participeront aux combats d'El Alamein.

Fin 1942, H. Dassonville, appelé par le général Catroux, assure le commandement de la zone Nord-Syrie, le long de la frontière turque, avec poste à Alep.

La situation se stabilisant, il demande son rappel en France, lorsque les débarquements sont commencés en Normandie. Court séjour à Alger, Angleterre, retour en France par le port artificiel de Sainte-Mère-Eglise, après sept ans d'absence.

Il est appelé par le général Koenig pour assurer le commandement militaire de la Seine-et-Marne, avec le grade de général de brigade ; stationnaient alors en Seine-et-Marne, attendant l'offensive ultime, la 1re D.F.L., la 2e Division blindée, 31000 F.F.I., des milliers d'Américains, 15000 élèves-officiers «formés industriellement» et une division aérienne de parachutistes...

Mai 1945, H. Dassonville est nommé commandant de la zone sud d'occupation, en Allemagne, c'est-à-dire des provinces de Bade et de Wurtemberg, depuis le Rhin jusqu'à Tübingen et le Lac de Constance.

Le 12 août 1947, atteint par la limite d'âge, il abandonne son commandement, mais non l'Allemagne : il organise là-bas les « Centres de Jeunesse et de Santé » pour les enfants déficients de France.

En 1950, il se retire de la vie active et s'installe, avec Mme Dassonville, près de La Haye-Descartes, en Indre-et-Loire, dans la

maison occupée autrefois par René Boylesve, et qui a servi de cadre au roman « La Becquée ». Depuis 1955, il habite Bures, par Orgeval, en Seine-et-Oise, dont il est devenu conseiller municipal...

H. Dassonville est titulaire de vingt décorations françaises et étrangères : commandeur de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre 1914-1919 et 1939-1945 avec palmes, Croix de Guerre T.O.E. avec deux étoiles, Croix du Combattant volontaire, Médaille Coloniale avec quatre agrafes, Commandeur de l'Etoile Noire du Bénin, Médaille d'honneur, en argent, de l'Education physique et des Sports, Officier de l'Empire britannique, Médaille américaine de la Liberté avec palme d'argent, Médaille de la Résistance, F.F.L., Blessés, etc...



Fernand CARIDROIT (promotion 1911-1914)

Un grand savant français est décédé, dont l'Ecole laïque peut être fière. Il s'agit de Fernand Caridroit, directeur de la Station physiologique du Collège de France.

Né à Vitry-en-Artois le 19 décembre 1895, c'est à l'école publique de Vitry qu'il débuta. En 1907, un oncle habitant Poissy, en Seine-et-Oise, le prit chez lui. C'est ainsi qu'il devint élève de l'école communale de Poissy, dirigée à cette époque par M. Barbery, qui remarqua l'intelligence et les dons de son élève. Il l'encouragea, l'aida, et lui fit passer le concours des bourses.

Caridroit peut alors quitter Poissy en 1909 pour entrer comme boursier à l'Institut Michelet, de Lens, où il prépare le brevet élémentaire et le concours d'entrée à l'Ecole Normale d'Instituteurs d'Arras, où il entra en 1911.

Brillant élève de la promotion 1911-1914, il était nommé au début de la guerre 1914-1918 à Vitry-en-Artois comme instituteur-adjoint, puis, en 1915, directeur d'école à une classe. Prisonnier civil en 1917, il s'évada et passa en Belgique. Repris, il s'évada à nouveau, se réfugia en Hollande, puis en Angleterre. Après la victoire, on le retrouve soldat de 2e classe à Lille. Démobilisé peu après, il vient à Poissy où ses parents s'étaient réfugiés.

Mais Fernand Caridroit n'avait jamais cessé d'étudier. Répétiteur au Collège Jean-Baptiste-Say, à Paris, il passe la licence ès-sciences, puis le très difficile concours de l'agrégation des sciences naturelles. Remarqué par Paul Pézard, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud, agrégé lui aussi d'histoire naturelle, directeur-adjoint de l'Ecole des Hautes Etudes au Collège de France, spécialiste des hormones sexuelles, Pézard entraîne Caridroit dans son sillage, l'associe à ses travaux, mais meurt prématurément. Caridroit poursuit leurs études communes.

Il y fait de nouvelles découvertes qui rendent déjà son nom célèbre. A l'Exposition de 1937, au Palais de la Découverte, il y avait le stand Caridroit, où celui-ci exposait des poules transformées en coqs après greffes spéciales. Sa thèse de docteur ès-sciences porte naturellement sur cette question.

Entre temps, il obtient le doctorat en médecine, succède à Pézard au Collège de France à la direction de la Station physiologique. Il

cumule ensuite cette fonction avec celles de directeur du laboratoire d'endocrinologie à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, et de directeur de recherches au Centre National de la recherche scientifique, tout cela en professant à l'Ecole Normale Supérieure de Fontenay-aux-Roses.

Membre de nombreuses sociétés et académies en France et à l'étranger, sa réputation est devenue mondiale. Il va représenter la France en Angleterre, aux Etats-Unis, en Allemagne. Il s'attaque alors au cancer, et je me souviens encore avec émotion qu'en 1949, il me confiait toutes ses espérances, toute sa foi dans le succès.

Peu après son décès, Jean Rostand, professeur de biologie à la Sorbonne, lui consacre, dans le **Figaro Littéraire**, un article particulièrement élogieux où il déplore la perte irréparable pour la Science, de ce jeune savant, toujours en quête de nouvelles découvertes.

Fils du peuple, élève de l'Ecole publique, Fernand Caridroit n'oublia jamais ses origines, ni les professeurs qui lui avaient entrebâillé la grande porte de la Science, ni ses camarades de l'Ecole Normale d'Arras avec qui il aimait reprendre contact dans leur association amicale.

Il est mort à cinquante-cinq ans. Sa fin fut digne de sa vie. Il savait l'échec d'une opération qu'il avait dû subir ; il garda toute sa lucidité jusqu'à l'instant suprême qu'il voyait venir sans aucune crainte.

J'ai écrit cet article en raison de l'admiration que j'avais pour cet homme exceptionnel demeuré simple et si cordial, mais aussi pour rappeler aux élèves de l'Ecole laïque que celle-ci peut diriger vers les faîtes de la Science ceux qui veulent lui faire confiance et travailler selon les directives de ses maîtres.

Qu'ils prennent exemple sur Fernand Caridroit, ancien élève de l'Ecole primaire supérieure de Lens et de l'Ecole Normale d'Instituteurs d'Arras.

Edmond DANEL (1903-1906).

Note. — Cet article a été publié par **LE REVEIL DE POISSY**, le 20 juillet 1951 et par **NORD MATIN**, le 28 septembre 1951.



Jean CUVILLIER (promotion 1914-1917)

Jean Cuvillier est né le 16 février 1899, à Ambleteuse.

Grades universitaires :

Licencié ès-Sciences naturelles, Paris, 1922 ; Docteur ès-Sciences naturelles, Paris, 1930 (Géologie).

Fonctions universitaires :

Professeur au Lycée français du Caire (Egypte), 1922-1930. Inscrit sur la liste d'aptitude de l'Enseignement supérieur, 1930. Maître de conférences à la Faculté des Sciences de l'Université du Caire (enseignement en anglais), 1930-1938. Chef de travaux de Géologie appliquée à la Faculté des Sciences de Paris, 1938-1941 et 1944-1947. Chargé de conférences d'Hydrogéologie au Laboratoire de Géologie appliquée, 1939-1941 et 1944-1947. Démissionné d'office par le Gouvernement de Vichy (octobre 1941). Réintégré à Paris, en octobre 1944. Directeur adjoint, Hautes-Etudes, Laboratoires de Géologie appliquée, 1946. Directeur du Centre d'Etudes de Micropaléontologie appliquée du C.N.R.S., au Laboratoire de Géologie appliquée, 1947. Maître de conférences à la Faculté des Sciences de Paris, Laboratoire de Géologie appliquée, 1947. Professeur sans chaire à la Faculté des Sciences de Paris, Laboratoire de Géologie appliquée, 1948. Professeur titulaire à titre personnel, 1953. Directeur du Laboratoire de Micropaléontologie, 1955. Professeur titulaire de la Chaire de Micropaléontologie de la Faculté des Sciences de Paris, 1957. Professeur de Géologie à l'Ecole Normale Supérieure de Jeunes Filles de Fontenay-au-Roses, 1939-1955. Professeur à l'Ecole Nationale Supérieure de Géologie appliquée de Nancy, 1948-1957.

Autres titres et fonctions :

Secrétaire Général de l'Institut d'Egypte, Le Caire, 1933-1938. Collaborateur auxiliaire au Service de la Carte Géologique de la France, 1941. Chef des Laboratoires stratigraphiques de la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine, Dax, 1942-1944, puis Toulouse et Pau. Collaborateur adjoint au Service de la Carte Géologique de France, 1945. Membre du Comité géologique du Bureau de Recherches Pétrolières, Paris, 1946. Membre du Conseil de la Société Géologique de France, 1947. Membre du Conseil d'Administration

du Bureau de Recherches Pétrolières (Délégué suppléant du C.N.R.S. depuis 1947). Conseiller scientifique à la Direction générale de la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine, depuis 1953. Membre du Conseil de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences. Vice-Président de la Société Géologique de France, 1955. Président de la Société Géologique de France, 1956. Collaborateur principal au Service de la Carte Géologique de France. Membre du Conseil d'Administration et conférencier de l'Alliance Française depuis 1948. Directeur de rédaction des « International sedimentary petrographical series » publiées depuis 1955 à Leiden (Hollande). Directeur-Editeur de la « Revue de Micropaléontologie », créée en 1958. Expert près le Tribunal Civil et la Cour d'Appel de Paris (Géologie), 1953.

Services militaires :

Classe 1919. Mobilisé en avril 1918 ; démobilisé en mai 1921 comme sergent au Service Météorologique de l'Armée. Affecté spécial au C.N.R.S., en septembre 1939 ; démobilisé en juin 1940. Résistance : Groupe « Patriam recuperare ». Réseau Vélite-Thermopyles : informateur, agent de liaison : matricule RX. 1431. Prisons allemandes de Biarritz et Bordeaux, en juin-juillet 1943. Capitaine des Forces Françaises de l'Intérieur.

Distinctions honorifiques :

Membre de l'Institut d'Egypte, 1926. Membre associé, depuis 1936. Correspondant du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, 1936. Membre associé de l'Académie des Sciences de Turin, 1936. Lauréat de l'Institut, Académie des Sciences, Prix Victor-Raulin, 1938. Lauréat de l'Institut, Académie des Sciences. Prix Aimé-Berthé, 1945. Lauréat de la Société Géologique de France. Prix Visquenel, 1946. Docteur «honoris causa» de l'Université du Caire, 1950. Officier de l'Ordre du Phénix, Grèce, 1938. Officier de l'Ordre du Nil, Egypte, 1938. Officier de l'Instruction Publique, 1946. Médaille de la Résistance, 1947. Chevalier de la Légion d'Honneur, 1950. Officier de la Légion d'Honneur, 1961.

Missions et conférences :

Désert Libyque (Oasis de Baharia, Kourkour, Kharga, Farafra, Mouellah) sous les auspices de la Société Royale de Géographie de l'Egypte et de l'Université égyptienne. Désert Arabique, Sinaï, Haute-Egypte, Favoum. Conférences de l'Alliance Française et de la Direction des Relations culturelles: Tunisie, Egypte, Grande-Bretagne, Tchécoslovaquie, Espagne, Portugal, Italie, Belgique, États-Unis, Porto-Rico, Haïti, Saint-Domingue, Cuba, Allemagne, Guadeloupe. En France, sections de l'Alliance Française du Bas-Rhin, Dax, Niort, etc....Participation et délégation à de nombreux congrès internationaux et colloques.

Pour un anniversaire.

LA PERIODE 1945-1965

L'ADMINISTRATION DE L'ECOLE de 1945 à 1965

Les directeurs.

En 1945, M. Couderc, retour d'Algérie, préside à la réouverture de l'Ecole. Nommé inspecteur de la Seine en 1951, il est remplacé par M. Mériaux, directeur de l'E.N. d'Amiens.

M. Mériaux, muté à Douai en 1956, est remplacé à son tour par M. Thomas, inspecteur de Metz.

Les intendants.

M. Staedtsbaeder, ancien élève de l'Ecole (promotion 1927-1930), de 1945 à 1955 ; nommé à l'E.N. de Versailles.

M. Ferré, de 1955 à 1957 ; nommé à la Faculté des Sciences d'Orsay, puis à l'E.N.S. de Saint-Cloud.

M. Beaufils, venant de l'E.N. de Quimper, depuis 1957.

Le Conseil d'administration de l'Ecole en 1965.

Président : M. le Recteur d'Académie G. Debeyre ; vice-président : M. l'Inspecteur d'Académie Y. Delaporte ; membres: MM. J.R. Thomas, directeur de l'E.N., R. Masclez, professeur à l'E.N., J. Camier, directeur d'école d'application honoraire, A. Monteuuis, directeur de l'école annexe, président de l'Amicale des anciens élèves ; conseillers généraux : MM. M. Darras, sénateur, et J. Lefebvre, maire d'Auchy-les-Mines.

Le conseil délibère sur tous les actes de l'administration, et de la gestion de l'Ecole ; il prépare le budget et examine le compte financier.

Assistent aux réunions du Conseil d'administration: MM. G. Beaufils, intendant, Lemaire, architecte en chef du département, le docteur Le Loarer, chef du Service de santé scolaire.

Les professeurs.

— 1945 : MM. Masclez (sc. physiques) depuis 1945 ; Sébert P. (agriculture), depuis 1945 ; Bonnel (éduc. physique) 1945-1964 ; Catteaux (psycho-pédagogie) 1945-1951 ; Duporge (musique) 1945-1956 ; Nulluy (travaux manuels) 1945-1962.



Les professeurs de l'Ecole en 1965
autour de M. Thomas

— 1946 : MM. Lebœuf (lettres), Lemettre (sc. naturelles) et Rogniaux (mathématiques) depuis 1946 ; Beuchez (math.) 1946 ; Créteur (philo.) 1946-1958 ; Dufour (musique) 1946-1958; Etlicher (hist.-géo.) 1946-1948 ; Gentilhomme (math.) 1946-1950 ; Mme Hollart (dessin) 1946-1960 ; MM. Smets (lettres) 1946 et Virel (lettres) 1946.

— 1947 : MM. Girard (hist.-géog.) depuis 1947 ; Charbonnel (sc. physiques) 1947-1948 ; Guénot (philo.) 1947 ; Mlle Guffroy (psycho-péda.) 1947-1949 ; MM. Malfait (philo.) 1947-1950 ; Poteau (anglais) 1947-1948; Tousart (éducation physique) 1947-1964.

— 1948 : MM. Charconnet (hist. géo.) 1948-1951 ; Corteel (anglais) 1948-1949.

— 1949: MM. Colomb (philo.) 1949-1958; Iserby (anglais) 1949-1950.

— 1950: M. Ferry (philo.) 1950-1951 ; Mme Leroy-Selin (angl.) 1950-1951 ; M. Samier (math.) 1950-1962.

— 1951 : M. Flandre (psycho-péda.) 1951-1954 ; Mme Mériaux (hist.-géo.) 1951-1957 ; Mlle Tabary (angl.) 1951-1957.

— 1952 : M. Benchetritt (angl.) 1952-1954 ; Mlle Delmaere (anglais) 1952-1953 ; MM. Dufétel (psycho-péda.) 1952-1953 ; Wahl (psycho-péda.) 1952-1953.

1953 : M. Arenilla (psycho-péda.) 1953-1954 ; Mme Bresson (math.) 1953-1954 ; MM. Fache (psycho-péda.) 1953-1955 ; Lapassade (psycho-péda.) 1953-1954.

— 1954 : M. Cénat (psycho-péda.) ; Mlle Colin (angl.) 1954-1959.

— 1955 : MM. Demagny (psycho-péda.) 1955-1956 ; Fauvergue (math.) 1955-1960 ; M. Lefebvre (psycho-péda.) 1955-1961 ; Norguez (sc. nat.) 1955.

— 1956: MM. Daniel (psycho-péda.) 1956-1958 ; Lobrot (psycho-péda.) 1956-1958 ; Mme Romano (sc. nat.) 1956-1957); M. Scherer (allemand) 1956-1958 ; M. Coutière (agriculture) depuis 1956.

— 1957: Mme Goubet (sc. nat;) et M. Janin (hist. géo.) depuis 1957; Mlle Canac (anglais) 1957-1959; Mlle de Visscher (musique) 1957-1960 ; M. Kahn (philo.) 1957-1958 ; Mlle Marot (lettres) 1957-1958.

— 1958 : M. Bernard (philo.) 1958-1960 ; Mlle Estrade (psycho-péda.) 1958-1962 ; Mlle Godefroy (lettres) 1958-1959 ; Mlle North (psycho-péda.) 1958-1961 ; M. Rau (allemand) 1958-1961.

— 1959: M. Odent (angl.) depuis 1959 ; Mlle Choquet (angl.) 1959-1960 ; Mme Prudhomme (lettres) 1959-1960 ; M. Singre (allemand) 1959-1961 ; Mlle Teulié (sc. phys.) 1959-1960; Mme Valmalle (sc. nat. et phys.) 1959-1962.

— 1960 : MM. Busin (sc. phys.), Duchêne (math.) depuis 1960 ; Binet (dessin) 1960-1961 ; Mme Brielle (musique) 1960-1962 ; M. Carpentier (éd. phys.) 1960-1963 ; Mlle Laubus (angl.) 1960-1961 ; MM. Laurent (math.) 1960-1961 ; Lecocq (philo.) 1960-1961 ; Lebègue (lettres) 1960-1963 ; Machin (math.) 1960-1961 ; Pruvost (math.) 1960-1961.

— 1961 : MM. Cauliez (angl.), Fauquet (sc. nat.) depuis 1961 ; MM. Cathelain (dessin) 1961-1962 ; Morel (psycho-péda.) 1961 ; Pelcener (philosophie) 1961-1963 ; Talbot (psycho-péda.) 1961-1963.

— 1962 : Mlle Cadot (dessin), MM. Chelkowsky (psycho-péda.), Delbey (math.), Hennequin, depuis 1962 ; MM. Charpentier (musique) 1962-1964 ; Dacquin (math..) 1962-1964 ; Hamm (sc. phys.) 1962-1964; Leclercq (allemand) 1962-1964; Osier (psychopédagogie) 1962-1963 ; Viseux (math.) 1962-1964.

— 1963 : MM. Gence (éd. phys.), Hummel (psycho-péda.), Sevin (éd. phys.) depuis 1963 ; MM. Aïm (psycho-péda.) 1963-1964, Lamelle (Philo) 1963-1964.

— 1964: MM. Bard (philo.), Chabot (éd. phys.), Mlle Dumélié (musique), MM. Durosay (lettres), Fréalle (math.), Goubet (Travail manuel), Grojnowski (lettres), Hache (sc. physiques), Haeuw (trav. man.), Mlle Paul (allemand), Mme Sandis (lettres).

Le personnel d'éducation.

M. Artaud, surveillant général depuis 1958.

MM. Fontaine (1946-1947), Vincent (1946-1947), Level (1947-1950), Leroy (1948-1951), Wattiaux (1948-1950), Berizzi (1951-1953), Gelé (1951-1952), Billet (1952-1953), Derisbourg (1952-1953), Cazin (1953-1956), Fauquet (1953-1958), Gonnet (1953-1957), Herbelot (1953-1958), Lemoigne (1953-1958), Petit (1956-1958), Sourmail (1956-1958), Dacquin (1957), Milon (1957-1958), Réant (1957-1958), Dumont, depuis 1958, Delory (1958-1963), Herbin (1958-1963), Lampin (1958-1962), Quéval (1958-1959), Six (1958-1961), Hanot, depuis 1959, Marié (1959-1962), Pruvost (1959-1961), Vanesse (1959-1961), Ficheux (1960-1962), Goubet (1960-1962), Weinmann (1960-1962), Pouillaude, depuis 1961, Evrard (1961-1962), Arrachart (1962-1964), Bernard, Braem, Lambert, Leunens, Piquet, Trentinella, Vialart, depuis 1962, Maréchalle, depuis 1963, Dégardin (1963-1964), Harrabasz, depuis 1964.

Le personnel d'administration.

1953 : M. Charrier, sous-intendant (1953-1954) ; 1954 : M. Pamponneau, sous-intendant (1954-1956) ; 1956 : M. Fréry, sous-intendant (1956-1958) ; 1958 : M. Mazel, sous-intendant (1958-1960) ; 1961 : Mlle Dubertrand, sous-intendante (1961) ; 1963 : M. Auguste, attaché (depuis 1963).

1946 : M. Lagache, stagiaire d'économat (1946-1947) ; 1949 : M. Duponcelle, secrétaire d'intendance (1949-1952) ; 1951 : M. Dehay, secrétaire (1951-1955) ; 1952 : Mlle Jumelle, dactylographe (1952-1962) ; 1955 : Mme Jégu, sec. d'int. (1955-1957) ; M. Talbot, secrétaire (1955-1960) ; 1957 : Mme Massart, secrétaire (depuis 1957) ; Mme Graville, sec. d'int. (1957-1961) ; 1958 : M. Eudeline, sec. d'int. (1958-1959) ; 1959 : Mlle Descamps, sec. d'int. (1959) ; 1960 : MM. Morival, sec. d'int. (1960-1961) ; Sébert Y., secrétaire (1960-1961) ; Wiart, sec. d'int. chargé des fonctions de sous-intendant (1960-1964) ; 1961 : Mme Derécourt, sec. d'int. depuis 1961 ; 1962 : M. Caron, sec. d'int. (1962-1963) ; Mlle Lavie, sec. d'int. (1962-1964) ; M. Roland, sec. d'int. (1962) ; 1963 : Mme Arrachart, dactylographe depuis 1963, Mlle Marchand, dactylographe suppléante (1963) ; 1964 : M. Masclat, sec. d'int. (1964) ; M. Tsanganasy, stagiaire d'intendance (1964) ; Mme Blondel, sec. d'int. ; Mlle Raison, sec. d'int., M. Ballard, secrétaire ; M. Carin, commis ; M. Checchi, secrétaire, depuis 1964.

Le service médical.

Médecins d'internat : Docteur Baudry (1948-1961), Docteur Lavigne, depuis 1958, Docteur Charlet, depuis 1961. Chirurgien-dentiste : M. Valette (1953-1960).

Adjointes de santé scolaire : Mme Cousin (1953-1954), Mlle Olivier (1955), Mme Delbruyère, depuis 1956.

Assistante sociale : Mme Boniface-Beaugrand (1963-1964) ; Mme Humbert, depuis 1965.

Les assistants de langue anglaise.

MM. Pritchett (1948), Schapira (1949), Coolidge (1950), Tremayne (1951), Rumsay (1953), Yendley (1954), Addison (1955), Dwek (1956), Wilson, (1957), Ronaldson (1958), Iohnstone (1959), Brogan (1960), Hooper (1961), Brown (1962), Bergman (1963), Archer (1964).

Les agents de service, en 1965.

Agent-chef : M. Bergeret ; agent-chef suppléant : M. Devienne ; aide de laboratoire : M. Caudroit ; infirmière : Mme Caudroit ;

lingère : Mme Bergeret ; aide lingère : :Mme Grossemy ; chauffeurs : MM. Gamain et Grossemy ; cuisine : M. Legrand, Mme Pitoiset, Mme François, M. Canivet, M. Chapon, M. Canel ; menuisier : M. Derisbourg ; serrurier : M. Proville ; jardinier : M. Bulcourt ; réfectoire : Mme Legrand, Mme Gamain, Mme Bulcourt, Mme Lavogez ; concierge : M. Demol ; aide-concierge : Mme Demol ; agents d'entretien : Mme Boudringhin, Mme Gavory, Mlle Ledru, M. Gavory, M. Boudringhin, M. Vérité, M. Titren, M. Speckart, M. Sorrotchenko.



LA VIE DE L'ECOLE DEPUIS 1945

La situation matérielle en 1946.

Réunion de la Commission Départementale du 5 janvier 1946.

La Commission Départementale, à l'issue de sa réunion du 5 janvier 1946, s'est transportée à l'Ecole Normale d'Instituteurs sous la présidence de M. le Préfet et de son président.

Reçue à son arrivée par M. le Directeur, elle a visité les différents locaux sous la conduite de l'Architecte en Chef du Département.

Elle s'est arrêtée plus particulièrement à la bibliothèque, dans une salle d'étude, où elle a constaté que ces pièces avaient été totalement remises en état et pouvaient assurer le cours des études dans les mêmes conditions qu'avant la guerre.

Poursuivant sa visite, la Commission a parcouru la partie neuve, édiflée en 1932, pour l'internat ; elle a constaté que de ce côté un gros effort a été fait pour remettre en état le réfectoire et les dortoirs du rez-de-chaussée et du premier étage qui avaient été occupés pendant la durée de la guerre par les troupes allemandes et ensuite par les armées alliées ; une visite au sous-sol lui a permis d'assister à la préparation des repas dans la cuisine alimentée par le gaz, avec, nécessairement, des appareils de secours au charbon, en attendant le rétablissement de la pression normale du gaz.

Il reste à achever le deuxième étage, non occupé actuellement, la pose des glaces remplacées provisoirement par des panneaux en bois, et enfin, les moteurs électriques pour le monte-charge et l'arrière-cuisine, que les Allemands ont enlevés.

M. le Directeur de l'Ecole a déclaré, sur la demande qui lui en était faite par la Commission, qu'il n'avait rien à demander au Département et que l'instruction et l'internat se présentaient, pour le fonctionnement et la discipline, dans les mêmes conditions favorables qu'avant la guerre.

La Commission Départementale a quitté l'Ecole, satisfaite de la remise en état et de la bonne tenue de l'établissement.

**L'Architecte en Chef du Département : M.
P. DECAUX.**

L'agrandissement de 1956.

Le projet d'agrandissement est établi par M. Couderc, le 2 mai 1951, après décision du Conseil d'administration de l'Ecole, réuni le 3 février 1951.

Il a pour but de porter la capacité de l'Ecole de 237 élèves à 320 (395 dans le cas d'une formation professionnelle en deux ans).

A la session ordinaire de mars, M. le Préfet Phalempin présente au Conseil Général un rapport sur l'agrandissement des Ecoles Normales d'Instituteurs et d'Institutrices :

« L'Ecole Normale d'Instituteurs du Pas-de-Calais peut actuellement recevoir au maximum 250 élèves, répartis en trois années d'études et une année de formation professionnelle. De son côté, l'Ecole Normale d'Institutrices peut actuellement recevoir, suivant la même répartition, environ 200 élèves, ce chiffre devant être porté à 240 élèves après achèvement du quatrième pavillon d'internat en cours de construction.

Or, il résulte de précisions récemment fournies par M. l'Inspecteur d'Académie que les deux écoles normales devront être en mesure d'accueillir, dans un avenir très prochain, un minimum de 400 élèves (soit trois années de 90 élèves, et une quatrième année de formation professionnelle comprenant 90 normaliens et 30 à 40 intérimaires).

Cette augmentation des effectifs résulte, d'une part, de l'accroissement constant des besoins du département en personnel enseignant qualifié, d'autre part, de certaines mesures de réorganisation pédagogique actuellement en cours d'étude au Ministère de l'Education Nationale.

Il apparaît, en conséquence, indispensable d'envisager dès maintenant un agrandissement approprié des deux écoles normales du Pas-de-Calais, cette extension devant porter non seulement sur les locaux d'internat, mais aussi sur les locaux d'enseignement (amphithéâtres, laboratoires, etc...) qui sont d'ores et déjà nettement insuffisants.

Ces projets essentiels nécessitant bien entendu une étude approfondie, j'ai l'honneur de vous proposer de bien vouloir :

1° adopter dès maintenant, dans le cadre ci-dessus exposé, le principe de l'agrandissement aussi rapide que possible des deux Ecoles Normales d'Instituteurs et d'Institutrices du Pas-de-Calais ;

2° charger une commission spéciale d'études de déterminer, en fonction des nouveaux effectifs prévus, les modalités exactes de ces agrandissements, d'en arrêter les plans au moins sommaires, d'en évaluer le coût et de vous soumettre ses conclusions d'ici la fin de l'année en cours, pour vous permettre d'inscrire une première annuité au budget primitif de 1952.

Cette commission, que je compte présider moi-même, pourrait être composée du Président de votre Commission de Surveillance des bâti-

ments départementaux, des quatre Conseillers Généraux représentant votre Assemblée aux Conseils d'Administration des deux Ecoles Normales, de l'Inspecteur d'Académie, du Directeur et de la Directrice des Ecoles Normales, de l'Architecte en Chef du Département, de l'Architecte en chef du Service Départemental de l'Urbanisme et de deux représentants du Syndicat départemental des Instituteurs.

Il ne me paraît pas superflu d'ajouter que l'importante dépense à prévoir pour ces travaux d'agrandissement sera, comme d'habitude, largement subventionnée par le Ministère de l'Education Nationale ».

C'est M. Mériaux, successeur de M. Couderc, qui assiste, le 5 novembre 1951, à la réunion de la commission d'études présidée par M. le Préfet.

Le projet définitif prévoit la surélévation des quatre ailes du bâtiment de 1883 et la redistribution des locaux anciens, la construction de deux pavillons (1) pour le logement du personnel de direction et d'administration, la construction d'un nouveau bâtiment d'internat comprenant un foyer d'internes, des salles d'activités, deux dortoirs de chacun 74 lits, et des logements pour le personnel de service. L'ensemble est évalué à environ 150 millions de francs. L'opération doit se dérouler en deux temps ; première phase : construction des pavillons d'habitation et du bloc d'internat ; deuxième phase : surélévation des ailes du bâtiment de 1883 et transformations intérieures.

Les formalités administratives de réception provisoire des nouvelles constructions, commencées en 1955, ont lieu le 18 décembre 1956, en présence de M. Thomas, successeur de M. Mériaux.

En attendant la réalisation des travaux dits « de deuxième phase » (aménagement du bloc pédagogique dans le bâtiment de 1883), des classes fonctionneront dans les nouveaux dortoirs jusqu'en 1958.

La «période des chantiers», de 1955 à 1959, a marqué les élèves. Ils doivent travailler dans le bruit des compresseurs, des marteaux-piqueurs, des bétonnières et des camions. Logés dans des locaux provisoires, privés d'une grande partie de la cour (elle-même défoncée), ils accomplissent leur tâche, sous la direction de leurs dévoués professeurs, dans de très mauvaises conditions matérielles, mais non sans courage.

L'Ecole est ouverte à tous les vents, livrée aux ouvriers, sale, dangereuse avec ses dépôts de matériaux, ses échafaudages, ses plafonds et ses murs éventrés. Le désordre est partout, et nuit à l'organisation d'une vie d'internat calme et réglée.

Le téléphone intérieur est coupé et le restera jusqu'en octobre 1962. Le matériel scientifique, sorti des salles de collections, est

(1) Un seul a été construit.

entreposé dans les couloirs. Les livres de bibliothèque sont déposés sur le sol de l'ancienne salle de jeux (actuellement petite salle à manger). Les dortoirs ne sont plus fermés ; la poussière des chantiers recouvre les lits, se dépose dans les lavabos, s'insinue dans les armoires individuelles, et les sols —jadis cirés— s'encrassent chaque jour davantage...

Comble d'infortune : l'installation de douches donne des signes de fatigue, et la cuisine, qui a connu l'occupation militaire des Allemands puis des Alliés, se meurt à petit feu : les marmites refusent toute nouvelle soudure, les maisons spécialisées ne fabriquent plus de brûleurs pour nos fourneaux à gaz d'un autre âge, et la machine à laver la vaisselle, cuirassée de laiton, qui faisait la gloire de l'établissement en 1930, devenue pièce de musée, se met à refuser tout service...

L'équipement matériel, de 1956 à 1965.

L'histoire de notre Ecole, au cours de ces dix dernières années, c'est l'histoire de son équipement matériel et de son adaptation aux besoins nouveaux.

Elle se transforme et se complète au fil des jours :

— Janvier 1957 : devant les dégâts constatés et le danger qui menace, décision est prise de remplacer les charpentes, les solivages et parquets de 1883, endommagés par le champignon et le capricorne du bois.

— Février 1957 : démolition des parquets et des combles de 1883 ; le bâtiment est réduit au gros œuvre ; du rez-de-chaussée, on aperçoit les charpentes à travers les étages. Le bureau d'Administration (maîtres d'étude) est replié vers la salle des professeurs, près de la bibliothèque. Les bureaux de direction et de secrétariat s'installent dans l'ancien appartement de l'économiste (aile S.-O., salle des professeurs actuelle). Réparation du terre-plein du bâtiment de 1956 et pose de la porte cochère, côté rue de la Paix.

— Mars 1957 : la loge de la concierge est provisoirement installée dans l'aile S.-O. (salle des professeurs actuelle). Le bureau du directeur et le secrétariat sont éventrés ; le passage par le couloir central est interdit.

— Avril 1957 : réfection des huisseries métalliques de la salle à manger. Remplacement de la charpente de la coupole centrale.

— Mai 1957 : les piliers de soutènement des futures salles à édifier au-dessus de la bibliothèque sont coulés dans le sol, et coffrés dans l'atelier de travail manuel et la bibliothèque. Démontage de la coupole nord. Réfection de l'escalier de la cour d'honneur. Couverture d'ardoise sur la coupole centrale.

- Juin 1957 : les chantiers sont partout dans le bâtiment de 1883.
- Juillet 1957 : la charpente de l'aile S.-E. est déposée en vue de la surélévation.
- Août 1957 : la loge de la concierge est terminée. Le directeur s'installe dans le bureau des maîtres d'étude. On attaque l'aile S.-O.
- Septembre 1957 : appartement de l'infirmière, bureau du directeur, secrétariat terminés. Rentrée difficile dans des locaux en chantier ; trois classes vont fonctionner dans le premier dortoir du bâtiment neuf ; la plupart des classes sont logées dans l'aile scientifique ; les classes de la partie sud ne sont pas terminées ; la bibliothèque est sans toit, pas de couverture non plus dans l'aile S.-O. ; rien de prêt dans cette aile, sauf au rez-de-chaussée. La petite salle à manger est équipée pour recevoir la classe de formation professionnelle. Les dortoirs sont en partie remis en ordre, sauf dans le nouveau bâtiment où les armoires individuelles ne sont pas peintes.
- Octobre 1957 : démolition de l'ancien appartement de l'intendant ; pose des chapes de béton, aménagement de salles — sans peinture — côté sud. Construction de la première salle au-dessus de la bibliothèque.
- Novembre 1957 : réfection de la coupole sud et du cabinet médical.
- Décembre 1957 : construction de la deuxième salle au-dessus de la bibliothèque.
- Janvier, février 1958 : pose de plâtre, réfection de la galerie vitrée. Fin des travaux de surélévation.
- Avril 1958 : travaux de peinture. Le dernier plâtrier quitte l'Ecole ; les maçons de l'entreprise Bouvet démontent la grue qui a alimenté les chantiers du bâtiment de 1883.
- Juillet 1958 : aménagement de l'aile sud et des laboratoires.
- Septembre 1958 : locaux à peu près en ordre : les salles d'études sont terminées sauf celle du deuxième étage, au-dessus de la bibliothèque ; mais laboratoires non équipés, bibliothèque à peindre, dortoirs et galerie à finir. Salles à manger repeintes.
- Octobre 1958 : fermeture du hall à l'aide de portes vitrées.
- Décembre 1958 : peinture du hall, transformé en parloir ; la frise de capucines qui décorait le hall avait été peinte au pochoir par l'élève Henri Grenier, de la promotion 1928-1931 ! Peinture du couloir d'entrée et de la galerie.
- Février 1959 : réception définitive des travaux de « première phase » et réception provisoire des travaux de « deuxième phase ».

— Décembre 1959 : réunion d'une commission d'études en vue de l'acquisition des immeubles situés respectivement au n° 6 et au n° 8 de la rue des Carabiniers d'Artois.

— Mars 1960 : réception définitive des travaux d'extension de l'Ecole.

— Août 1960 : réunion d'une commission d'études en vue des travaux de modernisation et d'extension de la cuisine.

— Septembre 1960 : fin des travaux d'aménagement des bureaux de l'Intendance. Alimentation du transformateur de l'Ecole par un câble de 15 000 volts.

— Mars 1961 : étude du projet de réfection de l'installation de douches.

— Juin 1961 : le Ministère est saisi d'un nouveau projet d'extension de l'Ecole Normale.

— Septembre 1961 : aménagement des sous-sols auprès de la cuisine. Remplacement des chaudières de chauffage de l'ancien bâtiment.

— Avril 1962 : remplacement du klaxon avertisseur par des sonneries électriques. O souvenir du clairon de la promotion 1911-1914 !

— Novembre 1962 : pose de l'installation téléphonique intérieure. Le standard de la loge est déposé après plus de quarante ans de service...

— Janvier 1963 : installation d'une deuxième ligne téléphonique.

— Mars 1963 : pose de rideaux dans le bâtiment de 1956.

— Octobre 1963 : le Conseil Général décide de faire procéder à la réfection de l'installation de douches.

— Février 1964 : adjudication des travaux de réfection des douches et de la cuisine.

— Juin 1964 : installation d'une station de pompage des eaux usées dans la cour.

— Juillet 1964 : travaux de réfection de la salle de sports. Carrelage des salles d'étude dans le bloc pédagogique. Réfection du portail de la rue de la Paix.

— Septembre 1964 : construction d'une avant-loge de concierge ; réparation des clôtures de l'Ecole et du terrain de sports ; transfert à l'Ecole des anciens bâtiments de la Station Agronomique : installation provisoire de deux classes ; installation électrique de distribution de l'heure dans la cour et dans les locaux ; sonneries synchronisées ; installation d'éclairage puissant sous le préau. Mise en service de la nouvelle cuisine.

- Octobre 1964 : pose d'une nouvelle passerelle de secours, sur la verrière ; révision de la toiture du préau...
- Janvier 1965 : mise en service de la nouvelle installation de douches.

Travaux prévus, ou souhaités,...

— Réfection de la cour intérieure. Révision des façades de 1883 et de 1930. Peintures extérieures. Modernisation de l'internat de 1930 : peinture, révision de l'installation de chauffage, travaux divers, etc...

— Projets à l'étude : extension de l'Ecole, construction de gymnases, installations sportives, terrain de volley-tennis.

— Installations souhaitables : plusieurs foyers d'internes, des locaux nouveaux pour les activités des clubs, un golf-miniature, des locaux assez vastes pour les activités pédagogiques et psychotechniques, un Centre actif de documentation pédagogique et professionnelle au sein même de l'Ecole.

Comment les élèves voient leur Ecole :

La rentrée de 1958. Après quinze jours

La vie à l'E.N. est redevenue à peu près normale, et il se dessine nettement une orientation nouvelle dans l'organisation de l'établissement. Nous avons tous accueilli avec un sourire plus au moins accentué la nomination de gens qu'on appelait « surveillants » (ou même, dans les moments de colère, « pions ») en « maîtres d'étude », et nous espérons tous que cette appellation apportera de la nouveauté dans les rapports élèves-administration, mais ne soyons pas méchants...

« Quand l'école sera un modèle de propreté, a déclaré M. le Directeur, je vous laisserai sortir le samedi ». N'espérons donc pas encore voir ceci réalisé cette année : les travaux en cours rendent impossible toute tentative de ce genre. N'allez pas croire pour cela que le normalien moderne se refuse systématiquement à tout nettoyage se disant qu'il aurait bien tort de balayer alors que d'autres salissent. D'ailleurs il faut voir M. Fauquet fermer les portes du dortoir, stupéfait de constater que le parquet est reluisant, et essayer de maintenir cet état de chose une journée durant !

Quoi qu'il en soit, il faut encore attendre un an pour nous faire une idée de ce que sera notre E.N. Les bâtiments seront terminés et l'art du jardinage de « Marcel » aura suppléé à la singulière diminution de verdure de ce qui était le parc.

Du côté de l'administration, on accorde plus de confiance à l' « élève-maître ». Des conseils d'élèves permettent, quoi qu'en puis-

sent dire certains, une meilleure compréhension des problèmes de chacun. Les fonctionnaires à l'indice 185 ont le droit de se considérer comme tels — sauf peut-être pour leur façon d'être nourris, mais n'anticipons pas, la vie est si chère! — car, non surveillés, ils ont l'impression d'être libres. Ils en ont d'ailleurs un peu profité les premiers jours et si leurs cris ont pu gêner certaines classes, si l'omelette a donné un peu de travail aux cuisinières, il faut les excuser, la période d'adaptation est bientôt terminée.

Un spectacle nouveau nous est donné depuis la rentrée : treize blouses dont la couleur tranche avec le gris-sale de nos protège-poussière. Ce spectacle n'est d'ailleurs pas pour déplaire à beaucoup qui seront maintenant certainement moins dépaysés le samedi quand ils rentreront chez eux... Et puis, n'est-ce pas un moyen supplémentaire pour faire augmenter les transactions postales ?

Paul HOCHART (1954-1958).

Dans la série : Sites pittoresques. « Affichage-Galerie »

Il est un endroit à l'E.N. qui n'a jamais été chanté dans notre journal. Nous tenons à réparer un oubli aussi flagrant.

Alors qu'en ce lieu, tous les normaliens sans exception, font une halte plus ou moins intéressée, personne n'a jamais songé à lui rendre hommage comme il se doit. Ce lieu si plein d'attraits, aujourd'hui, nous voulons le réhabiliter.

Vous avez deviné que le sujet de notre propos est... ce cul-de-sac qui aboutit à la bibliothèque, cette extrémité de la galerie tapissée des « tableaux... d'affichage ».

Vous pouvez assister là à un défilé de normaliens invariablement animés d'un mouvement circulaire : le remous du « flot » normalien. Voyons en détail l'objet de tant de curiosités.

A droite, en regardant la bibliothèque, les tableaux sérieux, ce qui ne veut pas dire pour autant que leurs vis-à-vis ne le sont pas. Nous trouvons tout d'abord la répartition des services de propreté qui ne connaissent qu'un succès bien éphémère, car aussi courageux soit-on...

Les feuillets concernant l'organisation du baccalauréat sont réservés aux candidats munis d'un appétit littéraire féroce et dotés d'une taille respectable.

Le « jour du poisson », grande affluence ! Les places sont chères. Que se passe-t-il ? Le X^e épisode du grand feuilleton de série noire : « Les emmurés du dimanche » vient de paraître. Tout a été prévu : les intéressés peuvent, après une légère translation vers la gauche, se renseigner sur les heures de départ des trains, en vue d'une certaine modification... (affiche agréable au milieu de tout ce sombre ensemble).

Au passage on s'attarde un peu à la lecture du titre du film proposé le soir même : « Un fil à la patte », ça console, on n'est pas les seuls !

Nous passons vivement les quelques affiches mutualistes : « En cas de décès », « Clinique dentaire », « Donnez votre sang », car bien peu de monde apprécie, et pour cause...

Après un bref regard admiratif vers l'enceinte sacrée de la bibliothèque, on arrive à un panneau qui compte également un bon nombre de lecteurs, fervents et assidus : celui réservé à l'E.P. et à l'A.S.S.U. Il semble ne faire aucun doute quant à l'origine d'un tel succès, tant chez les athlètes que chez les autres : certaines chroniques sont percutantes ; qui ne se souvient de « Les médecins supplient : Le twist... » ? Et l'on rêve devant les records de nos célèbres représentants.

Dernière étape de notre périple ; un panneau surprenant par l'ensemble hétéroclite de rubriques que l'on y trouve, désigné sous le vocable « Annonces générales ».

A côté de l'éternelle affiche « English by correspondance », on peut apprécier le calendrier de quelques sorties exceptionnelles : Ciné-club, Théâtre, Connaissances du Monde, Bals...

Et, isolés au milieu de ce grand univers, quelques S.O.S. « Ai perdu jambe droite ; cherche collègue jambe gauche pointure 46, pour achat en commun d'une paire de chaussures... ». Vous saurez goûter les curiosités. C'est fou ce qu'on peut perdre à l'E.N...

Lors de votre prochaine excursion, vous accepterez avec philosophie le meilleur comme le pire. Bon voyage !

M. LAGACHE et M. YERNAUX (1959-1963).

Les dortoirs

Après la promenade, très riche en découvertes, du mois dernier, nous vous proposons aujourd'hui un circuit, ô combien reposant : les dortoirs ! Laissez-vous tenter ; par autorisation exceptionnelle, il n'est pas besoin de pantoufles (heureuse initiative, permettant de reconnaître de loin les maîtres aux souliers ferrés).

L'une après l'autre, les promotions empruntent le même chemin. Ainsi au cours du cycle des quatre années qu'elle passe à l'E.N., la majorité des normaliens a le loisir, l'honneur et... l'avantage d'apprécier les qualités respectives de chacun des dortoirs.

Ensemble nous allons accomplir ce périple.

Commençons par le dortoir E ; celui-là même où sont parqués les « première année ». (La crainte des foudres de « qui vous savez » me fait préférer cette expression administrative à toute autre, disons moins réglementaire, vous m'avez compris...). Les avantages de ce

dortoir sont nombreux — dame, il ne s'agit pas de décevoir la nouvelle promotion, et puis, ils sont si jeunes... — en fait, c'est un dortoir « diplomatique ». Mais jugez plutôt : des boxes bien clos, de sept lits : et voilà pour l'intimité ; des matelas, moelleux ô combien, qui feraient pâlir d'envie un Corse ou rouler des yeux un Mexicain. Et avec cela une peinture délicieuse qui vous excite les papilles gustatives. Renseignements pris, l'entrepreneur de peinture exerçait auparavant l'honorable profession de marchand de glaces. Chocolat, framboise... Heureux ceux qui passent leurs nuits dans ce décor de rêve !

Mais un tel bien-être ne vient pas sans contrepartie. Les bâtiments, c'est connu, sont sonores. Il ne se passe guère d'année scolaire où durant le premier trimestre, cette qualité ne joue quelque tour aux locataires de ce dortoir. Et, cela n'étonne plus les « ancêtres » de quatrième année, tout auréolés de la sagesse que confèrent les ans, de savoir qu'un certain samedi la promotion cadette, au grand complet et en costume d'apparat, calme, immobile, demeurera en rangs d'oignons sous la verrière. C'est une des plus vieilles coutumes folkloriques de l'E.N.

Descendons d'un étage : dortoir D. Ce dernier bénéficie des mêmes avantages que son homologue du dessus, avec la pistache en sus. Mais il est beaucoup moins dangereux « phonétiquement » parlant. C'est vraiment le dortoir idéal. Ne voulant pas favoriser parmi nos camarades la naissance de sentiments jaloux vis-à-vis des heureux mortels qui le peuplent, nous quittons (à regret) ce lieu béni des dieux, ce doux asile (cf. Castor et Pollux).

Amis lecteurs, poussez ici un premier soupir ; puis un second soupir prolongé... enfin !

Rompons résolument le charme pour prendre la direction du dortoir C. Nous montons, nous montons même beaucoup et nous voici sous le toit, ou plutôt la terrasse, soufflants, suants, écumants, éreintés, « luttant et se cognant aux murs... ».

Amis plaignons, plaignons en chœur
Les déshérités qui nichent là-haut ;
Car en ce lieu, l'hiver vainqueur
Sur les normaliens soumis, crie harro !

C'est que nous sommes maintenant dans le « vieux bâtiment ». Celui qui, extérieurement par sa géométrie rigoureuse et « impitoyable », ressemble beaucoup plus à un blockhaus, mis à part les grandes surfaces vitrées qui fleurissent l'hiver (c'est rare !).

Que dire de ce dortoir et des dortoirs A et B qui lui sont semblables et occupent respectivement le rez-de-chaussée (si l'on peut dire) et le premier étage du même « vieux bâtiment » ?

Ça change du tout au tout, si bien que le passage des C et D à ces derniers est désagréable pour tous et pénible pour certains. Qu'importe,

les voilà pris dans l'engrenage maintenant... Plus question d'intimité, plus de chocolat, de framboise ni de pistache ; des armoires froides et rétrécies (armoires métallisées), des lits hauts sur pattes, toujours à se plaindre et garnis de matelas aux ressorts extrêmement souples (? !) enfin, notre école respectant la liberté d'opinion nous laisse à chacun le soin d'exprimer la sienne (au fait la rédaction de la « Riguinguette » n'aurait-elle pas là le thème d'une tribune libre? Gageons qu'elle serait des plus fracassantes !).

Mais du dortoir C, quelle vue splendide, quel panorama grandiose : les remparts, les habitations à loyers modérés des Blancs-Monts, l'hôpital, le terrain de football de l'École Normale d'Instituteurs d'Arras !

C'est un avantage, mais lorsqu'on passe au dortoir B puis au dortoir A, on se sent rentrer lentement sous terre, brr !

Heureusement que le dortoir A, réservé « aux fonctionnaires », présente des attraits certains : moins de marches à monter d'abord, et ce n'est pas négligeable pour les jambes qui se font vieilles mais aussi et surtout, sommes-nous tentés de dire, les endroits hygiéniques sont plus confortables en ce sens qu'ils autorisent le client à s'asseoir : toujours ce souci d'éviter toute fatigue inutile à... (nous vous laissons le soin d'achever selon vos goûts et vos idées).

Est-il nécessaire de rappeler les combats qui émaillent la vie du normalien au dortoir... contre les mouches ? Sachez qu'il y en a eu d'épiques, inscrits dans les annales historiques de ce lieu.

Voilà ce que nous avons à dire de cet endroit où l'élève-maître moyen se précipite dès 21 h. 40, pour goûter avec glotonnerie les joies sereines du sommeil d'où le tirent le lendemain de bonne heure les hommes en blanc, intransigeants... comme le règlement.

Marcel LAGACHE et Michel YERNAUX (1959-1 963).

Le concours d'entrée en première année jusqu'en 1965 (arrêté du 7 juin 1946).

Le concours d'entrée en première année comprend deux séries d'épreuves portant sur un programme publié au début de l'année scolaire (programme de la classe de troisième). Les épreuves de la première série sont :

- 1° Une épreuve d'orthographe : dictée d'une vingtaine de lignes suivie de quatre questions : deux relatives au vocabulaire et à l'expression, deux relatives à la grammaire. Coefficient de l'épreuve : 3, dont 1 pour la dictée, 1,5 pour les questions, 0,5 pour l'écriture.
- 2° Commentaire d'un texte français : durée deux heures coefficient 3.
- 3° Mathématiques : solution raisonnée de deux problèmes, l'un portant sur la géométrie, l'autre sur l'arithmétique ou sur l'algèbre ou sur ces deux matières ; durée 2 heures, coefficient 3.

— 4° Version, cinq phrases de thème et une question posée en langue étrangère ; durée 2 heures, coefficient 2.

Les épreuves de la deuxième série, réservées aux candidats admissibles après les épreuves de première série, sont :

— 1° Lecture d'un texte français suivie d'interrogation sur le sens ; 20 minutes par candidat ; coefficient 3. — 2° Une interrogation de mathématiques ; durée 20 minutes ; coefficient 3. — 3° Rédaction d'un compte rendu d'exposé littéraire, historique ou scientifique de 15 minutes ; coefficient 3. — 4° Epreuve de dessin à vue ou de composition décorative ; coefficient 1. — 5° Une épreuve de musique comportant un exercice simple de solfège et l'exécution d'un chant ; coefficient 1. — 6° Une épreuve de travail manuel (1) ; coefficient 1. — 7° Une épreuve d'éducation physique ; coefficient 1.

Le concours d'entrée en première année à partir de 1965 (arrêté du 5 août 1964).

Epreuves de première série : — 1° Une rédaction ; durée 2 h. 1/2 ; coeff. 3. — 2° Une épreuve de mathématiques : 2 h. 1/2 ; coeff. 3. — 3° Une épreuve d'orthographe ; coeff. 3. dont 1 pour la dictée, 1,5 pour les questions, 0,5 pour l'écriture et la présentation. — 4° Une épreuve de langue vivante (voir ci-dessus) ; 2 heures ; coeff. 2.

Epreuves de deuxième série : — 1° Lecture d'un texte français suivie d'un entretien portant sur l'intelligence du texte ; 15 minutes ; coeff. 3. — 2° Une interrogation de mathématiques ; 15 minutes ; coeff. 3. — 3° Epreuve de langue vivante consistant en un entretien avec le candidat à partir d'un texte de quatre ou cinq lignes ; 15 minutes ; coefficient 1.

Le concours d'entrée en classe de Formation professionnelle réservé aux bacheliers (arrêté du 7 juin 1946).

Le concours comporte les épreuves suivantes :

Première série : — 1° Dissertation (coeff. 3 pour la dissertation, 2 pour l'orthographe, 1 pour l'écriture). — 2° Compte rendu écrit d'un exposé scientifique comportant des expériences ou des observations d'une durée de 30 minutes ; coeff. 3.

Deuxième série (pour les candidats ayant obtenu la moyenne aux épreuves de première série) : — 1° Une explication de texte ; coeff. 4. — 2° Un exposé à faire par le candidat sur un sujet d'ordre général tiré au sort ; une heure de préparation ; coeff. 4. — 3° Dessin ou schéma explicatif d'un mécanisme simple mis entre les mains des candidats ; coeff. 2.

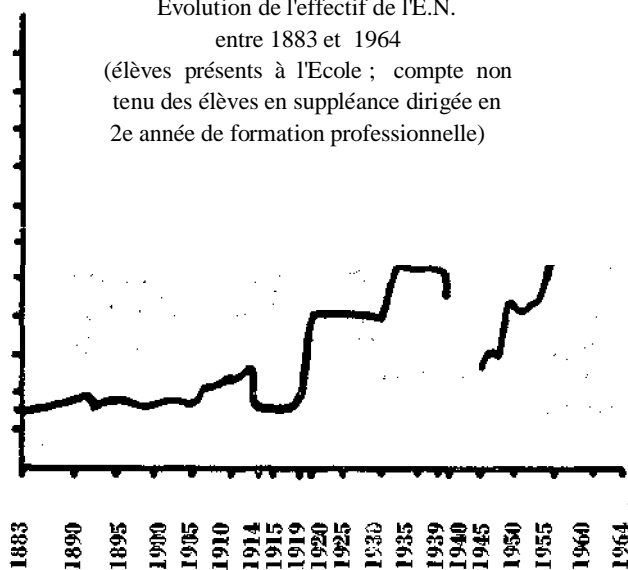
(1) L'épreuve de travail manuel a été supprimée en 1961.

Les effectifs de 1945 à 1965.

Rentrée de	Préparant le baccalauréat	Formation professionnelle	Total	Externés pour la nuit
1945..	88	48	136	
1946..	122	42	164	
1947..	110	50	160	
1948..	121	32	153	
1949..	160	77	237	
1950..	160	77	237	
1951..	186	38	224	
1952..	156	74	230	
1953..	165	72	237	
1954..	166	81	247	
1955..	181	71	252	
1956..	213	116	329	
1957..	235	101	336	
1958..	284	100	384	
1959..	297	77	374	
1960..	328	83	401	21
1961..	320	112	432	33
1962..	322	100	422	34
1963..	346	87 (1)	433	43
1964	440	89 (1)	529	130

(1) Ajouter à l'effectif de la classe de formation professionnelle le nombre d'élèves autorisés à continuer leurs études en vue de l'entrée à l'E.N.S. de Saint-Cloud, à l'E.N.S. de l'Enseignement Technique et de la préparation du C.A. à l'enseignement dans les C.E.G. et C.E.S. dans différents établissements de France : Cloud, à l'E.N.S. de l'Enseignement Technique et de la préparation du C.A. à Lyon, etc. Pour chacune de ces deux dernières années, environ 40, ce qui donne un effectif nettement supérieur de la classe de formation professionnelle.

Evolution de l'effectif de l'E.N.
entre 1883 et 1964
(élèves présents à l'Ecole ; compte non tenu des élèves en suppléance dirigée en 2e année de formation professionnelle)



ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES ELEVES EN 1964-1965

Cantons	1re année	2e année	3e année	4e année	Total
Ardres	2				2
Arras	20	15	10	6	51
Aire-sur-la-Lys	2	5	5	2	14
Aubigny	2	1			3
Auxi-le-Château	2		1		3
Avesne-le-Comte	2	2			4
Audruicq		2	1		3
Bapaume	5		3	1	9
Beaumont	1				1
Bertincourt			3		3
Béthune	3	3	8		14
Boulogne	8	9	7	9	33
Bruay	1	2			3
Calais	7	10	5	3	25
Cambrin	2	6	1	5	14
Campagne-lez-Hesdin	3	1			4
Carvin	1	1	4	1	7
Croisilles	1	1		1	3
Desvres			3		3
Etaples	3			2	5
Fauquembergues	2		1	1	4
Fruges	7	3	3	3	16
Hénin-Liétard	8	5	3		16
Hesdin	3	6	7		16
Heuchin	3				3
Houdain	4	8	11	12	35
Hucqueliers	5	1	2	2	10
Laentie	1	1			2
Guînes	1		2		3
Lens	9	12	18	13	52
Le Parcq	1	1	1		3
Liévin	10	3	2	7	22
Lillers	2	5		2	9
Lumbres	1	1		2	4
Marquion	4	1	1	1	7
Marquise	2	2	3		7
Montreuil	7	6	7	5	25
Norrent-Fontes	7	6	4	2	19
Pas-en-Artois	3	1			4
Samer	2	1			3
Saint-Omer	2	5	7	2	16
Saint-Pol	2	3	1		6
Vimy	3	10	10		23
Vitry-en-Artois	2		1		3
Nord	9				9
Aisne	1				1
Somme	3				3
Tarn-et-Garonne ...					1
Aube					1
Vaucluse					1
Seine					1

ORIGINE SOCIALE DES ELEVES EN 1964-1965

**ORIGINE
SCOLAIRE**

	Agriculteurs	Salariés agricoles	Industriels	Prof. libérales cadres supérieurs	Cadres moyen et fonctionnaires	Commerçants	Artisans	Employés	Ouvriers	Personnel de service	Rentiers Sans profession Pensionnés	Autres catégories	C.E.G.	LYCEES
1 ^{re} année	17	7		1	27	10	7	23	43	1	12	10	130	28
2 ^e année	12	1			26	6	5	13	57	1	15	9	110	35
3 ^e année	8	2			31	9		24	49		6	4	102	35
4 ^e année	3	2		1	21	4	3	12	34		9		50	39
Total	40	12		2	105	29	19	72	183	2	42	23	392	137

Etudes.

Les candidats admis au concours d'entrée en première année suivent les classes de **seconde moderne** ou **moderne prime** ; quelques classiques : 11 en 1964 sur 182 candidats. Les candidats qui ont accompli une classe de **seconde** au Lycée, s'ils sont admis dans la classe supérieure de leur établissement d'origine, passent directement en classe de **première** (M, M prime ou classique) : 24 sur 182 en 1964.

Autrefois la seule option Sciences Expérimentales était admise dans les classes terminales (troisième année d'E.N.) ; toutefois, quelques élèves particulièrement doués — une demi-douzaine environ par option — étaient autorisés à continuer leurs études en classe de mathématiques élémentaires à l'E.N. académique de Douai ou en classe de philosophie-lettres à l'E.N. d'institutrices d'Arras.

Voici comment les jeunes gens se voyaient dans la classe mixte de philosophie, rue du Temple:

Les garçons chez les jeunes filles, en classe de philosophie

Ils étaient neuf, comme les neuf Muses, neuf petits garçons innocents qui prirent un matin gris de septembre le chemin du Sanctuaire de la Pédagogie... Leur arrivée ne fut pas sans provoquer quelque émoi parmi les Vestales gardiennes du divin lieu. On vit des premières années, toutes nouvelles venues, s'effaroucher un peu de cette irruption pour le moins inattendue en cet endroit ; pensez, neuf élégants bipèdes qui avaient laissé leur vélo et leurs complexes dans la cour d'honneur ! L'on caqueta, l'on pépia, l'on piaula, des portes s'entrebâillèrent, laissant voir quelques minois vite remplacés par d'autres. Les aînées, déjà habituées aux bouilles normaliennes de la rue des Carabiniers d'Artois pour les avoir souvent rencontrées, furent moins effarouchées mais non moins curieuses (la féminité ne perd pas ses droits). Enfin, on leur présenta leur classe. Ces demoiselles très prévenantes leur avaient laissé les places du fond, entre les armoires et une rangée de normaliennes d'origine laonnoise, calmes, sérieuses, muettes, bûcheuses, etc... ! Ainsi murés, emprisonnés loin du babillage futile, bourgeoisement cravatés, il ne leur restait plus qu'à endosser une blouse propre et à attaquer le premier cours de philo.

Une sonnerie, un brusque remue-ménage, des rires ; serait-ce déjà M. Lampin qui vient nous réveiller ? Non, c'était simplement l'heure du déjeuner. Assommés, bergsonnés, kantés, nietzchés, abasourdis, platonés, schopenhauerés, pilonnés, ils ouvrirent un œil, puis l'autre avant de réaliser. Cependant l'estomac, réveillé, les guida vers le réfectoire et comme la bonne chère adoucit les mœurs, les philosophes, à partir de ce moment, furent sinon assimilés, du moins adoptés.

« **Les Philos** » (1959-1960).

Le philosophe

A l'E.N.G. :

— Élément perturbateur au dortoir et à l'amphi de chimie ; mais celui-ci n'est plus et il semble qu'avec lui soit disparue la caractéristique essentielle du Philo.

— Reste cependant original en ce sens qu'il est successivement élève, facteur, commissaire et héraut d'armes chargé d'annoncer si ces demoiselles sortent le jeudi.

— Garçon utile à qui l'on emprunte la bicyclette et à qui l'on demande de nombreux services toujours acceptés de façon totalement désintéressée.

— « Elève nul en maths et en physique et qui se croit supérieur aux autres » (une anonyme).

A l'E.N.F. :

— Élément masculin que l'on place au premier rang pour qu'il dorme le moins possible.

— Bête curieuse — tout au moins au début — dont les souliers ne sont pas cirés, ce qui fait pousser les hauts cris à certaines.

— Timide garçon, rougissant facilement, pris en sympathie par la gent féminine qui lui brode sa blouse et en coud poches et manches, histoire de voir comment il se débrouille.

— Bête traquée qui se doit de ne pas tomber dans les pièges nombreux tendus par certains regards à l'affût.

— Pauvre diable que l'on prend en photo de manière qu'il ne refuse pas, par la suite, d'en porter d'autres chez les photographes.

— Egalement facteur et marchand de journaux (d'ailleurs il s'y prend bien).

Par lui-même :

— « Le moi est haïssable », mais puisqu'il faut que « je te parle de moi », sache que je suis une « chose pensante » et ces demoiselles le savent bien qui m'apportent moult « rab » quand, par hasard, je mange chez elles.

— Chaque matin, chaque midi, tu me vois m'envoler vers les Hautes Sphères de la Philosophie que peuplent des esprits légers et pleins de grâce. Là-haut, nous nous retrouvons tous, entre petits copains, et nous jouons ensemble. Il est très dangereux de jouer avec Descartes. Cela m'a coûté un dimanche de « méditations », mais là encore, à chaque heure, j'allais revoir un autre « Petit » copain. D'ailleurs, tu sais, « Kant » à ne pas sortir, cela est « relatif ». Mais puisque tu es là, écoute ce conseil :

Pour être bon Philo, pratique ces deux sports : cyclisme et natation.
Conserve la tradition : le Philo mène toujours et sait faire fi de l'eau.

Un Philo (1956-1957).

Toutefois, en raison de l'effectif important, une classe de mathématiques élémentaires à recrutement académique est créée à l'Ecole en 1957, et reçoit, outre des normaliens d'Arras, des jeunes gens et des jeunes filles des autres départements de l'Académie : Ardennes, Aisne, Somme.

Un jeune mathématicien de cette époque nous dit ce que fut la grande découverte de sa vie :

Le mot de passe : $F = m \text{ gamma}$

Nous entrâmes dans l'antre de la « Science »,

Un Monsieur vêtu de blanc nous attendait .Craintifs nous nous assîmes, et nous vécûmes alors un rêve inimaginable, transportés dans la stratosphère, et nous planâmes longtemps au-dessus de toute réalité, emportés dans un élan commun.

Soudain, une sonnerie retentit, quelque chose que l'on attendait depuis longtemps, semble-t-il ; un cri de joie, plus, une apothéose :

$$F = m \text{ gamma}$$

Nous venions de naître ; alors nous nous mîmes tous à crier, le plus fort que nous pûmes, car le premier mot du nouveau-né est déterminant pour son avenir, il le sent dans sa cervelle embryonnaire : $F = m \text{ gamma}$, et il fait son entrée dans la vie.

C'est ce que nous fîmes, une fois le mot de passe dit, pour entrer du néant dans la vie. Nous sommes désormais convaincus qu'il n'y a qu'une chose qui puisse permettre de vivre, la seule et unique substance vitale : $F = m \text{ gamma}$.

Aussi futures mamans, enseignez à votre futur bébé cette formule magique qui lui permettra de passer outre les difficultés de sa vie :

$$F = m \text{ gamma}$$

Jean-Claude LEVEQUE (1956-1960).

Quant aux « matheuses », voici comment elles dépeignent leurs condisciples masculins :

Les filles chez les garçons : le coin des matheuses

Certain mardi, premier du mois honni appelé octobre, treize (chiffre fatidique), treize Normaliennes pénétraient dans un domaine mystérieux, jamais encore visité, que l'on appelle l'E.N.G. Regardées au début comme des phénomènes étranges (ce qui est plutôt bizarre car qui, à part les « mulets », ne connaît les Normaliennes ?), elles

font maintenant partie du cadre habituel. Les Vétérans ont quand même jugé bon de leur demander leurs impressions. Elles doivent avouer qu'elles étaient un peu perdues le premier jour au milieu de cette forêt de blouses grises identiques (non ! une seule d'un bleu éclatant se distinguait dans la cour et dans les couloirs). Mais des planches retrouvées dans les porte-documents, des blouses cousues les ont habituées aux manières de « leurs hôtes » (citation de M. Thomas). Elles sont toujours étonnées pourtant de voir les Normaliens se précipiter sur leur pitance de quatre heures et demie comme s'ils venaient de jeûner pendant quarante jours, ou d'entendre un professeur d'éducation physique murmurer d'une voix douce des ordres à un bataillon de balayeurs, ou encore d'écouter le son harmonieux et argentin du klaxon qui met fin aux heures de travail. Enfin, les matheuses, race que l'on considère à l'E.N.F. comme une race d'élite, et bûcheuses, que l'on aborde toujours avec respect, ne comprendront jamais comment ces messieurs peuvent occuper les heures d'étude, si précieuses, à jouer à la belote. Après un effort épuisant pour notre cerveau peu littéraire, nous n'aspérons qu'à une chose, écrire un mot sublime qui terminera cette production de notre génie créateur :

Avis :

Le « Club des 13 » organise un cross dans le réfectoire. Les récompenses (rab. de la table du fond, à droite) seront remises gracieusement au vainqueur, quel qu'il soit.

Ce cross pourra avoir lieu tous les jours sauf les dimanches et jours de fête.

Les Matheuses (1957-1958).

A l'E.N.F., tout le monde connaît la salle de gymnastique de l'E.N.G. et pour cause ! Mais personne ne sait rien de la vie de là-bas. L'E.N.G., c'est avant tout un immense bâtiment blanc... qui fait penser à un hôpital ; les blouses qui s'y promènent (celles de ces Messieurs les « Maîtres d'étude ») complètent harmonieusement le tableau ; le préau, genre hall de gare, se trouve, dans ce cadre, hors style... Bizarre, cette sirène ! On jurerait celle d'un bateau, en mer, par temps de brouillard. En parlant de mer, quelle mer de blouses grises ! De quoi s'y noyer ! Pourtant deux exceptions : une blanche (nous avons pu constater par la suite qu'elle habille un goal remarquable), et une bleue : celle d'un illuminé du juke-box !

Mais au milieu de ces blouses, — quelle déconvenue ! — où sont donc les « Nonors » bien « fringués » des sauteriers ? Une cravate rouge sur un polo vert ne peut passer inaperçue à nos yeux inquisiteurs. Remarquez qu'il existe d'autres mariages plus heureux : vert et bleu (tenue adéquate influençant la réussite des basketteurs), rouge et jaune (spécialité des bleus). Les ongles sales abondent ; par contre

des coiffures impeccables, les Normalots ayant toujours un peigne à portée de la main. Soyons justes ! Quelques-uns se distinguent : chemise blanche, cravate, gilet, l'air important, les deux mains sur la brioche naissante : tout le monde reconnaît ici les « fonctionnaires », — du moins se disent-ils tels !...

Notre entrée dans la classe fut « the same as » une entrée dans une glacière. Les Matheux avaient l'air congelés. Et c'est à croire qu'ils nous avaient prises pour des pestiférées ; une rangée de tables nous attendait, séparée par une immense allée de celle des « Nonors ». Quelle galanterie quand même !

Et leur cri de ralliement, ah pardon ! « Vivement le $F = m \gamma$ », qui remplace leur affreux : tag tagada tsoin tsoin !...

Les Matheuses (1959-1960).

En 1961, une classe de philosophie ainsi qu'une chaire d'allemand sont créées à l'École. En 1964, le latin y est enseigné.

Les résultats au baccalauréat y sont généralement de l'ordre de 90 à 94%.

Nombreux sont les élèves qui obtiennent soit une bourse de continuation d'études pour préparer le concours d'entrée dans une école normale supérieure (une dizaine par an), soit l'autorisation d'entrer dans la section des futurs maîtres de collège à l'E.N. de Lille (une trentaine par an).

Les études supérieures leur sont souvent profitables, et ils font bonne figure aux examens ; voici le palmarès de 1964 :

— 20 réussites à l'examen de propédeutique (lettres, ou M.P.C., ou M.G.P., ou S.P.C.N.) ;

— 11 réussites à l'I.P.E.S. ;

— 10 certificats de licence ;

— 1 diplôme d'études supérieures ;

— 1 réussite à l'E.N.S. d'éducation physique ;

— 2 entrées à l'E.N.S. de Saint-Cloud ;

— le plus jeune candidat de France admis au concours d'agrégation dans la série mathématique est un ancien élève de l'E.N. d'Arras.

*

**

La Formation professionnelle.

L'E.N. d'Arras étant une école normale du type B, les élèves entrés en première année (classe de seconde des Lycées) ne sont astreints qu'à une seule année de formation professionnelle, qu'on appelle « année unique » ou « quatrième année ».

Mais, les candidats entrés directement en deuxième année après avoir accompli une classe de seconde dans leur lycée d'origine, et les candidats admis au concours après baccalauréat, sont soumis à deux années de formation professionnelle : ils sont classés en élèves de F. P. 1 et élèves de F. P. 2. En fait, ils suivent pendant la première année les mêmes cours que leurs camarades d'année unique, et ils sont nommés à un poste d'instituteur pour leur deuxième année ; c'est ce qu'on appelle l'année de « suppléance dirigée » au cours de laquelle ils doivent être suivis par les professeurs de l'Ecole et l'inspecteur primaire de leur circonscription. Malheureusement, dans notre département, les postes de suppléance dirigée, qui devraient se trouver dans les environs immédiats de l'Ecole, sont trop dispersés pour permettre un contrôle régulier et efficace.

De 1958 à 1962 nous avons procédé à une expérience pédagogique, connue sous le nom d' « expérience Mériaux », du nom de son promoteur, et qui consistait à préparer pendant six mois les normaliens de quatrième année aux tâches de l'instituteur, à lui confier pendant trois mois un poste d'instituteur pour terminer l'année, puis une nouvelle suppléance de six mois en début de deuxième année, avant le retour à l'E.N. pour les mises au point définitives et l'examen du certificat de fin d'études normales. L'expérience avait été concluante : les élèves-maîtres qui nous revenaient étaient infiniment mieux préparés à leur tâche que leurs camarades d' « année unique ».

On pense que cette formation professionnelle en deux années, avec un programme nouveau, qui permettrait aux élèves-maîtres de continuer leurs études spécialisées (mathématiques, français, sciences, etc...) parallèlement à leur apprentissage pédagogique, sera de règle dans toutes les écoles normales de France.

Pour le moment, les normaliens en formation professionnelle reçoivent à l'Ecole des cours théoriques de pédagogie générale, de pédagogie spéciale, de psychologie de l'enfant et de l'adolescent, de morale professionnelle, de législation, d'histoire de l'éducation, de chant, de dessin, de travail manuel, de grammaire, de littérature et d'éducation physique.

Ils se familiarisent avec la pédagogie pratique au cours de trois stages d'une durée d'un mois chacun dans les écoles d'application de la ville d'Arras, où les accueillent des « maîtres permanents » spécialisés, ou dans certaines classes dites « temporaires » du département, tenues par des maîtres pourvus du certificat d'aptitude aux fonctions de maître d'application.

L'école annexe

Jusqu'en 1910, l'école annexe fonctionnait dans les locaux mêmes de l'Ecole Normale et sous la direction de M. Sevin. Avec la nomination de M. Sevin au poste de professeur d'histoire et de géographie,

elle sera supprimée et les locaux seront repris pour les classes. La salle de cours préparatoire et élémentaire deviendra par la suite logement de l'économe, puis, en 1958, salle des professeurs. La salle du cours complémentaire était salle des professeurs jusqu'en 1958 ; elle devint par la suite salle d'allemand, puis salle de quatrième année ; elle est aujourd'hui occupée par les surveillants; la salle de cours moyen et supérieur (contiguë à la salle des professeurs actuelle) est restée salle de classe.

De l'ancienne école annexe ne subsiste plus que l'emplacement de l'urinoir contre le mur, derrière la salle des professeurs...

L'école de garçons de la rue des Ecoles (actuellement rue Ferdinand Buisson) servait d'école d'application depuis le début du siècle ; en raison de sa proximité elle sera considérée comme école annexe.

Un projet de construction d'une école annexe est à l'étude.

Les directeurs : MM. Choquet Anicet (1913-1927), Raoult Clau-dius (1928-1934), Chauchoy Gaston (1934-1939), Goubet Lucien (1939-1955), Monteuis André (1955-1965). Beaumont (1965).

Les maîtres : Mme Choquet (1913-1924), Mme Lesage (1919), Mme Flament (1919-1920), M. Boursier (1919-1920), M. Démoulin (1919), Mme Tison (1919-1920), M. Lévêque (1919-1927), Mme Hollicz (1919-1931), M. Dewalle (1920), M. Camier (1920-1921), M. Lenglet (1920-1921), M. Lemaire F. (1922-1923), M. Hanotin (1923-1945), M. Bouchez (1925-1928), M. Gaulier (1928), M. Bertin (1928), M. Gensane (1931), M. Lemaire J. (1931-1933), M. Montigny (1933), M. Camier (1933-1942), M. Lens (1937), M. Larivière (1937), M. Hollande (1933-1943), M. Leclercq (1939), Mlle Vion (1939-1940), Mlle Chiocca (1939-1940), M. Gras (1940), Mlle Cayet (1940-1941), Mlle Michelin (1940-1942), Mlle Cléret (1940), Mlle Dutériez (1940), Mlle Golliot (1941), M. Lancial (1941-1942), M. Deleury P. (1941-1943), M. Valois (1941-1943), M. Delplanque (1941-1942), Mlle Vanhohelaere (1942), Mlle Bourgeois (1942), M. Talbot (1942-1943), M. Hénocq (1942-1943), Mlle Séré (1943), M. Mohen (1943-1945), M. Houplain (depuis 1943), M. Geneviève (1943-1945), M. Callieret (1943-1947), M. Hennequin (1943), M. Sébert P. (1943-1945), M. Brugière (1943-1944), M. Flochel (1944-1945), M. Canler (1945), M. Leblond (1945-1957), M. Dupon (1945-1959), M. Dépret (1945-1963), M. Unterwald (depuis 1945), M. Olier (1946), M. Fromont (1946), M. Bel (1946-1948), M. Meunier (1948-1949), M. Jessus (1948-1949), Mlle Seilliez (1947-1948), M. Jouglet (1948), Mme Derisbourg (1948-1950), M. Duputel (1949-1952), Mme Duputel (1949-1952), Mlle Cailliez (1950), M. Cognon (1950), M. Fontaine (1950-1951), M. Fourcroy (1950-1951), M. Crépel (1951-1961), M. Chevalier (1951-1954),

M. Urbain (1951-1955), M. Noclercq (depuis 1952), M. Rodier (1953-1954), M. Clabaut (1953-1954), M. Delbarre (depuis 1954), M. Jessus (depuis 1954), M. Denecker (depuis 1955), Mme Monteuis (1955-1962), M. Eudeline (1957), M. Driencourt (1957-1959), M. Fischbach (1959), M. Decroix (1957-1959), Mme Taquet (1959), Mme Régnier (1959), M. Pérony (depuis 1959), M. Wiart (1959-1964), M. Goubel (depuis 1961), M. Pourre (depuis 1962), M. Merlen (depuis 1963), M. Merlier (depuis 1964).

Les écoles d'application

L'école Anatole-France, rue de Justice. Elle est école d'application depuis le début du siècle. Les anciens gardent le souvenir fidèle de M. Masson, à la belle barbe blanche, qui la dirigeait et qui enseignait lui-même au cours complémentaire créé à l'école.

Les directeurs, depuis 1929 : M. Faille (1929-1940), M. Derôme (1940-1943), M. Vichery (1943-1946), M. Camier (1946-1954), M. Poignant (1954-1963), M. Urbain (depuis 1963).

Les maîtres: M. Vichery (1920-1943), M. Camier (1920), M. Philippe (1921-1922), M. Derôme (1924-1940), M. Duporge (1925-1947), M. Bel (1942-1946), M. Hollande (1943-1944), M. Leblond (1943-1945), M. Affringue (1944-1945), M. Hénocq (1945-1946), M. Dhennin (1945-1946), M. Wicquart (depuis 1945), M. Poignant (1945-1954), Mme Camier (1946-1957), M. Talbot (1946-1947), M. Sébert H. (1947-1963), M. Deleury J. (1947-1963), M. Dufourmentelle (1947-1955), Mme Poignant (1954-1962), M. Boitelle (1954-1955), M. Beaumont (1954-1957), M. Le Quentrec (depuis 1954), M. Marécaux (1955-1956), M. Brutel (1955-1956), M. Wiart (1955-1959), M. Urbain (1955-1963), M. Jacquemin (1956-1960), M. Scalbert (1956-1957), Mme Lortihois (1956), M. Hernout (depuis 1957), Mme Driencourt (1957-1959), M. Merlen (1957-1963), M. Delehedde (1957-1958), M. Pruvost (1958-1960), M. Berquez (depuis 1959), M. Vergeot (depuis 1960), M. Baland (1962-1963), Mme Thomas (depuis 1963), M. Havet (depuis 1963), M. Lambecq (depuis 1963), M. Merlier (1963-1964), M. Aguilar (1964), M. Matel (depuis 1964).

L'école Paul-Bert, place Quincaille. Elle est également école d'application depuis le début du siècle, mais elle fonctionnait alors rue Méaulens. Elle était dirigée par M. Bara, jusqu'en 1913, et par M. Fauquembergue, de 1913 à 1914.

Détruite en 1914, elle est reconstruite place Quincaille après la guerre et ne sera ouverte qu'en 1926.

Les directeurs: M. Goubet (1926-1927), M. Sauvage (1927-1940), M. Philippe (1940-1956), M. Hanser (1957), M. Beaumont (1957-1965), M. Hanser (1965).

Les maîtres : M. Petit (1927-1946), M. Philippe (1931-1940), M. Geneviève (1938-1943), M. Cailleretz (1941-1943), M. Gottrand (1941-1943), M. Vergeot (1943-1944), M. Hanser (depuis 1943), M. Flochel (1944), Mme Vuadelle (1944-1956), M. Vasseur (1947-1957), M. Jacquemin (1947-1953), M. Tétin (1949-1952), M. Camus (depuis 1952), M. Leclercq (depuis 1953), M. Drici (1959-1960), Mlle François (1959-1960), M. Pouillaude G. (1960), M. Mouton (depuis 1960), Mme Dhorne (depuis 1962).

L'école Jean-de-La-Fontaine. Le nombre croissant d'élèves-maîtres exigeait de nouvelles classes primaires. Le 1er janvier 1958, l'école Jean-de-La-Fontaine était désignée comme école d'application, en raison de sa situation proche de l'Ecole Normale.

Les directeurs, avant la transformation en école d'application : MM. Depersin (1943-1950), Urbain (1950-1951), Deneux (1951-1953), Debarge (1953-1954), Monteuis (1954-1955), Roche (1955-1956), puis M. Gallerand (1956-1963), M. Dépret (depuis 1963).

Les maîtres : M. Dufourmentelle (depuis 1955), Mme Gallerand (1956-1963), M. Demolin (1956-1961), M. Jennequin (depuis 1956), M. Bech (depuis 1957), M. Denissel (depuis 1957), M. Frammery (1958), M. Martin (1958-1961), M. Lefebvre F. (1958-1959), Mme Bech (1958-1959), M. Lambecq (1959), M. Havet (1959), M. Driencourt (depuis 1959), Mme Driencourt (depuis 1959), M. Bodécot (depuis 1959), M. Rothenard (1959), M. Herbomez (1959-1960), M. Vasse (1961-1962), M. Sébert Y. (depuis 1962), M. Bartoux (depuis 1963).

Les classes temporaires d'application

Ce sont des classes d'application qui ne dépendent pas des quatre écoles d'application de la ville d'Arras, qui sont réparties dans le département, et qui reçoivent les élèves-maîtres pour les stages pédagogiques trimestriels uniquement, en fonction des besoins. Elles sont tenues par des maîtres pourvus du certificat d'aptitude aux fonctions de maître d'application.

Classes temporaires de 1964-1965 : M. Vasse, Arras (Route de Cambrai ; M. Petit, Aix-Noulette ; M. Quevat, Outreau ; M. Berrier Le Portel ; M. Minart, Bruay-en-Artois ; M. Duhaut, Carvin (Saint-Jean) ; M. Duhamel, Auchel (Anatole-France) ; M. Carpentier, Oignies (Pantigny) ; M. Hochart, Boulogne-sur-Mer (Eurvin) ; M. Caux, M. Pâque, Boulogne-sur-Mer (Buaille) ; M. Duporge, Saint-Martin-lez-Boulogne (Bressloff) ; M. François, Loos-en-Gohelle (Castor) ; M. Legay, Carency ; M. Paillard, Boulogne-sur-Mer (Eurvin) ; M. Lefebvre, Le Portel (Albert-Camus).

Outre les stages pédagogiques, les élèves-maîtres de 4e année suivent deux autres stages réglementaires au centre régional d'éducation physique et sportive de Wattignies : stage de moniteurs de colonies de vacances et stage d'éducation post-scolaire (autrefois à Phalempin).

Voici comment un apprenti-instituteur a vu son premier stage pédagogique:

De l'autre côté de la barrière

Un coup de sifflet. Les cris meurent dans les gorges. Chacun s'est immobilisé. Un second coup de sifflet. Tout le petit monde des élèves nous contourne pour aller se ranger par deux devant les maîtres, nos « collègues », qui tout à l'heure nous ont accueillis avec le sourire et une franche poignée de main.

Des dizaines d'yeux se fixent sur nous. En quelques secondes, nous voilà devenus des objets de curiosité, les vedettes du jour. Inutile d'écouter les conversations, on les devine : « Tu les connais ces trois-là ? — Non — Moi non plus ».

Instinctivement nous nous redressons et je me surprends, cambré devant les rangs et regardant sévèrement les élèves. Mais je ne suis pas le seul car chacun de nous cherche à revêtir de son mieux sa peau de « maître ».

Personne n'ose l'avouer mais nous nous sentons un peu inquiets. Qu'on est loin des livres, de la peur des « casquettes », et des tracas du bac ! Ici plus question de tout cela. Le métier qui nous attend nous paraît aussi différent du travail des années précédentes que le feu de l'eau.

Mais déjà les rangs s'ébranlent vers les classes, un à un, nonchalamment. On sent que c'est le lundi matin. Après tout, le genre normalien n'est pas si différent des autres dans ce domaine !

Nous voilà entrés. Au bureau traditionnel de nos classes font place les pupitres d'écoliers.

Trois d'entre eux, de plus grande taille, nous accueillent au fond de la classe. En quelques instants nous voilà rajeunis de plus de dix ans d'une part, et de l'autre côté de la barrière d'autre part. Le nom d'élève-maître prend tout à coup à nos yeux sa signification. Si nous sommes déjà des maîtres pour les trente-cinq paires d'yeux qui nous ont détaillés au moment de l'entrée en classe, nous sentons nettement que nous ne sommes que des novices, des « élèves ». C'est bien le terme qui convient.

Déjà nous enregistrons des leçons-types repérant les gestes, les attitudes, les procédés pédagogiques utilisés, susceptibles de nous aider à « singer » le maître d'une manière plus ou moins heureuse. Ce que nous envisagions comme quelque chose de simple se révèle à nos yeux sous son vrai jour.

L'enseignement n'est pas une simple répétition de ce que l'on sait depuis sa plus tendre enfance ; c'est tout un art de communiquer ce que l'on sait à des esprits neufs plus ou moins aptes à assimiler ce qui pour nous fait partie des réflexes.

Toutes les difficultés se révèlent encore avec plus d'acuité dès la première leçon. Mais si l'on se sent un apprenti, d'un autre côté quelle satisfaction ! Enfin toutes nos années d'études mises en pratique. Nous recueillons le véritable fruit de nos efforts.

Secrètement, nous ressentons cette joie qui gonfle le cœur de l'oiseau qui commence à voler de ses propres ailes, de celui qui tout à coup accède à une place dans la société par le rôle qu'il tient, par sa participation à la vie de toute une communauté : cette joie provient aussi du sentiment d'entrer dans cette grande famille que forme le corps enseignant.

Certes, nous sommes encore de bien piètres pédagogues, mais nous sentons que chacun de nous s'il n'est pas entièrement satisfait de ce qu'il vient d'accomplir, envisage l'avenir avec confiance.

Et c'est dans l'optimisme que se déroule ce premier stage.

Henri LARDE (1960-1964).

Les élèves de 4^e année, fonctionnaires, perçoivent un traitement calculé selon l'indice brut 235 (environ 500 F en 1964) ; mais ils n'en touchent pas immédiatement le montant ; il reversent à l'école les frais de pension, laissent dans la caisse de l'établissement sous forme de « pécule » la majeure partie de leur salaire et n'ont droit qu'à 120 F d'argent de poche par mois (autrefois 4000, puis 6000 francs anciens) :

Ruée vers les 4 000 francs

Lundi 28 octobre... Fin de stage... Jour de paie aussi !

Ils viennent à peine de manger et, déjà, on peut les voir galoper vers le hall d'entrée. Ils ? Mais voyons les « 4^e année » les nouveaux fonctionnaires, vous ne saviez pas ?

Ils chantent, ils hurlent, ils braillent...

— « Vous voulez vous taire, oui ? »

— Oui, monsieur. »

Mais il n'y en a qu'un qui a répondu « oui », les autres n'ont même pas entendu. Le maître d'étude s'éloigne. Il a compris, peut-être n'y avait-il rien à faire.

Jour de paie !

Monsieur l'Intendant nous quitte... « Les 4^e année » se pressent à la porte de son bureau. Les « 1^{re} année » trouvent un rapport entre ces deux faits. Il y en a un, bien sûr, mais ce n'est pas à celui-là qu'ils pensent.

Jour de paie ! Voilà bien pourquoi les nouveaux fonctionnaires se pressent aujourd'hui à la porte du bureau.

Ils chantent, ils hurlent, ils braillent. Certains même, entament une java tandis que d'autres les accompagnent d'une voix plus ou moins éraillée. Il faut vous dire qu'ils espèrent pour le moins toucher quelque 5 000 francs.

Hélas ! Ils n'auront que 4 000 francs. Cruelle déception ! Après avoir tant travaillé si tard le soir, après avoir passé leurs nuits, ou presque, parce que... quand même ! Et puis voilà tout ce qu'on leur offre... Oui, cruelle déception !

Ne croyez pas pourtant qu'ils rejettent dédaigneusement ces quatre beaux billets tout neufs que le Gouvernement leur alloue. Le premier traitement, cela compte dans une vie !

Les anciens se pressaient, se bouscuaient à la porte du bureau. C'était à qui entrerait le premier. Notre regretté intendant dut établir un sens unique, ce qui facilita légèrement la chose. On les voyait sortir, un par un, tenant les billets à la main ou les rangeant dans un portefeuille qui, pendant quelques jours, ne seraient plus à sec... pendant quelques jours seulement, car j'en connais plus d'un qui s'en alla gaillardement en direction de la Coopé... pour y régler ses dettes.

Gérard VILLARUBIAS (1954 1958).
**

Les bons et les mauvais jours...

1er octobre 1945: Réouverture de l'Ecole sous la direction de M. Couderc.

1946-1954: André Harlé et Jacob Verlaine (promotion 1941) tombent au cours de la campagne d'Indochine.

25 novembre 1948: Inauguration de la plaque apposée au monument en souvenir des anciens disparus au cours de la guerre 1939-1945, en présence de M. Beslais, Directeur de l'Enseignement du premier degré, et de M. Phalempin, préfet du Pas-de-Calais.

11 mars 1951 : M. Couderc reçoit la Croix de la Légion d'Honneur ainsi que M. Goubet, directeur de l'école annexe.

1er octobre 1951 : M. Mériaux prend la direction de l'école.

1er décembre 1956: M. Thomas prend la direction de l'école.

7 décembre 1956: Manifestation d'adieu en l'honneur de M. Mériaux.

29 janvier 1957: Manifestation de sympathie en l'honneur de Georges Caron, agent-chef de l'école et de sa femme, Charlotte, infirmière, à l'occasion de leur mise à la retraite après trente ans de service à l'Ecole.

5 février 1957: Réunion du Conseil d'Administration de l'Ecole présidée par M. le Recteur Debeyre.

9 juillet 1957: Manifestation de sympathie en l'honneur de M. Ferré, intendant nommé à Orsay.

31 octobre 1957: Nomination de M. Beaufiles, nouvel intendant.

13 janvier 1958 : Obsèques, à Vaulx-Vraucourt, de Michel Lévêque (1953-1957).

3 mai 1958: Obsèques de M. Duquesnoy, ancien professeur de l'Ecole.

1954-1962: Daniel Delcourte (promotion 1951) et René Andouche (1954) victimes de la guerre d'Algérie.

23 juin 1962: Obsèques à Hénin-Liétard de l'élève Serge Petit.

21 octobre 1962: A Douai, remise de La Croix de la Légion d'Honneur à M. Mériaux, ancien directeur de l'Ecole.

24 juin 1963: Remise de la Croix de la Légion d'Honneur à M. A. Monteuis, directeur de l'école annexe.

25 octobre 1963: Manifestation d'adieu à l'occasion du départ en retraite de Mme Hochart, concierge de l'Ecole depuis 1934.

20 février 1964: l'équipe de rugby, championne d'Académie, gagne, à Paris, le match de 1 /16e de finale.

9 avril 1964 : Obsèques de M. Nulluy, ancien professeur de l'Ecole.

31 mai 1964 : Fête des Anciens de l'Ecole. Réunion des survivants des promotions 1911-1914, 1912-1915, 1913-1916 et 1917-1920.

26 mai 1964 : Manifestation de sympathie en l'honneur du ménage Marcel Petit (jardinier et serveuse) qui part en retraite après trente-quatre ans de service à l'Ecole.

24 octobre 1964: Fondation de l'Association des Parents d'élèves de l'Ecole Normale; élection du bureau provisoire: Mme Caupin, de Tilloy-lès-Mofflaines, est élue présidente; membres du bureau: MM. Dablemont (Achicourt), Wolfer (Barlin), Vandewalle (Noyelles-Godault), Bazier (Liévin), le docteur Labenne (Saint-Laurent-Blangy), Despighel (Hénin-Liétard) et Théry (Bully-les-Mines).

24 février 1965: Création, au Théâtre Municipal d'Arras, de la pièce « L'Ivraie, ou la farce des cœurs purs », écrite par Jean-Paul Legay et Lionel Cayet, et jouée par les normaliens.

* *

*

Les commandements du Normalot parfait.

Tout Normalot, à six heures trente, stoïquement se lèvera;
De temps en temps se lavera;
Chaque matin ses chaussures cirera;
Une blouse toujours propre endossera;
Nuit et jour cravate portera;
Au réfectoire en silence entrera;
Jamais ses petits camarades ne brimera ni ne sacquera;
Sans râler son bœuf braisé avalera;
Les surveillants comme de grands frères respectera ;
Le plus souvent possible ses leçons apprendra;
L'approche du bac assez vite envisagera ;
A l'étude point ne chahutera;
A la coopé sans rancune des D.H, cèdera;
De sa force à bon escient pour balayer il usera;
En classe à la belote point ne jouera ;
Au dortoir la chasse d'eau modérément utilisera;
Respectant tout ceci bon normalot il sera;
Et en quatre ans instituteur il deviendra.

Les activités culturelles, les distractions.

La plupart des activités de loisirs se groupent dans le cadre de deux organisations : **la Coopérative Normalienne d'Entraide** et **le Clan du Carillon**. La Coopérative, affiliée à l'Office Central de la Coopération à l'Ecole, est gérée et animée par les élèves de la classe de formation professionnelle sous la tutelle réglementaire de M. le Directeur. Le Clan du Carillon est une section des Eclaireurs de France, animée et dirigée par des normaliens de toutes les promotions.

A l'E.N., tout élève est libre de créer et d'organiser n'importe quelle activité à caractère éducatif ou culturel. Il existe donc plusieurs ateliers ou clubs issus d'initiatives heureuses.

Le journal de l'Ecole : « La Riguinguette », est un journal coopératif de normaliens. L'équipe de rédaction est composée de six élèves de 4e année qui recueillent les articles de leurs camarades poètes, écrivains, fantaisistes, dessinateurs, reporters, etc... Parfois, les professeurs de la maison apportent leur collaboration.

Le Ciné-Club. Les élèves de la classe de philosophie et de formation professionnelle assistent régulièrement aux séances du Ciné-Club d'Arras. Mais, chaque vendredi soir et chaque veille de départ en vacances, une séance de ciné-club a lieu à l'Ecole même. L'an dernier (en 1962-1963), cinq mille entrées ont été enregistrées, et cette année, ce nombre sera certainement dépassé. Les films sont fournis par l'Office Régional laïque d'éducation par le film. Le choix est sévère et permet de ne passer que des films ayant une réelle

« Je devins un opéra fabuleux : je vis que tous les êtres
ont une fatalité de bonheur. »

(Arthur Rimbaud)



L'orchestre normalien en 1963

valeur. La veille de chaque séance, une feuille ronéotypée présente le film et donne les éléments de sa discussion, afin d'en faciliter la critique.

Le Clan du Carillon. Ce groupe d'E.D.F., mixte, propose plusieurs activités aux normaliens et aux normaliennes: les danses folkloriques, la fabrication d'objets en polyester, le travail du rotin ; l'atelier de marionnettes est actuellement en sommeil. Chaque semaine a lieu une réunion avec les jeunes filles, au cours de laquelle les activités sont passées en revue ; ce rapport est suivi d'une discussion sur un sujet préparé par un des membres, de jeux, de chants. A la fin de l'année, le Clan organise un camp scout qui dure une partie des vacances.

Le sport. Le sport, c'est l'E.N. Il ne se passe pas de journée sans qu'un match soit disputé sur l'un ou l'autre des terrains : football, hand-ball, basket... Le jeudi après-midi, c'est l'apogée : la maison est envahie par les nombreuses équipes A.S.S.U. Il faut aussi signaler les excellents résultats d'athlétisme obtenus en 1964 et la magnifique prestation des rugbymen éliminés en huitième de finale de la Coupe de France de l'A.S.S.U.

Clubs de musique. Deux clubs sont ouverts aux normaliens intéressés par la musique : le premier est dirigé par un élève-maître et fonctionne chaque samedi de petite sortie, dans une salle de l'Ecole. Le second est celui de l'A.S.P.T.T. qui reçoit très aimablement une majorité de normaliens, et qui fonctionne dans le Foyer des P.T.T. d'Arras.

Les orchestres. Deux orchestres actifs animent nos bals annuels et nos sauteries traditionnelles, ainsi qu'un grand nombre de fêtes et de bals d'amicales laïques du département. Un ensemble de flûtes à bec et une chorale sont dirigés par le professeur de musique.

Patronages laïques. Tous les jeudis, nombreux sont les normaliens et les normaliennes qui participent volontairement à l'encadrement des patronages laïques de la ville d'Arras ; le patronage de la rue Baudimont, notamment, organisé par l'A.L. d'Arras est dirigé et encadré par les élèves — sous la responsabilité d'un instituteur — qui animent trois « ateliers » : peinture, cartonnage-décoration et raphia.

Cercle d'études. Il groupe des normaliens et des normaliennes soucieux d'aborder et d'étudier les grands problèmes politiques, sociaux et économiques. Il habitue ses membres à la réflexion, les forme à la discussion et leur impose cette attitude d'objectivité et de respect à l'égard des convictions d'autrui, qui caractérise la formation laïque.

Théâtre. Chaque année, plusieurs pièces sont montées par les normaliens et les normaliennes, sous la direction d'un professeur de l'Ecole. Ces spectacles ont toujours un énorme succès parmi les élèves et les amis de notre Ecole.

Le rayonnement de l'Ecole. Il faut aussi noter la participation effective et massive des normaliens à l'encadrement des enfants lors des fêtes et manifestations scolaires (écoles primaires, écoles maternelles, rassemblements O.C.C.E., etc...) et aux différentes collectes effectuées en ville au profit des organisations de bienfaisance (paralysés, aveugles, Journée du Sang, notamment). Tous les élèves de première année subissent l'examen de secouriste à la fin de l'année.

Jackie DUBOIS (1960-1964).

Jackie Dubois n'a pas fait état de certains cercles ou clubs qui naissent, meurent et réapparaissent d'année en année: club littéraire, club archéologique, club de modèles réduits, club paléontologique, club des joueurs d'échecs, club d'art dramatique, etc...

Nous devons signaler l'organisation, en liaison avec l'E.N. d'institutrices, de réunions de qualité: soirées ou récitals poétiques, fêtes franco-britanniques, etc...

Enfin, il est bon de rappeler que les déplacements culturels, subventionnés par des organismes amis, sont toujours en honneur à l'Ecole; quatre jours à Paris pour les élèves de 3^e année, le port de Boulogne, Coudekerque et Dunkerque, le tour du Pas-de-Calais, visites d'usines, une séance de la Cour d'Assises de Douai, un long voyage à l'étranger d'une durée de quinze jour ou plus, pour les élèves de 4^e année.

L'Ecole Normale, première association sportive scolaire de France
1954

En 1954, l'Ecole enlève le Challenge National de la meilleure association sportive de France. A cette occasion, le quotidien Libre Artois lui consacre une série d'articles signés de G. Fondu.

Nous en citons quelques extraits ;

« L'Ecole Normale d'Instituteurs d'Arras a été occupée pendant toute la durée des hostilités. A la réouverture, en 1945, les installations sportives étaient totalement détruites. Leur remise en état a été l'œuvre des normaliens.

Et qui, aujourd'hui, en regardant ce splendide terrain de football, ces magnifiques terrains de basket drainés de telle manière qu'ils sont utilisables en tout temps et que tous les clubs sportifs leur envient, se douterait du travail considérable qu'ils ont nécessité ?

Et ces terrains sont situés de telle façon, soit devant l'E-N, soit dans la cour même de l'établissement où de vertes frondaisons sont un vrai régal pour les yeux et prédisposent au repos de l'esprit, que les élèves, pendant les récréations ou leurs études du jour terminées, se trouvent automatiquement sur les lieux mêmes où ils doivent s'entraîner.

« Recevons tous les influx de vigueur et de tendresse réelle. Et, à l'aurore, armés d'une ardente patience, nous entrerons aux splendides villes. »

(Arthur Rimbaud)



La Normale Sportive Artésienne
L'équipe de rugby en 1965
(Championne d'Académie en 1964)

Et comme la jeunesse aime le mouvement, il est évident qu'ils n'y manquent pas. La situation et l'état incomparables de ces installations, l'ambiance qui règne à l'E.N. et la qualité des professeurs sont autant d'éléments qui concourent aux succès que remportent nos sportifs normaliens.

Mais voyons le travail gigantesque qu'effectuèrent nos normaliens (et leurs professeurs) pour mettre sur pied ces installations.

Pistes. Les allées de la grande cour et les pistes de courses de vitesse avaient été défoncées sur une profondeur de 40 centimètres. Les cavités ainsi creusées furent ensuite comblées par de gros blocs de pierre recouverts de petits cailloux. Les autorités occupantes avaient ainsi constitué une aire de roulement très solide pour leurs camions lourds. Il a fallu enlever tous les blocs dont certains pesaient près de 50 kg. On peut évaluer à 300 mètres cubes le volume de pierre qu'il fut nécessaire d'évacuer. Le rebouchage des trous fut effectué avec la pierraille extraite des pelouses. Un épandage de terre puis de brique pilée permit d'obtenir un sol convenable. Déchaussement des blocs, chargement, transport de la pierraille, comblement, nivellement, surfacage, nécessitèrent 900 heures de travail.

Terrains de basket-ball. Il ne restait qu'un terrain vague, défoncé et marécageux. Les normaliens creusèrent 350 mètres de tranchées de drainage dont certaines servent de collecteurs d'évacuation atteignant un mètre de profondeur. Ces tranchées furent comblées avec les briques enlevées sur le terrain de football. Sur toute la surface fut étalée une couche de pierraille, puis de briques concassées, et enfin de briques pilées. Les Ponts et Chaussées prêtèrent à plusieurs reprises un rouleau pour stabiliser les différentes couches de revêtement. Deux terrains de basket-ball sont maintenant utilisables par tous les temps.

Terrain de football. Ce terrain avait été aménagé par les Allemands pour servir de dépôt aux camions. Une partie de la clôture avait été enlevée, des hangars construits contre le bâtiment des Ponts et Chaussées, toute la surface du terrain recouverte d'environ 30 centimètres de pierraille. En 1945, de hautes herbes et des buissons avaient tout envahi. Les services du Génie démolirent les hangars et récupérèrent les matériaux, utilisables. Le reste de la remise en état fut l'œuvre des normaliens. Pendant trois années complètes les récréations de 12 h. 30 à 13 h. 30 et le tiers des séances d'éducation physique furent employés à désherber, piocher le sol, enlever et transporter à la brouette, soit dans les remparts, soit sur les terrains de basket, la couche de pierraille de 30 centimètres. Le Service départemental de la Jeunesse et des Sports fit effectuer par une entreprise un labourage profond, suivi d'un hersage et d'un roulage. Pendant ces opérations, les pierres à nouveau mises à jour furent évacuées. Le personnel de l'école assura l'ensemencement en gazon. Le marquage du terrain, la confection des poteaux, la mise en place des cages furent effectués par les élèves.

Evaluation du travail. Le rapport fourni au M.R.U. (Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme) fait ressortir les éléments suivants pour l'évaluation de cette remise en état :

- *Dimensions du terrain de football : 101 m X 65 m.*
- *Dimensions des terrains de basket : deux terrains de 32 m X 40 m.*
- *Equipes de travail : 20 à 30 normaliens par séance.*
- *Durée du travail : trois ans, sous la direction active de M. Bonnel (1945-1946, 1946-1947 et 1947-1948) et de M. Tousart, à partir d'octobre 1947 jusqu'en juin 1948, date d'inauguration.*
- *Tonnage de pierraille évacuée : 1500 tonnes.*
- *Nombre d'heures de travail : 10 000 heures.*

On peut dire aujourd'hui que les normaliens, grâce à leurs installations, sont des privilégiés. D'accord. Mais à qui doivent-ils d'être privilégiés, sinon à eux-mêmes ?... ».

Les tondeurs de pelouse

Les normaliens, soucieux de posséder plusieurs cordes à leur arc, se transforment souvent en balayeurs, en peintres, en mécaniciens, mais jusqu'à maintenant, ces trois activités étaient pour ainsi dire les seules vraiment apparentes. Désormais, les normaliens en chômage peuvent s'adresser à la municipalité de la ville car ils excellent dans une autre spécialité. En effet, ils se sont ouvert une nouvelle voie, celle de tondeurs de pelouse.

Grande fut la surprise de l'administration et de nombreux élèves de voir, un samedi après-midi et un dimanche, des deuxièmes, des troisièmes et des quatrièmes années, armés d'une faux, de tondeuses et de râteaux, nettoyer le terrain de foot. Puis les jours suivants, d'autres mordus vinrent les épauler et, le matin à partir de 6 h. 30 et durant chaque temps mort, le terrain vit venir les mêmes ouvriers.

Le jeudi suivant, frais tondu, nouvellement tracé, le terrain accueillit les ébats des foteux.

Louis HEDOUX (1958-1962).



Si tous les gars du monde...

Dans une effervescence normalienne caractéristique, un brouhaha intense de cancans féminins, notre ami, le digne Philosophe Lovergne et sa «confrère» (si l'on peut dire) Jenny Lefebvre, nous annoncent le début de cette fameuse fête anglaise dont on a tant parlé, organisée par la dynamique Mlle Tabary et présidée par Mme la Directrice et M. le Directeur de nos E.N.

« O saisons, ô châteaux,
Quelle âme est sans défauts ?
(Arthur Rimbaud)



L'évasion...

(Programmes, affiche, faire-part de Père-Cent)

« Si tous les gars du monde... » C'est le thème de cette soirée ; nous allons assister à un véritable tour du monde folklorique. Le rideau s'ouvre sur un Écossais en kilt qui interprète une vieille chanson du folklore écossais, « Lock Lomond ». Puis nous nous arrêtons quelques minutes au Pays de Galles pour écouter la jolie berceuse « All through the Night ». Bientôt, nous voici en Italie dont l'atmosphère ensoleillée et romanesque nous ravit ; les voix claires et agréables de nos amies normaliennes aidées des éminents guitaristes Plichart et Pinte font renaître pour nous ce soir cette ambiance méditerranéenne si sympathique ; « Santa Lucia », « Funiculi funicula »... Ce voyage qui, naturellement néglige toute notion de distance (nos deux philosophes n'en sont plus à des détails si matérialistes) nous conduit ensuite à Québec où nous tombons — ô discrétion normalienne — au milieu d'une déclaration à Rose Mary, puis en Espagne où notre ami Dupire interprète avec le brio qui lui est propre « La Danse du Sabre ». Une fusée philosophique nous conduit en quelques instants au centre de New-York. A quoi cela vous fait-il penser ? Réfléchissons..., mais oui, c'est cela : au jazz ; Wident, Février, notre flegmatique ami Pruvost (et son sérieux mathématique toujours de rigueur), Jean-Noël, le batteur, interprètent un rock retentissant, et, surprise ! « Oh when the Saints go marching in ». (Il paraîtrait qu'après la séance, Wident a dû faire une collecte en 3e B pour s'acheter une boîte de pastilles). Plichart chante ensuite « Sixteen tones » ; entr'acte...

Les philosophes sont bien souvent, paraît-il, étourdis. C'est cette qualité qui nous permet de revenir à Londres assister à une petite pièce typiquement anglaise « Blithe Spirit ». Il paraîtrait, d'ailleurs, d'après ceux qui l'ont comprise, que rien ne vaut l'humour anglais.

Et hop ! Nous partons pour l'Autriche : les normaliennes ne peuvent retenir un « oh » admiratif en voyant le beau Tyrolien qui vient d'apparaître sur scène. Ah ! Mais c'est Taillard ! Et les jolis pompons verts qu'il porte ce soir à ses chaussettes ne peuvent que renforcer sa célébrité. C'est maintenant une très gracieuse Polonaise, suivie de quelques chansons de Louisiane, puis la célèbre chanson des « Bateliers de la Volga » qu'on a toujours plaisir à entendre. Enfin Niepe et son accordéon viennent terminer, avec le Clan, cette agréable soirée.

*
**

Quand l'E.N. sans bal...

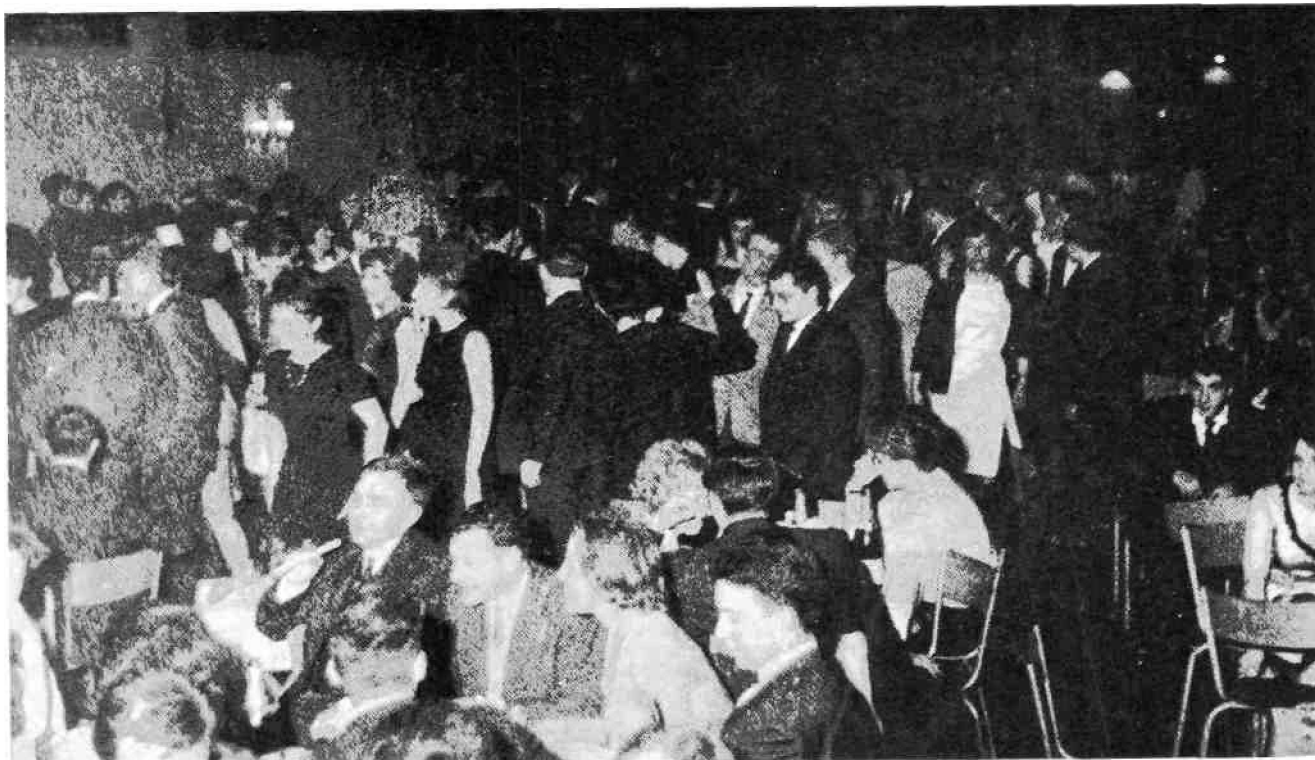
— 1958 —

Vous qui commencez déjà à oublier le « paradis brésilien », avez-vous seulement songé à ce que sa réalisation a exigé d'abnégation de notre part et de résignation à toute suppression de cours, hélas ! cent fois hélas ! trop souvent sacrifiés en de telles occasions ?

— 244 —

« J'ai tendu des cordes de clocher à clocher ;
des guirlandes de fenêtre à fenêtre ; des chaînes d'or
d'étoile à étoile, et je danse. »

(Arthur Rimbaud)



Le bal annuel de l'Ecole (février 1963)

Vous qui avez bon cœur, braves gens, daignez jeter un coup d'œil sur ce modeste article qui approche de très loin la réalité de ce tableau, où l'on pouvait suivre la lutte d'une armée en marche dans la boue, dans la neige, «dans la pluie et dans le vent du matin».

C'était un va-et-vient de fonctionnaires hagards (d'Arras) dont le train rapide occasionnait de nombreuses collisions : d'aucuns déambulaient derrière une pile de couvertures qu'ils transportaient des dortoirs au « théâtre des opérations », tandis que nos petits mulets s'interrogeaient vainement sur l'usage qui leur était destiné.

On transportait en sus et en vitesse, des tonnes de confetti, des kilogrammes de schiste rouge, des aunes de rideaux et de tentures ; des brouettes de pics, des pioches « à la pelle », des rouleaux-compresseurs, des carpettes compressées, des P. 1. qu'on pressait également, de grandes tables, de moyennes et de plus petites, des chaises, des bancs, des tabourets, des portemanteaux, des pots de peinture, des rouleaux de « papier bleu », « papier blanc » (air connu), des kilomètres de fil électrique et des watts «en puissance» et en ampoules, tout un régiment qui s'agitait dans le parc sous les ordres de M. Nulluy dont l'éloge, pour son dévouement à la Coopé, n'est plus à faire.

Si rémunération est terminée, le travail ne l'est pas pour cela. Il se réfugie encore dans la salle défaite des décors du «Revizor » où nous avons pu observer la lente évolution de l'embryon paradisiaque au milieu d'une nuée de papillons qui nous invitaient déjà à la danse. Sous les doigts féeriques de notre professeur de dessin, des palmiers traversaient la cloison de plâtre, s'élevaient, mollement bercés par les « hauts-vents » (de paille) tandis que les murs, s'accusant de sobriété, se gavaient de peinture et s'enguirlandaient proprement. De temps à autre, un bras nu perçait le plafond et tentait d'accrocher un lustre volumineux qui, pris de vertige, n'avait pas du tout l'intention de se laisser accrocher à quinze mètres au-dessus du sol. Quant à nos astucieux électriciens, ils s'évertuaient, avec un très grand nombre de projecteurs, à obtenir le moins de lumière possible.

NOTE DE L'AUTEUR : Je n'ai rien voulu changer à la forme de mon article qui vous a peut-être paru touffu, mais tout touffu qu'il est, il n'en exprime qu'avec plus de réalité l'impression que j'ai voulu rendre de cet harmonieux désordre où la préparation fébrile du Grand Bal nous a plongés.

*
* *

« Le club des Mirages »

C'était l'année dernière... cinq camarades grattant à leurs heures un peu de guitare, apportèrent leur luth et travaillèrent ensemble. On mit en commun les connaissances de chacun, et on entreprit une étude systématique du doigté et des accords.

Lorsque les Ré 9 et les Fa dièses mineurs lassèrent, on eut l'idée de «monter» quelques morceaux modernes. C'était l'époque où les « Chaussettes Noires » prenaient un formidable essor.

Le premier morceau monté, en truquant la sonorité des guitares espagnoles, fut « Apache » qui est à la guitare électrique ce que la Préface de Cromwell est au romantisme.

L'idée de s'acheter les fabuleuses guitares électriques naquit alors. En prenant pour modèle les maîtres incontestés : « Les Shadows » eux-mêmes, on distribua les rôles suivant les aptitudes et les goûts : chant, contre-chant, accompagnement, basse, batterie.

Après une réussite générale au baccalauréat, les vacances se passèrent en travail : peintre, coiffeur, maçon, employé à la gare maritime de Boulogne, et receveur d'autobus, telles furent nos activités vacancières... Jamais une rentrée scolaire ne fut plus attendue, elle était synonyme de confrontation du matériel, et des talents cultivés pendant les vacances.

Depuis, nous tentons de montrer que la guitare électrique ne fait pas partie de l'attirail du « blouson noir », qu'il n'est pas nécessaire d'avoir la toison d'un ours pour bien jouer...

Sans atteindre encore un haut degré de virtuosité, nous essayons de montrer que l'on peut faire beaucoup de belles choses avec cet instrument extraordinaire qu'est la guitare électrique.

Nous avons eu le plaisir de présenter aux Normaliens le fruit d'un mois de travail, de satisfaire nos collègues de la rue du Temple et les Anciens.

Nous en sommes heureux.

Francis JOLY (1959-1963).

Echos du Cercle littéraire

Non, la poésie n'est pas morte à l'E.N. Elle y est toujours aussi pure et échappe à l'absurdité comme le sable fin échappe à la main qui veut le retenir. C'est avec un très vif plaisir que les anciens ont vu s'ajouter au petit groupe qu'ils formaient depuis trois ans déjà, quelques cadets dont les premiers poèmes sont pleins de promesses. Notre ami Tison ne nous avait-il pas séduits ainsi dès le jour de son arrivée ?

D'ailleurs, nous n'avons pas été déçus, car, quelques mois après, un humoriste en vogue, Marjon, lui a proposé une édition de ses poèmes dans : «L'Humour tantôt noir, tantôt gris foncé» — pour reprendre sa propre expression — et lui a plu dès le premier contact. G. Hugue ne doit-il pas publier cette année un recueil aux « Editions de la Revue Moderne » ? N'ai-je pas moi-même épuisé l'édition de « Feux Follets », préparant pour cette année celle d'une autre plaquette ?

Et tout ceci grâce à quoi ? Grâce à notre enthousiasme de jeunes, auquel s'est souvent ajoutée une part de chance, les jeunes poètes normaliens ayant la possibilité d'écrire dans les revues « Vent Nouveau », « Première Chance », «Art et Jeunesse poétique d'Alsace», « Le Borée », etc.. S'ils ont contribué à des émissions radiophoniques de Radio Luxembourg, si on leur demande de collaborer aux anthologies « Poètes de l'Enseignement » et «Poètes de France», c'est à leurs seuls efforts qu'ils le doivent, à la bonne équipe qu'ils forment, avec les moyens matériels des plus précaires. Une équipe bien sympathique, jeune, anti-conformiste comme il se doit, qui trouve la poésie là où elle est réellement, sans aucune ombre de pédantisme bourgeois, qui a commencé à creuser son sillon et qui progresse, lentement peut-être, mais qui n'en avance pas moins. Faisons-lui confiance !

Guy BOUCHER (1956-1960)

Chronique théâtrale

Trois semaines déjà !

Le rideau s'était baissé. La salle se vidait lentement. Nous avons quitté la scène pour la dernière fois...

Aujourd'hui, il ne reste plus rien du décor. Il ne reste que des souvenirs, des souvenirs inoubliables ! Oui, nous nous rappellerons longtemps ce mois de répétitions qui avait précédé le 17 décembre. Un mois pendant lequel nous avons senti ce climat de camaraderie, de sympathie, qui a été pour beaucoup dans le succès de la pièce. Un mois pendant lequel M. Leboeuf était venu nous encourager, nous conseiller ! Un mois pendant lequel M. le Directeur avait dirigé la mise en scène, avait su nous mettre en confiance par de petites anecdotes que nous n'oublierons point...

Maintenant que le rideau est baissé, il nous reste à nous interroger: sommes-nous parvenus à recréer le drame de la pièce, qui est celui de Strindberg lui-même, Strindberg cet auteur tourmenté, torturé par les doutes qui l'obsèdent dans la recherche du bonheur ou tout au moins de la tranquillité? Si nous en jugeons par vos applaudissements,

« Ah ! L'égoïsme infini de l'adolescence, l'optimisme studieux :
que le monde était plein de fleurs cet été ! »

(Arthur Rimbaud)



Une scène du « Revizor », de Gogol

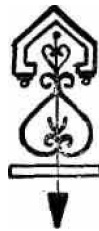
(Promotion 1954-1958)

par les articles que la presse nous a consacrés, nous pouvons croire que nous avons réussi.

Nous ne pouvons donc que nous féliciter de cette manifestation théâtrale et remercier encore M. Leboeuf, si dévoué, M. le Directeur, les trois sympathiques actrices qui chaque soir consacraient leurs heures à la pièce, et chaque soir avec le même enthousiasme.

Mais n'oublions pas de remercier aussi ceux qui ont travaillé dans l'ombre, ceux qui ont participé à la création des décors, M. Binet, M. Nulluy et tous ceux qui les ont aidés. Et souhaitons que l'an prochain une nouvelle équipe nous fasse connaître une pièce aussi belle, aussi passionnante que « PERE ». Ce souhait, nous n'en doutons pas, sera réalisé.

Bernard CARON (1957-1961).



Ardeurs palingénésiques.

LE PASSÉ, LE PRÉSENT ET L'AVENIR

LE PASSE, LE PRESENT ET L'AVENIR

Cette monographie sera publiée en 1965, pour le vingtième anniversaire de la réouverture des écoles normales ; un anniversaire qui méritait d'être rappelé à tous ceux qui leur restent fidèlement attachés...

Elle n'est destinée ni aux historiens, en raison de son but nécessairement modeste, ni au grand public, en raison de son caractère tout à fait privé. Elle répond seulement à un souhait formulé il y a quelques années par un groupe d'instituteurs revenus, un matin de mai, dans leur chère maison, pour participer à la traditionnelle « Journée des Anciens ».

Ce n'est rien qu'une gerbe de souvenirs, composée au fil des jours, et liée, un soir de décembre 1964, sous la lampe, après une grande journée passée à l'Ecole, après bien d'autres, au milieu des élèves et de leurs maîtres.

Telle qu'elle est, cette monographie, nous souhaitons qu'elle plaise à ceux qui ont contribué à son élaboration, et qu'elle donne à tous les vrais amis de l'Ecole une raison de plus de l'aimer ; puissent, les uns et les autres, éprouver à la lire le plaisir que nous avons eu à la réaliser.



De 1820 à 1964, nous avons assisté, à travers les documents d'archives, les récits et les confidences, à une transformation progressive de l'esprit de notre Ecole, et sensible, sans aucun doute, dans toutes les autres écoles normales de France.

A Dohem, qui jouissait depuis cinquante ans du privilège de former les «clercs laïcs», la situation s'est tragiquement tendue vers les années 1875-1880. Les jeunes gens qui se destinent là à la profession d'instituteur tentent de s'évader du cercle étroit où on les force à vivre, s'insurgent contre une discipline périmée, et réclament des professeurs compétents. Avec l'aide de l'Administration, ils gagnent la partie en 1881.

C'est pourquoi ceux qui viennent pour la première fois à l'Ecole Normale d'Arras en 1883, éprouvent une légitime fierté en entrant dans un vaste et bel établissement, digne du département, de l'époque

et du régime politique. L'Ecole, on le sent, est l'objet de soins attentifs de la part des pouvoirs publics ; le Conseil Général en suit le développement avec intérêt, et l'administration scolaire participe activement à sa vie intérieure. On attend tout de l'Ecole Normale et des maîtres qu'elle forme, à la fin du 19e siècle.

Mais, vers 1905, le normalien d'Arras est fatigué de l'uniforme et des sorties en groupe. En 1907, le Conseil des professeurs autorise les sorties libres; par la force des choses, il faut supprimer l'uniforme, la célèbre «riguïmpette» : en 1911, c'est chose faite. Un nouveau normalien est né.

Entre 1918 et 1940, le problème de la discipline intérieure est intimement lié aux grands courants politiques du moment. Il se produit à l'E.N. d'Arras comme ailleurs, une grande fermentation dans les esprits. La jeunesse normalienne, bien que sévèrement contenue par le règlement, est travaillée par les bouleversements politiques et sociaux qui se produisent dans le monde dès l'après-guerre, et, surtout, dans les années 30.

Si les écoles normales de ce temps-là sont encore appelées des «séminaires laïques», le normalien, bien éloigné du collégien de Dohem, ne se prend plus pour un séminariste.

Le Gouvernement de Vichy, pour sa part, ne s'y est pas trompé : il a décidé la fermeture des écoles normales pour en finir avec une institution qui rappelait trop les beaux jours de la IIIe République...

Depuis 1945, les normaliens, qui préparent l'examen du baccalauréat comme tous les lycéens, ont encore changé d'esprit. L'ancien brevet supérieur marquait indiscutablement les élèves car sa préparation était associée à la formation professionnelle, et c'est ce qui en faisait l'originalité ; les activités normaliennes, avant 1940, avec les stages pédagogiques dès la première année, les sessions de brevet supérieur à la fin de chaque année scolaire, les programmes spéciaux, les enseignements particuliers, l'internat obligatoire, etc..., créaient un milieu à part, avec son langage, son rythme de vie, ses habitudes, sa mentalité ; aujourd'hui, seule la classe de formation professionnelle a son caractère propre : les normaliens des autres classes parlent le langage des lycéens de leur âge.

Quant aux écoles normales d'aujourd'hui, dans le grand tourbillon que soulève la réforme, elles sont l'objet de débats passionnés ; si l'accord s'est fait sur la nécessité de porter à deux années la formation professionnelle et d'en modifier les programmes, on discute encore ferme du maintien et de la suppression des classes de baccalauréat.

Certes, les normaliens sont toujours très fiers de leur titre d'élève-maître, conquis de haute lutte dans un concours difficile, et il suffit

de considérer que plus de cinq cents candidats se sont disputé les cent quatre-vingt-deux places de première année mises en concours, à la session de 1964, pour se pénétrer de l'idée que l'école normale continue à jouer son rôle et qu'elle n'a rien perdu de son lustre d'antan.

Mais les anciens doivent savoir que « l'esprit de promo. », s'il subsiste, n'est plus comparable à celui qu'ils ont connu avant la dernière guerre.

« L'esprit de promo. » tenait à ce qu'autrefois la promotion de première année, à quelques exceptions près, accomplissait dans son ensemble les trois années de scolarité, et cette cohabitation de trois années faisait naître des amitiés solides, et aussi, des inimitiés farouches. Les professeurs, peu nombreux, changeaient peu ; l'internat était pratiquement de règle ; certains élèves ne quittaient l'Ecole qu'aux jours de congé : à la Toussaint, à Noël, à Mardi-Gras, à Pâques, aux grandes vacances. Les soirs de congé et les jours de rentrée, on se retrouvait en grand nombre dans le même train ou dans le même autobus... On vivait, ensemble, la même aventure, on ressentait les mêmes joies, on partageait les mêmes soucis, on éprouvait, parfois, les mêmes rancœurs.

Aujourd'hui, l'élève de première année n'est plus assuré de terminer sa scolarité avec l'ensemble de ses condisciples : les sections d'une classe sont constituées en fonction des possibilités physiologiques, de façon à rendre les groupes d'éducation physiques plus homogènes : d'une année à l'autre, par conséquent, et surtout entre quatorze et dix-sept ans, la composition d'un groupe peut varier ; les modernes et les classiques suivent des voies différentes ; latinistes, anglicistes et germanistes se dissocient pour certains cours ; des sections parallèles peuvent ne pas avoir les mêmes professeurs ; plus nombreux maintenant, ceux-ci changent aussi plus souvent, et leur passage ne marque parfois qu'une seule section : la classe de philosophie, de mathématiques ou de formation professionnelle ; l'internat n'est plus tout à fait la règle, et si tous les élèves prennent encore leurs repas en commun, cent trente d'entre eux vont coucher dans leur famille ou dans des pensions de la ville ; on peut retourner chez soi tous les dimanches, sur demande des parents ; de sorte que l'internat n'empiète plus autant sur la vie familiale. Le train et l'autobus ont toujours leurs clients, mais les moyens de communication individuels : le motocycle, la voiture — familiale ou personnelle —, l'auto-stop même, rompent encore la vie du groupe lors des départs en vacances. En classe de formation professionnelle, notamment, le lien entre les élèves d'une même section est fort lâche.

N'y a-t-il donc plus d'esprit normalien ? Si, mais il est autre. Comme par le passé, le concours d'entrée, la rue des Carabiniers d'Artois, l'Ecole, les études, les professeurs, les maîtres-surveillants,

l'atmosphère pédagogique et l'idéal professionnel commun lient toujours non seulement les élèves d'une même classe, mais tous les élèves de l'Ecole Normale.

Pourtant les amitiés se nouent ailleurs que dans la claustration forcée et sous la pression du groupe. Elles se nouent dans une dizaine d'équipes sportives, dans les orchestres, à la chorale, dans les activités culturelles : le théâtre, le ciné-club, les cercles, dans les sorties éducatives, dans les stages, le scoutisme, les colonies de vacances, les patronages, dans les compétitions nouvelles : les concours, les bourses de voyages, le Prix d'Encouragement à l'initiative des jeunes, etc.

Avec l'ancien « esprit de promo. », l'antique école normale de type artisanal est morte, et nul homme de bon sens ne songe à revenir à l'ancienne formule, même s'il en a gardé une douce nostalgie. Conçues comme des établissements du second degré, les écoles normales, peu à peu, se modernisent et s'équipent.

C'est pourquoi une grande et unique école normale pour le département, située à Arras, reste la seule solution au problème de la formation des maîtres aussi longtemps que le personnel du premier degré constituera un cadre départemental.

Le Conseiller général Leloup avait raisonné juste, en 1881, lorsque, écartant les projets d'implantation des écoles normales à Montreuil, à Saint-Omer et à Béthune, il avait proposé avec insistance à l'assemblée départementale leur création à Arras. Arras est une capitale administrative, et les rapports entre les E.N. et les différentes administrations sont quotidiens, qu'il s'agisse de la Préfecture et de ses services, de l'Inspection académique, de la Trésorerie générale, etc. C'est aussi une capitale artistique, non seulement en raison de ses places magnifiques, de ses monuments, de son passé prestigieux, mais parce que son théâtre reçoit les troupes parisiennes, parce que les cercles culturels y sont nombreux, avec leurs cycles de conférences, leurs concerts, leurs expositions, et que les élèves-maîtres profitent amplement de ces ressources pour leur propre culture. Le grand nombre d'établissements d'enseignement permet une vie intellectuelle plus importante, ainsi que l'échange de professeurs, et offre la possibilité de faire appel à des spécialistes dont les écoles normales ne sont pas toujours dotées ; lorsque la Ville sera pourvue d'un Collège universitaire, l'orientation des élèves-maîtres après le baccalauréat se réalisera sur place sans difficulté ; enfin, la situation privilégiée d'Arras, entre Paris et Lille, lui vaut d'avoir plus de professeurs qualifiés qu'aucune autre ville du département ; en raison des facilités de communication, le jeune certifié et l'agrégé frais émoulu de la région parisienne ou lilloise acceptent quelques années d'exil à Arras pour le plus grand bien de nos élèves.

L'effectif important de nos écoles normales en assure le succès. La petite école normale, familiale peut-être, mais mal équipée en personnel

d'administration et en professeurs, souvent ensevelie dans une petite ville de province, devenue selon l'expression consacrée un « établissement-croupion », tend à disparaître ; la gémination, en accroissant le nombre des élèves, permet déjà un peu partout, d'ouvrir des classes plus nombreuses et plus variées, de réaliser le plein emploi des locaux et du matériel, et de faire aider les directeurs par le personnel d'administration prévu dans les établissements du second degré. C'est bien parce que les écoles normales du Pas-de-Calais sont importantes que l'Administration y a autorisé, très tôt, l'ouverture des classes de philosophie et de mathématiques élémentaires à côté des classes traditionnelles de sciences expérimentales, ainsi que la création d'une section classique.

C'est parce que le nombre des professeurs y est relativement élevé, qu'il est possible, grâce à des aménagements d'horaires, de pallier le manque temporaire de personnel, et d'assurer les suppléances nécessaires.

Enfin, en raison du grand nombre d'élèves que tant de réalisations sont possibles dans les domaines du sport et des activités éducatives.

Des besoins nouveaux en personnel enseignant vont encore se manifester avec la mise en place de la réforme scolaire. Nos écoles normales devraient, dans les prochaines années, permettre de faire face à ces besoins. A raison de cinq années d'études, c'est quelque neuf cent cinquante normaliens qu'il faudrait accueillir prochainement.

A l'Ecole normale d'instituteurs, des transformations de locaux et des constructions sur un terrain proche seront sans doute nécessaires. Mais déjà l'Ecole, prévue à l'origine pour une centaine d'élèves, qui en accueille maintenant plus de cinq cents, est prête, au prix de quelques modifications intérieures, à recevoir, dans les années à venir, les futurs maîtres indispensables au département.

*
**

Pourtant, l'auteur de ces lignes se laisse aller à rêver, parfois, et imagine ce que devrait être la future « Cité normalienne ». Que l'ancien élève qui le lit veuille bien excuser ces quelques confidences.

La « Cité normalienne » rêvée s'étendrait sur plusieurs hectares, à l'orée de la ville, dans un parc boisé et fleuri, propice à la promenade et à la méditation, loin des bruits de quartier, loin des sollicitations de la rue.

L'internat y redeviendrait la règle, mais serait de formule souple. Dans des pavillons isolés, de type universitaire, des chambres individuelles pour les étudiants de formation professionnelle, à deux, trois

ou quatre lits pour les autres élèves, remplaceraient les dortoirs collectifs. Un restaurant à libre-service simplifierait le travail du personnel, s'adapterait aux rentrées échelonnées des stagiaires en classes d'application, rendrait possible l'aménagement de l'emploi du temps, notamment dans la période de 12 à 14 heures, de façon à prolonger soit la matinée, soit l'après-midi, selon les besoins, dans le sens de la journée continue, souhaitée par les professeurs ; de façon, aussi, à libérer les élèves plus tôt pour les activités sportives et culturelles.

Des éducateurs spécialisés dans les techniques artistiques et les travaux manuels, familiarisés avec la psychologie de l'adolescent et du jeune homme, se verraient confier les élèves pendant les interclasses et aux heures de loisirs ; un grand centre socio-éducatif, une véritable maison de jeunes avec auditorium, salles de jeux, salles de spectacles, et ateliers de travaux éducatifs, occuperait le centre de la Cité. Les gymnases en seraient proches, avec la piscine, les pistes de course, les terrains de sports collectifs, les courts de tennis.

Tous les futurs enseignants du département y seraient formés ; puisque déjà, en 1964, l'« instituteur » n'existe plus, remplacé qu'il est — ou qu'il sera — par des instituteurs spécialisés (pour les classes d'enfants inadaptés, les classes de perfectionnement, de transition, du cycle pratique terminal, l'enseignement agricole, les internats scolaires, les C.E.G., les C.E.T., les C.E.S., etc...) il convient que l'Ecole Normale se préoccupe de préparer les futures maîtres à toutes les options éducatives qui s'ouvrent dans l'enseignement destiné aux élèves de six à seize ans.

La « Cité normalienne », ou « Cité pédagogique », de par sa vocation, serait le véritable foyer pédagogique du département, le centre d'informations scolaires, qui rassemblerait la documentation professionnelle et administrative ainsi que le matériel d'enseignement utiles aux maîtres ; qui s'ouvrirait à tous ceux qui s'intéressent à l'enfant et à l'école ; qui accueillerait, pour des stages de perfectionnement, ou d'adaptation, les maîtres anciens, désireux de revenir aux sources et de confronter leur méthode avec les exigences nouvelles ; un établissement où s'effectueraient toutes les expériences pédagogiques dignes d'intérêt ; où auraient lieu, naturellement, les stages réglementaires auxquels les normaliens sont soumis : stages de moniteurs de colonies de vacances, d'éducation populaire, d'initiation aux œuvres scolaires, etc... ; la concentration, sur place, de tous les moyens de culture professionnelle éviterait un éparpillement des activités et des déplacements inutiles, préjudiciables à la bonne marche des études normaliennes.

La « Cité » serait pourvue de laboratoires de psychotechnique, de salles de psychopédagogie, de locaux d'expérimentation avec

télévision en circuit fermé pour la critique en surimpression des leçons-exemples et des leçons d'essai, tous équipements indispensables à notre époque...

Ce n'est qu'un rêve, ami lecteur, et si nous nous sommes permis de vous le raconter, abusant de votre patience, c'est parce que nous vous savons sensible à tout ce qui touche à l'avenir de notre école, et à l'avenir des enfants de ce département.

Et si nous nous sommes pris à songer ainsi, c'est parce que nous souhaitons à tous les maîtres et à tous les futurs maîtres que nous avons eu le bonheur de voir vivre et travailler à l'Ecole Normale, la réussite totale dans l'œuvre admirable à laquelle ils se sont voués.

J.-R. THOMAS.



TABLE DES ILLUSTRATIONS

Le bâtiment de 1883.....	encart
Les locaux en 1883 (plans)	57
Les professeurs en 1910	74
La promotion 1908-1911 avec M. Lestang	81
Manœuvre de la pompe à incendie.....	86
Une salle d'étude en 1910	94
Une séance de gymnastique suédoise en 1910.....	98
La promotion 1909-1912	111
La Normale Sportive Artésienne (1912-1913).....	115
La promotion 1908-1911 avec M. Ancel	118
Le Conseil d'administration de l'Amicale des anciens élèves	173
Lucien Goubet dépose une gerbe au monument aux morts	179
Le groupe des anciens en 1959	182
Les professeurs en 1965	203
L'orchestre normalien en 1963.....	237
La Normale Sportive Artésienne en 1965.....	240
L'évasion (programmes, affiches.....)	243
Le bal annuel.....	245
Une scène du Revizor (1957)	249



Le cul-de-lampe reproduit ci-dessus, représente un motif décoratif en fer forgé des façades de l'Ecole.

TABLE DES MATIERES

Avant-propos	5
Les vétérans, de M. Fourmout.....	8
Historique succinct des écoles normales.....	9
Le cours normal de Dohem (1820-1883).....	13
• L'enseignement primaire dans le Pas-de-Calais au début du XIXe siècle.....	14
• La première école normale d'instituteurs du Pas-de-Calais	17
L'Ecole normale d'Arras (1883-1914)	41
• Ma redingote, d'Edmond Danel	42
• La Riguinguette, chant des normaliens d'Arras	43
• Le Pas-de-Calais possède enfin une véritable école normale	47
• Les locaux de 1883	56
• La vie de l'Ecole à la fin du XIXe siècle	62
• L'Ecole au début du XXe siècle.....	73
L'Ecole normale de 1914 à 1919, Berck-Plage.....	121
La période 1919-1940	151
• L'administration de l'Ecole de 1919 à 1940.....	152
• La vie de l'Ecole entre les deux guerres	154
• 1927-1957, de Bouvis	157
L'Amicale des anciens élèves de l'Ecole normale	171
La période 1939-1945	185
Trois destins d'anciens	193
La période 1945-1965	201
• L'administration de l'Ecole de 1945 à 1965	202
• La vie de l'Ecole depuis 1945	208
Le passé, le présent et l'avenir.....	251
Table des illustrations	259



SOCIETE
D'EDITIONS DU PAS-
DE-CALAIS 5, Bd. de
Strasbourg
A R R A S (P.-de-C.)



